NOUVELLE RELATION DE LA GASPESIE,

QUI CONTIENT

Les Mœurs & la Religion des Sauvages Gaſpeſiens Porte-Croix, adorateurs du Soleil, & d'autres Peuples de l'Amerique Septentrionale, dite le Canada.

DEDIE'E A MADAME LA PRINCESSE D'EPINOY,

Par le Pere CHRESTIEN LE CLERCQ, *Miſſionnaire Recollet de la Province de Saint Antoine de Pade en Artois, & Gardien du Convent de Lens.*

A PARIS,
Chez AMABLE AUROY, ruë Saint Jacques, à l'Image S. Jerôme, attenant la Fontaine S. Severin.

M. DC. XCI.
AVEC PRIVILEGE DU ROY.

RAKE
FC
2945
G364

A MADAME

LA PRINCESSE D'EPINOY.

MADAME,

Ne ſoïez pas ſurpriſe, ſi je prens la liberté de vous preſenter, & de donner au Public, ſous les auſpices

favorables de vôtre illuſtre Nom, la Nouvelle Relation de la Gaſpeſie; *puiſqu'elle vous eſt dûë legitimement, & qu'il eſt également de ſon devoir & de ſa reconnoiſſance, de vous offrir, par l'un de ſes Miſſionnaires, ce qu'elle a de plus religieux devant Dieu, & de conſiderable devant les hommes, pour s'acquiter aujourd'hui des étroites obligations dont elle eſt redevable depuis plus d'un ſiecle, à la pieté de vos Ancêtres, d'avoir été ſoûmiſe aux Loix de l'Egliſe, & du plus grand Monarque de l'Univers, par les appli-*

cations de leur zele pour le ſervice de l'Etat & de la Religion.

En effet, MADAME, *la verité de l'Hiſtoire nous apprend, que Monſieur Philippe Chabot, Comte de Buranſais & de Chargny, Seigneur de Brion, & Grand Amiral de France, qui vivoit plein d'honneur & de gloire ſous le Regne de François Premier ; voulant fraïer les routes aux Predicateurs de la Foy, dans un Païs où elle n'avoit jamais été annoncée, donna genereuſement à Jacques Cartier avec ſes Commiſſions, trois*

navires équipez à ſes frais & dépens, munis de tout ce qui étoit neceſſaire pour en faciliter les premieres découvertes, & jetter les fondemens de cette floriſſante Colonie de la Nouvelle France, que l'on voit aujourd'hui ſi bien établie dans le Canada; & tranſpirant dans le cœur de ce fameux Pilote, une partie de cette noble ardeur, ſi commune & ſi naturelle à tous ceux de vôtre Maiſon, d'amplifier & d'étendre la gloire de JESUS-CHRIST *& de nos Rois, il luy commanda d'y arborer la Croix, les Fleurs-de-lys, & cette ce-*

lebre Inſcription, qui acquit à la Monarchie Françoiſe plus de deux mille lieuës de ces vaſtes Contrées, l'année 1535. *le ſixiéme Juillet, qu'elle parut pour la premiere fois dans la Gaſpeſie, & peu de jours aprés ſur les rivages & les côtes du Fleuve de Saint Laurent, en ces termes :* Franciſcus Primus, Dei gratiâ, Rex Francorum, regnat.

C'eſt ainſi, MADAME, *que toute la France eſt redevable à vôtre auguſte Maiſon, de la conquéte de ce nouveau Monde, & que par un effet ſingulier de la*

divine Providence, nos Sauvages Gaſpeſiens virent, avec autant de joie que de ſurpriſe, dans leur Païs, une Croix ſemblable à celle qu'ils adoroient ſans la connoître : Ils la figuroient & la portoient religieuſement deſſus leur chair & deſſus leurs habits ; elle preſidoit dans leurs Conſeils, dans leurs Voïages, & dans les Affaires les plus importantes de la Nation : leurs Cimetieres paroiſſoient plûtôt Chrêtiens, que Barbares, par le nombre de Croix qu'ils faiſoient mettre deſſus leurs tombeaux ; en un mot, c'é-

roient, MADAME, des Atheniens d'un nouveau Monde, qui rendoient leur hommage & leur adoration à la Croix d'un Dieu qui leur étoit inconnu, dans le tems même que les Princes d'Epinoy & de Melun entreprenoient genereusement les voïages les plus celebres de la Terre-Sainte, avec Saint Loüis & nos autres Rois de France, pour la retirer de l'opprobre où elle étoit parmi ces Nations infideles, & la faire adorer par tout le Monde.

Animez de l'esprit de Saint Paul, ces Grands Hommes,

EPITRE.

MADAME, *ne vouloient point, avec cet Apôtre de* JESUS-CHRIST, *d'autre gloire, que celle qu'ils recherchoient avec empreſſement dans la Croix du Fils de Dieu: & ne comptant pour rien ni le grand nombre des Victoires qu'ils avoient remportées ſur les Ennemis de la Foi, ni ces faits d'Armes heroïques qui leur acquirent le ſurnom de* Charpentiers, *à cauſe de la force victorieuſe de leur bras, & de la peſanteur de leurs coups; ils ſe faiſoient principalement honneur de ſe croiſer avec les plus Braves du*

Roïaume; portoient publiquement ce ſacré Signe de nôtre Salut, comme la marque éclatante de leur Chriſtianiſme; faiſoient leur Teſtament, & diſpoſoient de leur Maiſon avant leur départ pour la Conquête de la Terre-Sainte, dans le deſſein d'y être Martyrs, ou d'y faire regner JESUS-CHRIST : *c'étoient des Heli, qui mouroient à tout moment de regret, de voir cet Arche d'alliance en la puiſſance de ces Philiſtins indomptables; & ils vouloient enfin, qu'elle fût gravée deſſus leur Mauſolée, avec les Armes de vôtre*

Maiſon, pour marquer à toute la Poſterité, qu'ils ſe mettoient encore aprés la mort ſous la protection de la Croix du Fils de Dieu, dont ils avoient durant la vie ſoûtenu les interêts, avec tant de zele & de gloire.

Je paſſerois, MADAME, *les bornes d'une Epître, & je reconnois avec plaiſir qu'il me faudroit de gros volumes, ſi je voulois rappeller ici la memoire glorieuſe & triomphante de ces Illuſtres Heros: l'antiquité de leur Nobleſſe, plus ancienne même que la naiſſance du Chriſtia-*

nisme dans nôtre France ; au rapport de Gregoire de Tours, qui la fait descendre de ce fameux Aurelian, lequel ménagea le Mariage de Sainte Clotilde & du Roi Clovis, avec tant de sagesse, de conduite & de prudence, que ce grand Prince luy donna pour récompense de cet important service, la Comté de Melun avec ses dépendances : ces pompeuses & magnifiques Alliances de vôtre Maison, avec les Têtes couronnées, & ce qu'il y a de plus Noble & d'Auguste dans l'Europe : la profonde érudition d'un si

grand nombre de ſçavans Prelats, dont les Lumieres Orthodoxes ont illuſtré l'Egliſe de JESUS-CHRIST, *& diſſipé les tenebres & les erreurs qui vouloient la perdre, ou la corrompre : la Vertu auſtere & la Sainteté de tant d'Abbeſſes, qui ont fondé, reformé & ſantifié les Cloîtres : cette Pieté & cette Miſericorde ſi naturelle & ſi viſible, par la fondation de tant de Convents, d'Egliſes, de Chapelles, d'Oratoires & d'Hôpitaux, dotez des biens de vos Ancêtres, & ſoûtenus,* MADAME, *de vos pro-*

pres Liberalitez, à Bethune, à la Baſſée, à Abbeville, à Baugé, & dans pluſieurs autres endroits du Roïaume.

Je ſerois infini, MADAME, *& j'oſe même dire, avec toute la franchiſe & la candeur que me donne mon Païs natal, il ſeroit inutil de faire ici le détail des Actions & des Vertus heroïques de vos Illuſtres Predeceſſeurs; puiſqu'il ſemble que la Nature & la Grace aïent heureuſement concouru, pour reünir en vôtre Perſonne, tout ce que l'une & l'autre leur*

avoit donné de Nobleſſe, de Vivacité d'eſprit, de Conduite, de Sageſſe, de Courage, de Vertu, de Pieté, de Foi & de Religion, qui paroiſſent aujourd'hui avec tant d'éclat dans vôtre Illuſtre Perſonne, que vous ne vous attirez pas moins de Benedictions, que Mademoiſelle de Melun vôtre Sœur en a reçûës, en vivant & en mourant en odeur de Sainteté, dans la pratique des Vertus les plus éminentes du Chriſtianiſme, ſur leſquelles vous prenez plaiſir de regler & de former

toutes

toutes les Actions de vôtre vie.

En sorte que s'il m'étoit permis de faire un défi semblable à celuy du Sage, parlant de la Femme Forte, ce seroit, MADAME, *pour en trouver une qui pût imiter sur Vous, cette grandeur d'Ame & de Zele, qui vous attache inviolablement aux interêts de Dieu, de la Religion & de l'Etat; cette élevation & cette étenduë de Genie universel, qui ne vous laisse rien penser que de noble: cette Charité sans borne, qui rend vôtre cœur*

ſenſible aux miſeres d'autrui ; ouvre vos mains aux liberalitez & aux profuſions de vos grandes richeſſes, pour les ſoûlager ; fait de vôtre Maiſon l'azile & le refuge des affligez ; plaide auprés du Roi & des Miniſtres, en faveur des miſerables ; rend vôtre abord facile & aiſé aux Grands & aux Petits ; vous porte à faire du bien à tout le Monde ; vous inſpire cette Humilité ſans baſſeſſe, & cette ſainte Fierté ſans orgüeil ; & vous donne enfin un Cœur ſelon le Cœur de Dieu, qui vous merite aujourd'hui, avec tant

de juſtice, l'eſtime du plus Grand des Monarques, & la veneration de la Cour.

Que vôtre modeſtie, MADAME, *ne s'en offenſe pas : ennemie de la flaterie & de la vanité, l'on ſçait que vous ne fondez vôtre Grandeur, que ſur ce qui peut vous rendre agreable à celuy qui n'éleve une ame auſſi Chrêtienne que la vôtre, qu'autant qu'elle s'aneantit en ſa preſence ; mais enfin, quand je voudrois, pour vous complaire, paſſer ſous ſilence le peu que je viens de dire de tous ces rares Avantages de Nature*

& de Grace que vous poſſedez, ils n'en ſeroient pas moins connus de toute la Terre, par les réjalliſſemens & les impreſſions ſenſibles que vous en faites dans le cœur & dans l'eſprit de Meſſieurs les Princes vos Enfans, qui ſe ſont diſtinguez dans leur premiere Campagne, avec tant de Valeur, d'Intrepidité, de Conduite & de Sageſſe, que le Roi a bien voulu confier à la bravoure de Monſieur le Prince d'Epinoy, à l'âge de dix-huit ans, le Regiment de Picardie, & gratifier Monſieur ſon Frere, d'une Com-

pagnie de Cavalerie, pour reconnoître & animer la Valeur de ces deux jeunes Heros, qui donnent de si belles espérances à tous les braves du Roïaume.

Dignes du choix de LOÜIS-LE GRAND, *& saintement animez de ce zele tout de feu de leurs Genereux Ancêtres, pour la Religion & l'Etat, on les a vû courir à la Gloire, & suivre Monseigneur en Allemagne, pour soûtenir les mémes interêts : ils se partagent aujourd'hui en Flandre & sur le Rhin, afin d'être par tout les Défenseurs*

des Autels, & faire revivre avec la memoire, le Courage & le Zele des Guillaumes, des Adams de Melun, & des autres Heros du Christianisme, qui ont arrêté les progrez des Infideles, dompté la rebellion des Heretiques, & vaincu par tout les Ennemis de la France.

Penetré donc que je suis, des sentimens d'un profond respect pour la Vertu d'une Mere si Glorieuse, & charmé du Zele & de la Generosité des Enfans si dignes de leur Naissance; que dois-je faire, MADAME, *aprés avoir pris la confiance de*

vous dedier la Nouvelle Relation de la Gaſpeſie, *pour la donner au Public ſous vos auſpices ; ſinon d'offrir à Dieu mes Prieres, mes Vœux & mes Sacrifices, pour le conjurer inſtament de verſer avec abondance ſur vôtre Illuſtre Perſonne, la plenitude de ſes Benedictions, & de conſerver Meſſieurs les Princes vos Enfans, dans les dangers, les perils, & les hazards de la Guerre, où l'intrepidité de leur Courage, ſecondé d'un veritable zele de Religion, les expoſe à tout moment, pour la Catholicité, & le Service du*

premier, du plus Auguste, & du plus Religieux Monarque du Christianisme

Je me trouve, MADAME, *d'autant plus obligé à ces justes devoirs, qu'aïant l'honneur d'être non-seulement Gardien des Recollets de Lens, qui ont le bonheur d'annoncer l'Evangile de* JESUS-CHRIST *à vos Peuples de la Principauté d'Epinoy, mais encore Superieur d'une Communauté aussi reguliere, & aussi zelée pour la perfection Religieuse, que celle de vos Filles de la Bassée, dont vous êtes la Fondatrice, avec*

nous devons tous enſemble reconnoître devant Dieu, aux pieds de ſes Autels, les puiſſantes obligations que nous vous avons, & à toute vôtre Illuſtre Famille; dans l'eſperance que vôtre bonté voudra bien recevoir ce petit eſſai de l'Hiſtoire de la Gaſpeſie, auſſi favorablement qu'elle m'a reçû moi-même, lorſque j'ai eu l'honneur, à mon arrivée à Paris, de vous témoigner, comme je fais encore à preſent, avec tout le reſpect qu'il m'eſt poſſible, que je ſuis &

EPITRE.

ſerai toute ma vie, par inclination & par obligation,

MADAME,

Vôtre tres-humble & tres-obeïſſant Serviteur, Frere CHRESTIEN LE CLERCQ, Miſſionnaire Recollet de la Province d'Artois, & Gardien du Convent de Lens.

Extrait du Privilege du Roi.

PAR Grace & Privilege du Roi, donné à Paris le 30. Decembre 1690. signé, par le Roi en son Conseil, MENESTREL ; Il est permis au R. P. CHRESTIEN LE CLERCQ Missionnaire Recollet, Gardien du Convent de Lens en Artois, de faire imprimer par qui bon luy semblera, un Livre intitulé *Nouvelle Relation de la Gaspesie, qui contient les Mœurs & la Religion des Sauvages Gaspesiens Porte Croix, adorateurs du Soleil, & autres Peuples de l'Amerique Septentrionale, dite le Canada*, durant le tems & espace de huit années consecutives, à compter du jour que led. Livre sera achevé d'imprimer pour la premiere fois : Et défenses à tous Imprimeurs & Libraires

de l'imprimer, vendre & debiter, ſous quelque pretexte que ce ſoit, même d'impreſſion étrangere; ou autrement, ſans le conſentement dudit Expoſant, ou de ſes aïans cauſe; à peine de quinze cens livres d'amende, païables par chacun des contrevenans, confiſcation des éxemplaires, & de tous dépens, dommages & interêts, comme il eſt plus amplement porté par ledit Privilege.

Regiſtré ſur le Livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, le 5. Janvier 1691. ſuivant l'Arrêt du Parlement du 8. Avril 1653. & celuy du Conſeil Privé du Roi, du 27. Février 1665.

Signé, AUBOÜYN, *Syndic.*

Ledit Reverend Pere a cedé ſon Privilege à AMABLE AUROY Marchand Libraire.

Achevé d'imprimer pour la premiere fois, le vingtiéme Avril 1691.

NOUVELLE

NOUVELLE RELATION DE LA GASPESIE.

CHAPITRE PREMIER.

De la Gaſpeſie en general.

LA Gaſpeſie ou Gaſpé, d'où nos Sauvages tirent leur origine & leur nom de Gaſpeſiens, n'a pas ſeulement été fameuſe & remarquable parmi les Nations de l'Amerique Septen-

trionale ; ſoit par la demeure ancienne & ordinaire que les premiers Chefs & les Capitaines, qui ſont les Rois & les Souverains de ces Peuples, y ont établië pendant le cours de pluſieurs ſiecles, comme le Siege de leur Empire, & d'un Gouvernement tel qu'il ſe peut trouver dans le Canada, parmi les Barbares de la Nouvelle France ; ſoit auſſi par les guerres ſanglantes, & la fureur de leurs armes victorieuſes & triomphantes, qu'ils ont autrefois portées juſques chez les Eſkimaux, & les autres Sauvages qui demeurent le long des côtes du grand fleuve de Saint Laurent : Mais elle eſt encore tres conſiderable parmi nous, tant par la pêche de Moruë que l'on y fait tous les ans, que par la mine de

Plomb qu'on y a découvert depuis quelques années, laquelle toutefois on a été malheureuſement obligé d'abandonner, aprés y avoir fait une tres-grande dépenſe ; cette mine n'aïant pas été jugée aſſez abondante pour en retirer le profit & les avantages qu'on en eſperoit : peut-être, à ce que j'en ay pû juger lorſque j'étois ſur les lieux, parce que les Mineurs que l'on y avoit envoïez de France, ont voulu trouver ſur le haut, le pillon qu'ils euſſent pû trouver beaucoup plus facilement au bas du rocher qui cache ce métail, dont l'eſpece approche davantage, ou pour le moins autant de l'étain, que du plomb.

Ce lieu donc, qui eſt proprement ce que nous appel-

lons Gaſpeſie, ou autrement Gaſpé, eſt un Païs plein de montagnes, de bois & de rochers, dont la terre eſt tout-à-fait ſterile & ingrate: en un mot, c'eſt une Baye qui eſt à l'embouchure du fleuve de Saint Laurent, à la hauteur de quarante-huit degrez, ſur quatre à cinq lieuës de largeur, & ſix à ſept de profondeur, qui ſe termine par un tres-beau baſſin & trois rivieres fort poiſſonneuſes, leſquelles ſe diviſent bien avant dans les terres. Elle n'eſt éloignée que de ſept lieuës de l'Iſle Percée, qui n'eſt pas, comme quelques-uns ſe l'imaginent, une Iſle capable de loger des Habitans; puiſque ce n'eſt qu'un rocher fort rude, eſcarpé de toutes parts, d'une hauteur extraordinaire, & d'une élevation ſurprenante. Il eſt

même tellement percé dans trois ou quatre endroits differens, que les chaloupes paſſent toutes mâtées & à pleine voile par la principale de ſes ouvertures : C'eſt de-là qu'il tire ſon nom de l'Iſle Percée, quoique ce ne ſoit veritablement qu'une Peninſule ou Preſqu'iſle, dont on peut faire aiſément le circuit à pied, lorſque la marée eſt baſſe, & n'aïant la reſſemblance d'une Iſle qu'à marée haute. Elle n'eſt ſeparée de la Terre-ferme, que de deux à trois arpens de terre : il ſemble même qu'elle y ait été jointe autrefois, & qu'elle n'en ait été diviſée que par les orages & les tempêtes de la mer.

Nous y avons une Miſſion aſſez conſiderable ; d'où j'apprens avec bien de la douleur

par un de nos Miſſionnaires, le Reverend Pere Emanuel Jumeau, qui eſt de retour du Canada, dans le tems même qu'on imprime cette Hiſtoire, que l'Hoſpice & l'Egliſe que nous y avions fait bâtir, & que les Sauvages les plus barbares de la Nouvelle France avoient en ſinguliere veneration, n'ont pas été à l'abri de la fureur & de la rage des Anglois, Hollandois & François renegats, qui ont tout reduit en cendres, avec des circonſtances capables de faire frémir d'horreur l'Enfer même. Voici le contenu de la Lettre que ce bon Religieux m'écrit de l'Iſle-Dieu, du quinziéme d'Octobre mil ſix cens quatre-vingt-dix.

Mon Reverend Pere,

Ie paſſe ſous ſilence le détail affligeant du naufrage que nous fîmes l'année paſſée, dans une nuit affreuſe, le vingt-troiſième de Novembre, contre le Cap des Roſiers, à quinze lieuës de l'Iſle Percée, & du malheur que nous avons eu celle-cy, d'avoir été pris par un Armateur de Fleſſingue, à cinquante lieuës de la Rochelle, pour vous faire part de la douleur qui ſeule m'occupe entierement à preſent, & qui, je m'aſſure, ne vous affligera pas moins que moy, puiſque j'ay été le témoin des peines que vous vous êtes données pour l'établiſſement de nôtre Miſſion de l'Iſle Percée, & du Zele avec lequel vous y avez procuré la gloire de Dieu, & le ſalut des

ames. Il ſemble que nôtre Seigneur n'ait voulu me conſerver la vie dans le naufrage, que pour être auſſi le temoin de la ruine totale & de l'entiere deſolation de ce lieu; afin de vous en faire moy-même la relation, qui donnera aſſez à connoître à tout le monde, juſqu'à quel excez d'impieté & de fureur l'Hereſie peut monter, quand une fois elle ſe trouve en état de tout entreprendre & de tout éxecuter par le miniſtere de ſes adherants. C'eſt peu de vous dire, qu'au commencement du mois d'Août dernier, deux fregates Angloiſes parurent ſous le Pavillon de France, à la rade de l'Iſle de Bonaventure, & par ce ſtratagême ſe ſaiſirent aiſément de cinq navires Pêcheurs, dont les Capitaines & les équipages, qui étoient alors entierement occupez à la pêche, furent tous

obligez de ſe ſauver à Quebec; parce qu'ils n'étoient pas en état de ſe défendre, ni de reſiſter à tant de Nations liguées contre-eux. Enſuite, ces ennemis jurez de l'Etat & de la Religion aïans tenté une deſcente à terre, qui leur reüſſit comme ils le ſouhaitoient, ils y ſejournerent pendant huit jours tous entiers, où ils commirent cent impietez, avec tous les deſordres imaginables; mais entre autres choſes ils pillerent, ravagerent & brûlerent les maiſons des Habitans, qui ſont bien au nombre de huit ou dix Familles, & qui pour la pluſpart s'étoient déja refugiez dans les bois avec precipitation, pour éviter la rencontre & la cruauté de ces impitoïables Heretiques, qui faiſoient un horrible carnage, & mettoient tout à feu & à ſang. Ie fremis d'horreur au ſim-

ple ſouvenir des impietez & des ſacrileges que ces ſcelerats commirent dans nôtre Egliſe, qui leur ſervoit de corps-de-garde, & de lieu de débauche; leſquels animez du même eſprit que les Iconoclaſtes, briſerent & foulerent aux pieds nos Images, contre leſquelles ils fulminoient mille imprecations, avec des invectives & des injures, comme ſi elles euſſent été vivantes. Les tableaux de la ſainte Vierge & de ſaint Pierre ne furent pas éxemts de leur furie, ni de leurs emportemens; puiſque tous deux furent criblez de plus de cent cinquante coups de fuzil, que ces malheureux lâchoient, à chaque fois qu'ils prononçoient par moquerie & par deriſion ces mots des Litanies: Sancta Maria, ora pro nobis: Sancte Petre, ora pro nobis. *Pas une Croix n'échapa à leur*

ſureur, à la reſerve de celle que j'avois autrefois plantée ſur la Table à Rolland, qui pour être ſur une montagne de trop difficile accez, ſubſiſte encore à preſent toute ſeule, comme le monument ſacré de nôtre Chriſtianiſme. Les ſacrileges de Baltazar, qui prophana autrefois, au milieu d'un feſtin, les vaſes ſacrez du Temple de Ieruſalem, en y faiſant boire ſes Courtiſans & ſes Concubines, furent les mêmes que commirent ces Heretiques, leſquels au milieu de leurs horribles débauches, tant de jour que de nuit, beuvoient dans nos Calices des raſades, à la ſanté du Prince d'Orange, qu'ils beniſſoient; fulminant au contraire mille imprecations contre leur Roi legitime. Le Commandant, pour ſe diſtinguer autant par ſes impietez, qu'il l'étoit par ſon caractere, ſe

revêtit de la plus belle de nos Chaſubles ; & par une oſtentation auſſi vaine que ridicule, ſe promenoit ſur la greve, avec le Soleil d'argent, qu'il avoit fait attacher ſur ſon bonnet ; obligeant ſes camarades, par mille paroles de diſſolution, à luy rendre les mêmes honneurs & les mêmes reverences, que les Catholiques rendent dans les Proceſſions les plus ſolemnelles, au tres-ſaint Sacrement de l'Autel. Ils acheverent enfin toutes ces impietez, par une ceremonie autant extraordinaire dans ſa forme, qu'elle eſt extravagante & abominable dans toutes ſes circonſtances. Ils prirent les Couronnes du ſaint Sacrement & de la ſainte Vierge, qu'ils poſerent ſur la tête d'un mouton : ils lierent les pieds de cet animal ; & l'aïant couché ſur la Pierre conſacrée du

maître Autel, ils l'égorgerent, & le ſacrifierent, en dériſion du Sacrifice de la ſainte Meſſe, pour remercier Dieu (à ce qu'ils diſoient) des premiers avantages qu'ils remportoient ſur les Papiſtes de la Nouvelle France. Ils mirent enſuite le feu aux quatre coins de l'Egliſe, qui fut bien tôt reduite en cendres, de même que celle de nôtre Miſſion en l'Iſle de Bonaventure, qui eut auſſi une pareille deſtinée, aprés qu'ils en eurent briſé les Images, & coupé tous les ornemens à grands coups de ſabre. Vous pouvez bien juger, par la douleur que vous reſſentez au ſimple recit que je vous fais de ces deſaſtres, combien je fus ſenſiblement touché, lorſque dans l'endroit même où avoit été le maître Autel de nôtre Egliſe, j'y trouvay encore la carcaſſe du mou-

ton qui avoit ſervi de victime au ſacrifice abominable de ces Impies. Outré & penetré de douleur de voir ainſi toutes les Croix de cette Miſſion hachées par morceaux, ou renverſées par terre, je formai en même-tems la reſolution de rétablir les principales ; à quoy je reüſſis, avec le ſecours charitable des Habitans, qui ſe porterent à ce ſaint ouvrage avec encore plus de pieté & de devotion, que ces miſerables Heretiques n'avoient fait paroître de fureur & de rage à les renverſer : Mais helas ! mon cher Pere, j'ay grand ſujet de croire, & je crains bien qu'elles ne reſſentent encore les effets funeſtes d'une ſeconde deſcente de ces ennemis jurez de nôtre ſainte Religion ; puiſque deux jours aprés l'érection de ces Croix, c'eſt à dire le dixiéme de Septembre,

nous fûmes obligez de couper inceſſament nos cables, & de faire voile à la vûë de ſept navires ennemis, qui nous donnerent la chaſſe d'une étrange maniere, mais dont nous échapâmes enfin heureuſement, à la faveur de la nuit, pendant laquelle nous vîmes avec regret toutes les Habitations de la petite riviere en feu. Dieu ſçait l'embarras & les inquietudes où nous nous trouvâmes alors, n'aïant point de leſte ce qu'il nous en faloit pour forcer de voile, afin de nous éloigner plus promtement de l'Iſle Percée, comme nous le ſouhaitions; & outre cela, manquant de pain, d'eau douce, & en un mot, de tout ce qui étoit neceſſaire pour une navigation auſſi longue & auſſi difficile, que celle de Canada en France; mais enfin, nôtre Seigneur nous délivra de tous ces dangers par ſa miſericorde,

& particulierement de l'Armateur de Fleſſingue, qui s'étant rendu maître de nôtre vaiſſeau, nous pilla entierement ; & ne nous aïant retenu que quatre à cinq heures dans ſon bord, nous renvoïa dans nôtre navire, aprés beaucoup de menaces & de mauvais traitement : & deux jours aprés, étant derechef pourſuivi par un autre vaiſſeau, nous découvrîmes heureuſement l'Iſle-Dieu, où nous venons de moüiller l'ancre à la rade, & d'où je vous écris cette Lettre, dans l'eſperance de vous entretenir plus amplement des malheurs de nôtre Miſſion de l'Iſle Percée. Souvenez vous cependant de moy dans vos ſaints Sacrifices, & me croïez pour l'éternité tout à vous.

Nous avons ſans doute lieu de croire, par tant d'horreurs & de

& de ſacrileges, que ces Impies ne reüſſiront pas dans le projet pernicieux qu'ils ont formé, de deſoler entierement la Colonie de la Nouvelle France ; & que le Seigneur, qui ſe jouë comme il luy plaît des deſſeins des méchans, protegera ſes fideles Sujets contre les ennemis jurez de ſon ſaint Evangile, & délivrera ſon Peuple de l'opreſſion & de la tyrannie de ces cruels Pharaons, en donnant la victoire aux Canadiens, ſous la conduite de Monſieur le Comte de Frontenac ; ce que nous avons lieu d'eſperer, ſuivant les dernieres nouvelles que nous avons reçûës du Canada.

L'Egliſe de cette Miſſion étoit deſtinée au Prince des Apôtres, & la ceremonie que l'on en fit penſa me coûter la

vie ; puiſque pour la rendre plus celebre, plus pompeuſe & plus magnifique, m'étant embarqué dans un canot avec trois de nos Sauvages, afin d'y apporter tout ce que j'aurois pû trouver d'ornemens, le mauvais tems nous ſurprit : la mer changea preſque en un momẽt. Il s'éleva enfin un orage & une tempête ſi furieuſe, qu'elle briſa & emporta les deux extrémitez de nôtre canot, de maniere que nous nous trouvâmes dans l'eau juſques à la ceinture, & dans un danger manifeſte de perir & de nous perdre tous, ſans le ſecours charitable de nos Sauvages ; car ces Barbares, qui étoient alors, par bonheur pour nous, cabanez ſur les rivages de la mer, s'apperçûrent heureuſement de nôtre diſgrace : Ils en furent ſi ſen-

ſiblement touchez, qu'ils quitterent promtement leurs habits, & par une generoſité que nous ne pouvons aſſez reconnoître ni admirer, les uns ſe jetterent tous nuds à la nage, & quelques autres s'embarquerent avec tant de ſuccez dans leurs canots, qu'ils nous délivrerent enfin du peril où nous nous étions malheureuſement engagez. Nos Capitaines François voulurent reconnoître par leurs feſtins & les preſens, qu'ils firent genereuſement à tous ces Sauvages, les bons offices qu'ils venoient de rendre à leur Miſſionnaires; & par une ſainte émulation, ces Meſſieurs voulurent bien donner auſſi tout l'éclat, & faire paroître toute la ferveur qu'on pouvoit ſouhaiter dans un Païs barbare,

& dans une conjoncture ſi fâcheuſe, pour honorer la ceremonie de la Dedicace de la premiere Egliſe qu'on ait jamais érigée à la gloire de Dieu dans ce lieu de pêche, depuis l'établiſſement de la Foi, & la naiſſance du Chriſtianiſme dans la Nouvelle France; comme vous le pouvez voir fort au long, dans le Livre que j'ay fait *du premier établiſſement de la Foi dans la Nouvelle France*, qui ſe vend chez le même Libraire. Cette Miſſion, avec celle de l'Iſle de Bonaventure, qui a Sainte-Claire pour Titulaire & pour Patrone, & qui n'eſt éloignée de l'Iſle Percée, que par le traject d'une petite lieuë, nous a été donnée du conſentement de Monſeigneur de Laval, alors Evêque de Petrée & Vi-

caire Apoſtolique, mais depuis premier Evêque de Quebec ; par Monſieur le Comte de Frontenac Lieutenant General des armées du Roi, Gouverneur de toute la Nouvelle France : afin que rien ne manquât au zele infatigable qu'il a toûjours fait paroître pour le ſoulagement ſpirituel & temporel des Sujets de ſa Majeſté, qui viennent negocier, pêcher, ou s'habituer dans cette nouvelle Colonie. Les Recolets luy ſeront à jamais redevables de l'honneur, d'avoir été les premiers Miſſionnaires ſedentaires de cette belle Miſſion, qui s'eſt renduë celebre & floriſſante, par les travaux & les ſoins Apoſtoliques qu'ils ont pris pour le ſalut des François & des Sauvages qui la compoſent aujourd'huy. C'eſt

là où les Reverends Peres Hilarion Gueſnin & Exuper de Thunes ont ſignalé leur zele & leur pieté, avec une édification ſinguliere de tous ces Peuples.

Le tres-Reverend Pere Potentien Ozon, Provincial des Recollets de Saint Antoine de Pade en Artois, qui paſſa en qualité de Commiſſaire & Superieur de nos Miſſions en 1675. m'y deſtina la même année, pour y continuer le bien que ces illuſtres Miſſionnaires y avoient déja ſainement commencé. Le Lion d'or, commandé par le Capitaine Coûturier, fut le vaiſſeau ſur lequel je m'embarquay, afin de me rendre au plûtôt à l'Iſle Percée. Nous y arrivâmes le ving ſeptiéme Octobre de la même année, aprés avoir

eſſuïé mille dangers ; mais entr'autres une tempête ſi fâcheuſe & ſi violente, tout proche de la fameuſe Iſle d'Anticoſtie, que nôtre Capitaine ſe voïant dans l'impoſſibilité de reſiſter à la fureur de l'orage, prit la reſolution de repaſſer en France, ſans moüiller l'ancre à la rade de l'Iſle de Bonaventure, & ainſi d'y abandonner les hommes qu'il y avoit laiſſez en aldant à Quebec, pour y faire la pêche de Morüe : mais enfin, le calme ſuccedant tout à coup à la tempête, ſur les dix heures du matin, fit changer de deſſein à nôtre Capitaine, qui continua ſa route comme auparavant ; & aprés beaucoup de peines & de fatigues, nous abordâmes, graces à Dieu, fort heureuſement, à

l'Habitation de Monſieur Denys, ſur les quatre heures aprés midi, qui étoit tres bien logé, ſur le bord d'un baſſin vulgairement appellé la Petite riviere, ſeparé de la mer par une belle langue de terre, qui par l'agrément merveilleux qu'elle donne à ce lieu, le rend un ſejour fort agreable.

La ſolitude où je me trouvay alors, ſans y penſer, avec trois à quatre perſonnes qui étoient au ſervice de Monſieur Denys, n'eut rien que d'engageant & d'aimable pour moy: je peux même dire, avec verité, qu'elle fut la principale de toutes mes conſolations; puiſqu'elle me procura tout le tems que je pouvois raiſonnablement ſouhaiter, pour me diſpoſer ſaintement aux fonctions penibles & laborieuſes de ma premiere Miſſion,

Miſſion, que le merite de l'obeïſſance venoit de confier à mes ſoins.

Un homme, qui dans la baſſeſſe de ſon extraction, conſervoit une vertu peu commune & aſſez rare, parmi les domeſtiques les plus zelez pour le ſervice de Dieu & de leurs Maîtres, adoucit beaucoup les rigueurs de nôtre hivernement. On peut dire que j'étois charmé du plaiſir qu'il prenoit dans les entretiens que nous avions ſouvent enſemble, touchant l'affaire importante de ſon ſalut. Il prenoit un ſoin particulier de m'éveiller tous les jours regulierement à quatre heures, afin de me diſpoſer à celebrer la ſainte Meſſe, que je diſois ordinairement à la pointe du jour, avec les Prieres du ma-

tin : & le ſoir, ſelon la coûtume tres-loüable & generalement obſervée dans toutes les Familles de la Nouvelle France, nous diſions le Chapelet en commun, avec les Prieres ordinaires, qui étoient ſuivies de la lecture des Reflexions les plus touchantes du Jugement dernier, compoſées par le tres-Reverend Pere Hyacinthe le Febvre. Comme c'eſt un ouvrage rempli d'érudition, & des veritez les plus ſolides du Chriſtianiſme, il m'a auſſi toûjours été d'un tres-grand ſecours dans tous les endroits differents où l'obeïſſance m'a deſtiné pour le ſervice de nos Miſſions. Je l'appellois mon Miſſionnaire par excellence, qui pendant mon abſence travailloit fructueuſement à la converſion

des ames ; puiſqu'en effet l'aïant une fois donné à quelqu'un de ces Catholiques, dont la vie n'étoit pas des plus regulieres, la lecture qu'il en fit pendant ſix ſemaines, luy inſpira des ſentimens d'une contrition ſi ſincere & ſi veritable, qu'en me remettant ce Livre entre les mains, il me fit une confeſſion generale de toute ſa vie paſſée, aprés avoir été plus de dix huit ans, ſans frequenter le Sacrement de Penitence.

Je m'appliquai ſerieuſement pendant tout cet hiver, à l'étude de certains Ecrits de la langue Algomquinne, que l'on m'avoit donnez ; croïant qu'ils me ſeroient neceſſaires pour l'inſtruction des Sauvages au retour de leur chaſſe, qu'ils faiſoient à quinze ou vingt

lieuës de nôtre Habitation. Tout mon travail cependant fut inutile, car nos Gaſpeſiens n'entendoient que tres-imparfaitement l'Algomquin ; & il me falut tout de nouveau commencer l'étude des Prieres Gaſpeſiennes que l'on m'envoïa de Quebec par la premiere barque, qui au commencement du printems partit pour l'Iſle Percée. Je les appris en fort peu de tems, avec beaucoup plus de facilité que je ne me l'étois perſuadé : je les enſeignai même pour la premiere fois à nos Sauvages, avec beaucoup de ſuccez, par des caracteres inſtructifs, dont je parlerai dans la ſuite de cette Hiſtoire. Mais enfin, comme toute l'application que je donnois pour me rendre ſçavant dans le Gaſpeſien,

dont l'intelligence eſt abſolument neceſſaire, quelque difficile qu'il ſoit, aux Miſſionnaires qui veulent travailler efficacement au ſalut de ces Peuples, étoit interrompuë pendant l'été, par les ſervices que j'étois obligé de rendre à nos François, qui viennent quelque-fois juſques au nombre de quatre à cinq cens, faire la pêche de Moruë à l'Iſle Percée: Je pris reſolution, aprés le départ des navires, de ſuivre les Sauvages dans les bois pendant l'hiver, & de demeurer avec eux dans leurs cabanes, pour m'inſtruire entierement dans la langue Gaſpeſienne, que je me ſuis enfin renduë aſſez familiere, aprés beaucoup de peines & de travaux. J'en ay même fait un Diction-

naire, que j'ay laiſſez à Quebec, dans nôtre Convent de Nôtre-Dame des Anges; afin de faciliter à nos Miſſionnaires, comme il m'a fait, tout le bien qu'il a plû à Nôtre-Seigneur d'operer par mon foible miniſtere, & qu'il voudra faire par leur zele, dans la converſion de ces Infideles, qui habitent plus de deux cens lieuës de ce Nouveau Monde, & qui portent pluſieurs noms differens, ſuivant la difference des rivieres & des endroits les plus conſiderables qu'ils habitent.

Comme je me ſuis ſingulierement appliqué, par le conſeil de mes amis, à en connoître éxactement les Maximes, les Mœurs & la Religion, j'ay crû que j'en devois donner au Public une pein-

ture & une idée fidele & parfaite, par cette nouvelle Relation ; trop heureux & trop ſatisfait de mes peines, ſi on en fait la lecture avec le même plaiſir que j'écris le détail de tout ce que j'ay remarqué de plus curieux & de plus agreable, dans les Miſſions que j'ay eu l'honneur de cultiver, pendant les douze années que j'ay demeuré dans la Nouvelle France.

C'eſt une erreur qui n'eſt que trop commune, dont il eſt à propos de deſabuſer le Public. Il faut avoüer qu'on ſe perſuade trop facilement dans nôtre Europe, que les Peuples de l'Amerique Septentrionale, pour n'avoir pas été élevez dans les maximes de la civilité, ne retiennent de la nature humaine que le ſeul

titre d'Hommes Sauvages, & qu'ils n'ont aucunes de ces belles qualitez de corps & d'eſprit, qui diſtinguent l'eſpece humaine de celle des animaux de la terre; les croïant tous velus comme des ours, & plus inhumains que les tygres & les leopards. Il eſt bon cependant, pour corriger une idée ſi groſſiere, ſi injuſte & ſi peu raiſonnable, qu'on ſçache la difference qu'il y a entre nos Sauvages, & quantité d'autres Peuples feroces & cruels; mais particulierement des Habitans des Iſles des Gorgades, dont l'Hiſtoire fait mention qu'un certain Hano Capitaine Cartaginois, rapporta deux peaux de femmes tòutes veluës, qu'il fit mettre dans le Temple de Junon, comme un prodige &

une rareté ſinguliere : puiſqu'en effet nos Gaſpeſiens ont moins de poil que les François, les aïant vû moy-même s'arracher celuy de la barbe juſques à la racine, pour n'en avoir non plus que les femmes ; & qu'enfin la Nature leur inſpire aſſez de tendreſſe & de charité envers leurs Enfans, leurs Compatriotes, & les Etrangers même, pour ne les pas croire ſemblables aux animaux les plus feroces & les plus furieux, comme il ſera aiſé de remarquer dans la ſuite de cette Hiſtoire, où je ferai paroître par la ſincerité de mon ſtile, le Sauvage Gaſpeſien, en quelque état qu'on le puiſſe conſiderer.

CHAPITRE II.

De l'Origine des Gaſpeſiens.

L'Origine de ces Peuples, & la maniere dont ce Nouveau Monde a été habité par une multitude preſque infinie de Peuples de tant de Nations differentes, nous paroît tellement obſcure, qu'aprés les recherches les plus curieuſes & les plus éxactes qu'on en a faites juſques à preſent, tout le monde eſt obligé d'avoüer & de confeſſer ingenûment, qu'on n'en peut avoir une connoiſſance juſte & veritable.

Il ſemble que ce ſecret devroit être uniquement reſervé aux Sauvages, & que d'eux

ſeuls on en devroit apprendre toute la verité ; puiſqu'enfin il a été un tems parmi nous, qu'on ignoroit qu'il y eût une Amerique Septentrionale, que les plus ſçavans mêmes ne faiſoient pas difficulté de loger dans les eſpaces imaginaires, ne la pouvant loger dans la capacité de leurs eſprits, & qu'il n'y a pas encore deux cens ans qu'on en a fait la premiere découverte. Nos Gaſpeſiens cependant ne nous peuvent rien apprendre de certain ſur ce ſujet ; peut-être parce qu'ils n'ont aucune connoiſſance des belles Lettres, qui leur pourroient donner celle de leurs ancêtres, & de leur origine. Ils ont bien, ſi vous voulez, quelque idée legere & fabuleuſe de la creation du Monde & du deluge ; diſant que lorſ-

que le Soleil, qu'ils ont toûjours reconnu & adoré comme leur Dieu, crea tout ce grand Univers, il diviſa promtement la Terre en pluſieurs parties, toutes ſeparées les unes des autres par de grands lacs : que dans chaque partie il fit naître un homme & une femme, qui multiplierent, & vêcurent fort long-tems ; mais qu'étant devenus méchans avec leurs enfans, qui ſe tuoient les uns les autres, le Soleil en pleura de douleur, & la pluie tomba du Ciel en ſi grande abondance, que les eaux monterent juſques à la cime des rochers & des montagnes les plus hautes & les plus élevées. Cette inondation, qui, diſent-ils, fut generale par toute la terre, les obligea de s'embarquer ſur leurs canots d'écorce,

pour ſe ſauver du gouffre furieux de ce deluge general: mais ce fut en vain, car ils perirent tous malheureuſement, par un vent impetueux qui les culbuta, & les enſevelit dans cet horrible abîme; à la reſerve cependant de quelques vieillards & de quelques femmes, qui avoient été les plus vertueux & les meilleurs de tous les Sauvages. Dieu vint enſuite, pour les conſoler de la mort de leurs parens & de leurs amis: aprés quoy il les laiſſa vivre ſur la terre, dans une grande & heureuſe tranquillité; leur donnant avec cela, toute l'adreſſe & l'induſtrie neceſſaire pour prendre des caſtors & des orignaux, autant qu'ils en auroient beſoin pour leur ſubſiſtance. Ils ajoûtent encore

quelques autres circonſtances tout-à-fait ridicules, que j'obmets volontiers; parce qu'elles ne nous prouvent aucunement un ſecret inconnu aux hommes, & reſervé à Dieu ſeul.

D'autres veulent que ce Nouveau Monde ait été peuplé par quelques particuliers, qui s'étant embarquez ſur la mer pour établir une Colonie dans les Païs étrangers, furent attaquez par l'orage & la tempête, qui les jetta ſur les côtes de l'Amerique Septentrionale, où ils firent malheureuſement naufrage, & perdirent avec leurs navires, tout ce qu'ils pouvoient avoir de biens & de plus precieux dans le monde; en ſorte que ce naufrage les aïant mis tout-à-fait hors d'eſperance de repaſ-

ſer jamais dans leur Païs, ils prirent la reſolution de travailler ſerieuſement à la conſervation de leurs vies, s'adonnant à la pêche & à la chaſſe, qui ont toûjours été fort abondantes dans ces quartiers; & qu'au défaut de leurs habits, la neceſſité, qui eſt la mere des inventions, leur donna l'induſtrie de ſe vêtir de peaux de caſtor, d'origniac, & des autres animaux qu'ils tuoient à la chaſſe: qu'il ſe pouvoit faire veritablement qu'ils fuſſent inſtruits des Miſteres ſacrez de nôtre ſainte Religion, qu'ils euſſent même la connoiſſance & l'uſage des belles Lettres; puiſque dans les établiſſemens des Colonies, on y fait ordinairement paſſer des hommes également ſçavants & devots, pour en-

ſeigner aux Peuples avec les ſciences humaines, les maximes les plus ſolides de la ſageſſe & de la pieté Chrêtienne: mais que perſonne ne leur aïant ſuccedé dans ces glorieux emplois, la connoiſſance qu'ils avoient du vrai Dieu, des belles Lettres & de leur Origine, s'étoit ainſi inſenſiblement perduë & effacée dans leur malheureuſe poſterité, par la ſucceſſion des tems.

Quoiqu'il en ſoit, le culte ancien & l'uſage religieux de la Croix, qu'on admire encore aujourd'huy parmi les Sauvages de la riviere de Mizamichis, que nous avons honorée du titre auguſte de la riviere de Sainte-Croix, pourroient bien nous perſuader en quelque façon, que

que ces Peuples ont reçû autrefois la connoiſſance de l'Evangile & du Chriſtianiſme, qui s'eſt enfin perduë, par la negligence & le libertinage de leurs ancêtres, à peu prés comme nous liſons dans la Vie de S. François Xavier, qui trouva dans l'une de ſes Miſſions une belle Croix que l'Apôtre ſaint Thomas y avoit plantée, & un Peuple qui n'avoit plus qu'une legere, ou preſque point d'idée de la veritable Religion, que cet illuſtre Diſciple de JESUS luy avoit prêchée avec tant de zele, aux dépens de ſa vie & de tout ſon ſang. J'en ferai un traité particulier, lorſque je parlerai de la Religion des Gaſpeſiens, dont l'origine nous eſt tout-à-fait inconnuë. Ils obſervent cependant, & retiennent dans

leur conduite plusieurs maximes de nos premiers Peres, étant vêtus, logez & nourris comme eux ; n'aïant pas même d'autres armes, soit pour la guerre, soit pour la chasse, que celles qui furent premierement en usage chez nos ancêtres, aprés la creation du Monde.

CHAPITRE III.

De la Naissance des Gaspesiens.

ON a douté avec justice, si les hommes recevoient plus d'avantage en naissant, qu'en mourant : c'est pour cela que cette question passoit autrefois en problême chez certains Peuples, qui parta-

geoient leurs pleurs & leur joie à la naiſſance & à la mort de leurs enfans, par rapport au bonheur ou au malheur qu'ils recevroient dans ces deux états ſi contraires, & tout à fait oppoſez. C'étoient là les opinions litigieuſes & problêmatiques de ces anciens Philoſophes dans les tenebres de l'infidelité, où ils manquoient de lumiere pour connoître qu'il n'y a que la vertu & le peché qui rendent la vie ou la mort bienheureuſe, ou malheureuſe. Comme nos Sauvages ont été privez de ces belles inſtructions que le Chriſtianiſme inſpire à ceux qui renaiſſent au Saint Eſprit par le Baptême, & qu'ils ſe croïent tous égaux à la vie comme à la mort, ſans diſtinction des Chefs du com-

mun de la Nation, ils se réjoüissent tous ensembles à la naissance de leurs enfans, jusques à faire des festins des harangues publiques, & toutes sortes de réjoüissances.

Il n'est pas de nos Gaspesiens comme des Cimbres, qui mettoient les leurs dans les neiges pour les endurcir au froid, & les accoûtumer à la fatigue; ni comme de nos anciens Gaulois, qui les jettoient dans l'eau aussi-tôt qu'ils étoient nez, dans la croïance que ceux qui nageoient & qui venoient sur l'eau en se debatant, étoient veritablement legitimes, & que ceux qui couloient à fond devoient être reputez bâtards & illegitimes. Les Sauvages lavent leurs enfans dans la riviere, aussi-tôt

qu'ils ſont venus au monde : enſuite ils leur font avaler de l'huile d'ours ou de loup marin ; & pour berceau, ils les font repoſer ſur une petite planche qu'ils couvrent de peaux de caſtor, ou de quelques autres pelleteries. Les femmes ornent curieuſement ce petit berceau, de quelques grains de raſſade, de pourceleine, de porc-épy, & de certaines figures qu'elles forment avec leur matachias, pour l'enjoliver, & le rendre d'autant plus magnifique, qu'elles aiment leurs enfans ; auſquels elles font de petites robes de peau toutes matachiées, qu'elles embeliſſent de tout ce qu'elles ont de plus joli & de plus curieux. Elles acouchent avec beaucoup de facilité, & portent des fardeaux tres-

peſans pendant leur groſſeſſe. Pluſieurs même ſe trouvant priſes de ce mal en allant querir du bois, ſe retirent un peu à l'écart pour mettre leurs enfans au monde ; & elles apportent le bois à la cabanne ſur le dos, avec leurs enfans entre leurs bras, comme ſi de rien n'étoit. Une Sauvageſſe étant un jour en canot, & ſe ſentant preſſée par les douleurs de l'enfantement, pria ceux de ſa compagnie de la mettre à terre, & de l'attendre un moment : elle entra ſeule dans le bois, où elle acoucha d'un garçon, qu'elle apporta au canot, ſur lequel elle rama tout le reſte du chemin. Elles n'enfantent point dans la cabanne, les hommes ne la cedant jamais ; leſquels y de-

meurent, tandis que la femme accouche dans les bois, au pied d'un arbre. Si elle a un peu de peine, on luy attache les bras en haut à quelque perche, luy bouchant le nez, les oreilles & la bouche; aprés quoy on luy preſſe fortement les flancs, afin de contraindre l'enfant de ſortir du ventre de ſa mere. Si elle ſe ſent un peu trop violentée, elle appelle les Jongleurs, qui viennent avec joie, pour extorquer quelque pipe de tabac, ou quelques autres choſes dont ils ont beſoin : diſant que c'eſt un preſent qu'ils demandent pour leur Ouahiche, c'eſt à dire pour leur Demon; afin qu'il chaſſe & qu'il ôte ce ver qui empêche l'accouchement. C'eſt ainſi que ces maîtres fourbes s'ingerent par

tout, comme vous le verrez fort au long dans le Chapitre XIV. où je traite de la ſuperſtition des Gaſpeſiens.

Nos Gaſpeſiens ne ſont pas ſi ridicules que ceux de l'Amerique Meridionale, qui au même inſtant que leurs femmes ſont accouchées, ſe mettent au lit, comme s'ils avoient eux-mêmes ſouffert les douleurs & les tranchées de l'enfantement; pendant que leurs femmes, avec toutes leurs parentes & leurs amies s'efforcent de conſoler ce malade imaginaire, à qui elles donnent mille douceurs, & tout ce qu'elles ont de meilleur. Les Sauvages ont trop de cœur, pour vouloir paſſer pour des femmes nouvellement accouchées, puiſqu'ils ſoulagent

ſoulagent leurs compagnes avec beaucoup de charité; allant à la chaſſe, pour fournir abondament dequoy les nourrir, afin qu'elles puiſſent allaiter leurs enfans: car il eſt inoüi qu'elles les mettent en nourrice, ne pouvant ſe réſoudre de donner aux autres les fruits de leurs entrailles; blâmant par cette conduite, l'inſenſibilité de ces meres qui abandonnent ces petits innocens aux ſoins des nourrices, dont ils ſucent aſſez ſouvent la corruption avec le lait: comme l'experience malheureuſe l'a fait aſſez voir dans la conduite d'Alexandre le Grand, & de l'Empereur Caligula; dont le premier, au rapport de ſaint Clement Alexandrin, s'enyvroit comme une bête, parce que ſa mere étoit

ſujette au vin : le ſecond, ſuivant le témoignage de l'Hiſtoire, ne reſpiroit que le ſang & le carnage, juſques-là qu'il ſouhaitoit avec paſſion que le Peuple Romain n'eût qu'une ſeule tête, afin de pouvoir décapiter d'un ſeul coup, tous les Citoïens d'une ſi puiſſante Republique ; parce que ſa nourrice, pour l'accoûtumer à la cruauté & luy inſpirer une humeur barbare, rougiſſoit avec ſon ſang le bout de ſes mamelles. Nos pauvres Sauvageſſes ont tant de tendreſſe pour leurs enfans, qu'elles n'eſtiment pas moins la qualité de nourrice, que de mere : elles les allaitent même juſques à l'âge de quatre à cinq ans ; & lorſqu'ils commencent à manger, elles mâchent la viande, pour la

leur faire avaler. On ne peut exprimer la tendreſſe & l'amitié que les peres & meres ont pour leurs enfans. J'ay vû leur offrir des preſens conſiderables, afin qu'ils les donnaſſent à quelques François pour les faire paſſer en France : mais c'eſt leur arracher le cœur ; & ils verroient des millions, qu'ils ne les abandonneroient pas d'un moment. Ces enfans malheureux païent ſouvent d'ingratitude ces pauvres parens ; car on en a vû qui ont tué & aſſaſſiné leurs peres, quand ils ſont parvenus à une vieilleſſe décrepite : on a vû, dis-je, ces monſtres de nature qui les ont abandonnez au milieu des bois & des neiges, & qui pour comble de cruauté, leur ont caſſé la tête.

Leur occupation ordinaire eſt de faire des arcs & des fléches pour tirer aux oiſeaux, avec des lignes & des hameçons pour la pêche. Ils ſont ſi adroits à ces éxercices, qu'ils tuent toutes ſortes d'oiſeaux en volant.

CHAPITRE IV.

Des habillemens & parures des Gaſpeſiens.

QUoique quelques-uns de nos Sauvages ſe ſervent aujourd'huy de couvertures, capots, juſt'au-corps, & des étofes qu'on apporte de France pour leur faire des habits; il eſt toutefois conſtant qu'avant l'établiſſement des François dans ce nouveau Monde,

ils ne ſe couvroient que de peaux d'origniac, de caſtors, de martes & de loups marins, dont ſont encore à preſent vêtus pluſieurs de ces Peuples. La figure & la repreſentation d'Hercules, qui a ſur ſes épaules en forme de manteau, la peau du lion qu'il avoit genereuſement vaincu & terraſſé, comme l'Hiſtoire rapporte, eſt à peu prés celle d'un Sauvage dans ſa cabanne, vêtu à la mode de ſes ancêtres ; qui ont cependant toûjours fait paroître, comme les Gaſpeſiens d'aujourd'huy, beaucoup plus de pudeur que cette fauſſe Divinité, par le ſoin particulier qu'ils prennent de couvrir & de cacher ce que la nature & la bien-ſeance ne permettent pas de montrer. Le grand froid, de plus, qu'il

fait pendant l'hiver dans le Canada, les oblige de se couvrir bien plus modestement : mais au reste, quelque rigoureux que soit l'hiver, & quelque excessive que la chaleur soit en été dans leur Païs, ils se servent toûjours également de bas en étriers & sans pied ; & leurs souliers, qui sont tous plats & sans talons, ressemblent proprement à des chaussons de cuir, qu'ils fourrent de peaux d'origniac, pour se conserver toûjours de la chaleur aux pieds. Quant à leurs habits, ils sont grands & larges: les manches ne tiennent point au corps ; elles en sont separées, & liées l'une à l'autre par deux courroies, qui se partagent également par une ouverture qui sert à passer la tête. Une de ces manches

tombe par devant, & elle ne ne couvre que la moitié du bras : & l'autre par derriere, qui couvre toutes les épaules. Les habits des femmes ne ſont en rien differens de ceux des hommes : je vous dirai ſeulement qu'elles ſe parent & s'habillent avec tant de reſerve & de modeſtie, qu'elles ne laiſſent voir aucune nudité qui puiſſe bleſſer la pudeur & l'honnêteté. Pour leurs habillemens, elles ſe ſervent d'une couverture blanche ou rouge, qui leur tombe depuis les épaules juſqu'à mi-jambe, en forme de tunique, dont elles s'envelopent tout le corps, qu'elles ceignent d'une ceinture garnie de raſſade & de pourcelaine.

Il eſt à remarquer qu'il n'eſt pas poſſible de leur perſua-

der de s'habiller à la Françoiſe, & qu'il n'y a rien de ſi groteſque, que de voir une de nos Sauvageſſes vêtuë en Bourgeoiſe, ou en Damoiſelle. Elles paroiſſent en cet habillement, du ſentiment & de l'humeur de David au regard des armes que Saül luy voulut donner pour combatre contre Goliath : elles diſent qu'elles n'en peuvent approuver l'uſage, & qu'il leur ſeroit impoſſible de marcher ni d'agir librement, avec les habits de nos Françoiſes ; en un mot, elles ſont ſi entêtées des leurs, qu'elles ne veulent pas ſeulement entendre parler des nôtres : Mais ce qui me paroît encore aſſez ridicule, tant parmi les hommes que parmi les femmes ; c'eſt que les uns & les autres mettent pour l'or-

dinaire leurs chemiſes par-deſſus leurs habits.

Les ornemens & les bijoux les plus ſuperbes, les plus magnifiques, & auſſi les plus ordinaires dont elles ſe parent dans les aſſemblées & les feſtins publics, conſiſtent en quelques coliers, ceintures & braſſelets, qu'elles font elles-mêmes, & qu'elles enjolivent d'une maniere toute innocente, avec de la raſſade & du poil de porc-épi, qu'elles teingnent en rouge ou en jaune, ſuivant leur goût & leur fantaiſie: mais au reſte elles ſont ennemiës du luxe & de la vanité; condamnant même par leur modeſtie, l'ambition & les dépenſes ſuperfluës & tout-à-fait criminelles de ces femmes qui portent ſur elles tant de richeſſes & de bijoux, que Saint

Clement Alexandrin s'étonne qu'elles ne ſuccombent ſous un fardeau ſi lourd & ſi peſant.

Il eſt encore inoüi de voir chez elles de ces nuditez criminelles & volontaires, indignes de ces Dames veritablement Chrêtiennes, qui ont tant ſoit peu d'amour pour la pureté, & de zele pour l'honneur & la gloire de leur ſexe. Elles ſe contentent de ce que la nature leur a donné de grace & de beauté, qu'elles diminuent même encore aſſez ſouvent, en les voulant conſerver par l'artifice & le ſecours de leurs matachias, mais d'une maniere tout-à fait ridicule. Il faut ſçavoir que par le matachias des Sauvages, dont nous parlerons ſouvent, on entend ordinairement un

mélange de differentes couleurs, dont ils ſe ſervent pour ſe peindre le viſage, ou pour former ſur leurs habits certaines figures de bêtes fauves, d'oiſeaux, ou de quelques autres animaux, tels qu'il leur vient dans l'imagination. Ils ne connoiſſent que quatre ſortes de couleurs, ſçavoir le rouge, le blanc, le noir & le jaune: ils n'ont pas même de nom propre & particulier dans leur langue, pour exprimer les autres dont nous nous ſervons en Europe. Le rouge qu'ils mettent en uſage n'eſt pas vif comme nôtre vermillon, ce n'eſt qu'un rouge ſombre, à peu prés comme le ſang de dragon: mais pour la Tiſſaouhianne, qui eſt une petite racine rouge & deliée, ſemblable à la graine de per-

fil, elle eſt de valeur, diſent-ils, & fort eſtimée parmi eux; en effet nos Gaſpeſiennes, qui la conſervent avec beaucoup de ſoin, s'en accommodent admirablement bien pour teindre d'un beau rouge éclatant le poil de porc-épi, avec lequel elles enjolivent les canots, les raquettes, & les autres ouvrages qu'on envoie en France par curioſité.

Lors donc que nous diſons que les Sauvages ſe matachient, cela veut dire qu'ils ſe barboüillent le viſage, tantôt de noir, & tantôt de rouge, comme il leur plaît. Les plus fantaſques font un mêlange de ces deux couleurs: les uns ſe peignent d'une ſeule ou de pluſieurs couleurs; les autres ſe barboüillent tout le front de rouge, & le reſte du vi-

ſage de noir : d'autres enfin, encore plus capricieux que les premiers, ſe tirent une ligne toute noire depuis le milieu du front juſques au bout du nez, & les deux joües ſeront toutes mouchetées & raïées de blanc, de jaune, de noir & de rouge. Ce matachias eſt proprement celuy dont ils ſe ſervent au jour des feſtins, & de leurs recreations les plus ſolemnelles. Ils en uſent même juſques dans le deüil ; car pour marquer leur triſteſſe & leur affliction, lorſqu'ils apprennent la mort de quelques-uns de leurs proches, ils ſe matachient toute la face de noir : & quand ils vont en guerre, ils ſe ſervent alors de rouge ; afin, diſent-ils, que leurs ennemis, ni leurs compagnons mêmes ne puiſſent

appercevoir les differens changemens de viſage, que la crainte fait aſſez ſouvent paroître dans les perſonnes les plus intrepides & les plus genereuſes.

Au reſte, il me ſemble qu'on ne doit pas tant s'étonner de ce que nos Sauvages ſe matachient d'une maniere qui nous paroît ſi ridicule ; puiſqu'il eſt conſtant que les Romains ſe peignoient autrefois le corps de vermillon, au rapport de Pline, quand ils entroient en triomphe dans la Ville de Rome ; & qu'ils en coloroient même leur Jupiter. Deplus, nous voïons aujourd'huy, ſans aller chercher l'antiquité, que les femmes n'empruntent que trop ſouvent, par les mouches & par leur fard, une beauté que la nature leur a

refuſée. Auſſi nos Sauvages qui vinrent il y a quelque-tems en France, n'ont pû entendre ſans s'éclater de rire, la raillerie de certaines Dames qui les prenoient pour des maſcarades, parce qu'ils paroiſſoient à la Cour, matachiez à la Sauvageſſe : Elles n'ont point d'eſprit, répondirent-ils à leur Interprete, & leur reproche eſt injuſte, puiſqu'elles ont elles-mêmes le viſage tout moucheté de noir, comme nos Sauvages, dont il ſemble qu'elles portent toûjours le deüil, par leur maniere de ſe matachier.

Les Gaſpeſiens vont tous, pour l'ordinaire, tête nuë; coûtume qui eſt aſſûrément tres-ancienne: car nous apprenons par l'Hiſtoire Romaine, que Jules Ceſar marchoit toû-

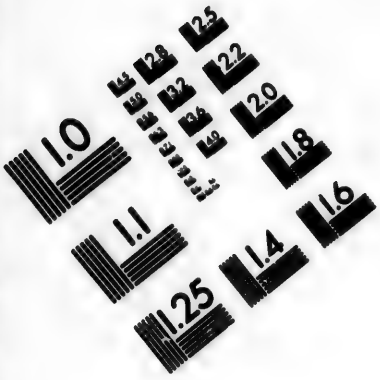

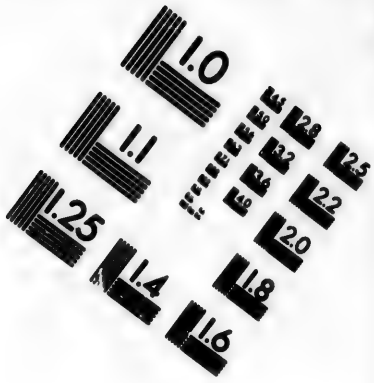

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

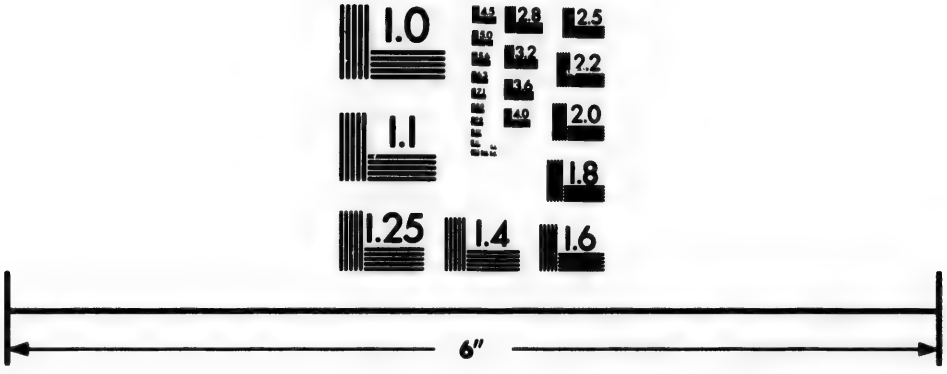

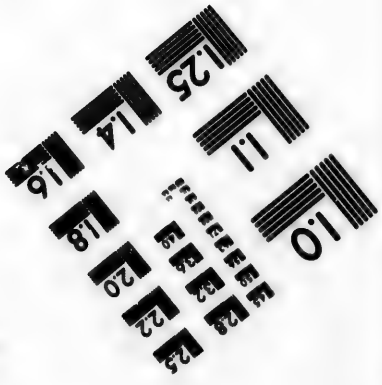

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

jours de cette maniere devant ſes troupes, tant au Soleil, qu'à la pluie ; & qu'il ne porta un laurier en forme de couronne, qu'aprés en avoir demandé & obtenu la permiſſion du Senat. Nos Sauvages ſe forment auſſi aſſez ſouvent une eſpece de couronne, avec les deux aîles des oiſeaux qu'ils ont tuez à la chaſſe ; & ils ne ſe ſont jamais ſervis de bonnets ni de chapeaux, que depuis que les François leur en ont donné l'uſage. Ils laiſſent pendre leurs cheveux : quelque-fois ils les trouſſent par derriere, ou bien ils en font des cadenettes, qu'ils lient proprement, & qu'ils enjolivent avec de petits coliers de raſſade & de pourcelaine. Quoique les enfans y naiſſent avec des cheveux de diverſes couleurs, comme

comme en Europe ; cependant ces Barbares ne ſont jamais blonds quand ils ſont avancez en âge, quelque ſoin qu'ils prennent de leurs cheveux : car vous remarquerez qu'ils en font grande eſtime, & qu'ils ne les noirciſſent qu'à force de les graiſſer, & de les froter continuellement d'une eſpece de graiſſe, qu'ils conſervent uniquement pour cet uſage. Les filles mêmes & les femmes en mettent ſur leurs viſages, auſſi-bien que ſur les cheveux, particulierement quand il eſt queſtion de paroître en public ; ſe perſuadant qu'elles ne ſont jamais plus belles ni plus agreables, que lorſqu'elles ont un viſage tout luiſant de graiſſe. Elles ſe percent auſſi les oreilles, auſquelles elles attachent quelques

grains de raſſade, avec des grelots, ſols-marquez, deniers, & autres bagatelles de cette nature, qui leur ſervent de pendans d'oreilles. J'ay vû même, avec aſſez de ſurpriſe, d'autres Sauvages, communément appellez les Nez-percez, parce qu'effectivement ils ſe percent le tendron du nez, auquel ils attachent quelques grains de chapelet ou de pourcelaine, qui leur tombent ſur l'extrémité des lévres.

Voila les habillemens & la parure de nos Gaſpeſiens, qu'ils eſtiment au-delà de tout ce qu'on pourroit s'imaginer: ils ſont ſi infatuez de leurs manieres de s'habiller & de leurs maximes de vivres, qu'ils mépriſent les nôtres, & ne s'y peuvent du tout accoûtu-

mer. Ils n'ont pas moins auſſi de répugnance pour bâtir des Maiſons & des Palais comme nous : ils ſe moquent & ſe raillent de nos édifices les plus ſomptueux & les plus magnifiques ; cependant ils en admirent la beauté, autant qu'ils en ſont capables, mais enfin ſans en vouloir profiter.

CHAPITRE V.

Des Cabannes & logemens des Gaſpeſiens.

COmme ces Peuples vivent ſans ſocieté & ſans commerce, ils n'ont ni Villes, ni Bourgs, ni Villages, à moins qu'on ne veuille appeller de ce nom quelques

amas de Cabannes en forme de tentes, bien mal propres, & assez mal arrangées.

Leur Cabannes ne sont composées que de perches, qu'ils couvrent de quelques écorces de bouleau, cousuës les unes avec les autres, & enjolivées le plus souvent par mille figures differentes d'oiseaux, d'origniac, de loutres & de castors, que les femmes y craïonnent elles-mêmes avec leur matachias. Ces Cabannes sont d'une figure ronde, capables de loger quinze à vingt personnes; en sorte cependant qu'avec sept ou huit écorces, ils en construisent une dans laquelle on void des trois à quatre feux. Elles sont si legeres & si portatives, que nos Sauvages les roulent

comme un morceau de papier, & les portent ainſi ſur leur dos, par tout où il leur plaît ; ſemblables à peu prés aux tortuës, qui portent leurs maiſons ; & ſuivant la coûtume ancienne de nos premiers Peres, leſquels ne demeuroient cabannez dans un lieu, qu'autant de tems qu'ils y trouvoient dequoy ſubſiſter avec leurs familles & leurs troupeaux. C'eſt ainſi que nos Gaſpeſiens décampent, lorſqu'ils ne trouvent plus dequoy vivre dans les lieux où ils reſident ; parce que n'aïant ni beſtiaux à nourrir, ni terres, ni champs à cultiver, ils ſont obligez d'être preſque toûjours errans & vagabons, pour chercher la nourriture, & les autres commoditez neceſſaires à la vie.

Il appartient au Chef de la famille, privativement à tout autre, d'ordonner de cabanner où il luy plaît, & de décabanner quand il veut. C'eſt pourquoy, la veille du départ, il va luy-même tracer le chemin qu'on doit tenir, & choiſir un lieu propre & commode pour camper : il en ôte tout le méchant bois, coupe les branches qui pourroient l'incommoder, applanit & fraie une route, pour faciliter aux femmes le moïen de traîner ſur la neige & ſur leur tabagannes, le peu de meubles & de bagages qui compoſent leurs ménages. Il marque encore luy ſeul le plan de la Cabanne : il jette la neige avec ſes raquettes, juſques à ce qu'il ait trouvé la terre, qu'il applanit & qu'il hache par mor-

ceaux, pour en ôter tout ce qui eſt gelé ; afin de loger le plus commodément qu'il peut, le nombre de gens qui compoſent ſa famille. Cela étant fait, il coupe enſuite autant de perches qu'il juge à propos, & les plante en rond, ſur le bord du creux qu'il a fait dans la terre & dans la neige ; en ſorte toutefois que les extrémitez d'en-haut ſe terminent en pointe, comme des tentes ou des clochers : aprés quoy il fait des préparatifs pour la chaſſe, d'où il ne revient que la Cabanne ne ſoit entiérement accommodée par les femmes, auſquelles il en commet le ſoin pendant ſon abſence ; donnant à chacune ſon emploi particulier. Ainſi les unes vont cueillir des branches de ſapin,

dont elles mettent les écorces sur des perches : d'autres cherchent du bois sec pour faire du feu : les autres apportent de l'eau pour mettre boüillir dans la chaudiere, afin de tenir le souper prêt, quand les hommes arrivent de la chasse. La femme du Chef, en qualité de Maîtresse, choisit les branches de sapin les plus tendres & les plus deliées, pour en couvrir tout le circuit du dedans de la Cabanne, reservant le milieu pour leur servir de foïer. Elle ajuste ensuite, & proportionne les plus grandes & les plus rudes à la hauteur de la neige, lesquelles forment une espece de petite muraille ; en sorte que ce petit bâtiment paroît plûtôt une Cabanne de printems, que d'hiver, par une

une verdure agreable que le ſapin conſerve long-tems ſans ſe flaſtrir. C'eſt encore à elle de marquer la place d'un chacun, ſuivant l'âage, la qualité des perſonnes, & la coûtume de la nation. Celle du chef eſt à droite; il la cede quelquefois par honneur & par civilité aux étrangers, les conviant même de prendre place & de ſe repoſer ſur quelques peaux d'ours, d'orignaux, de loup marin, ou ſur quelques belles robes de caſtors dont ces ſauvages ſe ſervent, comme de tapis de Turquie. Les femmes occupent toûjours les premieres places qui ſont prés de la porte, afin d'eſtre toutes prêtes à obeïr, & à ſervir promptement lors qu'on leur commande.

Il y a de grandes incommoditez dans ces sortes de cabannes ; car outre qu'elles sont si basses, qu'on ne s'y peut aisément tenir debout, & que de necessité il y faut estre toûjours assis ou couché ; c'est que d'ailleurs elles sont d'une froideur qui ne se peut exprimer, & la fumée qu'on est necessairement obligé de souffrir dans la compagnie de ces barbares, est quelque chose d'insuportable.

Toutes ces disgraces sans doute ne sont pas les moindre mortifications, que souffrent les Missionnaires, qui pour se faire tout à tous, à l'exemple de saint Paul, afin de gagner ces peuples à JESUS-CHRIST, ne laissent pas malgré tant d'incommoditez, de travailler sans relâche à la

converſion de ces pauvres Infideles.

Je paſſe ſous ſilence pluſieurs autres manieres de cabanner, qui ſont en uſage chez nos Gaſpeſiens, parce qu'elles n'ont rien de plus conſiderable, que de faire extrémement ſouffrir ceux qui les ſuivent dans les bois, & qu'elles ſont toutes également chetives & miſerables; mais quoy qu'il en ſoit, ils en font autant & même plus d'eſtime que de nos maiſons les plus ſuperbes & les plus commodes. C'eſt ce qu'ils témoignerent un jour à quelques-uns de nos Meſſieurs de l'Iſle Percée, qui m'ayant prié de leur ſervir d'interprete dans une viſite qu'ils ſouhaitoient rendre à ces Sauvages, & de leur faire concevoir, que ce ſe-

roit une choſe bien plus avantageuſe pour-eux de vivre & de ſe bâtir à nôtre maniere, furent extrémement ſurpris, lorſque le chef qui avoit écouté avec beaucoup de patience, tout ce que je lui avois dit de la part de ces Meſſieurs, me répondit en ces termes. Je m'étonne fort, que les François aient ſi peu d'eſprit, qu'ils en font paroître dans ce que tu me viens de dire de leur part, pour nous perſuader de changer nos perches, nos écorces, & nos cabannes, en des maiſons de pierre & de bois, qui ſont hautes & élevées, a ce qu'ils diſent, comme ces arbres: hé quoy donc, continua-t-il, pour des hommes de cinq à ſix pieds de hauteur, faut-il des maiſons, qui en aient ſoixante ou qua-

tre-vingts; car enfin tu le ſçai bien toy Patriarche, ne trouvons nous pas dans les nôtres toutes les commoditez, & les avantages que vous avez chez vous, comme de coucher, de boire, de dormir, de manger & de nous divertir avec nos amis, quand nous voulons? Ce n'eſt pas tout, dit il, s'adreſſant à l'un de nos Capitaines; mon frere, as-tu autant d'adreſſe & d'eſprit que les Sauvages, qui portent avec eux leurs maiſons & leurs cabannes, pour ſe loger par tout ou bon leur ſemble, independamment de quelque Seigneur que ce ſoit? tu n'eſt pas auſſi brave, ni auſſi vaillant que nous; puiſque quand tu voyages, tu ne peus porter ſur tes épaules tes bâtimens ni tes édifices; ainſi, il faut

que tu faſſes autant de logis, que tu changes de demeure, ou bien que tu loges dans une maiſon empruntée, & qui ne t'appartient pas ; pour nous, nous nous trouvons à couvert de tous ces inconveniens, & nous pouvons toûjours dire plus veritablement que toy, que nous ſommes par tout chez nous, parceque, nous nous faiſons facilement des Cabannes par tout ou nous allons, ſans demander permiſſion à perſonnes tu nous reproche aſſez mal à propos, que nôtre païs eſt un petit enfer, par raport à la France, que tu compares au Paradis Terreſtre, d'autant qu'elle te fournit, dis-tu, toutes ſortes de proviſions en abondance ; tu nous dis encore que nous ſommes les plus miſerables,

& les plus malheureux de tous les hommes, vivans ſans religion, ſans civilité, ſans honneur, ſans ſocieté, & en un mot ſans aucunes regles, comme des bêtes dans nos bois & dans nos forêts, privez du pain, du vin & de mille autres douceurs, que tu poſſedes avec excez en Europe. Hé bien, mon frere, ſi tu ne ſçais pas encore les veritables ſentimens, que nos Sauvages ont de ton païs, & de toute ta nation, il eſt juſte que je te l'aprenne aujourd'huy : je te prie donc de croire que tous miſerables que nous paroiſſions à tes yeux, nous nous eſtimons cependant beaucoup plus heureux que toi, en ce que nous ſommes tres-contens du peu que nous avons,

& crois encore une fois de grace, que tu te trompes fort, ſi tu prétens nous perſuader que ton païs ſoit meilleur que le noſtre ; car ſi la France, comme tu dis, eſt un petit Paradis Terreſtre, as-tu de l'eſprit de la quitter, & pourquoy abandonner femmes, enfans, parens & amis ? pourquoy riſquer ta vie & tes biens tous les ans, & te hazarder temerairement en quelque ſaiſon que ce ſoit aux orages, & aux tempêtes de la mer, pour venir dans un païs étranger & barbare, que tu eſtimes le plus pauvre & le plus malheureux du monde : au reſte comme nous ſommes entierement convaincus du contraire, nous ne nous mettons guere en peine d'aller en France, parce que

nous aprehendons avec juſtice, d'y trouver bien peu de ſatisfaction, voïant par experience que ceux qui en ſont originaires en ſortent tous les ans, pour s'enrichir dans nos côtes; nous croïons de plus que vous eſtes encore incomparablement plus pauvres que nous, & que vous n'eſtes que de ſimples compagnons, des valets, des ſerviteurs & des eſclaves, tous maîtres, & tous grands Capitaines que vous paroiſſiez; puiſque vous faites trophée de nos vieilles guenilles, & de nos méchans habits de caſtor, qui ne nous peuvent plus ſervir, & que vous trouvez chez nous par la peſche de Moruë que vous faites en ces quartiers, de quoy ſoulager vôtre miſere, & la pau-

vreté, qui vous accable: quant à nous, nous trouvons toutes nos richeſſes & toutes nos commoditez chez nous-mêmes, ſans peines, & ſans expoſer nos vies aux dangers où vous vous trouvez tous les jours, par de longues navigations; & nous admirons en vous portant compaſſion dans la douceur de nôtre repos, les inquietudes & les ſoins que vous vous donnez nuit & jour, afin de charger vôtre navire: nous voïons même que tous vos gens ne vivent ordinairement, que de la Morüe que vous pêchez chez nous; ce n'eſt continuellement que Morüe, Morüe au matin, Morüe à midi, Morüe au ſoir, & toûjours Morüe, juſques là même, que ſi vous ſouhaitez quelques bons morceaux, c'eſt à

nos dépens, & vous êtes obligez d'avoir recours aux Sauvages, que vous mépriſez tant, pour les prier d'aller à la chaſſe, afin de vous regaler. Or maintenant dis-moi donc un peu, ſi tu as de l'eſprit lequel des deux eſt le plus ſage & le plus heureux; ou celui qui travaille ſans ceſſe, & qui n'amaſſe, qu'avec beaucoup de peines, de quoi vivre; ou celuy qui ſe repoſe agreablement, & qui trouve ce qui luy eſt neceſſaire dans le plaiſir de la chaſſe & de la pêche. Il eſt vray, reprit il, que nous n'avons pas toûjours eu l'uſage du pain & du vin, que produit vôtre France: mais enfin avant l'arrivée des François en ces quartiers, les Gaſpeſiens ne vivoient-ils pas plus long-tems qu'à preſent? & ſi nous n'a-

vons plus parmi nous de ces viellards de cent trente à quarante ans, ce n'eſt que parce que nous prenons inſenſiblement vôtre maniere de vivre, l'experience nous faiſant aſſez connoître que ceux-là d'entre nous vivent d'avantage, qui mépriſans vôtre pain, vôtre vin, & vôtre eau de vie, ſe contentent de leur nourriture naturelle de caſtor, d'orignaux, de gibier & de poiſſons, ſelon l'uſage de nos ancêtres & de toute la nation Gaſpeſienne. Aprens donc, mon frere, une fois pour toutes puiſqu'il faut que je t'ouvre mon cœur, qu'il n'y a pas de Sauvage, qui ne s'eſtime infiniment plus heureux, & plus puiſſant que les François. Il finit ſon diſcours par ces dernieres paroles, diſant qu'un Sauvage trouvoit ſa vie pa

tout ; qu'il ſe pouvoit dire le Seigneur & le Souverain de ſon païs, parce qu'il y reſidoit autant qu'il lui plaiſoit avec toute ſorte de droits, de pêche & de chaſſe, ſans aucune inquietude, plus content mille fois dans les bois & dans ſa cabanne, que s'il étoit dans les Palais, & à la table des plus grands Princes de la Terre.

Quoyque l'on puiſſe dire de ce raiſonnement, j'avoüe pour moy que je les eſtimerois incomparablement plus heureux que nous, & que la vie même de ces Barbares ſeroit capable de donner de la jalouſie, s'ils avoient les inſtructions, les lumieres, & les mêmes moïens pour leur ſalut, que Dieu nous a donnés pour nous ſauver, par pré-

ference à tant de pauvres Infideles, & par un effet de ſa miſericorde : car aprés tout, leur vie n'eſt pas traverſée de mille chagrins comme la nôtre ; ils n'ont point chez-eux ces charges ni ces emplois ſoit de judicature, ſoit de guerre, qu'on recherche parmi nous avec tant d'ambition, & ne poſſedant rien en propre, ils n'ont auſſi ni chicane ni procez, pour la ſucceſſion de leurs parens ; le nom de Sergent, de Procureur, de Greffier, de Juge, & de Preſident leur eſt inconnu ; toute leur ambition ſe termine, à ſurprendre, & à tuër quantité de Caſtors, d'orignaux, de Loup marins & d'autres bêtes fauves, afin d'en prendre la viande pour ſe nourrir, & la peau pour ſe vêtir ; ils vivent

d'une tres-grande union, ne ſe querellans, ni ne ſe battans jamais que dans l'ivreſſe; mais au contraire, ils ſe ſoulagent reciproquement dans leur beſoin les uns les autres, avec beaucoup de charité & ſans intereſt. C'eſt une joie continuelle dans leurs cabannes; la multitude des enfans ne les embarraſſe point: car bien loin de s'en chagriner, ils s'eſtiment d'autant plus heureux & plus riches, que leur famille eſt plus nombreuſe, ne prétendant pas que la fortune des enfans ſoit plus conſiderable que celle de leurs peres, auſſi n'ont ils point toutes ces inquietudes, que nous nous donnons, pour leur amaſſer des biens & les élever dans le faſte & dans la grandeur; d'où vient que la nature a toûjours

conſervé parmi eux dans toute ſon integrité, cet amour conjugal, qui ne doit jamais ſouffrir d'alteration entre le mari & la femme par la crainte intereſſée d'avoir trop d'enfans, charge qu'on eſtime en Europe trop onereuſe, mais que nos Sauvages reputent tres honorable, tres-avantageuſe, & tres-utile, celui-là étant le plus conſideré dans toute la nation qui en a un plus grand nombre; parce qu'il trouve plus de ſupport dans ſa vieilleſſe, & que les garçons & les filles ſont également dans leur condition le bonheur & la joie de ceux qui leur ont donné la vie: ils vivent enfin les uns & les autres, le pere & les enfans comme les premiers Rois de la terre, qui vivoient

au

au commencement du monde de leur chaſſe de leur pêche, de legume & de ſagamité ou bouilli, ſemblable, à mon avis, au pulment que Jacob demanda à Eſaü avant que de lui donner ſa benediction.

CHAPITRE VI.

De la maniere de vivre des Gaſpeſiens, & de leur nourriture.

IL eſt conſtant que nos Gaſpeſiens ont eu ſi peu de connoiſſance du pain & du vin, que lorſque les François arriverent la premiere fois dans leur païs, ces Barbares prirent le pain qu'on leur preſenta, pour quelque mor-

ceau de tondre de bouleau, & se persuaderent que les François étoient également cruels & inhumains ; parce que, disoient-ils, dans leurs divertissemens ils bûvoient du sang sans repugnance ; c'est ainsi qu'ils appelloient le vin: aussi furent ils quelque tems, non seulement sans en goûter, mais même sans vouloir en aucune façon familiariser, & commercer avec une nation, qu'ils croïoient accoûtumée au sang & au carnage ; cependant à la fin, ils se sont fait peu à peu à ce breuvage, & il seroit à souhaiter, qu'ils eussent encore aujourd'hui la même horreur pour le vin & l'eau de vie qu'ils prennent jusqu'à l'ivresse au préjudice de leur salut & du Christianisme, leur faisant commet-

tre des crüautez bien plus grandes, que celles qu'ils ſe figuroient dans la conduite des François.

Pluſieurs ſans doute ſont ſurpris & ont de la peine à comprendre comment un Miſſionnaire peut vivre des années toutes entieres à la Sauvageſſe ; j'avoüe effectivement, qu'il en coûte auſſi bien des mortifications, particulierement dans les commencemens, qui ſont toûjours extrémement penibles : mais enfin on en a bien-tôt ſurmonté toute la repugnance, quand on a des viandes auſſi bonnes & auſſi ſuccullentes, que celles d'origniac, de caſtor, de loup marin de porc epic, de perdrix, d'outarde, de ſarcelles, de canards, de becaſſes, de mo-

rüe, de ſaulmon, de bar, de truitte, & de quantité d'autres poiſſons & gibiers, qui ſervent de nourriture ordinaire aux Sauvages.

Les mois de Janvier & de Fevrier, ſont pour l'ordinaire le tems de la penitence involontaire & du jeûne tres-rigoureux de ces Barbares, & ſouvent même tres funeſte, vû les effets cruels & horribles qu'il cauſe parmi eux; dont cependant ils pourroient facilement prevenir les fâcheuſes ſuites, s'ils vouloient ſuivre l'exemple des fourmis, & des petits écureüils, qui par un inſtinct autant admirable qu'il eſt naturel, amaſſent avec ſoin dans l'été, de quoy vivre abondamment pendant l'hyver. Mais enfin

nos Gaſpeſiens, ſont de ces gens qui ne ſe ſoucient pas du lendemain, plûtôt par pareſſe d'amaſſer de bonnes proviſions, que par le zele d'obſerver le conſeil que Dieu en donne dans ſon ſaint Evangile. Ils ſe perſuadent que quinze à vingt paquets de viande ou de poiſſon ſechez ou boucannées à la fumée, ſont plus que ſuffiſans pour les nourrir l'eſpace de cinq à ſix mois : cependant comme ce ſont des gens de bon appetit, ils conſomment bien-plûtôt leurs vivres, qu'ils ne s'imaginent ; ce qui les expoſe aſſez ſouvent au danger de mourir de faim, faute des alimens qu'ils pourroient facilement avoir juſqu'à l'abondance s'ils s'en vouloient donner la peine, mais ces

Barbares étant errans & vagabonds, ils ne labourent point la terre, ils ne moissonnent ni bled d'inde, ni pois, ni citroüilles, comme les Iroquois, les Hurons, les Algomquins, & plusieurs autres peuples du Canada ; ce qui les reduit quelquefois dans une si grande necessité, qu'ils n'ont plus la force ni le courage, de sortir de leurs cabannes, pour aller chercher de quoy vivre dans les bois. C'est alors qu'il est impossible de voir sans compassion des petits innocens, qui n'aiant plus que la peau & les os, font assez connoître dans un visage tout exenué, & dans des carcasses vivantes, la faim cruelle qu'ils souffrent, par la negligence de leurs peres & meres, qui se trouvent

eux même obligez avec leurs malheureux enfans de manger du ſang caillé, des raclures de peaux, des vieux ſouliers, & mille autres choſes contraires à la vie de l'homme ; tout cela ſeroit peu, s'ils n'en venoient quelques fois à d'autres extremitez bien plus touchantes & plus horribles.

Il eſt ſurprenant d'apprendre, qu'ils ſe voient ſouvent reduits à des excez ſi grand & ſi cruels qu'on ne les peut ſeulement entendre ſans fremir, & la nature ne les peut ſouffrir ſans horreur ; nous en avons veu un exemple aſſez deplorable à la riviere de ſainte Croix, autrement dite Miramichis, dans le mois de Janvier 1680. où nos Sauvages conſommerent leurs viandes,

& leurs poiſſons boucannez ; bien plûtôt qu'ils ne ſe l'étoient imaginez ; en ſorte que la ſaiſon n'étant pas encore commode pour la chaſſe, ni les rivieres propres pour la pêche, ils ſe virent reduits à ſouffrir tout ce qu'on peut experimenter de rude dans une famine, qui en fit mourir juſqu'au nombre de quarante à cinquante. Les François qui étoient pour lors au Fort de ſainte-Croix les ſoulagerent autant qu'ils pûrent, dans une rencontre où l'obligation de ſecourir ſon prochain, que l'Evangile nous commande d'aimer comme nous même, paroiſſoit trop ſenſiblement, pour ne pas s'en acquitter, avec toute la compaſſion, & la charité poſſible. Madame Denis donna

donna ordre à ſes Domeſtiques, de leur diſtribuer ſelon la neceſſité de chaque Cabanne, du pain, de la farine, des pois, de la viande, du poiſſon, & même juſques à du bled, que les plus patiens de ces pauvres affamez faiſoient boüillir; mais quelques-autres d'entr'eux ne pouvant plus ſupporter la faim cruelle qui les accabloit, le mangeoient tout crud: juſques-là même, qu'une pauvre femme étant morte immédiatement aprés ce repas, qui fut le dernier de ſa vie, on fut aſſez ſurpris l'Automne ſuivant, lorſqu'on vid pluſieurs beaux épis de bled qui étoient venus en parfaite maturité, dans la place même où on avoit enterré cette Sauvageſſe. Nous n'en pûmes donner

d'autres raiſons que celle-ci, qui nous parut la plus juſte & la plus probable : c'eſt qu'il faloit neceſſairement que ce bled qu'elle avoit mangé tout crud, eût germé dans ſa carcaſſe ; & que ſon eſtomac n'aïant pas eu aſſez de force, ni de chaleur naturelle pour le digerer, il étoit venu en maturité ; ce qui eſt tres vraiſemblable, puiſqu'en effet perſonne n'avoit jamais ſemé de froment en ce lieu.

Dans une conſternation ſi grande & une deſolation ſi generale, qui affligeoit ſenſiblement les François & les Sauvages, il ſe trouva un de nos Gaſpeſiens, qui ne pouvant plus ſouffrir la faim qui le devoroit tout vivant, fut aſſez barbare & cruel, pour ſe reſoudre d'aſſaſſiner & de man-

ger ſa femme ; laquelle penetrant dans le funeſte deſſein de ſon mari, luy inſpira, pour ſe conſerver la vie, de caſſer la tête & de couper la gorge à deux de leurs enfans, l'un âgé de cinq à ſix ans, & l'autre de ſept à huit. Il eſt vrai, diſoit cette marâtre à ſon mari, le cœur tout tranſpercé de douleur, que tu es à plaindre, & que la neceſſité où nous ſommes eſt extréme : mais enfin, ſi tu veux tuer quelqu'un de ta famille, ne vaut-il pas mieux que nous mettions à mort quelques uns de nos enfans, & que nous les mangions enſemble ; afin que je puiſſe élever & nourrir les plus petits, qui ne pourront plus vivre, ſi une fois ils viennent à perdre leur mere. Elle plaida ſi bien ſa cauſe en ſa fa-

veur, que d'un commun consentement l'homme & la femme massacrerent & couperent la gorge à ces deux pauvres innocens, sans se laisser attendrir aux larmes ni aux lamentations d'une petite fille, qui conjuroit son pere & sa mere de ne la pas égorger. Elle ne put jamais obtenir cette grace de ces inhumains ; & ils reçûrent tous deux la mort, de ceux qui leur avoient donné la vie. Ils hacherent ensuite par morceaux, & mirent dans une chaudiere toute boüillante les cadavres de leurs enfans : & enfin, par une cruauté inoüie, dont le simple souvenir fait encore aujourd'hui fremir d'horreur la Nation Gaspesienne, ces monstres de nature les mangerent en la compagnie d'un de leurs

freres, qui fut obligé de fuir avec les autres à la riviere de Saint Jean, de peur que les Chefs de nos Sauvages les ſurprenant dans ce cruel feſtin, ne leur euſſent caſſé la tête; & en effet ils furent autant indignez que ſurpris, à la nouvelle d'une action ſi noire & ſi barbare. Il eſt vrai que ces malheureux, au retour du Printems, qui ſe trouva tres-commode pour la chaſſe, étoient inconſolables, du miſerable genre de mort de leurs enfans, qu'ils avoient inhumainement ſacrifiez à la conſervation de leur vie. Ils étoient dignes, par leurs cris, de toucher de compaſſion les cœurs les plus inſenſibles: le pere reprochoit à la mere l'excez de ſa cruauté: la femme repreſentoit à ſon mari ſon

peu de constance à souffrir la faim, & d'avoir été si dénaturé, que de vouloir conserver sa vie aux dépens de celle qu'ils avoient donnée l'un & l'autre à leurs enfans. Cette pauvre mere affligée luy reprochoit, les larmes aux yeux, avec des soupirs & des gemissemens capables d'attendrir un cœur de bronze, que luy seul l'avoit forcée à consentir malgré elle, à une action si brutale & si barbare : mais aprés avoir pleuré reciproquement un malheur volontaire où il n'y avoit plus de remede, & la perte irreparable de leurs chers enfans, dont ils faisoient encore retentir les noms au milieu de leurs plaintes, ils ne pouvoient trouver assez de larmes, ni de termes pour déteſter & pour expri-

mer eux mêmes l'énormité de leur crime. Je les ay vû moi-même, ces parens infortunez, qui avoient encore, comme des autres Caïns, l'image affreuſe de leur crime abominable ſi preſente à leur idée, qu'ils ſe croïoient à tout moment frapez de la même malediction que Dieu donna à ce fratricide. Effraïez qu'ils étoient ſans ceſſe par une terreur panique qui ne les abandonnoit jamais, ils ſe perſuadoient voir autant de bourreaux qu'ils rencontroient de Sauvages: & ne pouvant trouver de ſûreté en aucun lieu, pour ſe dérober à la juſte colere de nos Gaſpeſiens, qui ne les regardoient plus qu'avec horreur & indignation, ils couroient les bois jour & nuit ſans relâche, cherchant

inutilement partout un repos qu'ils ne pouvoient rencontrer nulle-part ; mais encore moins dans le fond de leur conſcience, qui les boureloit & les perſecutoit continuellement avec tant de cruauté, au ſeul ſouvenir de l'horreur du crime qu'ils venoient de commettre, qu'ils ſe crûrent enfin tout-à-fait indignes de recevoir les billets & les caracteres que je donnois aux autres Sauvages, & dont je me ſervois tres-utilement pour leur enſeigner les Prieres, le Catechiſme, & les principes de la Foi que je leur annonçois. Comme je m'apperçûs donc qu'ils n'oſoient plus paroître, & qu'ils ceſſoient de ſe rendre à l'Inſtruction avec les autres, je tâchai de les raſſûrer, & de leur perſuader

de venir à nôtre Chapelle pour y apprendre les Prieres ; ils me répondirent que c'étoit en vain ; car quelques efforts qu'ils puſſent faire, diſoient-ils, pour apprendre ce que je leur enſeignois, jamais ils n'auroient la memoire, ni l'eſprit de le retenir, juſqu'à ce que ce crime leur fût entierement remis & pardonné de Dieu, par le miniſtere du grand Patriarche : c'eſt ainſi qu'ils appellent Monſeigneur l'Evêque de Quebec, voulant, diſoient-ils, ſe jetter à ſes pieds, pour obtenir de luy l'abſolution de leur crime.

Tels étoient les paroles & les ſentimens de ces pauvres malheureux. Je fis tout mon poſſible pour les conſoler, en leur promettant la protection & tout le ſecours que je

pourrois ; leur remontrant qu'à la verité leur crime étoit énorme, mais qu'enfin Dieu avoit plus de bonté & de miſericorde pour eux, qu'ils n'avoient eu de malice & de cruauté, en mettant ainſi à mort ceux auſquels ils avoient donné la vie. Ils crûrent à mes paroles, & reçûrent mes billets, bien reſolus de faire & de pratiquer éxactement tout ce que je pourrois leur inſpirer de bon, pour appaiſer la juſtice de Dieu, & ſe concilier ſa miſericorde.

Voila ſans doute les accidens fâcheux où s'expoſent tous les ans nos Sauvages, par leur pareſſe, & par le peu de ſoin qu'ils prennent d'amaſſer ſuffiſamment en Eté, dequoi éviter & prévenir mille

malheurs, qui les accablent tres-frequemment en Hiver; comme ils ne le ſçavent que trop bien eux-mêmes, par la funeſte experience qu'ils en font. Ces Gaſpeſiens en tombent d'accord avec nous; mais il ſemble que l'abondance qu'ils trouvent au Printems, l'Eté & l'Automne, leur faſſe perdre le ſouvenir des diſgraces qu'ils ont ſouffertes pendant l'Hiver.

Aprés tout, j'avouë qu'on ne peut aſſez admirer la conſtance avec laquelle ils ſouffrent les rigueurs de la faim; & on peut dire qu'ils jeûnent peut-être avec autant, ou plus même de patience & d'auſterité, que les Anachoretes les plus reguliers & les plus mortifiez. C'eſt quelque choſe de ſurprenant, de voir qu'ils ſe

font une entiere occupation de chanter à gorge déploïée, & de danſer quelque fois comme des fols, lorſqu'ils ont un appetit devorant, & qu'ils n'ont rien dequoy ſe raſſaſier, pour perdre, diſent-ils, par ce divertiſſement, l'envie qu'ils pourroient avoir de manger. Il ne leur eſt pas difficile de demeurer des trois à quatre jours à jeun, lors particulierement qu'ils ſont à la chaſſe, & qu'ils pourſuivent quelques bêtes fauves, comme l'origniac. Ils ne prennent jamais de refection devant cet exercice, quelque penible qu'il leur ſoit; mais ſur le ſoir, quand ils ſont de retour à la Cabanne, ils ſe regalent de tout ce qu'il y a de meilleur; faiſant boüillir, griller, ou rôtir, ſuivant le goût d'un chacun,

tout ce qu'ils ont, ſans reſerve, & ſans aucune apprehenſion qu'on compte leurs morceaux; mais au contraire, ces Barbares eſtiment que c'eſt une choſe fort loüable & glorieuſe, de manger beaucoup: C'eſt pourquoy, ne ſe pouvant ſoûmettre aux regles de la temperance & de l'œconomie, qui cependant leur ſeroient bien utiles & neceſſaires, ils font conſiſter tout leur bonheur & mettent leur beatitude à manger avec excez, à accorder à leur appetit au-delà de ce qu'il ſouhaite, & à manger comme bon leur ſemble, tant de jour que de nuit; ſe faiſant un plaiſir & une felicité parfaite de leurs ventres: auſſi eſt-ce un proverbe parmi nous en Canada, qu'il ne faut que quatre à cinq bons

repas pour les remettre des fatigues & des langueurs de pluſieurs mois de maladie.

Ils conſervent inviolablement entr'eux la maniere de vivre qui étoit en uſage pendant le ſiecle d'or ; & ceux qui ſe figurent un Sauvage Gaſpeſien comme un monſtre de la nature, ne croiront que difficilement la charité avec laquelle ils ſe ſoulagent reciproquement les uns & les autres : Le fort ſupporte le foible avec plaiſir ; & ceux qui par leur chaſſe font beaucoup de pelleterie, en donnent charitablement à ceux qui n'en ont point, ſoit pour païer leurs dettes, ſoit pour ſe vêtir, ou avoir le neceſſaire à la vie. Les veuves & les orphelins reçoivent des preſens ; & s'il s'en trouve quelqu'une qui

ne puiſſe nourrir ſes enfans, les anciens prennent le ſoin de les diſtribuer & de les donner aux meilleurs chaſſeurs, avec leſquels ils vivent, ni plus ni moins que s'ils étoient les propres enfans de la Cabanne. Ce ſeroit un opprobre & une eſpece de blâme digne d'un reproche éternel, ſi on ſçavoit qu'un Sauvage aïant des vivres en abondance, n'en eût pas fait largeſſe à ceux qu'il ſçauroit dans la diſette & dans la neceſſité. Voila pourquoy ceux qui tuent les premiers origniaux au commencement de Janvier & de Fevrier, tems auquel ces Peuples pâtiſſent davantage, d'autant qu'ils ont conſommé toutes leurs proviſions, ſe font un plaiſir d'en porter eux-mêmes tres-éxactement à

ceux qui n'en ont point, fuſſent-ils éloignez de quinze à vingt lieuës : & non contens de cette liberalité, ils les convient encore, avec toute la tendreſſe poſſible, de venir en leur compagnie, & de s'approcher de leur Cabanne, afin de les pouvoir ſoulager plus commodément dans leur neceſſité, & dans leur plus preſſant beſoin ; avec mille promeſſes de leur faire genereuſement part de la moitié de leur chaſſe : Belle inſtruction, ſans doute, pour ces riches impitoïables & ces cœurs de roche, qui n'ont que des entrailles de fer pour leurs ſemblables, & qui ne ſe mettent aucunement en peine de ſecourir la miſere extréme de tant de pauvres qui gemiſſent, & qui ſouffrent la faim & la nudité,

nudité, pendant que ces mauvais-riches regorgent d'une infinité de biens & de richeſſes, dont la Providence ne les a fait que dépoſitaires, & ne les a mis entre leurs mains, que pour en faire un ſaint uſage d'aumônes & de charité aux membres neceſſiteux du Sauveur.

La viande d'origniac eſt celle que nos Gaſpeſiens eſtiment davantage : ils en aiment la graiſſe, & l'eſtiment un mets ſi delicieux, qu'ils la boivent toute pure, avec autant de ſenſualité que ſi c'étoit la liqueur du monde la plus agreable. Ils la mangent encore toute cruë, comme quelque choſe d'exquis : en un mot, il n'y a point chez eux de feſtin plus magnifique, que lorſque celuy qui traite donne aux con-

viez un pain de cacamos de neuf à dix livres. Or ce pain eſt une eſpece de graiſſe qui ſe tire des os des jambes & des cuiſſes des origniaux : & aprés qu'ils en ont mangé toute la moëlle, ils mettent ces os, qu'ils concaſſent & qu'ils pilent, juſques à preſque les reduire en poudre, dans une grande chaudiere d'eau boüillante ; en ſorte que tout ce qui peut reſter de moëlle ou de graiſſe dans ces os ainſi briſez, ſurnage au-deſſus de l'eau par la chaleur du feu. Ils l'amaſſent enſuite, & la conſervent ſoigneuſement, comme quelque choſe d'excellent & de delicat. Quant au boüillon, il devient blanc comme du lait ; & ſuivant leur ſentiment, ils le croient auſſi pectoral qu'un

grand verre d'eau-de vie, ou que le meilleur de nos conſommez. Ils font beaucoup plus d'état de l'origniac femelle pendant l'Hiver, que du mâle: & au contraire, ils eſtiment bien davantage le mâle en Eté, que la femelle; parce qu'en effet ces animaux ont l'alternative, pour devenir gras & maigres, n'étant pas de leur nature ni de leur temperament de l'être en même-tems: ce qui eſt encore fort commun à pluſieurs autres animaux du Canada.

Si par bonheur il arrive que le chaſſeur tuë une femelle pendant l'Hiver, ou un mâle pendant l'Eté, il ſe fait alors une réjoüiſſance entiere dans toutes les Cabannes voiſines, dans l'attente & dans l'eſperance où chacun eſt de

manger délicieuſement de la graiſſe d'origniac ; mais ils redoublent leur joie avec des cris & des chants d'allegreſſe, quand le Chaſſeur, tout victorieux de ſa priſe, entre dans la Cabanne, & jette par terre, d'un ſerieux & d'une fierté comme s'il avoit triomphé d'un redoutable ennemi, le fardeau qu'il a apporté ſur ſes épaules, dans lequel ſont envelopez le cœur, le roignon, la langue, les entrailles, & la graiſſe la plus delicate. C'eſt par là d'abord que ſes amis & toute ſa famille commencent le regale, tandis que les filles & les femmes vont avec mille marques de joie, toûjours en chantant & en danſant, querir ſur leurs traîneaux le reſte de la viande de l'origniac que ce glorieux

Chaſſeur a laiſſée fort proprement enſevelie dans les neiges.

C'eſt à la Maîtreſſe de la Cabanne de ménager tout ce qu'on apporte de la chaſſe, ſi on peut dire qu'il ſe trouve quelque œconomie parmi des gens qui mangent preſque à tout moment. Elle choiſit de tous les boïaux de cet animal, ceux qui ſont les plus gras, qu'elle fait bouillir, aprés les avoir fort legerement lavez, & qu'elle accommode enſuite en paquets, à peu prés comme les boudins & ſauciſſes: c'eſt dequoy ils font ordinairement leurs regales les plus delicieux. Elle découpe encore en feüillet, tout ce qu'il y a de plus charnu & de plus maigre, qu'elle fait ſecher & boucaner à la fumée, ſur des

perches qui forment une eſpece de petit échaffaut, afin d'empêcher que leur viande ne ſe gâte, ni ne ſe corrompe. C'eſt ainſi que ſans l'uſage du ſel, ni d'aucune autre épicerie, ils la conſervent tres facilement quelque-tems, & leur eſt dans la ſuite, comme j'ay déja dit, d'un tres-grand ſecours dans les extrémitez, où ces pauvres malheureux, faute de prévoïance, ne tombent que trop ſouvent. On peut dire que le muffle & la langue boucanez de l'origniac, ſont merveilleux & excellens; mais c'eſt encore quelque choſe de meilleur & de bien plus délicat, non-ſeulement au goût de nos Sauvages, mais même à celuy de nos François, & de toutes les autres Nations qui ſont en Canada, lorſqu'on mange

l'un & l'autre tout frais & ſans les avoir expoſez à la fumée: c'eſt auſſi le feſtin par excellence de nos Gaſpeſiens. Ils font encore rôtir quelque-fois par divertiſſement, la tête toute entiere d'un petit élan, qu'ils appellent communément dans leur langue *Nigaiou*, ſans en ôter ni le muſle, ni la langue; mais ſeulement, ſans autre ceremonie, ils attachent à quelque perche une corde, à laquelle cette tête eſt ſuſpenduë directement devant le feu, en ſorte qu'en luy donnant le branle de tems en tems avec un bâton, elle tourne & détourne à droite & à gauche ſans ſe brûler, juſqu'à ce qu'elle ſoit cuite. Il n'y a rien encore de ſi plaiſant, que de voir le foïer aſſiegé, pour ainſi dire, d'au-

tant de portions de viande embrochée dans des bâtons, qu'il y a de Sauvages dans la Cabanne; lesquels ne pouvant se donner la patience qu'elle soit entierement rôtie, l'arrachent demi-cuite de la broche, & la mangent ainsi comme des chiens goulûment, avec une avidité surprenante, qui seroit capable de dégoûter les personnes le plus en appetit. Voila tout l'appareil que ces Barbares apportent dans leurs repas ordinaires, sans chercher ni napes, ni serviettes, tables, plats, assiettes, ni fourchettes.

Plusieurs sont en peine de sçavoir la maniere dont les Sauvages faisoient boüillir leur viande, devant qu'on leur eût donné l'usage de nos chaudieres, qu'ils trouvent aujourd'hui

d'hui extrémement commodes. J'ay appris d'eux mêmes, qu'au défaut de nos chaudieres ils avoient de petits baquets ou auges de bois, qu'ils rempliſſoient d'eau, dans laquelle ils jettoient ſi ſouvent des pierres ardentes qu'ils faiſoient rougir au feu, que l'eau peu à peu s'échaufant, boüilloit enfin par l'ardeur & la chaleur de ces roches embraſées, juſqu'à ce que la viande fût ſuffiſamment cuite pour la manger à la Sauvageſſe, c'eſt à dire à demi-cruë, comme ils la mangent encore aujourd'hui, & d'une maniere même tout-à-fait dégoûtante; car il eſt vrai que ces Peuples ſont ſinguliers dans leur façon de vivre, par une malpropreté qui fait mal au cœur. Je ne puis me per-

ſuader qu'il y ait aucune Nation dans le Monde, ſi mauſſade dans le boire & dans le manger, que la Gaſpeſienne, ſi ce n'eſt peut-être quelques autres Peuples de ce nouveau Monde : auſſi eſt-il vrai que de toutes les peines que les Miſſionnaires ſouffrent d'abord, pour s'accoûtumer à la maniere de vivre de ces Sauvages, afin de les inſtruire dans les maximes du Chriſtianiſme, celle ci eſt ſans doute une des plus difficiles à ſupporter ; puiſqu'elle leur cauſe ſouvent des bondiſſemens de cœur. Jamais nos Gaſpeſiens n'écurent leur chaudiere que la premiere fois qu'ils s'en ſervent, à cauſe, diſent-ils, qu'ils apprehendent le verd-de-gris, qui n'a garde de s'y attacher, quand elles ſont bien graiſſées

& brûlées. Ils ne l'écument point non plus, parce qu'il leur ſemble que c'eſt ôter la graiſſe du pot, & autant de bien perdu ; ce qui rend la viande toute farcie d'une écume noire & épaiſſe, ſemblable à de petites boulettes, qui font à peu prés la figure d'un lait tourné : ils ſe contentent d'en ôter ſeulement les plus gros poils d'originac, quoiqu'elle ait ſouvent traîné dans leur Cabanne des cinq à ſix jours, & que les chiens même en aïent toûjours goûté les premiers par avance. Ils n'ont point d'autres tables que la terre plate, ni d'autres ſerviettes pour eſſuïer leurs mains, que leurs ſouliers, ou leurs cheveux, auſquels ils s'eſſuïent éxactement les mains. Enfin il n'y a rien que

de rude, de groſſier & de rebutant dans les manieres extraordinaires de vivre de ces Barbares, leſquels n'obſervent dans le boire ni dans le manger, aucunes regles de bienſeance, ni de civilité.

La boiſſon ordinaire de nos Gaſpeſiens eſt l'eau naturelle qu'ils boivent avec plaiſir pendant l'Eté. Pour l'Hiver, ils ſont aſſez ſouvent obligez de fondre la neige dans leurs chaudieres, pour en boire l'eau, qui ſent preſque toûjours la fumée. Quant à l'eau d'érable, qui eſt la ſéve de l'arbre même, elle eſt également délicieuſe pour les François & les Sauvages, qui s'en donnent au Printems à cœur joie. Il eſt vrai auſſi qu'elle eſt fort agreable & abondante dans la Gaſpeſie, car par une

ouverture aſſez petite, qu'on fait avec la hache dans un érable, on en fait diſtiler des dix ou douze pots. Ce qui m'a paru aſſez remarquable dans l'eau d'érable, c'eſt que ſi à force de la faire boüillir on la réduit au tiers, elle devient un veritable ſyrop, qui ſe durcit à peu prés comme le ſucre, & prend une couleur rougeâtre. On en forme des petits pains, qu'on envoie en France par rareté, & qui dans l'uſage ſert bien ſouvent au défaut du ſucre François. J'en ay pluſieurs fois mélangé avec de l'eau-de-vie, des cloux de girofle & de la canelle; ce qui faiſoit une eſpece de roſſoli fort agreable. L'obſervation eſt digne de remarque, qu'il faut qu'il y ait de la neige au pied de cet arbre, pour qu'il laiſſe

couler ſon eau ſucrée ; & il refuſe de donner cette douce liqueur, lorſque la neige ne paroît plus ſur la terre. Mais enfin, tout ce que je puis dire de l'eau du Canada en general, c'eſt qu'elle eſt extrémement ſaine, bienfaiſante, & beaucoup meilleure qu'en France : jamais, ou du moins rarement on s'en trouve incommodé, ſelon l'experience que j'en ay faite moy-même pendant pluſieurs années ; auſſi diſons-nous en Canada, que les eaux de la Nouvelle France valent le petit vin de l'Europe.

CHAPITRE VII.

De l'ignorance des Gaſpeſiens.

ILs ne ſçavent ni lire, ni écrire ; ils ont cependant aſſez de jugement & de memoire, s'ils vouloient avoir autant d'application qu'il en faut pour apprendre l'un & l'autre ; mais outre l'inconſtance & l'inſtabilité de leurs eſprits, qu'ils ne veulent gêner qu'autant qu'il leur plaît, ils ſont encore tous dans cette fauſſe & ridicule creance, qu'ils ne vivroient pas long-tems, s'ils étoient auſſi ſçavans que les François : de-là vient qu'ils ſe plaiſent à vivre & à mourir dans leur ignorance naturelle.

Quelques-uns cependant de ces Sauvages que l'on a pris la peine d'inſtruire, ſont devenus en peu de tems Philoſophes, & même aſſez bons Theologiens: mais aprés tout, ils ſont toûjours demeurez Sauvages, n'aïant pas eu l'eſprit de profiter de ces avantages conſiderables, dont ils ſe ſont rendus tout à-fait indignes, en quittant les études pour demeurer dans les bois avec leurs Compatriots, où ils ont vêcu en tres-méchans Philoſophes; preferant, par un raiſonnement extravagant, la vie Sauvage à la Françoiſe.

J'ay rencontré dans ma Miſſion, deux filles de nos Gaſpeſiens qui ſçavoient lire & écrire, parce qu'elles avoient demeuré chez les Urſulines

de Quebec, qui ſaintement animées de ce zele tout de feu qu'elles font paroître pour la gloire de Dieu & le ſalut des ames, retiennent chez elles les petites filles des Sauvages, auſquelles elles apprennent avec la pieté & la devotion, non-ſeulement à lire & à écrire, mais encore à faire d'autres ouvrages conformes à leur état.

La facilité & la metode que j'ay trouvé d'enſeigner les Prieres à nos Gaſpeſiens, avec certains caracteres que j'ay formez, me perſuadent efficacement que la pluſpart ſe rendroient bien tôt ſçavans : car enfin, je ne trouverois pas plus de difficulté à leur montrer à lire, qu'à prier Dieu par mes papiers, dans leſquels chaque lettre arbitraire ſignifie un mot particulier,

quelque-fois même deux enſemble. Ils ont tant de facilité pour concevoir cette ſorte d'écriture, qu'ils apprennent dans une ſeule journée, ce qu'ils n'euſſent jamais pû retenir en une ſemaine entiere ſans le ſecours de ces billets, qu'ils appellent *Kignamainer*, ou *Kategueme*. Ils conſervent ces papiers inſtructifs avec tant de ſoin, & ils en font une eſtime ſi partituliere, qu'ils les mettent bien proprement dans de petits étuis de bouleau enrichis de pourcelaine, de raſſade & de porc-épi. Ils les tiennent entre leurs mains comme nous faiſons nos heures, pendant la ſainte Meſſe, aprés laquelle ils les ſerrent dans leurs étuis. L'avantage & l'utilité principale que produit cette nouvelle

metode, c'eſt que les Sauvages s'inſtruiſent les uns les autres, en quelque endroit qu'ils ſe rencontrent : ainſi le fils enſeigne ſon pere, la mere les enfans, la femme ſon mari, & les enfans les vieillards, ſans que le grand âge leur donne aucune repugnance d'apprendre par leurs petits neveux, & par les filles mêmes, les principes du Chriſtianiſme. Il n'eſt pas juſques aux plus petits Sauvages, qui n'aïant pas encore entierement l'uſage de la parole, prononcent cependant du mieux qu'ils peuvent, quelques mots de ces billets qu'ils entendent dans leurs Cabannes, lorſque les Sauvages, par une ſainte émulation, les liſent & les repetent enſemble. On a même ſouvent admiré avec

juſtice, dans nôtre Convent de Quebec, un petit enfant d'environ ſept ans, qui liſoit diſtinctement dans ſon livre les Prieres que je luy avois appriſes en faiſant la Miſſion. Il déchifroit ces caracteres avec tant de facilité & de preſence d'eſprit, que nos Religieux, auſſi bien que les Seculiers, en furent extraordinairement ſurpris. Ils ne furent pas moins édifiez, voïant le pere & la mere aſſiſter à la ſainte Meſſe, leurs heures Gaſpeſiennes à la main, où étoient les inſtructions qu'un bon Chrêtien doit ſçavoir, pour aſſiſter avec merite à cet auguſte Sacrifice. Ces pauvres Sauvages, qui m'avoient adopté pour leur enfant, avec les ceremonies ordinaires, étoient venus exprès de plus

de cent cinquante lieuës, pour me conjurer de retourner au plûtôt avec eux. Il n'y avoit que deux mois que j'étois arrivé à Quebec, pour rendre compte au Reverend Pere Valentin le Roux, nôtre Commiſſaire & Superieur, à preſent Cuſtode des Recollets de la Province de Saint Denis en France, des Miſſions de la Gaſpeſie, Iſle Percée, Riſtigouche, Nipiſiquis & Mizamichis, que l'obeïſſance avoit confiées à mes ſoins. Il eſt vrai que j'avois été obligé de reſter en nôtre Convent de Nôtre-Dame des Anges, plus long-tems que je ne m'étois propoſé; parce que le R. Pere Commiſſaire n'y étoit pas quand j'y arrivai.

Le même zele qu'il a fait

paroître toûjours avec tant d'ardeur & de ſuccez pour la gloire de Dieu, le ſalut des ames, le ſervice du Roi, & l'honneur de nôtre ſainte Reformé, durant les ſix années qu'il a gouverné nos Miſſions de la Nouvelle France, l'avoit obligé de s'embarquer dans l'un des canots du Monſieur le Comte de Frontenac, qu'il eut l'honneur d'accompagner juſques au Fort du même nom, à ſix-vingt lieuës de Quebec, afin d'y animer par ſes paroles & par ſon éxemple, les R R. Peres Gabriel de la Ribourd, Zenobe Membré & Loüis Hennepin, qu'il avoit deſtinez pour faire avec Monſieur de la Sale, la fameuſe découverte du Golfe de Mexique, par les fleuves de Saint Laurent & de Miſſi-

pé ; ou d'y aller luy-même tout le premier, s'il en eût été beſoin, partager avec eux les travaux Apoſtoliques qu'il faloit ſoûtenir dans cette glorieuſe entrepriſe.

Il fut cependant ſenſiblement mortifié, de ne plus trouver au fort de Frontenac nos Miſſionnaires, qui étoient déja partis pour la découverte du Golfe de Mexique : enſorte qu'aprés avoir fait dans cette Miſſion tout ce que ſon zele luy inſpira de bien, & donné les ordres neceſſaires au R. Pere Luc Buiſſet Recollet, qui étoit reſté ſeul au Fort pour l'inſtruction des François & des Sauvages, il deſcendit avec Monſieur le Comte de Frontenac à Quebec, & ſe rendit en nôtre Convent de Nôtre-Dame des Anges.

Je luy repreſentai alors, avec cette aimable confiance que ſa bonté & ſa douceur naturelle inſpiroit à tous les Miſſionnaires, ce que j'avois jugé capable d'avancer pour la gloire de Dieu & le ſalut des ames dans toutes ces Miſſions. Il en écouta favorablement les propoſitions; & je peux dire avec verité, que ce voïage que je fis à Quebec, eut tout le ſuccez que je pouvois en eſperer: en ſorte qu'aprés avoir fait les éxercices ſpirituels ſous ſa direction, afin d'y recevoir les lumieres & les forces neceſſaires pour m'acquitter dignement de mon miniſtere; je me diſpoſois déja à partir quand nos Sauvages parurent à Quebec.

Quelque inclination, cependant, que j'eus de reſter encore

core quelques jours dans nôtre ſolitude de Nôtre-Dame des Anges, il falut me rendre aux inſtances de mes Sauvages, auſquels j'avois promis en paſſant, que je retournerois chez eux dans une Lune & demie, c'eſt à dire dans ſix ſemaines.

Affligez ſenſiblement qu'ils étoient de mon abſence, & voïant que ce terme que je leur avois preſcrit étoit déja expiré, les Chefs délibererent d'un commun accord de m'envoïer deux canots, avec ordre aux Sauvages qu'ils deputerent pour cet effet, de me témoigner le grand deſir qu'ils avoient de me revoir au plûtôt, & de me demander ſi les Lunes de Quebec étoient plus longues que celles de Riſtigouche; c'eſt l'endroit où je

faisois alors ma Mission. Je ne pûs me défendre des instances que me firent ces Deputez, pour m'obliger à presser mon retour : & suivant plûtôt l'attrait de la grace, que les inclinations naturelles, qui m'inspiroient fortement de joüir plus long-tems de la conversation de mes Freres ; je m'embarquai enfin avec plaisir dans leurs canots ; & aprés quinze jours d'une heureuse navigation, nous arrivâmes aux Cabannes de nos Sauvages, qui me reçûrent avec tant de cordialité, d'affection & de tendresse, qu'ils firent des festins publics & particuliers, avec les harangues & les réjoüissances ordinaires, pour me témoigner, autant qu'ils en étoient capables, la joie qu'ils avoient de mon

retour. Que je fûs agreablement ſurpris, & que je reſſentis de conſolation dans mon cœur, lorſque voulant preſenter de mes papiers à des Sauvages qui étoient venus de bien loin, exprés pour ſe faire inſtruire, ils en déchifroient déja les caracteres, avec autant de facilité que s'ils étoient toûjours demeurés parmi nous, d'autant que ceux que j'avois auparavant inſtruits étant retournez chez eux, avoient enſeigné ceux ci, & avoient fait à leur égard l'office de Miſſionnaire.

Il eſt donc aiſé de juger par là, de l'utilité de ces caracteres pour un Miſſionnaire qui veut faire beaucoup de fruit en peu de tems dans toute l'étenduë de ſon diſtrict : car pour peu de memoire qu'aïent

nos Sauvages, ils peuvent non-ſeulement apprendre facilement leurs Prieres par ces caracteres, mais encore il leur eſt aiſé, aprés les avoir oubliées, de s'en reſſouvenir, en les comptant les uns aprés les autres, de la maniere qu'on leur a montré.

Enfin, je m'en ſuis ſervi ſi utilement l'eſpace de dix ans, que ſi le merite de l'obeïſſance me deſtinoit aux Miſſions nombreuſes du Golfe de Mexique nouvellement découvert par nos Religieux, qui ont eu l'honneur d'accompagner Monſieur de la Salle dans cette glorieuſe entrepriſe, comme je fais voir dans le premier établiſſement de la foi dans la Nouvelle France; je les preſenterois à ces Barbares, comme le moïen

le plus efficace pour les inſtruire en fort peu de tems, des veritez les plus ſaintes de nôtre Chriſtianiſme.

Nôtre Seigneur m'en inſpira la metode la ſeconde année de ma Miſſion, où étant fort embarraſſé de quelle maniere j'enſeignerois les Sauvages à prier Dieu, je m'apperçûs que quelques enfans faiſoient des marques avec du charbon ſur de l'écorce de bouleau, & les comptoient avec leur doigt fort éxactement, à chaque mot de Prieres qu'ils prononçoient : cela me fit croire qu'en leur donnant quelque formulaire qui ſoulageât leur memoire par certains caracteres, je pourrois beaucoup plus avancer, que de les enſeigner en les faiſant repeter pluſieurs fois ce

que je leur disois. Je fus ravi de connoître que je ne m'étois pas trompé, & que ces caracteres que j'avois formez sur du papier, produisoient tout l'effet que je souhaitois; en sorte qu'en peu de jours ils apprirent sans peine toutes leurs Prieres. Je ne vous puis exprimer avec quelle ardeur ces pauvres Sauvages contestoient les uns avec les autres, par une émulation digne de loüange, qui seroit le plus sçavant & le plus habile. Il est vrai qu'il en coûte beaucoup de tems & de peine, pour en former autant qu'ils en demandent, & particulierement depuis que je les ay augmentez, pour leur apprendre toutes les Prieres de l'Eglise, avec les sacrez Misteres de la Trinité, de l'Incarna-

tion, du Baptême, de la Penitence & de l'Euchariſtie. Mais enfin, que ne doit-on pas faire pour Dieu? & qu'importe, de graces, en quoy & de quelle maniere emploïer nôtre tems, pourvû que le Seigneur ſoit glorifié, & qu'on procure avec ſa gloire le ſalut des ames, en expliquant avec une ſimplicité Chrêtienne, les Miſteres de nôtre Religion à de pauvres Sauvages, qui ont paſſé des ſoixante & quatre-vingt années ſans invoquer jamais une ſeule fois pendant leur vie, le ſacré nom du Seigneur? C'eſt ainſi que ces Ouvriers Evangeliques retirent des portes de l'Enfer, des ames qui ne joüiroient jamais de l'éternité bienheureuſe, ſans le ſecours charitable de ces genereux Miſſionnaires.

Comme je n'ay recherché dans ce petit formulaire, que l'utilité de mes Sauvages, & la metode la plus promte & la plus facile pour les inſtruire ; je m'en ſuis ſervi toûjours avec d'autant plus de plaiſir, que pluſieurs perſonnes de merite & de vertu, ont bien voulu, de vive voix & par lettres, m'exhorter à continuer ; m'obligeant même de leur en envoïer en France, pour faire voir aux curieux une nouvelle metode d'apprendre à lire, & comment Dieu ſe ſert des moindres choſes, pour manifeſter la gloire de ſon ſaint Nom à ces Peuples de la Gaſpeſie. L'approbation de Monſeigneur de Saint Valier, à preſent Evêque de Quebec, en a autoriſé l'uſage plus que ſuffiſamment : & ce digne Prelat

Prelat en a fait tant d'eſtime, qu'aprés en avoir reconnu luy-même les avantages & les utilitez dans le voïage tres-penible qu'il fit à la Cadie, il voulut bien en demander des modeles au Reverend Pere Moreau, auquel je les avois communiquez il y avoit pluſieurs années. Sa Grandeur reçut avec plaiſir de ce zelé Miſſionnaire, nos billets & nos caracteres inſtructifs, pour en faire part à l'un de ſes Miſſionnaires : & je ne doute pas que ce bon Serviteur de Dieu n'en reçoive bien du ſoulagement dans les inſtructions qu'il fera aux Sauvages de ſa Miſſion.

Nos Gaſpeſiens ont tant de veneration & de reſpect pour ces caracteres, qu'ils ſe font ſcrupule de les jet-

ter au feu. Lorſqu'ils ſe déchirent ou qu'ils ſe gâtent, ils m'en rapportent les fragmens ; plus religieux cent fois que les Iconoclaſtes, qui par une impieté ſacrilege briſoient les Images les plus ſacrées. Ces Peuples même n'ont pû voir ſans ſe ſcandaliſer, la manie d'une Sauvageſſe qui les jetta au feu, en dépit de ce que je l'avois chaſſée de la Priere, pour une faute conſiderable qu'elle avoit commiſe.

Son incartade étant trop extraordinaire & trop ſcandaleuſe parmi un Peuple qui commençoit déja à avoir beaucoup de veneration pour les inſtructions du Chriſtianiſme, je crûs que j'étois obligé de témoigner par certaines formalitez conformes au genie

des Sauvages, le reſſentiment que j'en avois conçû ; afin que mon ſilence ne donnât pas occaſion à quelque autre d'en faire autant.

Je fus donc à ſa Cabanne, où je trouvai ſon pere avec quelques autres Sauvages, qui furent aſſez ſurpris de me voir entrer, avec une contenance qui marquoit la douleur que j'avois dans le cœur. Ils me prierent pluſieurs fois de leur en dire le ſujet, que j'affectois de leur diſſimuler par mon ſilence : ils s'étonnerent de me voir remuer les cendres de leur foïer, avec autant d'application que ſi j'y euſſe perdu quelque choſe de la derniere conſequence, & en emporter trois ou quatre pincées dans mon mouchoir, faiſant des ſoupirs à la Sauvageſſe, *akabit*,

akahié. Je luy dis en ſortant de leur Cabanne qu'ils ne devoient pas être ſurpris de mon ſilence ; puiſque mon cœur pleuroit amérement, qu'il verſoit des larmes de ſang, depuis que ſa fille avoit jetté dans le feu les *oukate guenne Kignamatinoër* : Qu'à la verité je paroîtrois peu ſenſiblement touché de cette inſulte, ſi ce n'étoit que de ſimple papier ; mais que j'étois inconſolable pour l'injure qu'elle avoit faite à la Priere de JESUS, qui avoit été griévement offenſé par cette action ſcandaleuſe : & qu'enfin j'expoſerois ces cendres, que je croïois être celles de mes *oukate guenne*, à la porte de la Chapelle, où ſa fille n'entreroit jamais, juſqu'à ce qu'elle les eût détrempées de ſes larmes, & qu'elle

n'eût blanchi de ſes pleurs le mouchoir, qui par la noirceur qu'il en avoit contracté, marquoit évidemment l'énormité de ſon attentat, qui étoit capable d'attirer la haine & la colere de Dieu ſur toute la Nation : Que pour mon particulier, je faiſois état de les quitter ; puiſque je ne pouvois vivre, ſi on ne reſſuſcitoit la Priere qu'on avoit fait mourir dans le feu.

Ces paroles prononcées de la maniere dont il faut parler aux Sauvages en ſemblable rencontre, firent tout l'effet que j'en attendois : car ils parurent tous ſi conſternez, qu'ils ſe perſuaderent que j'avois déja fermé pour toûjours la porte de la Chapelle, qu'ils appellent la Cabanne de JESUS ; & que j'étois abſolument re-

ſolu de refuſer le Baptême aux Sauvages, que j'avois auparavant diſpoſez pour recevoir dignement le premier de nos Sacremens. Ils s'aſſemblerent tous enſemble, & vinrent en foule me conjurer, au nom du Dieu que je leur annonçois, de ne les pas abandonner; me diſant que mon chagrin étoit juſte, à la verité, mais que je ſçavois bien que cette fille n'avoit pas d'eſprit; & qu'enfin ils feroient tous en ſorte, qu'elle repareroit entierement la faute qu'elle avoit commiſe. Ils obligerent en effet cette Sauvageſſe à me venir trouver le lendemain d'un grand matin, pour me témoigner publiquement, en preſence de tous les Sauvages, le déplaiſir ſenſible qu'elle avoit dans l'ame, d'a-

voir brûlé ſes *Oukate guenne*, dans leſquels étoit la Priere de JESUS; voulant, me diſoit-elle, luy faire une amende honorable & reparation d'honneur, par une conduite toute ſainte & toute oppoſée aux déreglemens de ſa vie paſſée. Elle me conjura, avec toutes les inſtances poſſibles, de luy vouloir bien permettre d'aſſiſter avec les autres au ſaint Sacrifice de la Meſſe; mais je luy refuſai cette grace pour quelques jours, afin de luy faire mieux concevoir par là, le ſcandale qu'elle avoit donné à toute la Nation.

Vous voïez par là l'eſtime que nos Sauvages font de mes *Oukate guenne Kignatimonoër*, que nous appellons, comme j'ay déja dit, papiers ou caracteres inſtructifs: ils n'ont

pas moins d'admiration pour nos livres, & principalement pour nos lettres, dont ils sont les porteurs lorsque nous écrivons à nos amis. Ils s'imaginent qu'il y a de l'enchantement & de la jonglerie, ou que cette lettre a de l'esprit, puisque, disent-ils, elle a la vertu de dire à celuy qui la reçoit, tout ce qui se dit & tout ce qui se fait de plus caché & de plus secret.

Quoique nos Gaspesiens soient dans une ignorance si grossiere, qu'il ne sçachent, comme nous avons dit, ni lire, ni écrire, ils ont cependant quelque connoissance de la grande & de la petite Ourse, quils appellent la premiere *Mouhinne*, & la seconde *Mouhinchiche*, qui veut dire effectivement en nôtre langue, la

grande & la petite Ourſe. Ils diſent que les trois gardes de l'Etoile du Nord, eſt un canot où trois Sauvages ſont embarquez, pour ſurprendre cette Ourſe; mais que par malheur ils ne l'ont pû encore joindre.

Ils ont beaucoup d'induſtrie, pour faire ſur de l'écorce une eſpece de carte, qui marque éxactement toutes les rivieres & ruiſſeaux d'un Païs dont ils veulent faire la deſcription: ils en marquent au juſte tous les endroits; en ſorte qu'ils s'en ſervent avec ſuccez, & qu'un Sauvage qui la poſſede fait de longs voïages ſans s'égarer.

Ils connoiſſent cinq ſortes de vents, ſçavoir le Nord, le Sud, le Nord-eſt, le Nord oüeſt, & le Sud-oüeſt. Ils ont

l'idée ſi juſte, que pourvû qu'ils voient le Soleil, ils ne s'écartent jamais de leur route; & connoiſſent ſi préciſément toutes les rivieres, que pour peu qu'on leur indique quelque Cabanne, fût-elle éloignée de quatre-vingt ou cent lieuës, ils la trouvent à point nommé, quoiqu'il faille traverſer des forêts fort épaiſſes: Mais quand la nuit les ſurprend, ou que les brouillards cachent le Soleil, alors ils ſont bien embarraſſez, quelques remarques naturelles qu'ils trouvent faites ſur certains arbres, & quelque mouſſe ou branches qui panchent du côté du Nord, & qui leur ſervent de regle dans leurs voïages au défaut du Soleil; car ſi-tôt que l'obſcurité ſurvient ils perdent la

tramontane. Ils ne reglent leurs lieuës que par les pointes & les caps qui ſe trouvent le long des rivieres ou des côtes. Ils les comptent & les meſurent encore par la longueur du tems qu'ils mettent à leur voïage, & par le nombre des nuits qu'ils ſont obligez de coucher en chemin; ne comptant point le jour de leur départ, ni celuy de leur arrivée.

Ils ne ſçavent point compter que juſques au nombre de dix : ainſi quand ils veulent dire vingt, ils diſent deux fois dix; pour dire trente, ils diſent trois fois dix; & ainſi du reſte.

Lorſqu'ils veulent ſignifier un nombre extraordinaire, ils ſe ſervent des mêmes expreſſions que nos pre-

miers Peres, montrant les feüilles des arbres, les grains de ſable, & les cheveux de leur tête ; expreſſion dont Dieu luy-même s'eſt ſervi, lorſque promettant à Abraham une poſterité nombreuſe, il déclara qu'il luy ſuſciteroit des enfans en auſſi grand nombre que les étoiles ſont au firmament, & les grains de ſable ſur les rivages de la mer. David même ne ſe ſert point d'autre expreſſion pour marquer le nombre de ſes pechez, que par celuy de ſes cheveux : & ce fut auſſi de cette maniere de parler dont quelques-uns de nos Gaſpeſiens qui étoient venus en France ſe ſervirent, pour marquer à leurs Compatriotes, lorſqu'ils en furent de retour, le grand nombre de Peuple

qu'ils y avoient vû.

Ils comptent les années par les Hivers, les mois par les Lunes, les jours par les nuits; les heures du matin, à proportion que le Soleil avance dans ſon méridien; & celles de l'aprés midi, ſelon qu'il décline, & qu'il s'approche de ſon couchant. Ils donnent trente jours à toutes les Lunes, & reglent l'année ſur certaines obſervations naturelles qu'ils font ſur le cours du Soleil & des ſaiſons. Ils diſent que le Printems eſt venu, lorſque les feüilles commencent à pouſſer, que les outardes paroiſſent, que les faons d'orignaux ſont d'une certaine grandeur dans le ventre de leur mere, & que les loups marins font leurs petits; ils connoiſſent l'Eté, lorſque les ſaumons

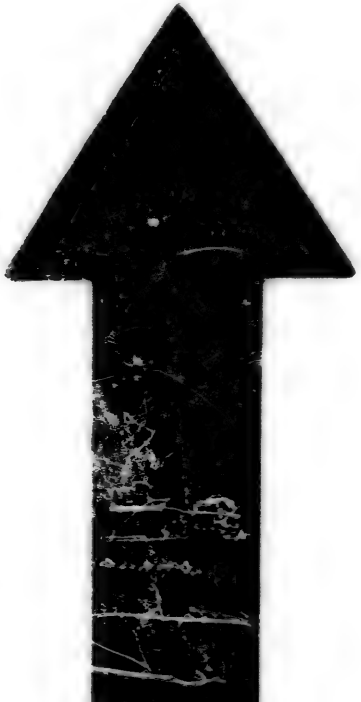

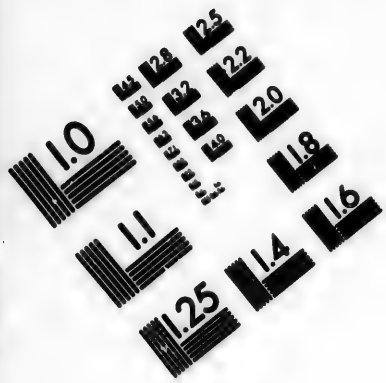

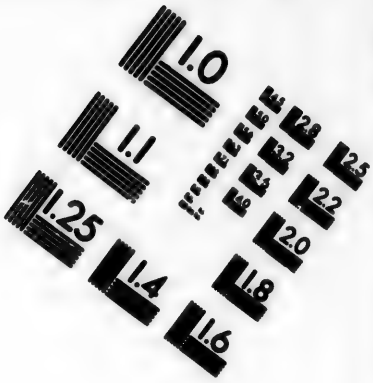

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

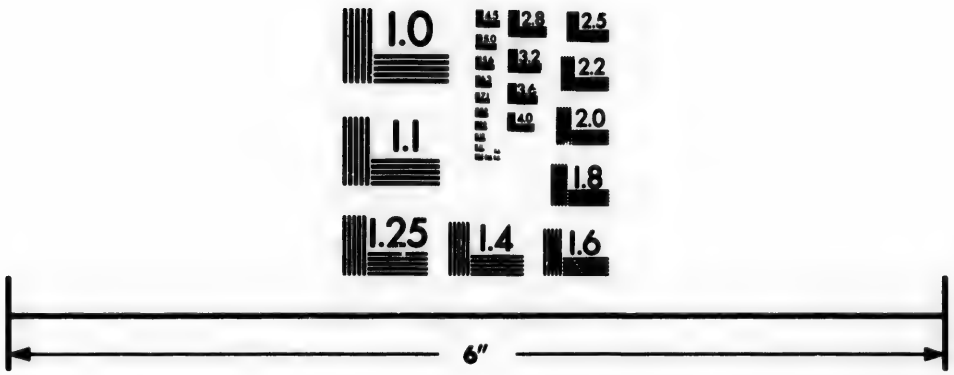

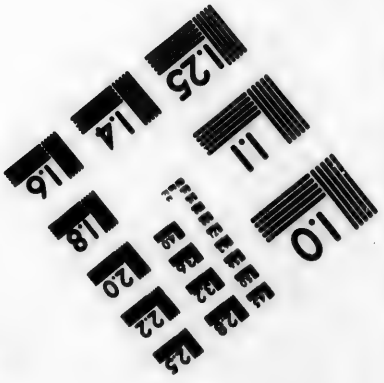

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

montent les rivieres, & que les outardes quittent leurs plumes : ils connoiſſent la ſaiſon de l'Automne, quand le gibier retourne du Nord au Midi : pour l'Hiver, ils en ſçavent les approches par la rigueur du froid, lorſque les neiges ſont abondantes ſur la terre, & que les ours ſe retirent dans le creux des arbres, d'où ils ne ſortent que le Printems, ſelon la remarque que nous en ferons dans la ſuite.

Nos Gaſpeſiens donc diviſent les années en quatre ſaiſons, par quatre tems differens : le Printems s'appelle *Paniah*, l'Eté *Nibk*, l'Automne *Taoüak*, & l'Hiver *Keſic*. Ils ne comptent que cinq Lunes d'Eté, & cinq d'Hiver pour toute l'année, comme il étoit

en uſage anciennement parmi les Romains, avant que Jules Ceſar l'eût diviſée en douze mois, un an avant ſa mort. Ils confondent une Lune du Printems avec celles de l'Eté, & une de l'Automne avec celles de l'Hiver; parce qu'en effet il eſt vrai de dire, qu'il y a peu de Printems & d'Automne dans la Gaſpeſie, d'autant que l'on y paſſe inſenſiblement du froid au chaud, & du chaud au froid, qui eſt tres-rigoureux. Ils n'ont point de ſemaines reglées; s'ils en diviſent quelques-unes, c'eſt par le premier & le ſecond quartier, le plein, & le decours de la Lune. Tous leurs mois ont des noms fort ſignificatifs: ils commencent les années par l'Automne, qu'ils appellent *Tkours*, qui veut dire

que les rivieres commencent à se glacer ; c'est proprement le mois de Novembre. *Senodemeguithe*, qui est celuy de Decembre, signifie que le ponamon monte dans les rivieres : ils pêchent ce poisson à la ligne, faisant un trou dans la glace. Et ainsi des autres mois, qui ont tous leur signification particuliere.

CHAPITRE VIII.

De la Langue des Gaspesiens.

LA langue Gaspesienne n'a rien du tout de commun dans ses expressions, non plus que dans sa signification, avec celles de nôtre Europe : & il semble que la confusion des langues que Dieu fit naître autrefois,

trefois, pour detruire & renverſer de fond en comble cette entrepriſe fameuſe & temeraire, par laquelle les hommes ne projetoient pas moins que de joindre le Ciel à la Terre, par l'élevation de la tour de Babel, ſoit parvenuë juſques aux Nations nombreuſes des Sauvages de la Nouvelle France ; puiſque parmi une infinité de langues differentes qui regnent par tout ces Peuples, nos Gaſpeſiens ſe diſtinguent des Montagniez, Soquoqui, Abennaqui, Hurons, Algomquins, Iroquois, & des autres Nations de ce nouveau Monde, par un langage qui leur eſt ſingulier.

C'eſt auſſi de cette ſingularité que nous pouvons dire que la langue Gaſpeſienne eſt tres-

belle & tres-riche dans ſes expreſſions ; car elle n'eſt pas ſi ſterile que les langues Europeanes, qui ont recours à une repetition frequente des mêmes termes, pour expliquer pluſieurs choſes differentes. Chaque mot du Gaſpeſien a ſa ſignification particuliere & ſpecifique ; ce qui paroît admirablement bien dans leurs harangues, qui ſont toûjours tres-élegantes.

Cette langue n'a aucun méchant accent : on la prononce librement & tres-facilement ; il ne la faut point tirer du fond de l'eſtomac, commes celles des Hurons, des Suiſſes, ou des Allemans. Nos Sauvages conviennent avec les Grecs & les Latins, en ce qu'ils uſent toûjours du ſingulier, & preſque jamais,

ou du moins tres-rarement du pluriel, quand même ils parlent à leurs Miſſionnaires, ou à quelque autre perſonne conſiderable, s'exprimant par le mot de *kir*, qui veut dire toi, ſoit que l'enfant parle à ſon pere, la femme à ſon mari, & le mari à ſa femme.

Ils ont beaucoup de difficulté à prononcer la lettre *r*, qu'ils font ordinairement ſonner comme *l*; ainſi au lieu de dire mon pere, ils diſent mon pele: celle de l'*s* ſe change en *ch*; comme pour dire vertu, ils diront vertou.

Les noms que nos Gaſpeſiens ſe donnent les uns aux autres, ou que le pere & la mere impoſent à leurs enfans, ſont tous fort ſignificatifs: ils imitent nôtre premier pere Adam, qui a donné à toutes les

creatures des noms conformes à la proprieté de leur être. Ceux de nos Sauvages expriment & marquent ou les belles actions, ou les inclinations naturelles & prédominantes de ceux qui les reçoivent ; à peu prés comme les Romains, dont les noms étoient tous significatifs : en effet, les uns furent appellez Lucius, pour avoir été nez au point du jour ; les autres Cesar, parce qu'à la naissance du premier de ce nom, on ouvrit par une incision le côté de la mere, pour donner la vie à l'enfant. Ainsi nos Sauvages, s'ils sont bons chasseurs, s'appellent *Smagnis*, ou *Kouedeaoui*, qui veut dire Emerillion ; & ainsi du reste.

CHAPITRE IX.

De la Religion des Gaſpeſiens.

LEs Gaſpeſiens, ſi on en excepte ceux qui ont reçû la Foi de JESUS-CHRIST avec le Baptême, n'ont jamais bien connu aucune Divinité; puiſqu'ils ont vêcu juſques aujourd'hui ſans Temples, ſans Prêtres, ſans ſacrifices, & ſans aucune marque de Religion: en ſorte que ſi on peut juger du paſſé par le preſent, il eſt aiſé d'inferer que s'ils ont adoré quelque Divinité, ils luy ont témoigné ſi peu de veneration & de reſpect, qu'ils ont été veritablement inſenſibles & infideles en matiere de Religion, ſi ce

n'eſt toutefois à l'égard du Soleil, qu'ils ont adoré & qui a toûjours été l'objet conſtant de leur culte, de leurs hommages & de leur adoration. Ils ont crû que cet aſtre lumineux, qui par ſes influences admirables & ſes effets merveilleux fait l'ornement & toute la beauté de la Nature, en étoit auſſi le premier auteur, & que par conſequent ils étoient obligez, par reconnoiſſance, de conſerver tous les ſentimens de reſpect dont ils étoient capables, pour un aſtre qui leur faiſoit tant de bien par ſa preſence, & dont l'éloignement, pendant les obſcuritez de la nuit, cauſoit le deüil à toute la Nature.

Le culte qu'ils rendoient au Soleil n'étoit pas le ſacrifice

des Mexicains, qui offroient tous les ans à leurs Idoles plus de vingt mille cœurs de leurs petits enfans ; ni celuy des Ethiopiens, qui beniſſoient le Soleil à ſon Levant, & qui le maudiſſoient avec mille imprecations dans ſon Couchant.

Plus religieux cent fois que ces Peuples extravagans & & cruels, nos Gaſpeſiens ſortoient regulierement de leur Cabanne pour le ſalüer, lorſqu'il commençoit à darder ſes premiers raïons, ce qu'ils obſervoient auſſi inviolablement à ſon Couchant, ce tems, dans leur opinion, étant le plus favorable où ces Courtiſans du Soleil eſperoient de le rendre propice à leurs vœux, aprés luy avoir expoſé leurs neceſſitez & leurs beſoins.

Ils n'obſervoient point d'autres ceremonies, que de tourner la face vers le Soleil : ils commençoient d'abord leur adoration par le ſalut ordinaire des Gaſpeſiens, qui eſt de dire par trois fois *ho, ho, ho* ; aprés quoy, faiſant de profondes reverences avec quelques agitations des mains au-deſſus de leur tête, ils demandoient ce dont ils avoient beſoin : qu'il conſervât leurs femmes & leurs enfans : qu'il leur donnât la force de vaincre & de triompher de leurs ennemis : qu'il leur accordât une chaſſe abondante en orignaux, caſtors, martes, & en loutres ; avec une groſſe pêche de toutes ſortes de poiſſons : enfin ils demandoient la conſervation de leur vie, avec un grand nombre d'années,

nées, & une longue poſterité.

Voila ce que j'ai vû obſerver à un certain vieillard de cette Nation, qui en mourant, ce me ſemble, a emporté avec luy tout ce qui reſtoit de ſuperſtition & de faux culte d'une Religion aſſez mal obſervée; puiſque depuis luy je n'ai vû, ni ne ſçache de Gaſpeſien qui ait fait cette ſorte de ceremonie.

C'eſt là l'idée generale que j'ai conçûë de la Religion de nos Gaſpeſiens; parce que dans le particulier j'ai trouvé auprés de certains Sauvages, que nous appellons Porte-Croix, une matiere ſuffiſante pour nous faire conjecturer & croire même que ces Peuples n'ont pas eu l'oreille fermée à la voix des Apôtres, dont le

ſon a retenti par toute la terre; puiſqu'ils ont parmi eux, tout infideles qu'ils ſoient, la Croix en ſinguliere veneration, qu'ils la portent figurée ſur leurs habits & ſur leur chair; qu'ils la tiennent à la main dans tous leurs voïages, ſoit par mer, ſoit par terre; & qu'enfin ils la poſent au dehors & au dedans de leurs Cabannes, comme la marque d'honneur qui les diſtingue des autres Nations du Canada.

Ces Sauvages demeurent à la riviere de Mizamichiche, que nous avons depuis honorée du titre auguſte de Sainte-Croix, au bruit du canon, & de mille acclamations de joie & de réjoüiſſance, tant des François, que des Sauvages.

Comme j'eſtime que cette

remarque eſt une des plus conſiderables de ma Relation, j'ai crû qu'aprés la perquiſition tres-éxacte que j'en ai faite pendant les douze années de Miſſion que j'ai demeuré parmi ces Peuples, je devois ſatisfaire au deſir & à la priere de pluſieurs perſonnes, qui m'ont conjuré de mettre au jour cette Hiſtoire ; afin de faire connoître au Public l'origine du culte de la Croix chez ces Infideles, ſon interruption, & ſon retabliſſement.

CHAPITRE X.

De l'origine du culte de la Croix, chez les Gaſpeſiens dits Porte-Croix.

JE ne ſçai quel jugement vous ferez de la maniere que nos Sauvages diſent avoir reçû la Croix, ſelon la tradition de leurs ancêtres; qui porte que leur Païs étant affligé d'une maladie tres dangereuſe & peſtilentielle, qui les reduiſoit dans une extréme diſette de toutes choſes, & qui en avoit déja mis pluſieurs dans le tombeau; quelques vieillards de ceux qu'ils eſtimoient les meilleurs, les plus ſages & les plus conſiderables s'endormirent, tous ac-

cablez de langueur & de chagrin, de voir une deſolation ſi generale, & la ruine prochaine de toute la Nation Gaſpeſienne, ſi elle n'étoit promtement ſoulagée par un puiſſant ſecours du Soleil, qu'ils reconnoiſſent, comme nous avons dit, pour leur Divinité. Ce fut, diſent-ils, dans ce ſommeil plein d'amertume, qu'un homme beau par excellence leur apparut, avec une Croix à la main, qui leur dit de prendre bon courage, de s'en retourner chez eux, de faire des Croix ſemblables à celle qu'on leur montroit, & de les preſenter aux Chefs des Familles; les aſſûrant que s'ils les recevoient avec eſtime, ils y trouveroient indubitablement le remede à tous leurs maux.

Comme les Sauvages ſont credules aux ſonges juſqu'à la ſuperſtition, ils ne negligerent pas celuy-ci, dans leur extréme neceſſité : ainſi ces bons vieillards retournerent aux Cabannes, d'où ils étoient partis le jour precedent. Ils firent une aſſemblée generale de tout ce qui reſtoit d'une Nation mourante, & tous enſemble conclurent, d'un commun accord, que l'on recevroit avec honneur le ſacré ſigne de la Croix qu'on leur preſentoit du Ciel, pour être la fin de leur miſere, & le commencement de leur bonheur : comme il arriva en effet, puiſque la maladie ceſſa, & que tous les affligez qui porterent reſpectueuſement la Croix furent gueris miraculeuſement : Plus heureux mille

fois que les Peuples de Bizance, dont la Ville fut preſque toute dépeuplée de ſes Habitans, par la peſte qui avoit infecté toute la Sicile & la Calabre en l'année ſept cens quarante-huit.

L'Hiſtoire nous apprend que l'on voïoit de certaines Croix bleuës & reluiſantes ſur les habits des perſonnes, & que tous ceux qui en étoient marquez mouroient ſubitement de la peſte, au grand étonnement de tout le monde.

La Croix ne fut pas ſi fatale, ni d'un ſi mauvais augure à nos pauvres Gaſpeſiens : elle fut plûtôt dans leur Païs, comme l'Arc-en-ciel que Dieu fit paroître autrefois à la face de tout l'Univers, pour conſoler le genre humain, avec

promeſſe de ne le plus punir d'un ſecond deluge ; & c'eſt ainſi que la Croix arrêta tout court ce torrent de maladie & de mortalité qui deſoloit ces Peuples, & leur fut un ſigne efficace & rempli d'une merveilleuſe fecondité de graces & de benedictions. Les avantages miraculeux qu'ils en reçûrent, leur en firent eſperer de bien plus conſiderables dans la ſuite ; c'eſt pourquoy ils ſe propoſérent tous, de ne decider aucune affaire, ni d'entreprendre aucun voïage ſans la Croix.

Aprés donc la reſolution priſe dans leur Conſeil, qu'ils porteroient toûjours la Croix, ſans en excepter même les petits enfans, pas un Sauvage n'eût jamais oſé paroître de-

vant les autres, ſans avoir en ſa main, ſur ſa chair, ou ſur ſes habits, ce ſacré ſigne de leur ſalut : en ſorte que s'il étoit queſtion de décider quelque choſe de conſequence touchant la Nation, ſoit pour conclure la paix, ou déclarer la guerre contre les ennemis de la Patrie, le Chef convoquoit tous les Anciens, qui ſe rendoient ponctuellement au lieu du Conſeil, où étant tous aſſemblez, ils élevoient une Croix haute de neuf à dix pieds, ils faiſoient un cercle & prenoient leur place, avec chacun leur Croix à la main, laiſſant celle du Conſeil au milieu de l'Aſſemblée. Enſuite le Chef prenant la parole, faiſoit ouverture du ſujet pour lequel il les avoit convoquez au Conſeil, & tous

ces Porte-Croix disoient leur sentimens, afin de prendre des mesures justes, & une derniere resolution sur l'affaire dont il s'agissoit. Que s'il étoit question d'envoïer quelque Deputé à leurs voisins, ou à quelque autre Nation étrangere, le Chef nommoit & faisoit entrer dans ce cercle, celuy de la jeunesse qu'il connoissoit le plus propre pour l'éxecution de leur projet: & aprés luy avoir dit publiquement le choix qu'on avoit fait de sa personne pour le sujet qu'on luy communiquoit, il tiroit de son sein une Croix admirablement belle, qu'il tenoit envelopée dans ce qu'il pouvoit avoir de plus precieux; & la montrant avec reverence à toute l'Assemblée, il faisoit, par une ha-

rangue premeditée, le recit des graces & des benedictions que toute la Nation Gaſpeſienne avoit reçûës par le ſecours de la Croix. Il ordonnoit enſuite au Deputé de s'approcher, & de la recevoir avec reverence; & la luy mettant au col: Va, luy diſoit-il, conſerves cette Croix, qui te preſervera de tous dangers auprés de ceux auſquels nous t'envoïons. Les Anciens approuvoient par leurs acclamations ordinaires d'*hoo, hoo, hoo*, ce que le Chef avoit dit; ſouhaitant toute ſorte de proſperité à ce Deputé, dans le voïage qu'il alloit entreprendre pour le ſervice de ſa Nation.

Cet Ambaſſadeur donc ſortoit du Conſeil, la Croix au col, comme la marque hono-

raire & le caractere de ſon Ambaſſade : il ne la quittoit que le ſoir, pour la mettre ſur ſa tête, dans la penſée qu'elle chaſſeroit tous les méchans eſprits pendant ſon repos. Il la conſervoit toûjours avec ſoin, juſqu'à l'accompliſſement de ſa negociation, qu'il la remettoit entre les mains du Chef, avec les mêmes ceremonies qu'il l'avoit reçûë, en plein Conſeil, où devant toute l'Aſſemblée, il faiſoit rapport de l'iſſuë de ſon voïage.

Enfin, ils n'entreprenoient rien ſans Croix : le Chef la portoit luy-même à la main, en forme de bâton, lorſqu'il marchoit en raquettes ; & il la plaçoit dans le lieu le plus honorable de ſa Cabanne. S'ils s'embarquoient ſur l'eau

dans leurs petits canots d'écorce, ils y mettoient une Croix à chaque bout; croïant religieuſement qu'elle les preſerveroit du naufrage.

Voila quels étoient les ſentimens d'eſtime & de veneration de nos anciens Gaſpeſiens, pour la Croix, qui ſubſiſtent encore aujourd'hui religieuſement dans les cœurs de nos Porte-Croix; puiſqu'il n'y en a pas un qui ne la porte deſſus ſes habits, ou deſſus ſa chair. Les langes & les berceaux des petits enfans en ſont toûjours ornez: les écorces de la Cabanne, les canots & les raquettes en ſont toutes marquées.

Les femmes enceintes la figurent avec le porc-épi deſſus l'endroit de la couverture qui cache leur ſein, pour

mettre leur fruit ſous la protection de la Croix. Enfin il n'y en a guere qui ne conſerve precieuſement en ſon particulier, une petite Croix faite avec de la pourcelaine & de la raſſade, qu'il garde & qu'il eſtime à peu prés comme nous faiſons les Reliques; juſques-là même, que ces Peuples la preferent à tout ce qu'ils ont de plus riche & de plus precieux.

Une Sauvageſſe nommée Marie Joſeph, que le Reverend Pere Claude Moreau, le plus ancien de nos Miſſionnaires, avoit baptiſée, en eſt une preuve convaincante. Fauſſement allarmée, auſſi-bien que les autres Sauvages avec leſquels elle étoit cabannée, & croïant que les Iroquois étoient entrez dans le

Païs, pour deſoler une troiſiéme fois la Nation Gaſpeſienne, elle s'embarqua avec tant de precipitation dans ſon canot d'écorce, pour traverſer la riviere, que l'aïant abandonné au gré du courant, elle s'égara volontairement dans les bois, pour éviter la fureur de ſes ennemis. La faim & la neceſſité que cette pauvre femme reſſentit étoient ſi grandes, qu'elle s'eſtima encore heureuſe de trouver dans ces deſerts, des racines qui luy ſervirent de nourriture pendant les dix ou douze jours de ſon égarement. Accablée de douleur dans cette vaſte ſolitude, elle n'avoit point d'autre conſolation que ſa Croix; elle ne la quitta jamais, juſques-là même qu'étant obligée de repaſſer la ri-

viere à la nage, pour se rendre aux Cabannes des Sauvages, qui la croïoient morte, elle aima mieux renoncer & delaisser le peu qu'elle avoit, que d'abandonner sa Croix, qu'elle mit entre ses dents, & se rendit ainsi aux Cabannes: disant qu'il n'y avoit rien de plus precieux que la Croix, puisqu'elle l'avoit preservée d'une infinité de dangers; qu'elle luy avoit procuré toute sorte de consolation dans ses disgraces; & qu'enfin la vie luy paroîtroit tout-à-fait indifferente, s'il faloit qu'elle vêcût sans la Croix.

On connoît assez les lieux de la sepulture de ces Peuples, par les Croix qu'ils plantent sur leurs tombeaux; & leurs Cimetieres, distinguez par ce signe de salut, paroissent plûtôt

tôt Chrêtiens, que Sauvages: ceremonie qu'ils obſervent autant de fois qu'il meurt quelqu'un de la Nation des Porte-Croix, fût-il éloigné de cent lieuës de l'endroit où ſe fait ordinairement leur ſepulture.

Les lieux de pêche & de chaſſe les plus conſiderables ſont diſtinguez par les Croix qu'ils y plantent; & on eſt agreablement ſurpris, en voïageant dans leur Païs, de rencontrer de tems en tems des Croix ſur le bord des rivieres, à double & à trois croiſées, comme celles des Patriarches. En un mot, ils font tant d'eſtime de la Croix, qu'ils ordonnent qu'elle ſoit enterrée avec eux dans un même cercüeil, aprés leur mort; dans la croïance que cette Croix leur

fera compagnie dans l'autre monde, & qu'ils ne seroient pas connus de leurs ancêtres, s'ils n'avoient avec eux la marque & le caractere honorable qui distingue les Porte-Croix, de tous les autres Sauvages de la Nouvelle France.

Comme cette Nation Gaspesienne des Porte-Croix a été presque toute détruite, tant par la guerre qu'elle a euë avec les Iroquois, que par les maladies qui ont infecté ce Païs, & qui par trois à quatre fois en ont fait mourir un fort grand nombre, ces Sauvages se sont insensiblement relâchez de cette premiere ferveur de leurs ancêtres: tant il est vrai que les pratiques les plus saintes & les plus religieuses, par une certaine fatalité annexée aux choses hu-

maines, ſouffrent toûjours beaucoup d'alteration, ſi elles ne ſont animées & conſervées par le même eſprit qui leur a donné la naiſſance. Enfin, quand je fus dans leur Païs pour commencer ma Miſſion, je trouvai des Peuples qui n'avoient plus que l'ombre de la coûtume de leurs anciens: Ils manquoient de reſpect pour la Croix; ils avoient aboli l'uſage des Aſſemblées Croiſées, où la Croix étant au milieu du cercle & du Conſeil, comme nous avons dit, ils décidoient en dernier reſſort des affaires de la Nation. Mais au reſte, nous avons travaillé heureuſement, pour faire renaître dans le cœur & dans l'eſprit de ces Sauvages, l'amour & l'eſtime qu'ils devoient conſerver inviolable-

ment pour ce ſacré ſigne de leur ſalut : & le Ciel verſa avec abondance la plenitude de ſes benedictions, ſur le zele du R. P. Emanuel Jumeau nôtre cher Compagnon Miſſionnaire, qui eut la conſolation de voir nos Gaſpeſiens plus affectionnez que jamais au culte de la Croix, aprés y avoir emploïé ſoigneuſement tous ſes ſoins, & le talent que Dieu luy a donné, pour la converſion de ces pauvres Infideles. Ce bon Religieux, que j'avois autrefois introduit dans le Noviciat de nôtre Convent d'Arras, le jour même que j'en partis pour le Canada, m'avoit pluſieurs fois écrit, pour me témoigner le zele que Dieu luy donnoit pour le ſalut des ames ; & que la plus grande de toutes ſes

conſolations, me diſoit il, ſeroit de mourir genereuſement au milieu des bois & des forêts du Canada, en annonçant l'Evangile de JESUS-CHRIST aux Sauvages. Il expoſa le deſir qu'il en avoit, au Reverend Pere Provincial ; & aprés en avoir reçû l'obedience, qu'il luy demanda avec beaucoup de ferveur, il s'embarqua à la Rochelle pour le Canada, & vint ainſi me ſoulager dans les éxercices penibles & laborieux de la Miſſion que je faiſois à nos Porte-Croix. Il apprit la langue en tres-peu de tems, à la faveur du Dictionnaire que j'en avois compoſé ; en ſorte qu'il fut bien-tôt en état d'inſtruire ces Infideles.

Quelque inclination que j'eus de demeurer plus long-

tems avec cet aimable Missionnaire, je fus toutefois obligé de me priver de cette consolation : jugeant qu'il étoit à propos, pour la gloire de Dieu, de nous séparer ; afin de me rendre utile à plusieurs autres Sauvages, qui m'avoient suplié par leurs Ambassadeurs, d'aller chez eux annoncer l'Evangile de JESUS-CHRIST.

Nous fixâmes donc, d'un commun accord, le jour de nôtre separation. Les Porte-Croix, qui en avoient appris la nouvelle, s'assemblerent à la Chapelle, pour assister aux Prieres que nous devions faire devant nôtre départ. Ils s'efforcerent à l'envi les uns des autres, de me donner des marques sinceres de leur amitié, en me témoignant un sensible regret de ce que je les quittois.

Nos Sauvages ne m'abandonnerent point : & quelque chagrin qu'ils euſſent dans le cœur, ils me le diſſimulerent cependant, autant qu'ils en furent capables ; ſoit pour ne pas augmenter la peine que j'avois moi même de les quitter ; ſoit parce que je leur promettois de les revoir auſſi-tôt que j'aurois achevé la Miſſion que j'allois commencer pour la converſion de leurs Freres.

Je leur fis, avant que de nous ſeparer, une harangue premeditée, dans laquelle leur aïant expoſé les peines que j'avois priſes pour les inſtruire dans les maximes du Chriſtianiſme, je leur témoignai que je n'en voulois point de reconnoiſſance plus agreable, que le bon uſage qu'ils fe-

roient de mes instructions. Je leur fis connoître encore, l'avantage que je leur avois procuré, en leur donnant un Missionnaire aussi zelé pour leur salut, que le Pere Emanuel; & l'obligation étroite qu'ils avoient sur tout, d'embrasser & de conserver le Christianisme, avec plus de pieté que les autres Sauvages de ce nouveau Monde, à cause de cette grace miraculeuse qu'ils avoient reçûë du Ciel par préference à tant d'autres Nations, comme le signe & le gage sacré de leur salut. Enfin, aprés les avoir exhorté de tout mon cœur, par le merite de la Croix, que je tenois en main, & que j'embrassois souvent avec reverence, d'être toûjours fideles à Dieu, & d'avoir pour leur Missionnaire

naire les mêmes ſoins, les mêmes reſpects & les mêmes amitiez qu'ils avoient eûës pour moi; je conjurai le Pere Emanuel Jumeau, par tout ce que je luy pûs dire de plus tendre & de plus touchant, de perſeverer conſtament à les inſtruire des veritez de nôtre ſainte Religion. Il falut enfin nous ſeparer, aprés avoir imploré le ſecours du Ciel pour l'heureux ſuccez de nos Miſſions. Je pris donc congé de nos François, & je fus coucher à Mirmenaganne avec trois Sauvages, à quatre lieuës du Fort de Monſieur Richard de Fronſac.

J'appris avec joie, quinze jours aprés mon départ, par l'un de nos Porte-Croix, que ce cher Miſſionnaire aïant aſſemblé autant de Sauva-

ges qu'il avoit pû, les avoit obligez de faire amende honorable à la Croix, afin de luy faire rendre par ces Peuples, une partie de l'honneur que la négligence de leurs ancêtres luy avoient ravi.

La ceremonie commença le soir, au Soleil couchant, en cette maniere. Le Pere fit élever une Croix semblable à celle que les Anciens de la Nation Gaspesienne avoient coûtume de mettre au milieu de la place destinée pour tenir leur Conseil: il se prosterna respectueusement avec tous les Sauvages, devant ce sacré signe de nôtre salut; & entonna en langue Sauvage, à la fin des Prieres ordinaires, le *Vexilla regis*, que nos Porte-Croix chantoient à l'alterna-

tive, les hommes & les femmes, avec une pieté ſinguliere. Tout le monde ſe retira dans la Cabanne du Chef, aprés ces éxercices de devotion, où l'on ne fit que parler des merveilles de la Croix: je peux même dire avec verité, que comme le Peuple d'Iſraël, qui avoit vêcu long-tems dans la negligence & le mépris des Commandemens de la Loi, ne put contenir ſes larmes, lorſque le Grand-Prêtre Helchias leur fit le recit fidele des bienfaits qu'ils avoient reçûs de Dieu, & le juſte reproche de l'ingratitude où ils avoient vêcu ſi long-tems, ſans en reconnoître les excellences & les grandeurs; ainſi tous nos Porte-Croix fondoient en larmes, lorſque le Pere Miſſionnaire leur ex-

pliqua les avantages & les benedictions qu'ils avoient reçûs de la Croix ; l'eſtime & la veneration avec laquelle elle avoit été honorée par leurs ancêtres ; & le peu de ſoin qu'on avoit eu juſqu'alors, de luy rendre le culte qui luy étoit legitimement dû. Ils proteſterent tous publiquement, avant que de ſe coucher, qu'ils en étoient ſenſiblement touchez de douleur ; & que le même Soleil qui avoit été le témoin de leur ingratitude, le ſeroit auſſi des reſpects & des adorations qu'ils rendroient publiquement à la Croix. La nuit ſe paſſa avec ces ſentimens de devotion : & le lendemain à la pointe du jour, le Pere fit dreſſer ſon Autel dans une Cabanne particuliere, que les Sauvages

avoient accommodée fort proprement avec des branches de ſapin, où il celebra la ſainte Meſſe ; aprés laquelle, tout revêtu qu'il étoit des habits Sacerdotaux, il diſtribua des Croix à tout ce qu'il y avoit de Gaſpeſiens, juſques aux enfans même. Ces Sauvages, par une ſainte émulation, qui marquoit viſiblement l'approbation qu'ils donnoient au zele de leur Miſſionnaire, firent tous autant qu'ils étoient, pluſieurs belles Croix, leſquelles ils enjoliverent avec la raſſade, la pourcelaine, & leur peinture ordinaire ; & ils les attacherent aux deux bouts de leurs canots, dans leſquels ils s'embarquerent, en chantant devotement le *Vexilla regis.*

Je laiſſe au Lecteur à juger de la beauté de cette flotte

Gaſpeſienne, qui par une agreable varieté d'étendarts ornez de ces Croix de differentes couleurs, faiſoient voir, par l'agitation de l'eau & la reverberation du Soleil, un ſpectacle des plus raviſſans, qui donna beaucoup de conſolation aux François, quand ils virent arriver ces Sauvages auec leur Miſſionnaire, portant tous à la main ce ſacré ſigne du ſalut.

Ce fut l'année 1677. & la ſeconde aprés mon arrivée en Canada, que je commençai pour la premiere fois la Miſſion des Porte-Croix, avec les circonſtances que vous allez voir dans la Relation du penible voïage que je fis par les bois brûlez, afin de leur prêcher l'Evangile, ſuivant la promeſſe que j'en avois faite

aux Deputez que le Chef de cette Nation m'avoit envoïez, de la riviere de Sainte-Croix à Nipiſiquit, pour me prier de les aller catechiſer.

CHAPITRE XI.

Relation du penible Voïage de l'Auteur, allant annoncer la Foi aux Gaſpeſiens Porte-Croix.

IL eſt bien vrai qu'il n'y a que Dieu ſeul qui puiſſe adoucir, par l'onction de ſa grace, les travaux Apoſtoliques des Miſſions laborieuſes de la Nouvelle France: auſſi faut-il avoüer ingenûment, que toutes les forces de la Nature ne ſerviroient qu'à augmenter les peines des Miſſionnaires, ſi la Croix d'un

Dieu crucifié ne leur communiquoit une partie de cette force victorieuſe, avec laquelle il a glorieuſement triomphé de tout ce qu'il y avoit de plus rude & de plus douloureux dans les opprobres du Calvaire. C'étoit auſſi ſans doute dans cette penſée que l'Apôtre ſaint Paul diſoit, qu'il pouvoit toutes choſes avec la grace de celuy qui luy donnoit la force de tout entreprendre, & de tout faire pour ſa gloire & le ſalut des ames.

Je n'ai jamais fait une experience plus ſenſible de cette verité, que dans le voïage que j'entrepris pour aller adminiſtrer les Sacremens aux François, qui demeuroient avec Monſieur Richard Denys de Fronſac à Mizamichis, & prêcher l'Evangile aux Sau-

vages Porte-Croix, qui n'avoient preſque point du tout entendu parler des Miſteres de nôtre ſainte Religion. La charité que je devois avoir pour tous les Sauvages de ma Miſſion, me ſollicitoit puiſſamment de l'entreprendre, quoique ce fût dans la ſaiſon de l'Hiver la plus difficile & la plus rigoureuſe : & il ſemble que Dieu en approuva le deſſein, puiſqu'un Sauvage, lorſque nous y penſions le moins, arriva avec ſa femme à Nipiſiquit, qui m'aſſûra que pour éviter quelques differents qui étoient ſurvenus entre les Gaſpeſiens de Riſtigouche, il en étoit ſorti avec ſa femme & ſon enfant, pour ſe retirer à Mizamichis ; afin d'y vivre en repos, avec ceux de ſa connoiſſance. Comme c'étoit là

pour moi une occasion assez favorable, & une compagnie qui me pouvoit être d'un tres-grand secours pendant cette route, je le priai de differer son départ jusqu'à quelques jours, pour me donner le tems & la consolation de baptiser quelques Sauvages que j'avois instruits, pour recevoir le premier & le plus necessaire de nos Sacremens. Nôtre Sauvage m'attendit avec plaisir: Monsieur Hainaut de Barbaucannes voulut bien être de la partie, & s'offrit, de la maniere la plus obligeante, à me tenir compagnie. On fit pour cet effet nos provisions, qui consistoient en vingt-quatre petits pains, cinq à six livres de farine, trois livres de beurre, & un petit baril d'écorce, qui contenoit

deux à trois pots d'eau-de-vie: d'ailleurs, je métois précautionné d'une boëte de confection d'hyacinte, que les Religieuſes Hoſpitalieres m'avoient donnée devant mon départ de Quebec pour Nipiſiquit.

Nipiſiquit eſt un ſejour des plus charmans qu'il y ait dans la grande Baye de Saint Laurent: il n'eſt éloigné que de douze à quinze lieuës de l'Iſle Percée. La terre y eſt fertile, & abondante en toutes choſes: l'air y eſt pur & ſain. Trois belles rivieres qui s'y déchargent, forment un baſſin tres-agreable, dont les eaux ſe perdent dans la mer, par un détroit qui en fait l'entrée & l'ouverture. Les Recollets de la Province d'Aquitaine y ont commencé la Miſ-

ſion en 1620. & le Pere Bernardin, un de ces illuſtres Miſſionnaires, mourut de faim & de fatigues, en traverſant les bois pour aller de Miſcou & de Nipiſiquit à la riviere de Saint Jean, à la Cadie, où ces Reverends Peres avoient leur établiſſement principal. Les R R. P P. Capucins, & ſingulierement les R R. P P. Jeſuites, y ont exercé leur zele & leur charité pour la converſion des Infideles : ils y ont fait bâtir une Chapelle dediée à la Sainte Vierge ; & l'on remarque que celuy de ces Peres qui quitta cette Miſſion, laiſſa ſon bonnet deſſus l'Autel, diſant qu'il le reviendroit chercher quand il luy plairoit ; pour faire connoître que ſa Compagnie avoit droit d'établiſſe-

ment dans ce lieu. Le Sieur Henaut de Barbaucannes y cultive la terre avec ſuccez, & recüeille du froment au-delà de ce qu'il en faut pour l'entretien de ſa famille. Monſieur Richard Denys de Fronſac en eſt le Seigneur proprietaire.

Il eſt bon de ſçavoir qu'il faut porter le neceſſaire à la vie, quand on s'éloigne en Canada, des Habitations Françoiſes, & lorſqu'on entreprend quelque voïage conſiderable; n'y aïant ni Cabarets, ni Auberges, & ne trouvant pas de maiſon dans ces vaſtes forêts, pour s'y retirer la nuit, on ſe trouve obligé de coucher à la Belle-étoile. Perſuadez que nous étions de cette verité, par l'expérience que nous en avions déja

faite autrefois ; un chacun prit ſa couverture, & ſe chargea de ſon paquet, dans lequel étoit une partie des vivres dont nous avions beſoin, pour la route que nous avions à faire.

Tous nos Gaſpeſiens aſſiſterent devotement aux Prieres, que nous fîmes de bon matin, pour implorer le ſecours des Anges Tutelaires de ces Païs, & demander à Dieu la converſion des Sauvages Porte-Croix, auſquels j'allois, pour la premiere fois, annoncer les veritez de nôtre ſainte Religion. Ils firent tout ce qu'ils pûrent pour m'obliger de paſſer avec eux le reſte de l'Hiver, & de differer mon départ juſqu'à une ſaiſon plus commode & moins rigoureuſe: mais enfin, il étoit juſte de

contenter les François & les Sauvages de Mizamichis. La parole de Dieu eſt le pain ſpirituel des ames, il faloit, aprés quatre mois de ſejour à Nipiſiquit, le diſtribüer à ceux qui m'attendoient depuis ſi long tems pour le recevoir. Je fis donc concevoir à nos Sauvages, que s'ils avoient autant de deſir du ſalut de leurs freres, qu'ils m'avoient témoigné, ils devoient ſe réjoüir de la peine que j'allois prendre, pour leur donner les mêmes inſtructions qu'ils avoient eux-mêmes reçûës de mes Catechiſmes; puiſque je n'avois pas d'autre deſſein, que de les conduire & de les voir tous enſemble dans le Ciel. Ces pauvres gens approuverent mes raiſons & mon zele, par les applaudiſſemens ordi-

naires à cette Nation, & consentirent enfin à mon départ, sous la promesse que je leur fis de retourner chez eux au commencement du Printems.

La femme de nôtre Sauvage se chargea de son petit enfant, que je baptisai & nommai Pierre, avant mon départ de Nipisiquit, par un effet singulier de la Providence & de la misericorde de Dieu, comme il sera bien aisé de remarquer à la fin de la Relation de ce penible Voïage. Nous prîmes chacun nos paquets sur nos épaules, & nous nous mîmes en chemin, avec les raquettes aux pieds. Le soir nous obligea, aprés quatre à cinq lieuës de marche, de faire une Cabanne, afin d'y passer la nuit. Il falut,

pour

pour la rendre autant commode que le païs le pouvoit permettre, faire un trou dans la neige, haute de quatre à cinq pieds, laquelle nous fûmes obligez de jetter avec nos raquettes, juſques à ce que nous euſſions trouvé la terre, que nôtre Sauvageſſe couvrit de branches de ſapin toutes verdoïantes, ſur leſquelles nous nous couchâmes durant la nuit. Monſieur Henaut ſe donna la peine, avec nôtre Sauvage, de couper & d'amaſſer le bois neceſſaire pour nous chaufer; & un chacun prit ſa refection avec autant de contentement, que ſi nous euſſions été dans une bonne Auberge. La perte ſeule que nous avions faite de nôtre eau-de-vie, nous donna un peu de chagrin; car quelque précau-

tion que l'on eût priſe de bien gommer le petit baril d'ecorce, il s'y trouva encore quelque petite ouverture, par laquelle l'eau-de-vie s'étoit écoulée en chemin faiſant, ſans que pas un de nous en eût connoiſſance, que lorſque l'on en voulut prendre un coup aprés le repas. Il n'en reſtoit plus que tres-peu : elle fut auſſi diſtribuée ſur le champ, pour nous conſoler de cette diſgrace, & mettre le reſte hors de danger de ſe perdre. Il eſt vrai cependant, que nous fûmes privez d'un grand ſoulagement, par la perte de cette eau-de-vie ; puiſque nous nous trouvâmes quelque-tems aprés dans des conjonctures ſi preſſantes, que cette liqueur nous eût été ſans doute d'un tres-grand ſecours ; mais enfin

il falut bien nous conſoler de cette fâcheuſe avanture : & nous paſſâmes la premiere nuit, comme toutes les autres de nôtre Voïage, à l'enſeigne de la Lune & de la Belle-étoile.

Le lendemain matin, aprés avoir celebré la ſainte Meſſe dans une cabanne que nos gens firent exprés, avec des perches couvertes de branches de ſapin, & aprés que nous eûmes déjeûné & accommodé nos paquets, nous continuâmes nôtre voïage, en montant toûjours, & côtoïant la riviere de Nipiſiquit, juſqu'au rapide appellé vulgairement le Saut aux loups marins, qui fait la ſeparation des deux chemins qui conduiſent à Mizamichis ; l'un plus court, mais plus difficile, par les bois brûlez ; & l'autre plus

long, mais plus aiſé, par la riviere. Le deſir extréme que j'avois de me rendre inceſſament chez nos Porte-Croix, pour y commencer la Miſſion, me fit reſoudre d'autant plus facilement à prendre la route des bois brûlez, que le Sieur Henaut & le Sauvage même en avoient fait la traverſe, peu de tems auparavant : & ainſi nous quittâmes, d'un commun accord, la riviere, qui cependant nous eût épargné beaucoup de peine & de fatigue en la ſuivant, ſelon que l'experience nous l'a fait aſſez connoître depuis.

Pour ſçavoir ce que c'eſt que les bois brûlez, je vous dirai que le Ciel étant un jour tout en feu, plein d'orage & de tonnerres, qui grondoient & ſe faiſoient entendre

de toutes parts, la foudre tomba, dans un tems où la ſechereſſe étoit extraordinaire, & embraſa non-ſeulement tout ce qu'il y avoit de bois & de forêts entre Mizamichis & Nipiſiquit; mais encore brûla & conſuma plus de deux cens cinquante lieuës de païs: en ſorte qu'on n'y voit plus que des troncs d'arbres fort hauts & tous noircis, qui portent dans leur affreuſe ſterilité, des marques d'une incendie generale & tout-à-fait ſurprenante. Cette vaſte étenduë de païs eſt toûjours couverte de neige pendant l'Hiver. On n'y voit que des rejettons & de petits arbriſſeaux, qui paroiſſent plûtôt des iſles diſtantes les unes des autres de deux à trois lieuës, que des bois, ni des forêts de Canada: en un

mot, cet incendie fut si furieux & si violent, que les flâmes s'élançoient, & s'embraſſoient même, pour ainſi dire, d'un bord de la riviere à l'autre; d'où vient que les orignaux & les caſtors n'y ont paru que long-tems aprés ce funeſte accident. Tout ce qui donne plus de peine aux Voïageurs qui traverſent ces bois brûlez, c'eſt qu'ils ne trouvent ni lieu pour ſe cabanner à l'abri du vent, ni de bois propre pour ſe chaufer. Ce fut cependant dans ces triſtes ſolitudes, & dans ces deſerts plus affreux mille fois que ceux de l'Arabie Pierreuſe, que nous nous égarâmes, à cauſe que nous voulûmes ſuivre les piſtes de quelques Sauvages qui étoient à la chaſſe au caſtor: car vou-

lant examiner les tours & détours des Sauvages & de ces animaux, nous prîmes une fauſſe route, & nous nous éloignâmes de celle qui étoit ſans doute la plus juſte & la plus aſſûrée. Nous marchâmes trois jours continuels au milieu de ce deſert, avec des peines incroïables; en ſorte que nous fûmes obligez d'y ſejourner, pour nous repoſer de tant de fatigues ſi longues & ſi penibles.

Le lendemain nous continuâmes nôtre route avec de nouvelles difficultez, cauſées par une grande abondance de neige qui étoit tombée la nuit precedente, & qui penſa nous deſoler entierement; étant obligez de marcher, depuis le matin juſqu'au ſoir, en ces neiges, dans leſquelles nous

enfoncions juſques au genoüil, à chaque pas que nous faiſions. Cette marche extraordinairement penible & fatiguante, jointe à la diſette des vivres, n'aïant plus qu'un petit morceau de pain chaque jour à manger, nous reduiſit dans une miſere extréme : nôtre Sauvage tomboit ſur les dents ; ſa femme, avec ſon petit enfant, me faiſoient compaſſion : & je vous avouë ingenûment, pour mon particulier, que je n'en pouvois plus du tout.

La neceſſité cependant où nous étions de toutes choſes, nous obligeoit de continuer nôtre chemin ; & il faloit neceſſairement ou mourir, ou marcher. Monſieur Henaut, Sieur de Barbaucannes, étoit le ſeul qui avoit le plus de courage ;

courage ; il nous traçoit le chemin : nôtre Sauvage le ſuivoit, ſa femme marchoit aprés, & je reſtois le dernier de la troupe, comme étant le plus haraſſé du chemin, que je trouvois neanmoins plus aiſé & moins fatiguant que les autres, à cauſe qu'il étoit batu & fraïé par ceux qui me précedoient ; ce qui me fut ſans doute d'un grand ſecours, & me donna beaucoup de ſoulagement.

Cependant, quelque penible que fut cette marche, je vous avouë qu'elle perdoit à mon égard une partie de ce qu'elle pouvoit avoir de rude & de fâcheux, par l'eſperance & la penſée que j'avois, que nous approchions de la riviere de Sainte-Croix : mais enfin elle me parut affreuſe, au-delà de

ce qu'on peut s'imaginer, lorſque le Sieur Henaut & le Sauvage me dirent qu'il y avoit déja trois jours que nous étions égarez ; qu'ils ne connoiſſoient plus de route, ni de chemin ; & qu'enfin il faloit nous abandonner entierement à la Providence, & aller où il plairoit à Dieu de nous conduire.

Cette nouvelle me fut d'autant plus affligeante, qu'il n'y avoit plus d'apparence de retourner à Nipiſiguit, à cauſe que la neige, qui étoit tombée en grande quantité depuis nôtre départ, avoit comblé & couvert toutes nos piſtes. Il neigeoit encore actuellement ; & il nous falut cependant faire de neceſſité vertu, & marcher juſqu'à la nuit, pour trouver un lieu propre

pour nous cabanner.

Je ne ſçaurois vous exprimer ici, quelles furent alors nos inquietudes, nous trouvant au milieu de ces deſerts, affreux, dépourvûs de toutes les choſes les plus neceſſaires à la vie, accablez de foibleſſe & de fatigue, dans la ſaiſon la plus difficile & la plus rigoureuſe de l'Hiver, ſans vivres; & ce qui eſt de plus affligeant, ſans guide & ſans chemin. Pour comble de malheur, il y avoit trois jours que nous ne mangions qu'un petit morceau de pain ſur le ſoir, qui pour lors nous manqua tout-à-fait : en ſorte qu'aïant été obligez d'avoir recours à la farine que nôtre Sauvage avoit dans ſon paquet, nous fûmes reduits d'en jetter ſoir & matin deux à

trois poignées dans une chaudronnée d'eau de neige, que nous faiſions boüillir ; ce qui ſervoit plûtôt à la blanchir, qu'à nous nourrir. Pour toute conſolation, le Sieur Henaut me dit, qu'il avoit deux paires de ſouliers Sauvages, avec un morceau de peau paſſée ; & qu'en tout cas nous les ferions griller, ou boüillir, pour les manger enſemble. Jugez de là, ſi nous n'étions pas veritablement dignes de compaſſion.

La nuit ſe paſſa avec de nouvelles difficultez. Un vent de Nord-oüeſt, d'un froid extraordinairement ſenſible & piquant, nous penſa glacer ; parce que nous n'avions pû trouver du bois ce qu'il nous en faloit pour nous chaufer pendant la nuit : en ſorte que

pour ne point mourir de froid dans nôtre cabanne, nous en partîmes avant le jour, avec des peines que l'on ne peut s'imaginer. Je penſai être abîmé dans un foſſé profond qui étoit couvert de neige, d'où l'on eut beaucoup de peine & de difficulté à me retirer: je peux même dire que c'étoit fait de moi, ſi par un bonheur ſingulier je n'euſſe rencontré un gros arbre qui étoit au-travers de cette foſſe, ſur lequel je demeurai en attendant le ſecours qu'on me donna pour ſortir de cet horrible danger, où je me vis pour lors expoſé à deux doigts de la mort.

A peine étois-je éloigné d'une portée de fuzil de ce precipice, que voulant paſſer une petite riviere, l'une de mes

raquettes ſe caſſa, & je tombai dans l'eau juſqu'à la ceinture; ce qui obligea Monſieur Henaut & le Sauvage, de chercher promtement un lieu propre pour nous cabanner, faire du feu pour me réchaufer, parce que le froid commençoit à me ſaiſir par tout le corps: ce fut dans cette cabanne, où le peu de farine que nous avions toûjours ménagé fort éxactement, nous manqua auſſi-bien que le pain; la faim nous en chaſſa de bon matin, pour chercher ce que la Providence voudroit nous donner.

Je conçûs dés-lors parfaitement bien le danger évident où nous étions de mourir de faim, de foibleſſe, & de miſeres dans ces bois, ſi le Seigneur ne nous donnoit bien-tôt les moïens d'en ſor-

tir : comme je ſentois que les forces commençoient à me manquer, & que je n'en pouvois preſque plus, je renouvellai les premieres intentions avec leſquelles j'avois entrepris ce penible voïage ; & j'offris derechef de bon cœur à Nôtre-Seigneur, les peines & les fatigues que j'endurois pour ſa gloire, & pour la ſatisfaction de mes pechez.

La ſeule penſée d'un JESUS-CHRIST mourant ſur la Croix, abandonné de tout le monde, nous donnant un éxemple admirable du ſacrifice que nous devons faire de nôtre vie pour le ſalut des ames, jointe à la reflexion que je fis ſur la mort de ſaint François Xavier, expirant dans ſa petite cabanne, deſtitué de tous les ſecours humains, me combla

de joie & de conſolation au milieu de mes peines : & il eſt vrai que je fus pour lors perſuadé, mieux que jamais, que Dieu a un treſor de graces & de benedictons, qu'il reſerve uniquement pour les Miſſionnaires, qui ſe confient & s'abandonnent entierement aux ſoins amoureux de ſa Providence, parmi les dangers & les perils les plus affreux de leurs Miſſions, & de leurs travaux Apoſtoliques.

Nous avions marché tout le long du jour, & tres-peu avancé, tant à cauſe de la foibleſſe extréme où j'étois reduit, qu'à cauſe de la difficulté du chemin; lorſqu'étant entierement occupé de ces aimables & ſaintes reflexions, Monſieur Henaut & le Sauvage, qui nous devançoient, firent un

cri de joie & d'allegreſſe, pour la rencontre heureuſe qu'ils avoient faite, de la piſte toute nouvelle d'un Sauvage qui avoit paſſé le matin pour aller à la chaſſe. Ils vinrent tous les deux au-devant de moi, pour m'aſſûrer que toutes nos peines alloient bien-tôt finir, par l'heureuſe arrivée au Fort de la riviere de Sainte-Croix, où ils eſperoient que nous arriverions bien-tôt. Je ne fus pas inſenſible, non plus que les autres, à la joie que me cauſa cette agreable rencontre : mais enfin, comme il n'y a point de plaiſir ſi épuré dans le monde, qu'il ne s'y trouve toûjours quelque mêlange de chagrin & d'inquiétude, la ſatisfaction que nous venions de recevoir fut alterée, par l'incer-

titudee, ſi nous devions ſuivre ou rebrouſſer ſur les traces nouvellement découvertes ; d'autant que nous avions ſujet de douter ſi ce Sauvage alloit à la chaſſe ſeulement, ou s'il ne commençoit pas l'un de ces voïages conſiderables & d'une longue étenduë de païs, qu'ils traverſent aſſez ſouvent pendant l'Hiver, pour rendre viſite à leurs amis. Incertains de la route que nous devions tenir, nous reſolûmes, à tout hazard, de traverſer ces piſtes, & de marcher à nôtre ordinaire ; dans l'eſperance que Dieu nous ſerviroit de guide, & nous feroit miſericorde. Il éxauça nos vœux & nos prieres : & le Seigneur ſe contentant de nos fatigues & de nos peines, voulut bien

nous conſoler d'une maniere qui nous fit admirer la conduite admirable de ſa divine Providence.

C'eſt une coûtume generalement obſervée parmi nos Gaſpeſiens, de ne retourner jamais le ſoir, ou du moins tres-rarement, par le même chemin à la cabanne, quand ils en ſortent le matin pour aller à la chaſſe : ils prennent des routes differentes, afin de batre la campagne, & de découvrir plus de païs de ravages d'orignaux & de caſtors. Dieu permit cependant que le Sauvage dont nous avions apperçû les veſtiges revint ſur ſes pas, juſqu'à l'endroit même où nous avions traverſé ſon chemin. Il en fut ſurpris d'abord ; mais conjecturant de nôtre maniere de

marcher, que ceux qui venoient de paſſer étoient extrémement fatiguez, il prit la reſolution de nous ſuivre, & vint aprés nous, pour nous ſoulager autant qu'il en étoit capable.

Un certain bruit ſourd, cauſé par l'agitation de ſes raquettes & le mouvement des branches au-travers deſquelles il étoit obligé de marcher, m'obligea de tourner la tête, pour reconnoître de quel endroit il pouvoit provenir. Vous pouvez juger de la joie que j'eus, en voïant ce Gaſpeſien charitable qui venoit à moi, pour nous enſeigner nôtre chemin, par celle que vous recevriez vous-même en ſemblable rencontre: la mienne fut ſi ſenſible, que je redoublai le pas, tout

fatigué que j'étois pour en avertir ceux qui me precedoient.

Comme la nuit s'approchoit, & que d'ailleurs nous étions ſans force & ſans vigueur, il nous obligea de cabanner, & voulut luy ſeul prendre la peine de couper le bois neceſſaire pour nous chaufer, & mettre la cabanne en état de nous y repoſer. Il me fit preſent d'une perdrix qu'il avoit tué à la chaſſe; la Providence luy en donna deux autres auſſi-tôt, pour récompenſer la charité qu'il nous faiſoit: elles étoient juchées ſur les branches d'un ſapin, comme le ſont ordinairement les perdrix de Canada; il les tua toutes deux d'un coup de fuzil, & on les mit toutes trois dans la chaudiere,

pour ſouper à cinq perſonnes, autant fatiguez du voïage & de la faim, que nous étions pour lors.

Quoique les Sauvages ſoient charitables au-delà de ce qu'on s'imagine en Europe, ils ſe font cependant aſſez ſouvent prier, quand on a beſoin de leur ſecours, mais ſingulierement quand ils ſe perſuadent qu'on ne peut ſe paſſer de leur ſervice. Le nôtre étoit de ce caractere : connoiſſant parfaitement bien de quelle utilité il nous étoit dans la conjoncture fâcheuſe où nous nous trouvions, il s'offroit de tems en tems à nous ſervir de guide ; mais à condition, diſoit-il, que nous luy donnerions deux douzaines de couvertures, une barique de farine, & trois de bled d'Inde ;

une douzaine de capots, dix fuzils, avec de la poudre & du plomb & une infinité d'autres choſes qu'il vouloit avoir pour nous remettre dans le bon chemin, & nous conduire dans ſa cabanne. C'étoit beaucoup, je l'avouë; mais enfin, c'étoit trop peu demander à des gens qui auroient volontiers donné toute choſe au monde, pour ſe retirer d'un auſſi méchant pas que celuy où nous nous trouvions malheureuſement engagez, & duquel nous euſſions eu beaucoup de peine à ſortir, ſans le ſecours de ce Sauvage.

La nuit ſe paſſa un peu plus tranquillement que les precedentes: il falut cependant partir le lendemain matin, ſans prendre aucune nourriture; & comme nôtre pe-

tite troupe attendoit que j'euſſe achevé mon Office, le Sauvage qui me ſervoit de guide étant impatient de ce que je demeurois ſi long tems à genoux dans un endroit ſeparé du bruit de la cabanne, s'approcha de moi; & croïant que j'avois eu quelque revelation, ou reçû le don de prophetie, me pria fort ſerieuſement de luy prédire ce qui nous devoit arriver durant la journée: Tu parles à Dieu, me dit-il; tu enſeignes le chemin du Soleil, tu es Patriarche, tu as de l'eſprit; & il faut croire que celuy qui a tout fait, aura exaucé ta priere: Dis-moi donc, ſi nous tuërons aujourd'hui beaucoup d'orignaux & de caſtors, pour te regaler, aprés tant de fatigues & de miſeres que tu

as

as ſouffertes juſques à preſent.

Je fus aſſez ſurpris de ce diſcours : & luy aïant répondu que le Seigneur ne m'avoit pas fait cette grace, dont je me reputois tout à fait indigne, je luy fis connoître que Dieu étant le Pere commun de tous les hommes, qui ne refuſe pas même la nourriture aux corbeaux, ni aux plus petits animaux de la terre ; il faloit auſſi eſperer que ſa Providence nous donneroit dequoi nous ſubſtanter, puiſqu'il n'abandonnoit jamais ſes ſerviteurs dans leurs beſoins ; & que s'il les faiſoit ſouffrir pour un tems dans ce monde, c'étoit pour les récompenſer éternellement dans le Ciel.

Ejougouloumoüet, c'étoit le nom de ce Sauvage, qui

n'étoit pas encore baptisé, quoiqu'il fût âgé de cinquante à soixante ans, ne pouvoit comprendre ces veritez Chrêtiennes. Preoccupé uniquement de la pensée qu'il avoit, que Dieu parloit familierement aux Patriarches, me témoigna son chagrin, particulierement aprés que je luy eûs dit que je ne connoissois aucun endroit où nous pourrions trouver des castors, des ours, ou des orignaux; & qu'enfin il falloit s'en remettre entierement aux soins de la divine Providence. Je suis donc, repartit Ejougouloumoüet, quelque chose de plus que les Patriarches; puisque Dieu m'a parlé durant mon sommeil, & qu'il m'a revelé qu'infailliblement, avant qu'il soit midi, nous tuërons des orignaux &

des caſtors en abondance, pour nous regaler : Allons, marchons à la bonne heure, & tu verras que les Sauvages ont plus d'eſprit que toi. Il falut le ſuivre, plûtôt dans l'eſperance de trouver dequoi manger dans ſa cabanne, où nous allions, que dans la route qu'il nous obligeoit de faire pour trouver ſes orignaux & ſes caſtors, qu'une imagination famelique luy perſuadoit de rencontrer à tout moment. Cependant, ſes eſperances furent vaines & inutiles : il fut même obligé d'avoüer qu'il avoit été trop credule ; & que doreſnavant, jamais il ne croiroit plus aux rêves, ni aux ſonges, auſquels tous les Sauvages ſont attachez juſqu'à la ſuperſtition.

Pour confondre ſon extra-

vagante credulité, & le convaincre du ſoin que Dieu prend de ſes ſerviteurs, la Providence permit que lorſque nous y penſions le moins, nous trouvâmes deux gros porcs-épis, ſur les quatre heures du ſoir. Ces animaux, qui reſſemblent aſſez bien aux heriſſons que l'on voit en France, étoient cabannez dans le creux d'un arbre dont ils avoient mangé l'écorce, qui leur ſervoit de nourriture. Ils ont pour l'ordinaire, chacun leur cabanne particuliere; & nôtre Ejougouloumoüet fut ſurpris auſſi-bien que nous, de les voir cabannez tous les deux enſemble. On en prit un d'abord, qu'on chargea deſſus mes épaules, pour porter à la Sauvageſſe, qui avoit déja allumé le feu, afin de

le faire cuire dans la chaudiere. Nous en fîmes un fort bon repas : le boüillon nous ſembla auſſi ſucculant qu'un bon conſommé ; & nous experimentâmes de bonne-foi, que le proverbe eſt bien veritable, & qu'il n'y a point de meilleure ſauce que le bon appetit. Nous portâmes l'autre porc-épi à la cabanne de nôtre Sauvage, où nous trouvâmes huit perſonnes, qui faiſoient aſſez voir dans leurs viſages extenuez & tout décharnez, le peu de nourriture qu'ils avoient pris, & la faim que ces pauvres malheureux ſouffroient depuis un mois, qu'ils étoient cabannez ſur le bord d'une riviere, où ils pêchoient des truites en tres-petite quantité : ils n'en avoient plus que cinq pour

toutes provisions, lorsque nous arrivâmes chez eux, on les mit dans la chaudiere avec nôtre porc-épi, que nous mangeâmes ensemble.

Je fus assez surpris de voir dans la place d'honneur, & dans l'endroit le plus considerable de la cabanne, une belle Croix, enjolivée avec de la rassade, entre deux femmes que nôtre Ejougouloumoüet entretenoit; l'une comme sa femme legitime; & l'autre comme sa concubine, qui étoit, disoit-il, venuë miraculeusement du Ciel à son secours, dans le tems qu'il étoit abandonné de tous les Sauvages, & cruellement affligé de maladie au milieu des bois, luy, sa femme & ses enfans, sans aucune esperance de secours humain.

Je pris reſpectueuſement cette Croix entre mes mains, en preſence de toute la compagnie ; & trouvant dans un ſi beau ſujet de pieté, l'occaſion favorable de catechiſer ces Sauvages, je fis connoître à nôtre Ejougouloumotter, qu'elle étoit le caractere du Chrêtien, & le ſacré ſigne de nôtre ſalut ; qu'elle condamnoit par ſa pureté, la bigamie criminelle dans laquelle il avoit vêcu juſqu'alors ; & qu'enfin il faloit de deux choſes l'une, ou quitter ſa concubine, ou renoncer tout de bon à ſa Croix.

S'il eſt ainſi, répondit cet Infidele, j'aimerois mille fois mieux abandonner, non-ſeulement la femme qui vient du Ciel, mais encore ma femme legitime, & mes enfans mêmes,

plûtôt que de quitter la Croix que j'ai reçûë de mes ancêtres en titre d'heritage & par droit d'aîneſſe ; & je la veux conſerver toûjours precieuſement, comme la marque d'honneur qui diſtingue les Sauvages de Mizamichis, de toutes les autres Nations de la Nouvelle France. Il me promit donc qu'il quitteroit cette concubine ; attendu même que cette femme, peut-être interieurement touchée des inſtructions que je venois de faire à ceux de la cabanne, prit reſolution de retourner chez ſes parens, & de ſe faire inſtruire pour recevoir le ſaint Baptême. C'étoit auſſi, ſans doute, tout ce que je pouvois eſperer pour lors de ces pauvres Barbares.

Nous les quittâmes dans cette

cette bonne reſolution ; & prenant de nouvelles forces de nôtre foibleſſe, par l'eſperance que nous avions d'arriver ce ſoir-là chez Monſieur de Fronſac, nous continuâmes nôtre route. A peine avions nous fait une demi-lieuë, que je fus obligé de me jetter ſur la neige, par une debilité de cœur & un ébloüiſſement qui me prit, & dont je ne pûs revenir, que par le ſecours d'une priſe de confection d'hyacinte, que l'on démêla avec un peu d'eau de neige, pour me la faire avaler plus facilement : remede dont je fus obligé de me ſervir le reſte du voïage, & qui me donna la force de ſuivre, quoiqu'avec de grandes difficultez, nôtre petite troupe qui me traçoit le chemin.

Le Sieur Henaut, dont je ne pouvois assez admirer la force & la vigueur, m'encourageoit du mieux qu'il luy étoit possible ; m'assûrant, à chaque pointe de terre ou de rochers que nous rencontrions, qu'il appercevoit l'Habitation & le Fort de Monsieur de Fronsac, & qu'il ne restoit plus qu'un peu de chemin à faire, pour nous délivrer entierement de nos peines, & nous consoler de nos fatigues : mais enfin, si la croïance que je donnois à ses paroles, m'obligeoient quelquefois de rédoubler le pas, dans l'esperance dont je me flatois d'arriver bien-tôt ; ma lassitude s'augmentoit aussi d'autant plus, qu'aïant doublé plusieurs pointes, je ne voïois point l'Habitation, ni

le Fort de Fronſac ; en ſorte que je ne voulus plus ajoûter foi à tout ce qu'il me dit dans la ſuite, lors même qu'il me montra la veritable pointe que nous cherchions depuis le matin. La faim que je ſouffrois m'empêchoit d'écouter toutes ces raiſons ; & la laſſitude où j'étois reduit ne me laiſſoit plus de force, qu'autant qu'il m'en falut pour me traîner à l'abri du vent, dans un endroit aſſez agreable, où je me couchai ſur la neige ; conjurant de tout mon cœur le Sieur Henaut de me laiſſer tout ſeul, & d'aller avec ſa compagnie chez monſieur de Fronſac : Car enfin, luy diſois-je, ou nous en ſommes proche, ou éloignez : ſi nous avons auſſi peu de che-

min à faire, comme vous le dites, allez à la bonne heure, & rendez-vous inceſſamment au Fort; vous m'envoirez quelques-uns de nos François, pour m'apporter des vivres, & pour me conduire chez Monſieur Denys de Fronſac: mais ſi nous en ſommes encore auſſi éloignez, comme je me le perſuade, je vous déclare que je ne puis marcher davantage. Tout ce que je pûs luy dire, ne fut cependant pas capable de le perſuader d'aller chercher le repos dont luy-même avoit tres-grand beſoin; jamais il ne voulut m'abandonner d'un ſeul moment: il m'encouragea du mieux qu'il luy fut poſſible, & ordonna aux Sauvages de couper du bois pour nous chaufer; ai-

mant mieux, me diſoit-il, reſter dans la cabanne où nous étions, que d'arriver un quart-d'heure avant moi au logis. Ce peu de repos me donna des forces nouvelles; & déferant entierement, par un principe de reconnoiſſance, à l'amitié & à la generoſité de ce fidele ami, je pris la reſolution de continuer nôtre chemin : en ſorte qu'aprés avoir marché l'eſpace d'une petite demi-lieuë, nous arrivâmes, par un tems de neige qui tomboit en abondance, au Fort & à l'Habitation de Monſieur de Fronſac, lequel fit tout ce qu'il put pour nous remettre & nous conſoler de nos fatigues. Nous y fûmes bientôt viſitez par nos Sauvages Porte-Croix, qui demeurent ordinairement à Mizamichi-

che, qui eſt une belle riviere, abondante en toute ſorte de chaſſe & de poiſſon: elle eſt éloignée de quarante lieuës de l'Iſle Percée; les terres y ſont aſſez fertiles. Nous l'avons appellée depuis, la Riviere de Sainte-Croix, en memoire & à l'honneur de ce ſacré ſigne de nôtre redemption, qui eſt en veneration ſinguliere parmi ces Peuples infideles. L'accident funeſte qui nous mit dans la derniere de toutes les conſternations, trois ou quatre jours aprés nôtre arrivée, nous fit aſſez connoître que nous étions dans un païs où la Croix, qui avoit autrefois comblé de benediction les Sauvages, ſelon la tradition de leurs ancêtres, nous fit goûter une bonne partie de ſon amertume.

Nôtre Sauvageſſe, femme de Koucdedaoüi, avec lequel nous étions partis de Nipiſiquit, s'étoit cabannée à l'abſence de ſon mari, tout proche le Fort de Monſieur de Fronſac, avec une Sauvageſſe de ſa connoiſſance, qui avoit un enfant à la mammelle. Au défaut d'écorce de bouleau, elles couvrirent leur cabanne avec des branches de ſapin, & trouverent à propos d'y mettre de la paille, pour s'y repoſer durant la nuit. Le froid étoit extréme : un vent de Nord-oüeſt qui ſouffloit de toute ſa force, en augmentoit la rigueur ; en ſorte que ces femmes ſe virent obligées de faire plus grand feu qu'à l'ordinaire, & s'endormirent paiſiblement, ſans aucun préſentiment du malheur qui leur

devoit arriver : mais, à peine ces deux Sauvageſſes infortunées eurent-elles fermé les yeux, que le feu prit à la paille ; & pouſſant ſon activité juſques aux branches de ſapin, il conſomma & reduiſit en cendres toute la cabanne. On laiſſe à penſer, quelle fut l'extrémité où furent reduites ces pauvres femmes, lorſqu'elles ſe virent toutes inveſties & environnées de flâmes : elles firent d'abord des cris ſi perçans, qu'ils parvinrent à nos oreilles, preſque auſſi-tôt qu'ils furent ſortis de leur bouche. On peut même dire qu'elles ne ſeroient jamais ſorties de ce terrible embraſement, ſi l'une de ces deux Sauvageſſes, aïant toûjours une preſence d'eſprit admirable dans un danger ſi preſſant,

n'eût fait une ouverture à la cabanne, par laquelle elle ſe jetta toute nuë avec ſon enfant, au milieu de la neige. Sa compagne ne fut pas ſi prudente, ni ſi heureuſe : elle perdit preſque auſſi-tôt le jugement, que l'eſperance de ſe ſauver ; & ne ſe mettant plus en peine de la vie, que pour la conſerver à ſon cher enfant, qu'elle tenoit entre ſes bras, jamais elle ne le voulut abandonner, juſqu'à ce qu'un gros tourbillon de feu & de flâme luy aïant offuſqué la vûë, elle fut contrainte de le laiſſer tomber au milieu du feu ; & ce fut un grand bonheur pour elle, de ſe trouver, quoique par hazard, à l'endroit par lequel ſa compagne s'étoit ſauvée avec ſon petit enfant. Une lumiere confuſe

qui parut d'abord à nos yeux, jointe aux pleurs & aux ſanglots de ces pauvres malheureuſes, nous firent dans un même moment appréhender & concevoir le funeſte accident qui étoit arrivé: il étoit trop digne de compaſſion, pour ſe contenter d'en être ſeulement les ſimples ſpectateurs, comme le fut autrefois Neron de l'embraſement de la Ville de Rome; ou comme Alexandre, de Perſepolis, reduite en cendres par le conſeil de ſes concubines: nous courûmes tous inceſſament, pour y apporter le ſecours dont nous étions capables.

Jamais la pieté d'Enée, qui retira Anchiſe hors de l'embraſement de Troye; ni celle de ces trois enfans genereux, qui ſauverent leur pere des

incendies du Veſuve, ne fut mieux repreſentée que par ces pauvres meres, qui avoient tâché de ſauver leurs enfans de ces flâmes dévorantes : l'une étoit couchée dans la neige, avec ſon petit : l'autre étoit encore à l'ouverture de la cabanne, ſans pouvoir en ſortir; & la douleur qu'elle ſouffroit étoit d'autant plus ſenſible, que les flammeches & les charbons tomboient continuellement deſſus ſa chair.

L'on ſçait que le ſapin eſt un bois plein de gomme, que quelques-uns appellent terebentine; & comme par la violence du feu cette gomme tomboit toute brûlante deſſus le corps de cette Sauvageſſe, il eſt à croire qu'elle eût expiré avec ſon fils dans cet horrible tourment, ſi Monſieur Henaut

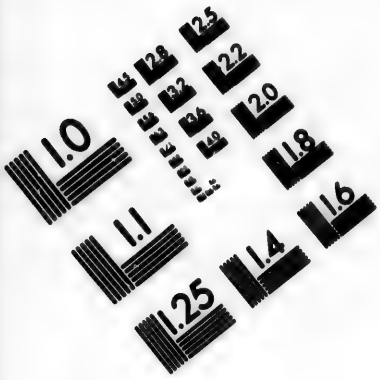

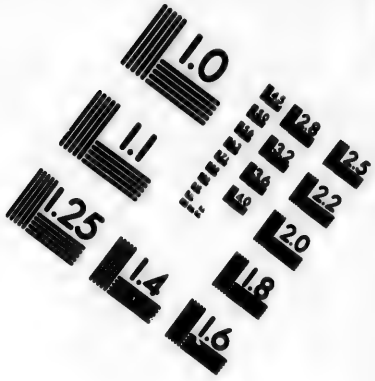

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

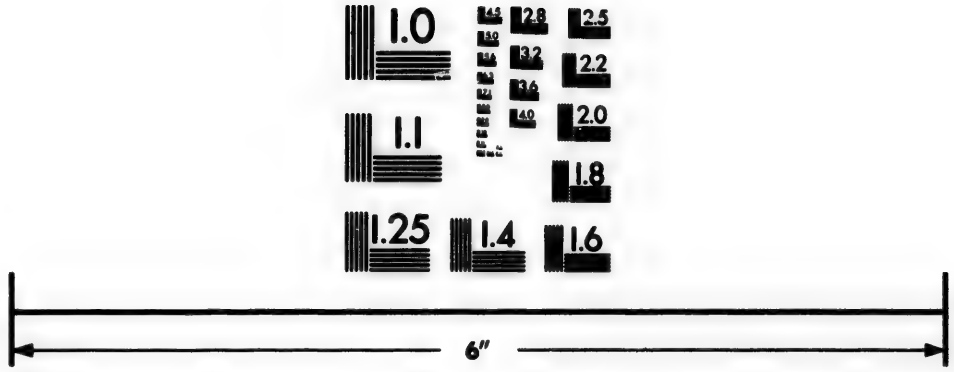

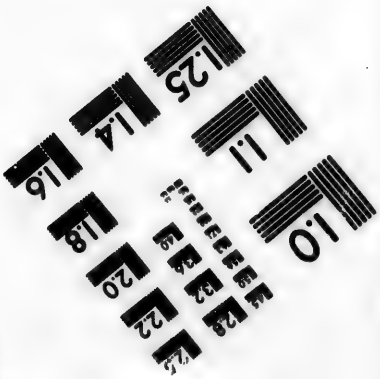

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

ne l'eût, à force de bras, retirée de cet embraſement funeſte.

J'entrai dans la cabanne, qui étoit encore toute en feu, pour tâcher de ſauver ſon enfant : mais il étoit trop tard ; & ce petit innocent étoit étouffé dans les flâmes, à demi rôti. Il expira en effet un moment aprés, entre mes bras ; ne me laiſſant point d'autre conſolation, parmi tant de ſujets de douleur, que celle de l'avoir baptiſé avant mon départ de Nipiſiquit. Ce fut pour lors, que me proſternant à genoux avec ce precieux dépôt, j'adorai, avec les ſentimens d'une profonde ſoûmiſſion, la conduite amoureuſe de la Providence dans le ſalut de ſes prédeſtinez ; puiſqu'il m'eût été abſo-

lument impoſſible de baptiſer cet enfant, qui fut la premiere victime que le Ciel reçut de la Miſſion que je fis à nos Porte-Croix. J'enſevelis moi-même le corps de ce petit Ange: & on luy rendit ſolemnellement dans nôtre Chapelle, les honneurs ordinaires ; pour faire voir aux Sauvages le reſpect & la veneration que la ſainte Egliſe conſerve religieuſement, pour tous les enfans qui meurent dans l'innocence aprés leur Baptême.

On ne peut exprimer les regrets ſenſibles de cette mere affligée, lorſqu'elle fit reflexion ſur la perte & le genre de mort d'un fils unique qu'elle aimoit tendrement. Accablée de douleur & d'amertume par la mort de ce cher

enfant, elle bouchoit les oreilles à tout ce qu'on pouvoit luy donner de consolation dans ses disgraces : elle n'avoit un cœur que pour soupirer, une langue que pour se plaindre, des yeux que pour verser des larmes, des pieds & des mains que pour remüer les charbons, & foüiller dans les cendres, afin d'y trouver celuy qui faisoit le plus grand sujet de sa douleur ; en un mot, saisie d'un cruel desespoir, elle se fût étouffée elle-même en nôtre presence, si on ne l'eût empêché d'executer son pernicieux dessein.

Les premiers mouvemens sont pardonnables, parce qu'ils nous ôtent & nous privent du libre usage de la raison : aussi faut-il avoüer que nôtre Sauvagesse paroissoit en quelque

maniere excuſable, puiſque toutes ſes actions étoient plûtôt d'une femme outrée & tranſportée par la violence de la douleur, que d'une perſonne raiſonnable ; & on peut dire qu'elle ne revint de ſes emportemens, qu'à même-tems qu'elle fut en état de reflechir que ſon malheur étoit ſans remede.

Le Sieur Henaut prit ſoin de la penſer, avec ſa charité ordinaire ; & il eût entierement gueri toutes ſes plaies, ſi les onguents ne luy euſſent manqué. Au défaut de nos remedes, les Sauvages en voulurent appliquer des leurs, qui ne ſervirent qu'à reduire cette pauvre femme à l'extrémité ; ſoit que ces remedes ſauvages fuſſent incompatibles avec nos on-

guents ; ſoit parce qu'ils tarderent un peu trop long-tems à y appliquer le premier appareil : ſi bien qu'aprés vingt-deux jours de ſouffrance, la gangrene ſe mit dans ſes plaies, qui rendoient une puanteur ſi horrible, que perſonne n'en pouvoit plus approcher du tout.

Monſieur de Fronſac fit tous ſes efforts pour m'empêcher de la voir davantage ; mais enfin, comme il étoit plus juſte de déferer aux regles de la charité, qu'à des raiſons humaines, de bien-ſeance & de civilité ; je voulus luy continuer mes ſervices, ne pouvant jamais me réſoudre de l'abandonner juſques à la mort. Elle avoit été baptiſée & nommée Marie, par l'un de nos Miſſionnaires : je l'avois diſpoſée

diſpoſée pour ſe confeſſer, en ſorte que s'étant toûjours acquitée des devoirs d'une bonne Chrêtienne, particulierement ſur la fin de ſa maladie, elle fit une confeſſion generale de ſes pechez, le matin du jour des Cendres, & mourut le ſoir, me laiſſant de grandes eſperances de ſon ſalut.

Le corps reſta toute la nuit dans la cabanne; & Monſieur de Fronſac ne me voulut jamais permettre de la veiller, comme je le ſouhaitois. Deux François & deux Sauvages furent deſtinez pour reſter auprés de la défunte durant la nuit; Ejougouloumoüet en étoit du nombre, lequel ſe perſuadant que le cierge beni étoit compoſé de la graiſſe d'orignac, il le mangea tout.

entier. Nous nous en fussions volontiers divertis ; mais il falut ceder à la douleur & à la tristesse, qui nous affligeoient autant qu'on se peut imaginer.

Quelque effort qu'on fit pour transporter le corps au Cimetiere ordinaire, on fut cependant obligé de faire la fosse dans la cabanne même, à cause qu'il étoit impossible d'en approcher, pour l'infection & la puanteur étrange qui en sortoient ; jusques-là même, que le Sieur Henaut voulant s'essuïer la face avec son mouchoir, fut extrémement surpris de le voir trempé d'une sueur toute bleuë & livide, qui marquoit assez le danger évident d'y gagner quelque maladie contagieuse. Elle fut enterrée dans sa ca-

banne, aprés que j'eus beni ſon tombeau, & nous dîmes enſuite la ſainte Meſſe pour le repos de ſon ame, dans nôtre Chapelle, où tous les François & les Sauvages aſſiſterent, avec beaucoup de devotion.

Son mari cependant, qui ne ſçavoit rien de ce qui s'étoit paſſé durant ſon abſence, arriva de la chaſſe deux heures aprés que nous eûmes enterré cette Sauvageſſe: il pleura amerement la mort de ſa femme; & comme il aimoit tendrement ſon enfant, il étoit à peu prés comme un autre David, qui demandoit à tout moment, où étoit ſon cher Abſalon. Il viſita ſouvent leur tombeau, ſur leſquels étant un jour à genoux, les mains & les yeux élevez vers le

Ciel, & le cœur tout transpercé de douleur, on luy entendit prononcer ces paroles en forme de priere : O grand Dieu, qui gouvernes le Soleil & la Lune, qui as créé les orignaux, les loutres & les castors ; appaise-toi, ne sois plus fâché contre moi, & contente-toi des malheurs qui m'accablent : j'avois une femme, tu me l'as ôtée ; j'avois un enfant que j'aimois comme moi-même, & je n'en ai plus, parce que tu l'as voulu : n'envoila t'il pas assez ? Fais-moi donc desormais autant de bien, que je ressens de mal à present : ou si tu n'es pas encore satisfait de ce que je souffre dans mon cœur, fais-moi mourir au plûtôt ; car aussi bien il m'est impossible de vivre davantage.

Mais enfin, comme le tems eſt un ſçavant Medecin, qui apporte des remedes efficaces aux douleurs les plus ſenſibles, & que d'ailleurs ces Peuples ne font pas grand état d'un homme qui pleure, & qui ne ſe conſole pas dans les accidens mêmes les plus fâcheux de la vie humaine; nôtre Sauvage voulut donner des marques autentiques de la force qu'il avoit deſſus ſon eſprit, & convia les Porte-Croix au feſtin des morts, qu'il leur fit ſelon la coûtume ordinaire du Païs. Il le commença par une harangue, qui expoſoit ſuccintement le ſujet pour lequel il les avoit conviez: il ajoûta enſuite une eſpece d'oraiſon funebre, où il rapporta les belles qualitez de ſa femme, & tout ce que ſes

ancêtres avoient fait de plus conſiderable pour les interêts de la Nation : & il finit enfin ſon diſcours, en faiſant des éloges de ſon fils ; proteſtant qu'il eût été un jour un bon chaſſeur, un grand guerrier, & le digne heritier de la valeur & de la generoſité de ſon pere.

Un profond ſilence qui ſuivit immediatement, l'arrêta tout court, aïant les yeux fichez contre terre, comme s'il eût été plongé dans la derniere de toutes les mélancolies, pour mieux exprimer l'amertume qu'il avoit dans le cœur, à cauſe de la mort de ſa femme & de ſon enfant : puis tout d'un coup, portant la main à ſes yeux, pour en eſſuïer quelques larmes qu'il avoit verſées devant cette aſſemblée, il fit un cri de joie, & dit en même-

rems : Que s'il avoit donné des larmes, qu'il n'avoit pû refuſer aux défunts qu'il aimoit ſi tendrement, il vouloit cependant en arrêter le cours, pour correſpondre à l'eſtime que tous les Sauvages avoient conçûë de la grandeur de ſon courage. Il ajoûta, Que nous étions tous mortels : que la trop grande triſteſſe & la douleur faiſoient perdre l'eſprit aux Sauvages : & qu'enfin il faloit ſe conſoler de tous les accidens fâcheux qui nous arrivent dans la vie ; parce que celuy qui a tout fait, & qui gouverne toutes choſes, le permettoit ainſi.

Tous les conviez répondirent à cette harangue, par trois ou quatre huées, qu'ils pouſſerent du fond de leur eſtomac, en diſant à l'ordinaire,

hé, hé, hé; c'eſt ainſi qu'ils approuvent ordinairement les raiſons de celuy qui harangue. Nôtre Koucdedaoüi n'eut pas plûtôt reçû ces applaudiſſemens publics, qu'il ſe mit à danſer de ſon mieux, & chanter quelque chanſon de guerre, de chaſſe, pour témoigner à l'aſſemblée qu'il avoit banni de ſon cœur tout ce qu'il y avoit eu juſqu'alors de chagrin, de douleur, & de triſteſſe: il bût enſuite un bon coup d'eau de vie, & donna le reſte du flâcon aux plus anciens, pour être diſtribué aux conviez, avec la ſagamite du feſtin.

C'eſt une coûtume generalement obſervée par nos Gaſpeſiens, de ne ſe reſerver rien du tout de ce qui a été à l'uſage des malades, lorſqu'ils viennent

viennent à mourir ; afin, diſent-ils, d'éloigner autant qu'ils peuvent de devant leurs yeux, tous les objets qui pourroient renouveller leurs peines, par le ſouvenir & la memoire de leurs parens & de leurs amis ; ils brûlent toutes les hardes qui leur ont ſervi pendant leur vie : ou bien ils les enterrent avec eux ; afin, diſent-ils, que les eſprits de ces choſes leurs faſſent compagnie dans l'autre monde : ou ils en font preſent aux étrangers, pour reconnoiſſance des ſervices qu'ils auront rendus aux défunts. Kouededaoüi donna tout ce que ſa femme poſſedoit, aux Sauvages qui avoient aſſiſté ſa femme pendant ſa maladie. Il reſta encore quelques jours avec nous ; mais enfin, ſoit qu'il ſe laſſât de reſter avec

les François, soit qu'il ne voulût plus demeurer davantage dans un lieu qui luy avoit été si funeste, il prit la resolution de nous quitter, & d'abandonner la riviere de Sainte-Croix, où je demeurois jusques au Printems, pour y faire la Mission, & disposer les Porte-Croix à recevoir les principes & les élemens du Christianisme.

Il ne me fut pas beaucoup difficile de trouver le sujet de la premiere harangue que je devois faire à ces pauvres Infideles; il fut à peu prés le même que celuy de Saint Paul, quand il prêcha pour la premiere fois dans Athenes, la Foi de JESUS CHRIST aux Areopagites.

Ce grand Apôtre aïant consideré cette fameuse inscrip-

tion, que les Atheniens avoient fait graver en lettres d'or ſur le frontiſpice du Temple qu'ils avoient conſacré au Dieu Inconnu, *Ignoto Deo*; prit de là occaſion de leur faire connoître, que ce Dieu Inconnu auquel ils rendoient leurs hommages & leurs adorations, étoit celuy-là-même qui avoit fait le Ciel & la Terre; qui s'étoit fait homme dans le ſein d'une Vierge; qui par un excez d'amour avoit bien voulu expirer ſur la Croix, pour le ſalut de tout le genre humain: que la nature avoit donné des marques de ſon reſſentiment, durant les mortelles agonies de ſon Calvaire; & que le Soleil même en avoit ſouffert de douleur, un éclipſe ſi extraordinaire, que l'un des premiers de l'Areopage, en

le voïant s'ecria, Qu'il faloit ou que le Dieu de la Nature ſouffrît, ou que la machine du Monde allât ſe diſſoudre.

L'uſage de la Croix, & l'honneur que nos Gaſpeſiens Infideles rendoient à ce ſacré ſigne de nôtre ſalut, me donnerent le même ſujet de leur expliquer les ſacrez Miſteres, qu'ils ignoroient dans les tenebres de leurs erreurs & de leur aveuglement. Je leur fis donc concevoir que cette Croix, qu'ils avoient reçûë en partage par une faveur ſinguliere du Ciel, les devoit porter au culte & à l'adoration de celuy qui l'avoit embraſſée pour nôtre amour; qu'ils avoient même des obligations plus étroites que les autres Nations de la Nouvelle

France, de profeſſer la Foi de JESUS-CHRIST; & que pour ce ſujet il faloit quitter leurs erreurs, & recevoir le Baptême, ſans lequel ils ne pouvoient pas être ſauvez. Ils parurent tres-contens & ſatisfaits de ce diſcours, & me promirent de ſuivre exactement les avis charitables que je leur donnois; proteſtant tous publiquement, qu'ils étoient bien fâchez, de ce que leurs ancêtres avoient negligé ſi long-tems le culte du Dieu de la Croix: ils m'offrirent leurs petits enfans, & me prierent de les baptiſer, en attendant qu'ils fuſſent eux-mêmes ſuffiſamment inſtruits pour le recevoir.

J'accordai la grace du Baptême à cinq ou ſix de ces enfans, dont le plus âgé de

tous ne passoit pas deux ans ; & j'ai cette consolation, que quatre de ces petits innocens joüissent à present de la gloire, étant morts heureusement, quelque-tems aprés leur Baptême.

Je laisse au Lecteur la liberté de juger comme il luy plaira, de l'origine du culte de la Croix parmi cette Nation Infidele ; puisque je n'ai pas de fondement plus solide pour le persuader de cette verité, que le temoignage des anciens Sauvages & des François, confirmé par la Relation qu'en a faite Monseigneur de Saint Vallier, presentement Evêque de Quebec : attendu même que je me suis proposé uniquement dans cette Histoire, d'écrire les choses comme je les ai connuës du-

rant tout le tems que j'ai fait la Miſſion chez nos Gaſpeſiens Porte-Croix.

Voici cependant, quoiqu'en abregé, quelques raiſons principales, qui m'obligerent de croire que la Croix avoit été en veneration parmi ces Barbares, avant la premiere arrivée des François dans leur Païs; car voulant un jour faire avoüer à ces Infideles, que les Miſſionnaires qui m'avoient precedé leur avoient enſeigné la maniere dont ils devoient adorer la Croix: Hé quoy, me dit le Chef, tu es Patriarche, tu veux que nous croïons tout ce que tu nous propoſe, & tu ne veux pas croire ce que nous te diſons: Tu n'as pas encore quarante ans, & il n'y en a que deux que tu demeures avec les Sauvages, & tu

prétens sçavoir nos maximes, nos traditions & nos coûtumes mieux que nos ancêtres, qui nous les ont enseignées. Ne vois-tu pas encore tous les jours le vieillard Quioudo, qui a plus de six vingts ans : il a vû le premier navire qui ait abordé dans nôtre Païs : il t'a repeté si souvent que les Sauvages de Mizamichis n'ont pas reçû des Etrangers l'usage de la Croix ; & que ce qu'il en sçait luy-même, il l'a appris par la tradition de ses peres, qui ont vêcu pour le moins aussi long-tems que luy : Tu peux donc inferer que nous l'avions reçû avant que les François vinssent à nos côtes. Mais si tu fais encore quelque difficulté de te rendre à cette raison, en voici une autre, qui te doit entierement

convaincre de la verité que tu revoques en doute. Tu as de l'eſprit, puiſque tu es Patriarche, & que tu parles à Dieu: Tu ſçais que la Nation des Gaſpeſiens s'étend depuis le Cap des Roſiers, juſqu'au Cap Breton: tu n'ignores pas que les Sauvages de Riſtigouche ſont nos freres & nos compatriotes, qui parlent la même langue que nous, tu les as quittez pour nous venir voir, tu les as inſtruits: tu as vû les vieillards qui ont été baptiſez par d'autres Miſſionnaires que toi; & cependant nous avons été privez malheureuſement de ce bonheur juſqu'à preſent. Si donc la Croix eſt la marque ſacrée qui diſtingue les Chrêtiens d'avec les Infideles, comme tu nous l'enſeignes; diſ-nous pourquoi les

Patriarches nous en auroient-ils donné l'uſage, preferablement à nos freres de Riſtigouche qu'ils ont baptiſez, & qui cependant n'ont pas eu toûjours le ſigne du Chrêtien en veneration, comme nos ancêtres qui n'ont jamais reçû le Baptême? Tu vois donc manifeſtement que ce n'eſt pas des Miſſionnaires, que nous avons le miſtere de la Croix.

L'on dira que ce raiſonnement eſt ſauvage: il eſt vrai, je l'avouë; mais il n'en eſt pas pour cela ni moins perſuaſif, ni moins convaincant: puiſqu'il eſt vrai de dire, que les Sauvages de Riſtigouche ſont baptiſez, & qu'ils ne portent point cependant la Croix; mais bien la figure d'un ſaumon, qu'ils avoient anciennement penduë au col, comme

la marque d'honneur de leur Païs : Car il eſt à remarquer que la coûtume de tous nos Gaſpeſiens a toûjours été, de porter quelque figure particuliere, qui ſont comme des armoiries qui les diſtinguent des autres Sauvages, par rapport aux differens endroits où ils reſident ordinairement.

Voila tout ce que j'ai pû reconnoître de l'origine du culte de la Croix, & ce que nous avons fait pour en procurer le rétabliſſement parmi ces Peuples, qui n'ont jamais eu connoiſſance parfaite d'aucune Divinité, aïant toûjours été, comme la pluſpart de ceux d'aujourd'hui, inſenſibles en matiere de Religion.

Il eſt vrai que pluſieurs de nos Gaſpeſiens ſouhaitent à preſent ſe faire inſtruire, de-

mandent le Baptême, & paroissent même à l'exterieur assez bons Chrêtiens, aprés avoir été baptisez, zelez pour les Prieres ordinaires du soir & du matin, modestes dans les Eglises, & portez à se confesser de leurs pechez, pour s'approcher dignement de la sainte Communion : mais on peut dire que le nombre est tres-petit, de ceux qui vivent selon les regles du Christianisme, & qui ne retombent dans les déreglemens d'une vie brutale & sauvage, soit à cause de l'insensibilité naturelle de ces Peuples pour les choses du salut, soit à raison de l'yvrognerie, de leurs erreurs, de leurs superstitions, & autres défauts considerables ausquels ils sont extrémement adonnez : d'où vient que quoique plusieurs

Miſſionnaires aïent beaucoup travaillé pour la converſion de ces Infideles, on n'y remarque cependant, non plus que chez les autres Nations Sauvages de la Nouvelle France, de Chriſtianiſme ſolidement établi; & voila peut-être le ſujet pour lequel les RR. PP. Jeſuites, qui ont cultivé avec tant de ferveur & de charité, les Miſſions qu'ils avoient autrefois au Cap Breton, Miſcou & Nipiſiguit, où nos Gaſpeſiens reſident encore aujourd'hui, ont trouvé à propos de les abandonner, pour en établir d'autres aux Nations éloignées, & ſituées au haut du fleuve de Saint Laurent, dans l'eſperance d'y faire des progrez plus conſiderables, quoique d'ailleurs, ſelon le témoignage de ces Re-

verends Peres, les Gaſpeſiens ſoient les plus dociles de tous les Sauvages de la Nouvelle France, & les plus ſuſceptibles des inſtructions du Chriſtianiſme.

Il eſt vrai que le peu de progrez que j'avois fait depuis quatre ans que je travaillois à la converſion de ces Peuples, avec autant d'application qu'il m'étoit poſſible, joint au déplaiſir ſenſible de ne pas trouver toute la diſpoſition que je ſouhaitois du côté de mes Gaſpeſiens, dont la pluſpart n'étoient Chrêtiens qu'en apparence, nonobſtant les travaux infatiguables de tant d'illuſtres & zelez Miſſionnaires qui m'avoient precedé, me fit heſiter d'abandonner l'ouvrage, n'aïant pas lieu d'en eſperer de plus heu-

reux ſuccez : cependant, pour ne rien précipiter dans une affaire d'une ſi grande conſequence, je demandai au Saint Eſprit les lumieres qui m'étoient neceſſaires, pour connoître quelle étoit la volonté de Dieu, pour m'y abandonner entierement. Je conſultai les perſonnes les plus éclairées, & ſur tout le R. P. Valentin le Roux nôtre Superieur, comme Dieu même, & je peux dire avec verité, que la reſolution qu'il m'envoïa dans ma Miſſion, me ſervit de regle, & m'engagea d'y reſter encore l'eſpace de huit ans, pour cultiver cette vigne du Seigneur. Voici les propres termes de ſa Lettre.

J'ai reçû une joie tres-ſenſible, d'apprendre par les deux vôtres,

l'une du quinze Avril, l'autre du huit Mai, la continuation de vôtre ſanté au milieu des travaux Apoſtoliques, où vous èxercez vôtre zele avec tant de ſuccez & d'édification : il eſt vrai que dans ce plaiſir extréme que j'ai eu en recevant vos Lettres, cauſé par cette preference d'eſtime que je fais de vôtre perſonne, & par la tendreſſe ſinguliere que j'ai pour vous, je ne crois pas avoir reçû une douleur plus ſenſible depuis que je ſuis en Canada, que de voir par un endroit de vôtre derniere, le deſſein où vous êtes d'abandonner vôtre poſte, & même de retourner en France.

Je vous avouë, mon tres-cher Pere, que dans mille mortifications que je reçois tous les jours, & qui ſont comme inſeparables de mon miniſtere, vous êtes la

la perſonne ſur qui j'avois fait plus de fond : la reſolution que j'avois remarquée en vous l'année derniere, de faire un ſacrifice perpetuel de vos travaux à nos anciennes Miſſions, qui renaiſſent aujourd'hui, par une conduite particuliere de la Providence, & cette onction de grace qui me paroiſſoit en vous, me conſoloient infiniment. J'en ai beni Dieu mille fois depuis vôtre départ, le conjurant tous les jours, aux pieds des Autels, de vous combler de ſes benedictions. Je voïois même nos autres Peres dans le même deſſein ; & je fondois là deſſus mes projets & mes eſperances pour la gloire du Seigneur. Je les croïois plus ſûres & plus certaines de vôtre part, que de tous les autres ; mais je conçois que mes pechez me rendent indigne de cette

consolation : je leur attribuë ce changement où vous paroissez ; je ne merite pas de voir fleurir de mon tems nos Missions, dont le succez dépend uniquement de la fermeté & de la perseverance des Religieux. En cela, mon tres-cher Pere, vous serez toûjours le maître de vôtre sort : je me reserve seulement le droit de representer, d'exhorter, de prier, de conjurer de la part de Dieu ; laissant aprés cela une entiere liberté aux Religieux, lorsque nonobstant les prieres instantes du Superieur & de l'ami, qui marquent l'ordre de Dieu, & malgré la necessité où se trouvent nos Missions, ils souhaiteront de quitter l'ouvrage ; car le sacrifice doit être libre & volontaire.

Mais enfin, mon cher Pere, considerez, je vous prie, l'exemple de JESUS-CHRIST, ce premier Mis-

ſionnaire du monde, dont nous devons être les imitateurs, & luy rendre dans la perſonne de nos freres, ce qu'il a fait pour nous & pour eux, en nous venant éclairer dans les voies du ſalut, avec des travaux & des obſtacles continuels: ſa Miſſion a été conſtante; & depuis qu'il l'a commencée, il y a perſeveré tout le reſte de ſa vie; il l'a conſommée par le ſacrifice de ſon propre Sang: Et nos debemus pro fratribus noſtris animas ponere. *C'eſt juſques-là que nous devons aller, pour nous rendre recommandables devant luy par nôtre miniſtere; & quoique par ſa mort il ſoit entré dans la gloire, ce Miſſionnaire ne laiſſe pas d'exercer encore les mêmes offices: il continuë tous les jours une eſpece de Miſſion, en deſcendant ſur nos Autels, où il s'attache avec une perſeverance in-*

violable, il en remplit les fonctions à tous momens, par sa grace interieure, & par les soins d'une providence de Pere sur son Eglise : Ecce ego vobiscum sum usque ad consummationem sæculi. *Voila le zele de perseverance sur lequel se sont reglez les Apôtres & tous les hommes Apostoliques, & qui fera devant Dieu le discernement de l'amour inviolable que nous aurons pour luy. Si les Apôtres s'étoient bornez à un certain nombre d'années; s'ils s'étoient érigez en Missionnaires de trente-six mois, la verité Evangelique n'auroit pas eu tant de succez pour la conversion du monde : ils s'en sont fait un vœu & une necessité inviolable, & ils n'ont jamais cessé, pendant qu'ils ont eu un soûpir de vie. Cet éloignement de leur Patrie ne leur a point causé de regret, à l'exem-*

ple du Fils de Dieu, qui avoit quitté la ſienne pour venir dans le monde : Exivi à patre, & veni in mundum. *Ces travaux inſurmontables, cette faim, cette diſette, ces perſecutions, les mépris, les gibets & les rouës, l'ingratitude, & même le peu de ſuccez de leurs peines, ne les ont point rebuté : au contraire, tout cela n'a fait qu'enflâmer leur zele, pour s'acquitter de leur Miſſion avec plus d'éxactitude, pour conſommer leur courſe, & le miniſtere de la parole Apoſtolique qu'ils avoient reçû de Dieu. Quelle application n'auroient-ils pas donné à la converſion de ce nouveau Monde, qui étoit alors inconnu, & dont Dieu nous a deſtinez les Apôtres ?* Poſuit tanquam morti deſtinatos. *Et quel reproche Dieu ne vous feroit-il pas un jour, d'avoir tiré la faux*

de la moisson, presque aussi tôt que vous l'y avez mise ? Quel compte ne rendriez vous pas à Dieu, de tant d'ames qui periroient, faute d'avoir perseveré à leur annoncer la parole, ou d'avoir jetté la semence, & ensuite de ne l'avoir pas cultivée ? Quelle ingratitude à vous, de laisser perir des ames pour lesquelles JESUS-CHRIST *est mort, faute de donner la même application que* JESUS-CHRIST *a donnée pour nous jusqu'à la mort ?* Perit in tua scientia frater pro quo Christus mortuus est. *Vous n'ignorez pas, mon tres-cher Pere, que nos Missions ne sont que de purs amusemens, si l'on ne se fixe pour quelques années dans les principales, à cause de la diversité des langues : il faut deux ou trois ans à un Religieux, auparavant qu'il soit*

bien en état de ſe faire entendre ; & s'il faut le changer après cela, nous travaillerions inutilement, nous ſerions des Miſſionnaires de nom, & non pas d'effet : les Heretiques de la Nouvelle Angleterre qui ſont à vos portes, vous confondroient en ce point ; & je ne ſçai pas ce que nous pourrions répondre à Dieu, quand il nous reprocheroit ce peu de concert que nous aurions pour ſa gloire. Il s'agit même, mon cher Pere, d'établir, ou plûtôt de rétablir nos Miſſions ; puiſqu'elles ne font encore que de commencer à ſe remettre, après un interualle de quarante années : il s'agit de montrer l'exemple à ceux qui viendront après nous ; & ſi nous mettions les choſes ſur un pied de ne venir ici qu'en paſſant, ne ſerions-nous pas reſponſables du peu de zele des autres à nô-

tre imitation ? Si nous avions le don des langues, comme autrefois les Apôtres, nous aurions quelque excuſe, en diſant qu'un autre ſeroit auſſi-bien que nous en état de s'acquitter d'une Miſſion ; mais puiſque Dieu ne nous donne pas cette grace, il deſire de nous que nôtre zele y ſupplée, par une perſeverance & une application habituelle : & outre cette neceſſité de la langue, la grace que Dieu vous donne d'édifier beaucoup par vôtre converſation ; cet attrait & cette onction que j'ai remarquez en vous, pour la converſion de ces pauvres aveugles ; la conoiſſance que vous avez de leurs eſprits, & la maniere de les prendre ; l'aſcendant que Dieu vous a donné ſur ces Barbares, ſont des avantages qu'un autre ne ſçauroit acquerir que par un long travail, & qui marquent

marquent auſſi une vocation & un choix particulier que Dieu fait de vous pour cette Miſſion. J'ai mille raiſons qui me font comprendre la neceſſité que nous avons de nous fixer dans nos Miſſions: je tâcherai d'en donner l'éxemple à mes freres, par le ſacrifice perpetuel que j'ai fait de mon repos, de mon talent, de mon honneur & de ma vie, au miniſtere Apoſtolique dans ce Païs; & je croirois que Dieu ne me le pardonneroit jamais, ſi je venois à me relâcher de ma reſolution, à cauſe du mauvais éxemple que je donnerois aux autres, qui à mon imitation en feroient de même: je les vois tous aſſez fermes, & aſſez réſolus; mais en verité, je puis vous dire que ſi vous veniez à lâcher le pied, comme les autres ſont beaucoup arrêtez par

l'exemple de vôtre ferveur, que je leur ai souvent proposé, afin de les animer : vous détruiriez l'ordre & les moïens des desseins de Dieu, & ce que nous tâchons d'avancer avec sa sainte grace, pour leur donner la perseverance. Vous auriez une douleur éternelle, de voir des Missions tomber dans la décadence, au moment qu'elles commencent à prendre cet esprit de Religion & de vertu qui nous doit animer, pour répondre à ce que le Seigneur demande de nous dans nôtre Ministere. Vous êtes peut-être dégoûté, par le peu de fruit que vous remarquez dans la conversion des Sauvages ; mais enfin, mon cher Pere, pourriez-vous un jour faire valoir cette excuse devant Dieu, étant instruit comme vous êtes des veritez de nôtre Foi ? Considerez, je vous prie, que c'est à nous à

planter & à arroſer ; mais que c'eſt à Dieu de donner les accroiſſemens, & de produire les fruits. Nous nous ſommes ſuffiſamment acquittez de nôtre obligation, quand nous avons annoncé la verité ; ce n'eſt pas à nous de la rendre feconde, mais de reconnoître nôtre neant, d'adorer les jugemens de Dieu, & de luy dire : Quod debuimus facere fecimus, ſervi inutiles ſumus. *Souvenez-vous que quand le Fils de Dieu donne la Miſſion à ſes Apôtres, il leur ordonne de prêcher l'Evangile à toutes les Nations ; non ſeulement à celles qui croiront à leur parole, mais encore à celles qui n'y ajoûteront point de foi.* Qui crediderit ſalvus erit, qui non crediderit condemnabitur. *Dieu tire également ſa gloire de la perte des uns, du ſalut & de la ſanctification des autres ;*

mais il ne tirera parfaitement ſa gloire de ceux qui ne croiront pas, qu'en tant qu'il aura eu ſoin de leur faire annoncer la verité. Nous avons l'avantage de juſtifier Dieu au jugement, dans la condamnation des Infideles qui ne ſeront pas convertis à nos paroles; & ſi nous ne cherchons que la gloire de Dieu, un Miſſionnaire doit être bien plus content dans le peu de ſuccez & de fruit des Miſſions de ce Païs, que s'il operoit des converſions auſſi nombreuſes que dans l'Egliſe naiſſante, & même dans nos derniers ſiecles aux Indes Orientales & Occidentales, où un homme baptiſoit en un jour des quatre & cinq mille ames; car Dieu eſt également glorifié dans la dureté de nos Sauvages & dans leur reprobation, aprés qu'on leur a annoncé la Foi, comme dans la con-

verſion des autres. Vous avez encore cet avantage, que dans les grandes converſions on y peut trouver de la propre complaiſance, de la gloire & de la ſatisfaction ſenſible; au lieu que dans vôtre ſort, vous n'y regardez qu'une gloire de Dieu, cachée dans les ombres de nôtre Foi. Cette ſterilité de vos travaux, ne flate en rien l'amour propre; & vous n'y trouverez de gloire que pour l'eternité, lorſque vous verrez Dieu juſtifié dans la perte de ces ames, & glorifié par le ſoin que vous aurez eu, & ces aſſiduitez que vous aurez données à leur converſion. Mais ſerez-vous en état de le faire, ſi aprés avoir ébauché l'ouvrage, vous l'abandonnez à un autre, qui en fera de même à vôtre éxemple? Le Fils de Dieu, qui étoit venu principalement pour inſtruire les

Iuifs : Ad oves, quæ perierunt domus Iſraël, *En a-t'il beaucoup conuertis, à l'exception de douze Apôtres chancelans, & de quelques Diſciples? Qu'a t'il trouué, ſinon de l'aueuglement, de la dureté dans tout le reſte de ſon Peuple, des mépris, de l'ingratitude, & enfin une mort infame? mais toute ſa vûë étoit de juſtifier Dieu dans leur perte; & la pureté & la ſainteté de ſes intentions le ſoûtenoit dans la ſterilité de ſes trauaux. Il a perſeueré juſques à la mort dans ſa Miſſion: il eſt venu pour être le Sauueur de tous les hommes, & il eſt mort pour tous: il eſt mort pour ceux qui ſe damnent, comme pour les plus grands Saints; afin que ſon ſang plaidât pour la juſtice, & magnifiât la miſericorde de ſon Pere dans le jugement des reprouuez. Il a crû que*

ſon Sang ne ſe prodiguoit pas d'être répandu in ruinam, & in reſurrectionem multorum; *pourvû qu'il pût dire*, quid ultra potui facere vineæ meæ? expectavi ut faceret uvas, & fecit labruſcas. *Ne veut il pas que l'on jette la ſemence de ſa parole, auſſi bien ſur des cœurs inſenſibles, que ſur des cœurs dociles? & s'il faloit ſe rebuter par le peu de fruit de nos travaux, où eſt le Predicateur qui pourroit monter deux fois en Chaire, dans les Païs les plus Catholiques? Tant de bouches ſont ouvertes en France, pour la reformation des mœurs; cependant combien voit-on operer de converſions? & pour un million de Predications, de Catechiſmes, d'Inſtructions familieres, combien y en a t'il qui rabatent d'un ſeul point de leur*

vanité, de l'esprit d'interêt, d'impudicité, de médisance, de ressentiment, &c ? Ils n'ont donc point d'autre ressource, que celle de dire qu'ils s'acquittent de ce que Dieu demande de leur Ministere ; luy laissant operer la conversion ou la sanctification, par la grace interieure, & enfin de le justifier un jour dans son jugement : Ut justificeris in sermonibus tuis, & vincas cum judicaris. *Il semble que le tems & l'heure de la Providence n'est pas encore venu pour les Nations de ce nouveau Monde ; les moissons ne blanchissent pas encore, il est vrai : mais que sçavez-vous si Dieu n'a pas destiné de l'accorder enfin quelque jour à nos larmes, à nos soûpirs & à nos travaux ; & si nous ne serons pas coupables des retardemens que*

Dieu y apporteroit, ſi nous venons à manquer de fermeté & de conſtance dans notre vocation? Du moins, mon cher Pere, pouvez-vous eſperer de ſauver des enfans, ou des vieillards moribons, & même quelques adultes, particulierement des enfans, que l'on inſtruit peu à peu: & quand vous ne ſauveriez qu'une ſeule ame, elle vaut plus que la conquête de tout le Monde, aprés que Dieu a donné ſon Sang pour elle. Les travaux de toute votre vie ſeroient tres-bien emploïez, ſelon les principes de notre Foi; que Saint Ignace, Patriarche de nos Freres ajoints dans la converſion de ce nouveau Monde, ſe ſeroit eſtimé heureux, ſi pour fruit de ſes travaux & du ſacrifice de ſa vie, il avoit pû eſperer de convertir une ſeule des Courtiſanes de Rome. Ie ne ſçau-

rois croire que l'attrait de la Patrie ſoit l'occaſion ou le ſujet de votre dégoût, & peut-être de votre chagrin : nous avous fait par notre Profeſſion un renoncement ſi general à pere, à mere, à Païs, à amis, que tout cela ne doit plus avoir de charme pour vous. Votre vocation même dans ce nouveau Monde, qui n'eſt pas differente de celle des Apôtres, a dû faire mourir tous ces reſſentimens de la Nature : ces hommes divins n'avoient plus de Patrie ; où plûtôt les endroits où ils étoient deſtinez, leur en tenoient lieu. Ie vous trouvai l'année derniere dans les ſentimens aſſez conformes à ceux de la grace ſur cet article. Vous me diſiez que cet éloignement du Païs & des proches, étoit ce qui vous plaiſoit le plus ; & que vous n'auriez jamais de regret à votre vocation en Canada, par-

cette conſideration, que même vous voïez bien qu'elle ſeroit la ſource de votre ſalut. Or ce ſeroit, mon tres-cher Pere, en avoir bien-tôt changé de penſée, ou bien mal reconnoître la grace que Dieu vous auroit fait, que de vous laſſer au milieu de votre courſe, de former des deſſeins ſi oppoſez à ceux de Dieu ſur votre perſonne, & aux attraits de ſa ſainte grace particulierement dans les conjonctures preſentes, où certaines perſonnes qui nous careſſent à l'exterieur, ne ſeroient peut-être point fâchez de vous en voir rappellé par des ordres ſuperieurs. Sçavez-vous bien que depuis deux ans, ſa Grandeur me preſſe de ne pas ſouffrir que nos Miſſionnaires ſoient plus de trois ans attachez à une même Miſſion? Je vois bien que l'on ſurprend, par des artifices de

Demon, la droiture de ſes intentions, pour faire échoüer par ce moïen les entrepiſes de ſon Zele & du notre ; & vous ne voïez pas que vous favoriſez ces deſſeins de l'eſprit de tenebres, au préjudice des François & des Sauvages, qui ont une entiere confiance en vous, comme Monſieur Richard Denys de Fronſac me l'écrit. Ie ne finirois jamais, mon cher Pere, ſi je ſuivois le torrent de ma plume ſur cette matiere, & ſur la mortification que me cauſe votre deſſein : c'eſt le Demon qui me traverſe dans la perſonne que je croïois la plus intrepide ; mais je prierai Dieu avec tant d'ardeur, pour vous attirer la perſeverance, que j'eſpere encore du changement, & que du moins vous ne penſeſerez plus à quitter les Miſſions.

Au reſte, s'il ne s'agit que de venir hiverner avec nous, vous jugez bien que j'y trouverai ma plus grande joie. Vous pourriez retourner l'Eté prochain, ſi vous reprenez, comme je l'eſpere, votre premiere reſolution, où je vous voiois l'année derniere; ſinon vous demeurerez ceans, autant de tems qu'il vous plaira: vous en ſerez toûjours le maître, aprés avoir entendu mes raiſons, & ce que l'onction de la grace vous inſpirera. Si vous venez hiverner avec nous, je vous prie de diſpoſer Monſieur Richard Denys, en ſorte qu'il n'attende perſonne juſques au Printems prochain; n'aïant à preſent que quatre Prêtres ceans, de ſeize, dont vous êtes douze partagez aux Miſſions. Le cher Pere Exuper, dont vous connoiſſez le zele & la vertu, eſt arri-

vé depuis peu à nôtre secours: il faudra même que je monte au Fort de Frontenac, l'Eté prochain, avec Monsieur le Comte de Frontenac nôtre Gouverneur, pour ordonner la découverte du Mexique, en vertu des ordres de la Cour, & visiter nos Missions. Ma presence est encore necessaire au Mont-Roïal, où les Peuples démandent, avec plus d'empressement que jamais, un établissement de nôtre Ordre; & Messieurs du Seminaire, qui en sont les Seigneurs, y consentent. Le cher Pere Zenobbe Membré est au Fort dés le Printemps dernier, avec les Peres Gabriël de la Ribourd, Loüis Hennepin, Luc Buisset, & doivent aller en Mission aux découvertes que l'on va faire. C'est, comme vous voïez, une grosse Communauté pour ce Païs. Frere Leonard est extré-

mement malade ; on ne ſçait encore quelle en doit être la ſuite. Le V. P. Luc Filliaſtre eſt auſſi incommodé ; mais il n'y a pas de danger. Nous avons deux Freres Laïcs Novices, qui font aſſez bien : l'un eſt couſin de feu Monſieur Bazire ; & l'autre eſt le fils de Maître George de la Coſte de Beaupré. Tous nos chers & venerables Peres, & Frere Leonard, vous ſalüent avec affection. Il n'eſt rien arrivé ici de nouveau, qui merite d'être écrit ; ſinon la mort de Monſieur Filion, Prêtre, qui s'eſt noïé dans le fleuve. Il eſt univerſellement regretté, comme un Miſſionnaire parfaitement accompli. Priez Dieu pour moi ; offrez-luy tous les jours les interêts de nôtre pauvre Miſſion ; & ſoïez perſuadé que je ſuis

avec affection, Vôtre tres-humble & tres-obeïſſant Serviteur en JESUS-CHRIST, Frere Valentin le Roux, Superieur indigne des Recollets de la nouvelle France.

Il n'eſt pas croïable combien la lecture de cette Lettre me donna de conſolation. Penetré vivement de la volonté de Dieu, & la reconnoiſſant viſiblement dans celle de mon Superieur, je conçûs de nouvelles eſperances pour la converſion de ces Peuples, & je pris reſolution de me fixer dans cette Miſſion ; en attendant avec d'autant plus de patience les fruits qu'il plairoit au Seigneur d'y produire par ſa grace & ſa miſericorde, que parmi le grand nombre de nos Sauvages, qui me paroiſſoient

roiſſoient inſenſibles & impenetrables aux veritez les plus communes du Chriſtianiſme, je voïois quelques Familles Gaſpeſiennes qui travailloient avec application à leur ſalut, prenoient plaiſir à ſe faire inſtruire, aſſiſtoient avec devotion à la ſainte Meſſe, & vivoient en aſſez bons Chrêtiens.

La vie errante & vagabonde de ces Peuples étant inconteſtablement un des principaux obſtacles à leur converſion, je ſollicitai Monſieur Denys de Fronſac, de nous accorder une eſpace de terrein à Nipiſiguit, propre à la culture de la terre, afin de les rendre ſedentaires, les habituer, & les humaniſer parmi nous. Ce Seigneur, qui ſouhaitoit avec paſſion de voir le

Christianisme établi dans cette vaste étenduë de Païs qu'il possede, y donnoit les mains avec plaisir : il en avoit fait agréer la proposition, & former la resolution aux principaux de nos Sauvages ; mais la perte considerable qu'il fit de son vaisseau, qui perit à l'Isle Percée, par une tempête la plus violente que l'on ait jamais vûë dans ces quartiers, jointe au retardement de deux navires, qui manquerent deux années consecutives à luy apporter, selon qu'ils s'y étoient obligez, tout ce qui luy étoit necessaire pour l'entretien de ses Habitations, rompit toutes les mesures que nous avions prises, non-seulement d'établir une Mission sedentaire à Nipisiguit ; mais encore au Cap Breton, où le

R. P. Valentin le Roux nôtre Superieur, devoit, ſelon le projet que nous avions fait, envoïer deux de nos Miſſionnaires.

Ces fâcheux accidens ne me rebuterent pas cependant de continuer ma Miſſion, afin de conſerver dans la pieté le petit troupeau de Chrêtiens, qui faiſoient toute ma conſolation, parmi une infinité de chagrins qui m'accabloient; ne voïant d'un côté qu'une inſenſibilité ſurprenante des anciens, à recevoir le Chriſtianiſme; & de l'autre, une attache & une opiniâtreté invincible dans ces Sauvages, à ſuivre & à croire les erreurs, les ſuperſtitions, & les traditions fabuleuſes de leurs ancêtres, dont la plus extravagante eſt, à mon avis, celle

qui regarde l'immortalité de l'ame.

CHAPITRE XII.

De la croïance des Gaſpeſiens, touchant l'immmortalité de l'Ame.

CEux qui ont fait mourir dans leurs opinions erronées, l'ame avec le corps, comme un Epicure & un Sardanapale, étoient bien dignes de compaſſion ; puiſqu'eux-mêmes vouloient ceſſer d'être hommes, pour devenir ſemblables aux bêtes : & il faut avoüer que Pytagore ne connoiſſoit gueres bien, tout ſçavant qu'il étoit, l'excellence d'une ame raiſonnable, lorſqu'il la logeoit aprés la mort,

par ſa Metampſicoſe, dans le corps des animaux les plus vils & les plus immondes de la terre. Nos Gaſpeſiens n'ont jamais ſuivi ni l'une, ni l'autre de ces deux opinions; quoique la penſée qu'ils ont euë autrefois, & que pluſieurs ont encore aujourd'hui de l'immortalité de l'Ame, ne ſoit pas moins ridicule que le ſujet même qui leur a perſuadé que nos ames étoient immortelles: c'eſt pourquoy, tout abîmez & enſevelis qu'ils ont été durant pluſieurs ſiecles dans une profonde ignorance de nos divins Miſteres, jamais ils n'ont connu quelle étoit la dignité, la grandeur & la ſainteté de l'ame raiſonnable, ſoit par rapport à ſon principe, ſoit par rapport à ſa fin,

qui n'eſt autre que Dieu même ; auſſi ne faut-il pas s'étonner ſi l'erreur & l'impoſture ont été les ſeuls fondemens de leur croïance à ſon égard, ſelon la tradition de leurs ancêtres, qui porte : Que l'un des plus conſiderables de la Nation tomba dangereuſement malade ; & qu'aprés avoir perdu l'uſage de tous les ſens, dans les étranges convulſions de ſa maladie, il revint à ſoi, & dit aux Sauvages qui luy demanderent où il avoit été ſi long-tems, Qu'il venoit du Païs des Ames, où toutes celles des Gaſpeſiens qui mouroient ſe retiroient aprés la mort. Il ajoûta, Que par une faveur extraordinaire, qui n'avoit encore jamais été accordée à qui que ce ſoit, le Papkoot-

parout, Gouverneur & Souverain de ce Païs, luy avoit donné la permiſſion de retourner au monde, pour dire aux Gaſpeſiens des nouvelles du Païs des Ames, qui leur avoit été juſqu'alors inconnu; & leur preſenter de ſa part certains fruits, qu'il aſſûra être la nourriture de ces Ames, qu'il alloit rejoindre pour toûjours. Il expira en effet, en achevant ces paroles: & cette impoſture, qu'ils prirent pour une verité indubitable, fut plus que ſuffiſante pour les perſuader que les Ames, aprés la ſortie de leurs corps, avoient un lieu où elles alloient demeurer. Il n'en falut pas davantage pour déterminer quelques-uns des plus hardis de nos Sauvages, d'y faire un voïage en corps & en ame

pendant leur vie, attendu que ce Païs n'étoit éloigné & separé du leur, que par le trajet d'un étang de quarante à cinquante lieuës, qu'on traversoit facilement à gué.

Il se presenta bien-tôt une occasion favorable de contenter leur curieuse resolution, rendant service à l'un de leurs amis, qui ne se pouvant consoler de la mort de son fils unique qu'il aimoit tendrement, les conjura tous, & les engagea par les presens ordinaires, à luy tenir compagnie dans le voïage qu'il avoit resolu de faire au Païs des Ames, pour en retirer son fils. Il n'eut pas beaucoup de peine à persuader ce voïage, à des gens qui ne demandoient pas mieux que de l'entreprendre. Ils se trouverent

aussi

auſſi bien-tôt en état de partir, & de commencer cette courſe perilleuſe, qui fait encore aujourd'hui l'étonnement de toute la Nation Gaſpeſienne, laquelle pour lors n'avoit jamais entendu parler d'une entrepriſe ſi extraordinaire. En effet, ces Voïageurs s'étant munis de tous les vivres qui leur étoient neceſſaires, armez de leurs arcs, fléches, carquois, caſſe-têtes, & de pluſieurs perches de neuf à dix pieds de hauteur, ſe mirent à l'eau, & marcherent à grandes journées, avec beaucoup de peines & de fatigues. Le ſoir étant venu, ils piquerent dans le ſable quelques-unes de leurs perches, pour en former une eſpece de brancart ou de cabanne, afin de s'y repoſer durant la nuit; ce qu'ils

obſerverent toûjours dans la continuation de ce penible voïage, juſqu'à ce que pluſieurs d'entr'eux étant morts de fatigues, les cinq ou ſix autres qui reſtoient encore en vie, enfin, arriverent heureuſement au Païs des Ames, qu'ils cherchoient avec tant d'empreſſement.

Comme nos Gaſpeſiens, auſſi bien que tous les autres Sauvages de la Nouvelle France, ont crû juſqu'à preſent, qu'il y a un eſprit particulier en chaque choſe, même dans celles qui ſont inanimées, qui ſuivent les défunts dans l'autre Monde, afin de leur rendre autant de ſervice aprés la mort, qu'ils en ont reçû pendant la vie: ils diſent que nos Voïageurs furent également ſurpris & conſolez, d'y voir

à leur arrivée une infinité d'eſprits d'orignaux, de caſtors, de chiens, de canots, de raquettes, qui voltigeoient agreablement devant leurs yeux, & qui par je ne ſçai quel langage inconnu, leur firent comprendre qu'ils étoient tous au ſervice de leurs peres; mais qu'un moment aprés ils penſerent mourir de crainte & de fraïeur, lorſqu'approchant d'une cabanne ſemblable à celles qu'ils avoient dans leur Païs, ils apperçûrent un homme, ou plûtôt un geant, armé d'une groſſe maſſuë, de ſon arc, de ſes fléches & de ſon carquois, qui leur parla en ces termes, avec des yeux étincelans de colere, & un ton de voix qui marquoit toute ſon indignation: Qui que vous ſoïez, diſpoſez-

vous à mourir, puiſque vous avez eu la temerité de paſſer le trajet, & de venir tout vivans dans le Païs des Morts; car je ſuis le Papkootparout, le Gardien, le Maître, le Gouverneur & le Souverain de toutes les Ames. En effet, outré qu'il étoit juſqu'à la fureur, de l'attentat que nos Sauvages avoient commis, il les alloit aſſommer à grands coups de cette horrible maſſuë qu'il avoit en main, lorſque ce pauvre pere vivement penetré de douleur de la mort de ſon fils unique, le conjura plûtôt par ſes larmes & par ſes ſoûpirs, que par ſes paroles, d'excuſer la temerité de ſon entrepriſe, qui à la verité meritoit tous les châtimens de ſa juſte colere, s'il n'en vouloit adoucir la ri-

gueur, en conſideration d'un pere qui ne ſe croïoit coupable, que parce qu'il avoit trop de tendreſſe & d'inclination pour ſon enfant. Décoches contre nous, ſi tu veux, toutes les fléches de ton carquois; accable-moi, par la peſanteur de ta maſſuë, continua ce pere affligé, en luy preſentant ſon eſtomac & ſa tête, pour recevoir les coups de l'un & de l'autre, puiſque tu es le maître abſolu de ma vie & de ma mort: mais enfin, s'il te reſte encore quelques ſentimens d'humanité, de tendreſſe & de compaſſion pour les mortels, je te ſuplie d'agréer les preſens que nous avons apportez du Païs des Vivans, & de nous recevoir au nombre de tes amis. Ces paroles ſi ſoûmiſes & ſi reſ-

pectueuſes, toucherent de compaſſion le cœur de ce petit Pluton, lequel s'étant rendu luy-même ſenſible à la douleur de ce pere affligé, luy dit de prendre bon courage ; qu'il luy pardonnoit pour cette fois l'attentat qu'il venoit de commettre ; & qu'enfin, pour le combler de graces & de conſolation, il luy donneroit avant ſon départ l'ame de ſon fils : mais qu'en attendant cette faveur extraordinaire, il vouloit bien ſe divertir avec luy, & joüer une partie de Lædelfaganne ; c'eſt le jeu ordinaire de nos Gaſpeſiens.

Ce diſcours obligeant diſſipa entierement toutes les inquietudes & les apprehenſions de nos Voïageurs, qui mirent au jeu tout ce qu'ils avoient apporté de plus conſiderable

de la Gaſpeſie. Papkootparout mit pour ſon compte du bled d'Inde, du petun, & quelques fruits, qu'il aſſûroit être la nourriture de ces Ames. Ils joüerent avec beaucoup d'application, depuis le matin juſques au ſoir. Nos Voïageurs cependant demeurerent les victorieux; ils gagnerent le bled d'Inde & le petun de Papkootparout, qui leur donna l'un & l'autre avec d'autant plus de plaiſir, qu'il crut que ces hommes meritoient de vivre, qui avoient eu le bonheur de gagner tout ce que les Morts avoient de plus precieux & de plus rare dans le Païs des Ames. Il leur commanda de les planter dans la Gaſpeſie; les aſſûrant que toute la Nation en recevroit un avantage inconcevable: &

voila, disent nos Sauvages d'aujourd'hui, la maniere dont le bled d'Inde & le tabac sont venus dans leur Païs, selon la tradition de leurs ancêtres.

Pendant que le pere se réjoüissoit de sa bonne fortune, voici que le fils arrive invisiblement dans la cabanne. On entendoit bien, à la verité, le chant de plusieurs esprits assez distinctement, & la réjoüissance qui se faisoit entre ces Ames; mais ce n'étoit pas là ce que le pere demandoit: il souhaitoit, suivant la promesse qu'on luy avoit faite, d'avoir l'Ame de son fils, qui demeura toûjours invisible; mais qui devint dans un instant, grosse comme une noix, par le commandement de Papkootparout, qui la prit entre

ſes mains, la ſerra bien étroitement dans un petit ſac, & la donna à nôtre Sauvage, avec ordre de retourner inceſſamment dans ſon Païs; d'étendre immediatement aprés ſon arrivée, le cadavre de ſon fils au milieu d'une cabanne faite exprés; d'y remettre cette ame dans ſon corps; & ſur tout, de prendre garde qu'il n'y eût aucune ouverture, de crainte, luy dit il, que l'ame n'en ſorte, & ne retourne au Païs, qu'elle ne quittoit qu'avec des repugnances extrémes.

Le pere reçut ce ſac animé avec joie, & prit congé de ce Pluton Sauvage, aprés avoir vû & éxaminé curieuſement tout ce qu'il y avoit de plus conſiderable dans le Gouvernement de Papkootparout:

ſçavoir le lieu tenebreux où couchoient les Ames méchantes, qui n'étoit couvert que de branches de ſapin toutes ſeches & mal arrangées : celuy des bons Sauvages, n'avoit rien que de charmant & d'agreable, par une infinité de belles écorces qui ornoient le dehors & le dedans de leur cabanne, où le Soleil venoit les conſoler deux fois le jour, & renouvelloit les branches de ſapin & de cedre, qui ne perdoient jamais leur verdure naturelle : enfin, une infinité d'eſprit de chiens, de canots, de raquettes, d'arcs, de fléches, dont les Ames ſe ſervoient pour leur divertiſſement.

Remarquez, s'il vous plaît, que depuis ce voïage imaginaire, ils n'ont pas crû ſeule-

ment que les Ames étoient immortelles ; mais ils ſe ſont encore perſuadez, par une étrange rêverie, que dans tout ce qui étoit à leur uſage, comme canots, raquettes, arcs, fléches, & autres choſes, il y avoit un eſprit particulier, qui accompagnoit toûjours aprés la mort, celuy qui s'en étoit ſervi pendant la vie : & c'eſt juſtement pour ce ſujet & par cette fole imagination, qu'ils enterrent avec les défunts tout ce qu'ils poſſedoient étant au monde, dans la penſée que l'eſprit de chaque choſe en particulier, leur rend les mêmes ſervices dans le Païs des Ames, qu'ils faiſoient lorſqu'ils étoient en vie.

Nos Voïageurs cependant retournerent joïeuſement dans leur Païs, où étant arrivez,

ils firent à toute la Nation Gaſpeſienne un ample recit des merveilles qu'ils avoient vûës dans le Païs des Ames, & commanderent à tous les Sauvages, de la part de Papkoorparout, de planter inceſſamment le bled d'Inde & le petun qu'ils avoient gagné en joüant avec luy à Leldeſtaganne. Les ordres qu'on leur ſignifioit de la part du Gouverneur des Ames, furent éxecutez fidelement; & ils cultiverent avec ſuccez le bled d'Inde & le petun l'eſpace de pluſieurs années : mais la negligence de leurs ancêtres, diſent-ils, les privent aujourd'hui de toutes ces commoditez, ſi utiles & ſi neceſſaires à toute la Nation.

On ne ſçauroit exprimer quel fut l'étonnement & la

joie de ces Peuples, quand ils apprirent toutes ces merveilleuſes rêveries, & que le pere avoit apporté dans un ſac l'Ame de ſon fils, qui les inſtruiroit de toutes choſes, dés le moment qu'elle ſeroit rentrée dans ſon corps. L'impatience extréme où étoient ces Gaſpeſiens, d'apprendre des nouvelles de l'autre Monde, les obligea de faire promtement une cabanne, de la même maniere que le Papkootparout l'avoit ordonné. Leurs eſperances cependant furent vaines & inutiles; car le pere aïant confié ſon ſac aux ſoins d'une Sauvageſſe, afin d'aſſiſter & danſer plus librement aux feſtins publics qui ſe faiſoient pour ſon heureux retour; cette femme eut la curioſité de l'ouvrir, & l'Ame en ſortit auſſi-

tôt, & retourna d'où elle étoit venuë. Le pere en aïant appris la nouvelle, en mourut de chagrin, & ſuivit ſon fils au Païs des Ames, au grand regret de toute la Nation Gaſpeſienne : & voila juſtement ce qui fait croire à nos Sauvages l'immortalité des Ames.

De ces faux principes, appuïez ſur une tradition auſſi fabuleuſe que celle-ci, ils ont tiré ces conſequences extravagantes ; Que toutes les choſes étoient animées, & que les ames n'étoient rien autre choſe, que l'ame de ce qui étoit animé : Que l'ame raiſonnable étoit une image ſombre & noire de l'homme même : Qu'elle avoit des pieds, des mains, une bouche, une tête, & toutes les autres parties du

corps humain : Qu'elle avoit encore la même neceſſité de boire, de manger, de ſe vêtir, de chaſſer & pêcher, que lorſqu'elle étoit dans le corps ; d'où vient que dans leurs regals & feſtins ils ſervoient toûjours la portion de ces ames, qui ſe promenoient, diſoient-ils, aux environs des cabannes de leurs parens & de leurs amis. Qu'elles alloient à la chaſſe des ames de caſtors & d'orignaux, avec les ames de leurs raquettes, de leurs arcs, & de leurs fléches. Que les méchans, à leur arrivée au Païs des Ames, danſoient & voltigeoient avec une grande violence, ne mangeant que de l'écorce de bois pourri, en punition de leur crime, juſqu'à un certain nombre d'années marqué par le Papxoot-

parou. Que les bons, au contraire, vivoient dans un lieu ſeparé du bruit des méchans, dans un grand repos ; mangeant quand il leur plaiſoit, & ſe divertiſſant à la chaſſe des caſtors & des orignaux, dont les eſprits ſe laiſſoient prendre facilement : & voila le ſujet pour lequel nos Gaſpeſiens ont toûjours obſervé inviolablement la coûtume d'enterrer avec les défunts, tout ce qui étoit à leur uſage durant la vie.

CHAP.

CHAPITRE XIII.

Des Superſtitions des Gaſpeſiens.

IL ſemble que les Peuples qui ont été les plus adonnez à l'Idolatrie, ont auſſi été les plus ſuperſtitieux : d'où vient que les Romains, pour ſe diſtinguer de toutes les Nations du Monde par la Religion, auſſi-bien que par leurs armes victorieuſes & triomphantes, ont voulu retenir chez eux les Idoles de tous les Peuples qu'ils avoient vaincus, auſquelles ils rendoient leurs hommages & leurs adorations. Leur aveuglement même eſt parvenu juſqu'à ce point de ſuperſtition, que les

vaines obſervations de leurs Devins, ſur le vol & ſur le manger des oiſeaux, ou dans les entrailles des animaux, gouvernoient entierement l'Empire Romain; ne leur étant pas permis d'entreprendre, ou d'abandonner une affaire de conſequence, ſans conſulter ces ſortes d'Oracles, d'Augures & d'Haruſpices, qui étoient à leur égard les Interpretes de la volonté des Dieux: maximes criminelles, & obſervations ridicules, qui ſont encore aujourd'hui en vigueur chez nos Gaſpeſiens, qui obſervent, dans les fourberies de leurs Jongleurs, tout ce que les Romains reconnoiſſoient autrefois par le miniſtere de leurs Devins, de leurs vaines obſervations, & de leurs ſuperſtitions.

En effet, ils ſe perſuadent

que certains Sauvages d'entre eux ont communication avec le Demon, duquel ils eſperent d'apprendre ce qu'ils deſirent, ou obtenir ce qu'ils demandent. Ils croïent que dans toutes leurs maladies il y a un Demon, ou un ver dans la partie affligée, que ces Barbares que nous appellons Jongleurs, ont le pouvoir de faire ſortir, & de rendre la ſanté aux malades, par leurs inſufflations, leurs chants, & les poſtures horribles qu'ils font dans leurs cabannes. Ils s'imaginent encore que leurs Jongleurs peuvent ſçavoir de leur Demon, qu'ils appellent Oüahich, les meilleurs endroits de la chaſſe; & que tous les ſonges de ces Impoſteurs ſont autant de revelations & de propheties, dont le ſuccez

& l'évenement leur ſemble infaillible. Cette credulité d'un Peuple qui eſt extrémement ſuſceptible de ces ſotiſes, & de toutes ſortes d'erreurs, a mis tellement ces Jongleurs en credit, que ces maîtres Fourbes paſſent pour les plus conſiderables de la Nation : en un mot, celuy-là eſt le plus eſtimé, qui paroît avoir l'Oüahich le plus fort ; & qui ſe fait diſtinguer entre les autres, par des effets les plus extraordinaires & les plus infaillibles.

Pluſieurs de nos François ont crû un peu trop facilement, que ces Jongleries n'étoient que des bagatelles, & un jeu d'enfant : qu'il n'étoit rien moins que ce qu'on diſoit, de l'invocation qu'ils faiſoient du Demon dans ces Jongle-

ries ſuperſtitieuſes & criminelles. Je veux bien croire que dans quelques-unes, il n'y a bien ſouvent que de vaines obſervations ; & c'eſt auſſi, peut-être, ce qui a donné lieu à quelques-uns d'inferer trop legerement de ces Jongleries particulieres & tout-à-fait pueriles, que les autres n'avoient rien de diabolique. Il eſt vrai que je n'y ai pû découvrir aucun pacte explicite, ou implicite, entre les Jongleurs & le Demon ; mais je ne puis me perſuader auſſi, que le Diable ne domine dans leurs tromperies, & les impoſtures dont il ſe ſert pour amuſer ces Peuples, & les éloigner d'autant plus de la connoiſſance du vrai Dieu : car enfin il eſt difficile de croire qu'un Jongleur faſſe naturelle-

ment paroître les arbres tout en feu, qui brûlent visiblement sans se consumer ; & donne le coup de la mort à des Sauvages, fussent-ils éloignez de quarante à cinquante lieuës, lorsqu'il enfonce son coûteau ou son épée dans la terre, & qu'il en tire l'un ou l'autre tout plein de sang, disant qu'un tel est mort, qui effectivement meurt & expire, dans le même moment qu'il prononce la sentence de mort contre luy.

Il n'est pas encore naturel, qu'avec le petit arc dont ils se servent, & qu'un Jongleur me donna avec son sac de Jonglerie, ils blessent & tuent quelquefois les enfans dans le sein de leur mere, quand ils décochent leurs fléches dessus la simple figure de ces pe-

tit innocens, qu'ils craïonnent & marquent tout exprés, du mieux qu'ils peuvent, ſur quelque morceau de peau de caſtor, ou d'orignac.

Jugez de-là, s'il ne faut pas avoüer qu'il y a dans ces effets extraordinaires, quelque choſe de diabolique. Nos Gaſpeſiens cependant, font tant d'eſtime de leurs Jongleurs, qu'ils recherchent dans leurs incommoditez, ceux qui paſſent pour les plus fameux, (ainſi que parmi nous, les malades ont recours dans leurs maux, aux plus habiles Medecins:) ils ſe perſuadent même que ces Fourbes peuvent ſûrement guerir leurs maladies, & les ſoulager, en chaſſant le Demon, ou le ver qu'ils croient être renfermé dans la partie affligée. Ils appellent

& font entrer le Jongleur dans la cabanne du malade : ce Bouhinne s'informe éxactement de ſon mal ; & aprés luy avoir fait eſperer qu'il luy donnera gueriſon, il demande & reçoit le preſent qu'il ſouhaite, étant en droit de choiſir ce qu'il y a de plus conſiderable, de plus beau & de meilleur dans la cabanne du malade qui luy demande la gueriſon, le conjurant de la luy obtenir de ſon Ouhaïche, en luy diſant ces paroles, *Emkadoui* ; comme s'il diſoit, Prête-moi ton Demon. Le Jongleur luy répond : Si tu veux que je l'emploie à ton ſervice, il faut que tu me faſſe tels & tels preſens. Il ne les a pas plûtôt reçûs, qu'il chante quelque chanſon à la loüange du Oüahiche, & fait des poſtures

poſtures & des contorſions épouventables: il s'approche & ſe recule du malade, il ſouffle par pluſieurs repriſes ſur la partie infirme; il plante & fiche un bâton bien avant dans la terre; il y attache une corde, dans laquelle il paſſe la tête, comme s'il ſe vouloit étrangler: c'eſt-là où il fait des invocations, juſqu'à ſe mettre tout en eau & en écume; faiſant croire, par toutes ces infames & violentes contorſions, que le Diable eſt enfin venu, & qu'il le tient même attaché, pour qu'il luy accorde la ſanté du malade. Il appelle enſuite & fait entrer les Sauvages dans la cabanne, auſquels il montre la corde, qui, dit-il, tient le Demon enchaînê: il en coupe un morceau, & le laiſſe ainſi échaper; pro-

mettant que le malade gueri-ra infailliblement. Un chacun luy en témoigne ſa reconnoiſſance, par les preſens ordinaires, & chantent tous d'un commun accord, quelque chanſon à la loüange du Demon; afin de le rendre propice & favorable, non-ſeulement au malade, mais encore à la Nation Gaſpeſienne.

Tout ce qui me paroît encore de plus étrange dans l'aveuglement ſurprenant de ces Peuples touchant leur Jongle-rie, c'eſt qu'ils jonglent même les corps morts, comme s'ils étoient vivans; tant ils ſont perſuadez que le Demon, ou le ver, qu'ils appellent du nom de *Tchougis*, ou de Malefice, eſt la cauſe de toutes leurs maladies, & qu'il reſte encore quelque-tems dans le

corps du malade aprés ſa mort : ce qu'ils firent aſſez connoître, par une action qui vous paroîtra ſans doute bien cruelle, & tout-à-fait inhumaine.

Un des plus conſiderables de nos Gaſpeſiens étant tombé dangereuſement malade, fit appeller le Bouhinne le plus expert, pour luy rendre la ſanté : mais aïant expiré au milieu du tintamare des invocations & des inſufflations de ce Jongleur, toute la parenté s'aſſembla, pour aſſiſter aux funerailles de celuy qui avoit toûjours fait l'honneur de leur famille ; ils pleurerent enſemble ſon malheur, & firent les feſtins ordinaires des morts.

Le plus proche parent fit l'oraiſon funebre, avec un

long discours sur actions les plus glorieuses, que le défunt avoit faites en faveur de la Nation : il la commença d'un ton de voix fort moderé ; mais enfin, outré qu'il étoit, par le déplaisir sensible qu'il ressentoit de la mort de son ami, il parut tout à coup plein de rage & de fureur, & dit à ceux qui l'accompagnoient : Qu'il faloit necessairement se vanger du Demon, qui non content d'avoir fait mourir le plus brave & le plus genereux de tous les Gaspesiens, étoit encore resté dans le cœur du défunt, pour l'empêcher de revivre, & le tourmenter aprés sa mort, comme il l'avoit persecuté cruellement durant sa vie. On le crut ; & tous d'un commun consentement, descendirent le cadavre,

qui étoit expoſé ſur une eſpece d'échafaut qu'ils avoient fait dans la cabanne. Ils luy ouvrirent le ventre : & le Jongleur prenant le cœur entre ſes mains, aprés l'avoir arraché, par un mouvement d'indignation contre le Tchougis, le découpa en autant de morceaux qu'ils étoient de perſonnes ; & les aïant diſtribuez à toute l'aſſemblée, ils en mangerent chacun leur part, pour, diſoient-ils, ſe vanger du Demon, qui étoit dans le cœur du défunt. Cette action, barbare & cruelle, ne s'eſt faite qu'à quatre à cinq lieuës de l'endroit où j'étois ; & je l'ai ſçû de ceux-mêmes qui avoient aſſiſté à cet horrible feſtin, où la colere & la rage firent paroître tout ce

qu'on ſe peut imaginer de plus inhumain.

Nos Gaſpeſiens ſont tellement adonnez à leur Jonglerie, qu'on peut dire que ce vice leur eſt naturel & hereditaire: c'eſt pourquoy, quand on les en veut tirer, ce qui ne ſe fait qu'avec bien de la peine, ils ont aſſez de malice pour dire aux Miſſionnaires, Qu'ils n'ont pas d'eſprit, de trouver mauvais de ce qu'ils ſoufflent leurs malades; puiſqu'ils font eux-mêmes des inſufflations, lorſqu'ils baptiſent les enfans: & que ſi les Patriarches ont l'intention de chaſſer le Diable ou le peché, par leurs ſouffles & par leurs exorciſmes; les Sauvages n'ont point auſſi d'autre deſſein, que de chaſſer le ver, ou le Demon, du corps du malade.

Vous remarquerez que chaque Jongleur a ſon ſac particulier, où ſont toutes les piéces dont il ſe ſert dans ſa Jonglerie: les uns ont la figure de leur Oüahich, ſous la forme d'un Quinquajou; les autres, ſous celle de quelque monſtre, ou d'un homme ſans tête. Il m'eſt tombé entre les mains un de ces ſacs, qu'un Jongleur me donna, pour me témoigner qu'il vouloit prier Dieu, & ſe faire inſtruire. Je le reçûs avec d'autant plus de joie, qu'il y avoit déja long-tems que je ſouhaitois de gagner cette ame à Dieu, en luy faiſant quitter ſes erreurs, pour ſuivre les veritez du Chriſtianiſme. Il me le remit entre les mains, avec reſolution de ſe faire Chrêtien, en me donnant avis, que

ſi je le conſervois pour l'envoïer en France, & luy faire changer de Païs, je ne vivrois pas davantage que quatre à cinq jours; & que ſi je le jettois au feu, je devois apprehender que la maiſon ne fût auſſitôt reduite en cendres, à cauſe des effets extraordinaires que ſon Oüahich cauſeroit, lorſqu'il ſe verroit dans les flâmes.

Il eſt bon de ménager les Sauvages, & de differer quelquefois à les inſtruire, juſqu'à ce qu'ils aïent levé l'obſtacle qui s'oppoſe à leur converſion : cela leur donne plus d'eſtime & de veneration pour le Chriſtianiſme, qu'ils croient alors ne pouvoir compatir avec leurs erreurs. Celuy-ci m'avoit témoigné pluſieurs fois, qu'il vouloit ſe faire baptiſer;

afin d'entrer avec les autres dans la cabanne de JESUS, pour prier le Dieu du Soleil. Je ſçavois cependant qu'il étoit un des plus fameux Jongleurs de toute la Nation ; ce qui m'obligeoit de le traiter aſſez indifferemment, toutes les fois qu'il me parloit de ſe faire inſtruire. Il connut bien que toutes ſes pourſuites ſeroient inutiles, s'il ne changeoit pas de conduite, & s'il ne renonçoit pour jamais à ſon Oüahich. Je luy dis que toutes les promeſſes qu'il m'avoit faites juſqu'alors, avoient été ſans effet ; & que ſi ſon cœur parloit tout de bon, il m'en devoit donner des marques plus ſinceres, que par le paſſé. Ah ! me dit-il ; tu crois donc que je te veux tromper toûjours, comme j'ai fait juſ-

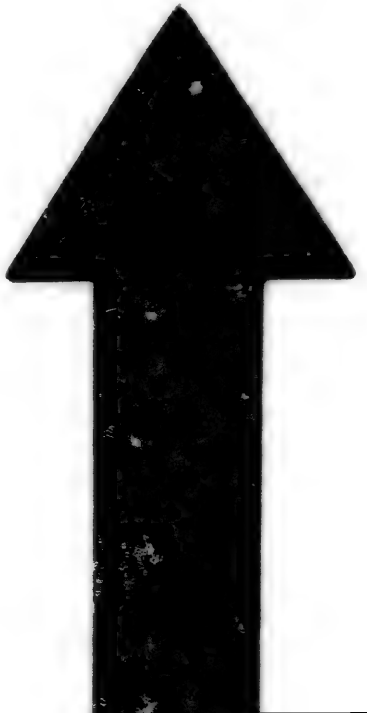

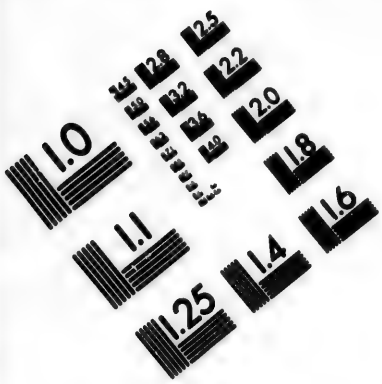

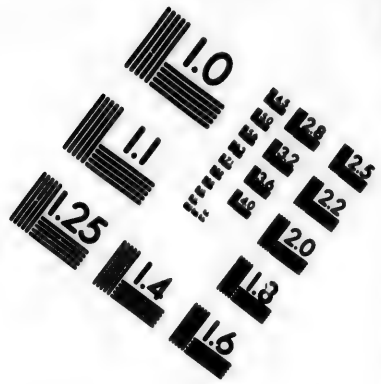

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

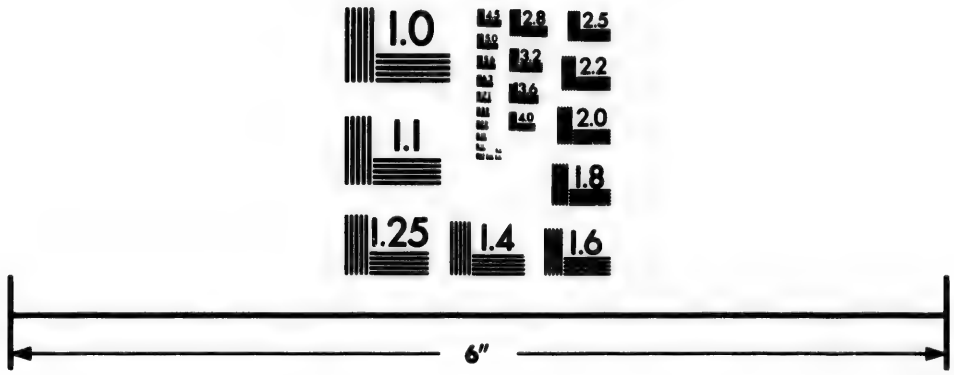

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

qu'à preſent ? Tu te trompes toi même : & pour te perſuader efficacement que je ſuis dans une veritable diſpoſition de quitter mes erreurs, & de venir à la Priere ; tiens, me dit-il, voila mon ſac de Jonglerie que je remets entre tes mains, pour ne m'en plus jamais ſervir.

Voici l'inventaire de ce que je trouvai dans ce petit ſac à Diable, qui étoit fait de la peau d'une tête entiere d'orignac, à la reſerve des oreilles, qui en étoient ôtées.

Il y avoit premierement le Oüahich de ce Jongleur, qui étoit une pierre de la groſſeur d'une noix, envelopée dans une boëte qu'il appelloit la maiſon de ſon Demon. Un morceau d'écorce, ſur laquelle étoit une figure aſſez hi-

deuſe, faite avec de la pourcelaine noire & blanche, qui repreſentoit quelque monſtre, qu'on ne put pas bien diſtinguer, n'étant ni la repreſentation d'un homme, ni d'aucun animal; mais la forme d'un petit Quinquajou, qui étoit ornée de raſſade noire & blanche: celuy-là, diſent les Jongleurs, eſt le maître Diable, ou Oüahich. Il y avoit de plus, un petit arc d'un pied de longueur, avec une corde de deux braſſes, entrelaſſée de porc-épi: c'eſt de cet arc fatal dont ils ſe ſervent, pour faire mourir les petits enfans dans le ſein de leur mere. Je me ſuis ſervi de la corde, pour en faire une ligne à pêcher la truite; & j'en ai pris plus de deux cens, en trois heures de tems, dans un lieu où elles

étoient en tres-grande abondante. Cela ſurprit un peu nos Sauvages, de voir que je faiſois ſi peu d'état d'une choſe que leurs Jongleurs eſtiment tant.

Outre cela, ce ſac contenoit encore un morceau d'écorce, envelopé d'une peau delicate & bien mince, où étoient repreſentez des petits enfans, des oiſeaux, des ours, des caſtors & des orignaux; ſur leſquels le Jongleur darde ſa fléche à ſa volonté, avec ſon petit arc, pour faire mourir des enfans, ou quelque autre choſe, dont la figure eſt repreſentée ſur ce morceau d'écorce. Enfin, j'y trouvai un bâton d'un grand pied de long, garni de porc-épi blanc & rouge, au bout duquel étoient attachées pluſieurs courroies

de la longueur d'un demi-pied, & deux douzaines d'ergots d'orignac : c'eſt avec ce bâton qu'il fait un bruit de Demon, ſe ſervant de ſes ergots comme de ſonnettes, qui ſemblent plus propres à divertir les petis enfans, qu'à jongler. En un mot, la derniere piece du ſac fut un oiſeau de bois, qu'ils portent avec eux lorſqu'ils vont à la chaſſe, dans la penſée qu'il leur fera tuer du gibier en abondance.

Nôtre Sauvage Jongleur étoit cependant fort en peine, de ce qu'étoit devenu ſon ſac, & quel uſage j'en avois fait : il s'en voulut éclaircir, cinq à ſix ſemaines aprés me l'avoir donné ; & vint pour ce ſujet à la cabanne où j'étois. Je luy dis, qu'il ne faloit plus

ſonger à ſon ſac, qui avoit merité d'être jetté au feu, puiſque c'étoit le partage du Diable, qui y avoit demeuré ſi long-tems; & qu'il ne m'étoit arrivé aucun mal, non plus qu'à la maiſon, quoiqu'en me le donnant il m'eût menacé de quelque malheur. Se perſuadant d'abord que je l'avois brûlé, Helas! dit-il, je m'en ſuis bien apperçû, dans les voïages que j'ai fait depuis que je te l'ai donné: car j'ai eu faim, & j'ai été fatigué; ce qui ne m'arrivoit jamais, quand j'avois mon ſac. Je prenois mon Diable entre mes mains, & le preſſois fortement contre mon eſtomac: Hé quoy donc, luy diſois-je, ſouffriras-tu que je ſois accablé de faim & de fatigue, toi qui ne m'as jamais delaiſſé? Fais,

de grace, que j'aie dequoy manger : donnes-moi quelque ſoulagement dans les fatigues & dans la neceſſité qui m'accablent. Il écoutoit ma priere, & éxauçoit promtement mes vœux. Je luy fis cependant avoüer, en luy montrant ſon Oüahich, que c'étoit encore un reſte de ſes rêveries, & de ſes ſotes imaginations ; luy marquant pluſieurs rencontres où il avoit beaucoup ſouffert, ſans qu'il eût reçû aucun ſecours du Demon, dont la vertu étoit ſi foible, qu'il n'avoit pas le pouvoir de s'aider, ni de ſe ſoulager luy-même dans l'excez de ſes ſouffrances.

Quelques-uns de ces Jongleurs ſe mêlent auſſi de prédire les choſes futures ; enſorte que ſi leurs prédictions

ſe trouvent veritables, comme il arrive quelquefois par hazard, les voila en credit & en reputation: ſi au contraire elles ſe trouvent fauſſes, comme c'eſt l'ordinaire, ils en ſont quittes pour dire que leur Demon eſt fâché contre toute la Nation. C'eſt une choſe aſſez ſurprenante, que cette impertinente excuſe, bien loin de les décrediter, leur procure des preſens conſiderables qu'on leur fait, pour appaiſer la colere de ce Demon, qui par le miniſtere de ces Jongleurs, abuſe ces Peuples, & ſe joüe aiſément de leur ſimplicité.

Nos pauvres Gaſpeſiens étoient autrefois tourmentez du Diable, qui ſouvent les batoit tres cruellement, & même les épouventoit par des

ſpectres

ſpectres hideux, & des phantômes horribles ; juſques-là, qu'on a vû autrefois d'effroïables carcaſſes tomber au milieu de leurs cabannes, leſquelles cauſoient tant de terreur aux Sauvages, que quelquefois ils en tomboient morts ſur la place.

Comme dans les occaſions qui font perdre courage aux plus hardis, il ſe rencontre toûjours quelque déterminé, il arriva en celle-ci, qu'un de nos Sauvages, ſe propoſa de vanger luy ſeul les outrages que les Demons faiſoient à toutes les cabannes de la Nation ; il prit en effet le deſſein de tuer celuy qui les avoit tourmenté cruellement depuis ſi long-tems : il aſſûra même aux Sauvages, qu'il ne doutoit aucunement du ſuc-

cez de ſon entrepriſe, & qu'ils n'avoient qu'à ſe réjoüir ; parce, diſoit-il, qu'il ſçavoit préciſément l'endroit par lequel il venoit chez eux : c'étoit un petit ruiſſeau entre deux rochers, où il ne manqua pas de ſe camper avec ſon fuzil entre ſes bras. Un de nos François l'aïant trouvé en cette poſture, luy demanda ce qu'il faiſoit, & qui il attendoit. Qui j'attens ? répondit-il fierement ; j'attens le Diable pour le tuer, luy arracher le cœur du ventre, & enſuite luy enlever la chevelure, en punition & en vengeance des outrages & des inſultes qu'il nous a faits juſqu'à preſent : il y a trop longtems qu'il nous tourmente ; & c'eſt aujourd'hui que je veux délivrer tous les Gaſpeſiens de

ces malheurs : qu'il vienne, qu'il paroiſſe, je l'attens de pied ferme.

Il eſt conſtant que depuis qu'ils ſon inſtruits de nos ſacrez Miſteres, particuliere-ment ceux que nous avons baptiſez, ne ſont plus batus, ni tourmentez du Demon, de la maniere qu'ils l'étoient auparavant qu'ils euſſent reçû le premier & le plus neceſſaire de nos Sacremens.

Si ces Peuples, comme vous venez de voir, ſont ſi arrêtez à leurs Jongleries, ils n'obſervent pas avec moins d'éxactitude certaines coûtumes ridicules & ſuperſtitieuſes ; ſçavoir, que les jeunes gens non mariez ne mangent jamais de porc-épi rôti, ſe perſuadant qu'ils ne marcheroient non plus que cet animal, qui

va tres-lentement : il leur eſt cependant permis de le manger boüilli, ſans aucun riſque.

Les petits ſans d'ours, d'orignac, de loutres, de caſtors, & de porc-épis qui ſont encore dans le ventre de leur mere, eſt le morceau délicat qui eſt reſervé pour les anciens, n'étant pas permis aux jeunes gens d'y goûter ; parce qu'ils auroient, diſent-ils, bien mal aux pieds quand ils iroient à la chaſſe. Parce même raiſonnement, il leur eſt auſſi défendu de manger des entrailles de l'ours, de la moëlle, ou de quelques autres morceaux delicats, ces mets frians étant uniquement reſervez pour les vieillards.

Les os du caſtor ne ſe donnent pas aux chiens, d'autant

qu'ils perdroient, ſelon leur opinion le ſentiment de la chaſſe du caſtor. On ne les jette point non plus dans les rivieres, par ce que les Sauvages apprehendent que l'eſprit des os de cet animal n'en portent bien-tôt la nouvelle aux autes caſtors, qui deſerteroient le Païs, pour éviter le même malheur.

Ils ne brûlent jamais encore les os du faon de l'orignac, ni la carcaſſe des martes : & ils ſe donnent bien de garde auſſi de les donner aux chiens ; parce qu'ils ne pourroient plus prendre aucuns de ces animaux à la chaſſe, ſi les eſprits des martes & des faons d'orignac diſoient à leurs ſemblables, le mauvais traitement qu'ils auroient reçû chez les Sauvages.

S'ils prennent quelques caſtors à la trappe, la coûtume veut qu'il ſoit ouvert en public, & que la viande demeure deux jours ſur les perches à la fumée, avant que de la mettre à la chaudiere. Il faut bien prendre garde que le boüillon ne tombe dans le feu, & conſerver les os ſoigneuſemen ; parce que le contraire eſt un preſage de malheur, ou de quelque infortune ſur toute la Nation.

Un Chef de la Nation jetta une fois en ma preſence, le pied d'un hibou dans la chaudiere d'un feſtin ſolemnel, comme un pronoſtic aſſûré que ſon fils, qui l'avoit tué à l'âge de cinq ans, ſeroit un jour un grand chaſſeur, & le plus vaillant guerrier du Monde.

Les jeunes gens ne mangent jamais le cœur de l'ours, crainte de ſouffler en marchant, & de manquer de courage dans les occaſions. Si quelque chaſſeur a tué, ou pris à la trape quelqu'un de ces animaux, on ſe donne bien de garde de le faire entrer par la porte ordinaire de la cabanne: la coûtume veut, & la ſuperſtition ordonne, d'y faire une ouverture nouvelle, à droite ou à gauche; parce que, diſent-ils, les Sauvageſſes ne meritent pas de paſſer par où l'ours entre dans la cabanne. Les filles & les femmes qui n'ont pas encore eu d'enfans, en ſortent au moment que l'ours en approche; & elles n'y reviennent jamais, qu'il ne ſoit tout mangé.

Nos Gaſpeſiens ſont encore tellement credules aux rêves,

qu'ils donnent facilement dans tout ce que l'imagination, ou le Demon leur repreſente en dormant ; & c'eſt aſſez que de rêver chez eux, pour leur faire prendre des reſolutions ſur un même ſujet, toutes contraires à celles qu'ils auront priſes auparavant.

Ce qui eſt de plus ſurprenant, c'eſt qu'ils obſervent encore aujourd'hui certaines ceremonies dont ils ne connoiſſent point l'origine, ni ne donnent d'autres raiſons, ſinon que leurs ancêtres ont toûjours pratiqué la même choſe. La premiere, c'eſt que les filles & les femmes ſe reputent immondes, lorſqu'elles ſouffrent les incommoditez ordinaires á leur ſexe ; & alors il ne leur eſt pas permis de manger avec les autres : mais il faut qu'elles aïent

aïens leur chaudiere à part, & qu'elles vivent en leur particulier. Il n'eſt pas permis aux filles, pendant ce tems-là, de manger du caſtor, & celles qui en mangent ſont reputées méchantes; ſe perſuadant que le caſtor, diſent-ils, qui a de l'eſprit, ne ſe laiſſeroit plus prendre par les Sauvages, aprés avoir été mangé par leurs filles immondes. Les veuves ne mangent jamais de ce qui a été tué par les jeunes gens; il faut que ce ſoit un homme marié, un vieillard, ou un conſiderable de la Nation, qui chaſſe ou pêche pour leur nourriture. Elles obſervent ſi ſcrupuleuſement cette coûtume ſuperſtitieuſe, qu'elles racontent encore aujourd'hui avec admiration, qu'une veuve Gaſpe-

ſienne ſe laiſſa mourir de faim, plûtôt que de manger de l'orignac ou du caſtor, qui étoient dans ſa cabanne juſqu'à l'abondance ; parce qu'ils avoient été tuez par des jeunes gens, & qu'il n'étoit pas permis aux veuves d'en manger.

J'en ai vû une, dans les hivernemens que j'ai fait dans les bois avec nos Sauvages, qui demeura trois jours ſans manger, avec autant de joie, que ſi elle eût fait la meilleure chere du monde. Je luy dis tout ce qu'il me fut poſſible, pour luy faire rompre ſon Carême ; c'eſt ainſi qu'ils appellent cette abſtinence : mais ce fut en vain ; & je ne pûs jamais la reſoudre à manger, quoiqu'il y eût de la viande abondamment dans ſa caban-

ne : ſes enfans mêmes murmu-murerent contre moi, de ce que je ſollicitois leur mere à quitter la coûtume de leurs ancêtres ; me diſant que les Sauvages avoient leur maniere de vivre, auſſi bien que les François ; que nous pouvions ſuivre nos maximes, ſans vouloir les obliger à quitter les leurs. Cette femme me pria d'accompagner les Sauvages à la chaſſe du caſtor, à laquelle ils m'avoient invité, pour m'en donner le divertiſſement : & elle m'aſſûra qu'elle mangeroit volontiers de celuy que je tuërois, ſi j'avois aſſez d'adreſſe d'en ſurprendre quelqu'un ; parce qu'elle me conſideroit comme leur pere, & comme un de leurs anciens. Je fus aſſez heureux d'en trouver deux, auſquels je caſſai la

tête ; je les portai à ſa cabanne, & je luy en fis preſent : elle les mangea tous les deux en ſon particulier, ne luy étant pas permis de manger avec les autres, ni aux autres de manger avec elle. Elles obſervent la même choſe aprés leurs couches, pendant un mois ou deux, ſuivant leur volonté : & pendant tout ce tems-là, c'eſt une eſpece d'infamie, & un méchant preſage, ſi elles boivent dans la chaudiere, ou dans le plat d'écorce qui ſont à leur uſage, parce que, diſent ces Barbares, on ne peut faire bonne chaſſe d'orignac, ni de caſtor, quand cela arrive.

Comme nos Sauvages s'apperçoivent qu'on rend beaucoup d'honneur aux Miſſionnaires, & qu'eux-mêmes les

ont qualifié, par reſpect & par reverence, du titre de Patriarche; on a ſouvent vû de ces Barbares s'ingerer & affecter l'éxercice & les fonctions de Miſſionnaire, juſqu'à confeſſer comme nous, ceux de leur Nation. Quand donc ces ſortes de gens veulent autoriſer ce qu'ils diſent, & s'ériger en Patriarches, il font acroire à nos Gaſpeſiens, qu'ils ont reçû quelque don particulier du Ciel: comme celuy de Kenibexi diſoit, qu'il avoit reçû une image du Ciel; ce n'étoit cependant qu'un portrait qu'on luy avoit donné, lorſqu'il étoit à la traite chez nos François.

Ce qui eſt ſurprenant, c'eſt que cette ambition de faire le Patriarche, ne domine pas ſeulement ſur les hommes; les

femmes mêmes s'en mêlent ; leſquelles en uſurpant la qualité & le nom de Religieuſes, diſent quelques prieres à leur mode, & affectent une maniere de vivre plus retenuë que celle du commun des Sauvages, qui ſe laiſſant ébloüir à l'éclat d'une fauſſe & ridicule devotion, les conſiderent comme des femmes extraordinaires, qu'ils croient converſer, parler familierement, & communiquer avec le Soleil, qu'ils ont adoré tous comme leur Divinité. Nous en avions une fameuſe il n'y a pas long-tems, qui par ſes ſuperſtitions extravagantes, entretenoit celles de ces pauvres Sauvages. J'avois un deſir extréme de la voir ; mais elle mourut dans les bois, ſans le baptême, que j'avois deſſein de

luy donner, ſi j'euſſe été aſſez heureux de l'en rendre capable. Cette vieille, qui comptoit plus de cent quatorze ans depuis ſa naiſſance, avoit, pour toutes ſes devotions ridicules & ſupertitieuſes, quelques grains de jaie, qui étoient les reſtes d'un chapelet défilé, qu'elle conſervoit precieuſement, ne les donnant qu'à ceux qui étoient de ſes amis; en leur proteſtant cependant, que le don qu'elle leur faiſoit étoit venu originairement du Ciel, qui luy continuoit toûjours cette même faveur, autant de fois que pour adorer le Soleil, elle ſortoit de ſa cabanne, & luy rendoit ſes hommages & ſes adorations : Je n'ai pour lors, leur diſoit-elle, qu'à preſenter ma main & l'ouvrir, pour faire tomber du

Ciel ces grains miſterieux, qui ont la vertu & la proprieté non-ſeulement de ſoulager les Sauvages dans leurs maladies & dans toutes leurs neceſſitez les plus preſſantes ; mais encore de les preſerver de la ſurpriſe, de la perſecution, & de la fureur de leurs ennemis. On peut dire veritablement, que ſi quelqu'un de ce Peuple s'adonnoit tout de bon à la vertu, & qu'il prît ſoin d'inſtruire les autres, il feroit des prodiges parmi eux ; puiſqu'ils croiroient aiſément tout ce que diroit un homme de leur Nation. Cette fourberie donc, que ces grains de chapelet venoient du Ciel, étoit ſi bien reçûë de ceux qui ſe glorifioient d'en avoir quelques-uns, qu'ils les conſervoient comme tout ce qu'ils avoient de plus cher au mon-

de ; & c'étoit les aigrir à outrance, que de les contredire dans une ſotiſe, qui dans leur eſtime paſſoit pour quelque choſe de divin & de ſacré. Tel étoit le ſentiment d'une Sauvageſſe, qui m'avoit demandé le Baptême, & que j'inſtruiſois pour ce ſujet pendant mon hivernement de Nipiſiguit: elle avoit, comme parente de cette Patriarche, cinq grains de chapelet miſterieux, qu'elle tenoit envelopez avec beaucoup de ſoin ; elle me les montra, en me voulant perſuader que c'étoit un preſent que le Ciel avoit fait à cette pretenduë Religieuſe. Ce trait de ſuperſtition, que j'apperçûs dans cette Catechumene, me fit prendre la reſolution de differer ſon Baptême, luy faiſant connoître

l'obſtacle qu'elle y apportoit, par la fauſſe & fole creance qu'elle avoit touchant ces grains de chapelet, qui venoient de France ; & que ſi elle avoit autant d'empreſſement pour le Baptême, qu'elle l'avoit témoigné, elle ne m'en pouvoit donner de preuves plus évidentes, qu'en me les remettant entre les mains. Elle fut aſſez ſurpriſe de ce diſcours ; elle me promit neanmoins, quoique d'une maniere aſſez foible, qu'elle feroit tout ce que je ſouhaiterois en ce rencontre. Elle me les fit voir ; & les aïant entre mes mains, j'admirai la ſimplicité de cette creature. J'en eachai un ; & de cinq qu'elle m'avoit donné, je ne luy en rendis que quatre. Elle me demanda, bien embarraſſée,

où étoit le cinquiéme ? J'affectai d'ignorer le nombre qu'elle m'en avoit donné, & je fis ſemblant de le chercher parmi les branches de ſapin ſur leſquelles j'étois pour lors aſſis. Cette Catechumene s'étant donc perſuadée, auſſi-bien que toute ſa famille, que j'avois laiſſé tomber par mégarde ce grain miſterieux, elle en fit elle-même, avec tous les autres une recherche, ſi éxacte, qu'il ne reſta rien dans ſa cabanne qui ne fût ôté pluſieurs fois de ſa place. J'avois aſſez de peine à garder le ſerieux, voïant tout ce plaiſant remuë-ménage ; & peu s'en falut, que je n'éclataſſe de rire, lorſqu'une vieille Sauvageſſe conſiderant que toutes ces recherches étoient inutiles, commença à ſe plaindre

du peu de ſoin que j'avois eu de conſerver une choſe ſi precieuſe ; elle me dit, les larmes aux yeux : Qu'elle avoit un regret mortel, d'une perte ſi conſiderable : qu'il étoit bien aiſé de voir que ce grain étoit venu du Ciel ; puiſqu'il avoit quitté ſi ſubitement leur cabanne, pour s'envoler dans le ſein du Soleil, duquel il deſcendroit une ſeconde fois, quand la Patriarche feroit ſa priere accoûtumée : que tout incredule que j'avois paru juſqu'alors, à tout ce que me diſoient les Gaſpeſiens, de la ſainteté de cette vieille, & de la converſation familiere qu'elle avoit tous les jours avec Dieu, elle m'en feroit cependant connoître la verité, lorſque nous irions au Printems, comme nous nous le propo-

ſions, dans la cabanne de cette Patriarche, où je trouverois infailliblement le grain que j'avois perdu. Elle me reïtera la même choſe pendant pluſieurs jours, avec tant d'importunité, que j'admirois ſon extravagance & ſes ſuperſtitions. Les raiſons les plus convaincantes que je luy alleguois pour la détromper, furent inutiles; car fermant l'oreille à tout ce que je pûs dire pour luy inſpirer des ſentimens plus juſtes, elle s'emportoit contre moi avec tant de colere & de violence, que je jugeai à propos de la détromper dans le moment, & de la convaincre de l'erreur où elle étoit: ce qui me fut bien facile, en luy montrant ce grain de chapelet, & l'abus ſurprenant dont elle étoit

coupable. Elle fut extrémement ſurpriſe, & m'avoüa franchement qu'elle n'avoit pas d'eſprit. Chacun profita de mes inſtructions; & nôtre Catechumene me donna d'un grand cœur les quatre autres, qu'elle conſervoit precieuſement, parmi tout ce qu'elle avoit de plus conſiderable. Quelques-uns de nos François, qui avoient été dans la cabanne de cette vieille Gaſpeſienne, m'aſſûrerent qu'elle avoit encore en ſinguliere veneration un Roi de cœur, le pied d'un verre, & une eſpece de medaille: qu'elle adoroit ces bagatelles avec tant de reſpect, qu'elle ſe proſternoit devant elles, comme devant ſes Divinitez. Elle étoit de la Nation des Porte-Croix, ſelon qu'il étoit aiſé

de voir par la ſienne, qu'elle avoit placée dans l'endroit le plus honorable de ſa cabanne ; l'aïant enjolivée de raſſade, de pourcelaine, de matachias, & de porc-épi, dont le mélange agreable repreſentoit pluſieurs & differentes figures de tout ce qui étoit à ſa devotion. Elle la mettoit ordinairement entre elle & les François ; les obligeant de faire leurs Prieres devant ſa Croix, pendant que de ſon côté elle faiſoit les ſiennes, ſelon ſa coûtume, devant ſon Roi de cœur & ſes autres Divinitez, que les Sauvages enterrerent avec elle aprés ſa mort, perſuadez qu'ils étoient, qu'elle iroit faire la Patriarche dans l'autre Monde, & qu'elle n'auroit pas la deſtinée des autres hommes

mortels dans le Païs des Ames, qui danſent ſans ceſſe à leur arrivée, & ſont toujours dans un continuel mouvement ; mais qu'elle joüiroit d'un repos perpetuel, & d'une heureuſe tranquillité.

Je n'aurois jamais fait, ſi je voulois vous rapporter ici tous les traits de ſuperſtition de ces Barbares : ce que j'en ai dit ſuffit, pour vous faire voir juſqu'où va l'abus & la ſimplicité de ce Peuple aveugle, qui a vêcu dans les tenebres du Chriſtianiſme, ſans Loi, ſans Foi, & ſans Religion.

CHAP.

CHAPITRE XIV.

Des Souverains & des Loix des Gaſpeſiens.

IL eſt conſtant que les Loix ont fondé les Monarchies les plus floriſſantes du monde, c'eſt pourquoy on les appelle avec juſtice l'ame des Republiques, des Roïaumes & des Empires de l'Univers, parce qu'ils ne ſubſiſtent qu'autant que les Peuples en obſervent inviolablement les Loix : auſſi ne peut on, s'il me ſemble, donner aujourd'hui de raiſon plus convaincante de la décadance de la Nation Gaſpeſienne, autrefois l'une des plus nombreuſes & des plus floriſſantes du Canada, que le mé-

prix des Loix fondamentales que les Anciens avoient établies, mais que nos Sauvages n'ont obſervées & n'obſervent encore à preſent, qu'autant qu'il leur plaît; étant veritable de dire, qu'ils n'ont ni Foi, ni Roi, ni Loix. L'on ne voit plus en effet parmi ces Peuples, des aſſemblées nombreuſes en forme de Conſeil, ni cette Domination ſouveraine des Chefs, des Anciens & des Capitaines, qui regloient les affaires civiles & criminelles, & decidoient en dernier reſſort de la guerre & de la paix; donnant les ordres qu'ils jugeoient abſolument neceſſaires, & les faiſant obſerver avec beaucoup de ſoûmiſſion & de fidelité. Il n'y a plus que deux ou trois Sauvages, qui dans leur diſtrict

conſervent encore, quoiqu'aſſez foiblement, une eſpece de puiſſance & d'autorité, ſi on peut dire qu'il s'en trouve parmi ces Peuples. Le plus conſiderable eſt ſuivi de quelques jeunes guerriers, & de pluſieurs chaſſeurs, qui luy font toûjours eſcorte, & qui ſe rangent ſous les armes, lorſque ce Souverain ſe veut faire diſtinguer dans quelque occaſion; mais enfin, tout ſon pouvoir & ſon autorité eſt bornée ſous le bon plaiſir de ceux de ſa Nation, qui n'éxecutent ſes ordres, qu'autant qu'il leur plaît. Nous avions parmi nous, à la Riviere de Saint Joſeph, un de ces anciens Capitaines, que nos Gaſpeſiens conſideroient comme leur Chef & leur Souverain, plûtôt par rapport à ſa

famille, qui étoit fort nombreuſe, qu'à la puiſſance Souveraine, dont ils ont ſecoüé le joug, & qu'ils ne veulent plus reconnoître.

L'occupation de ce Capitaine étoit de regler les lieux de chaſſe, de prendre les pelleteries des Sauvages, en leur donnant ce dont ils avoient beſoin. Celuy-ci ſe faiſoit un point d'honneur, d'être toûjours le plus mal habillé, & d'avoir ſoin que tous ſes gens fuſſent mieux couverts que luy: aïant pour maxime, à ce qu'il me dit un jour, qu'un Souverain, & un grand cœur comme le ſien, devoit avoir plûtôt ſoin des autres, que de ſoi même; parce qu'étant bon chaſſeur comme il étoit, il auroit toûjours facilement tout ce qui luy ſeroit neceſſai-

re pour ſon uſage ; & qu'au reſte, s'il ne faiſoit pas bonne chere, il trouveroit dans l'affection & dans le cœur de ſes Sujets, ce qu'il ſouhaiteroit : comme s'il eût voulu dire, que ſes treſors & ſes richeſſes étoient dans le cœur & dans l'amitié de ſon Peuple.

Il arriva qu'un Etranger voulut diſputer le droit de commander, ou du moins, partager avec ce Souverain cette Domination & cette Grandeur imaginaire, dont il faiſoit autant d'eſtime, que du plus grand Empire du Monde. Ce concurrent arriva, bien équipé de haches, de fuzils, de couvertures, de caſtors, & de tout ce qui luy pouvoit donner quelque faſte, & quelque entrée à la Souveraineté, qu'il

pretendoit luy être dûë legitimement par droit de ſucceſſion hereditaire, à cauſe que ſon pere avoit été autrefois Chef & Capitaine de la Nation Gaſpeſienne. Hé bien, luy dit nôtre Sauvage, fais paroître que ton cœur eſt un veritable cœur de Capitaine, & digne de l'Empire abſolu ſur les Peuples que je gouverne: Voila, continua-t'il, quelques pauvres Sauvages qui ſont tout nuds; donne leur tes robes de loutre & de caſtor. Tu vois encore que je ſuis le plus mal habillé de tous, & c'eſt auſſi par là que je veux paroître Capitaine; en me dépoüillant, & en me privant de tout pour aſſiſter mes Sauvages: ainſi, lorſqu'à mon éxemple tu ſeras auſſi pauvre que moi, allons à la bonne-heure à la chaſſe;

& celuy de nous-deux, qui tuëra le plus d'orignaux & de caſtors, ſera le Roi legitime de tous les Gaſpeſiens. Cet Etranger accepta genereuſement ce défi : il donna tout ce qu'il avoit ; & ne ſe reſervant rien, à l'imitation de nôtre Capitaine, que le neceſſaire, il alla à la chaſſe : mais il fut aſſez malheureux pour la faire tres-méchante, & par conſequent obligé d'abandonner l'entrepriſe qu'il avoit formée de commander à nos Gaſpeſiens, qui ne voulurent pas reconnoître d'autre Chef, que leur ancien & brave Capitaine, auquel ils obeïſſoient avec plaiſir.

Les Gaſpeſiens n'ont aucunes Loix fondamentales, qui leur ſervent de regles à preſent ; ils vuident & terminent toutes

leurs querelles & leurs differens par amis, & par arbitres. S'il eſt cependant queſtion de punir un criminel, qui ait tué ou aſſaſſiné quelque Sauvage, il eſt condamné à mort, ſans autre forme de procez : Prens garde, mon frere, diſent-ils, ſi tu tuës, tu ſeras tué : ce qui s'éxecute quelque-fois, par le commandement des Anciens, qui s'aſſemblent au Conſeil pour ce ſujet, & ſouvent par l'autorité privée des particuliers, ſans qu'on en faſſe aucune recherche, pourvû qu'il ſoit évident que le criminel ait merité la mort.

Les priſons, les tortures, les roües, ni les gibets, ne ſont pas en uſage chez ces Peuples, comme en Europe : on ſe contente de caſſer la tête au coupable, à coups de hache, ou

ou de maſſue. Les autres ſuplices ſont reſervez uniquement pour tourmenter & faire mourir les priſonniers de guerre.

C'eſt au Chef de la Nation, ſelon les Coûtumes du Païs, qui ſervent de Loix & de Regles aux Gaſpeſiens, de diſtribuer les endroits de la chaſſe à chaque particulier ; & il n'eſt pas permis à aucun Sauvage d'outre-paſſer les bornes & les limites du quartier qui luy aura été preſcrit dans les Aſſemblées des Anciens, qui ſe tiennent l'Automne & le Printems, expreſſément pour en faire le partage.

La jeuneſſe doit obeïr ponctuellement aux ordres des Capitaines : quand il eſt queſtion d'aller en guerre, il faut qu'ils ſe laiſſent conduire, qu'ils at-

taquent, & combatent la Nation qu'ils veulent détruire, de la maniere qu'il a été concerté par le Chef de leur Conseil de guerre.

Il n'eſt pas permis à aucun Sauvage d'épouſer ſa parente: & on ne voit pas chez nos Gaſpeſiens, de ces mariages inceſtueux du pere avec ſa fille, du fils avec ſa mere, de la ſœur & du frere, de l'oncle ni de la niéce, ni même du couſin avec ſa couſine. L'inceſte eſt en horreur chez eux, & ils ont témoigné toûjours beaucoup d'averſion pour ce crime.

Celuy de nos Sauvages qui veut épouſer une fille, doit demeurer une année toute entiere dans la cabanne du pere de ſa maîtreſſe, auquel il doit ſervir, & donner toutes les

pelleteries des orignaux & caſtors qu'il tuë à la chaſſe. Par la même Loi, il eſt défendu aux époux futurs de s'abandonner à leur plaiſir.

Aprés la mort de leur frere, il leur eſt permis d'en épouſer la femme ; afin qu'elle ait des enfans du même ſang, ſi elle n'en a pas eu de ſon premier époux.

Le pere de famille étant mort, ſi la veuve paſſe à de ſecondes nôces, il faut que l'aîné prenne le ſoin de ſes freres & ſœurs, & faſſe cabanne à part ; afin d'éviter les mauvais traitemens de leur beau-pere, & ne point cauſer aucun trouble dans le ménage.

C'eſt au Chef & au Capitaine d'avoir ſoin des orphelins : ils ſont obligez de les

distribuer dans les cabannes des meilleurs chasseurs ; afin qu'ils soient nourris & élevez, comme s'ils étoient leurs propres enfans.

Tous les Gaspesiens doivent indispensablement assister les malades ; & il faut que ceux qui ont de la viande ou du poisson en abondance, en donnent à ceux qui sont dans la necessité.

C'est un crime chez nos Sauvages, de n'être pas hospitalier : ils reçoivent charitablement dans leurs cabannes, les Etrangers qui ne sont pas de leurs ennemis.

Ils doivent avoir un grand soin des os des morts, & d'enterrer tout ce qui étoit à l'usage du défunt ; afin que les esprits de chaque chose, comme de ses raquettes, fuzils, ha-

ches, chaudieres, &c. luy rendent ſervice dans le Païs des Ames.

Il eſt permis de rompre les mariages & les déclarer nuls, ſelon les Loix Gaſpeſiennes, quand ceux qui ſont mariez n'ont plus d'amitié les uns pour les autres.

Il eſt honteux de ſe fâcher ou de s'impatienter, pour les injures qu'on peut dire, ou les diſgraces qui arrivent aux Sauvages; à moins que ce ne ſoit pour défendre l'honneur & la reputation des morts, qui ne peuvent, diſent-ils, ſe vanger eux-mêmes, ni tirer raiſon des inſultes & des affronts qu'on leur fait.

Il eſt défendu par les Loix & Coûtumes du Païs, de pardonner, ni de faire grace à aucun de leurs ennemis; à moins

qu'on ne faſſe pour eux de grands preſens à toute la Nation, ou à ceux qui ont été offenſez.

Les femmes n'ont aucun commandement parmi les Sauvages; il faut qu'elles obeïſſent indiſpenſablement aux ordres de leurs maris: elles n'ont aucun droit dans les Conſeils, ni dans les feſtins publics. Il en eſt de-même des jeunes gens qui n'ont point encore tué d'orignaux, dont la mort ouvre la porte aux honneurs de la Nation Gaſpeſienne, & donne à la jeuneſſe le droit d'aſſiſter aux aſſemblées publiques & particulieres. On eſt toûjours jeune homme, c'eſt à dire on n'a pas plus de droit que les enfans, les femmes & les filles, à moins qu'on n'ait tué quelque orignac. En

un mot, on peut dire que toutes les ſuperſtitions que nous avons remarquées, paſſent pour autant de Loix chez ces Peuples. Ils en ont encore pluſieurs autres, dont je ne parle pas ici, mais qu'on pourra voir dans le corps de cette Hiſtoire.

CHAPITRE XV.

Des Mœurs des Gaſpeſiens.

NOus avons parlé dans les Chapitres precedens, de l'origine & de la naiſſance des Gaſpeſiens ; nous avons dit comment ils étoient vêtus, logez & nourris ; quelles étoient leur Langue, leur Religion, leurs Superſtitions, les Chefs, les Souverains & les

Loix de ces Peuples : il eſt juſte à preſent, pour contenter pleinement la curioſité du Lecteur, de luy faire ici un portrait naturel de leurs Mœurs en general, & un abregé des bonnes & mauvaiſes qualitez des Gaſpeſiens, ſoit du corps, ſoit de l'eſprit.

Ils ſont tous naturellement bien-faits de corps, d'une riche taille, haute, bien proportionnée, & ſans aucune difformité ; puiſſans, robuſtes, adroits, & d'une agilité ſurprenante, ſur tout quand ils pourſuivent les orignaux, dont la vîteſſe ne cede point à celle des daims & des cerfs. Les hommes ſont plus grands que les femmes, qui ſont preſque toutes petites ; mais les uns & les autres d'un maintien grave, ſerieux, & fort modeſte ; mar-

chant poſément, comme s'ils avoient toûjours quelque groſſe affaire à ruminer, & à décider dans leur eſprit. Leur couleur eſt brune, olivâtre & bazanée; mais leurs dents ſont extrémement blanches, peut-être à cauſe de la gomme de ſapin, qu'ils mâchent fort ſouvent, & qui leur communique cette blancheur. Cette couleur cependant ne diminuë rien de la beauté naturelle des traits de leur viſage: & on peut dire avec verité, qu'on voit dans la Gaſpeſie d'auſſi beaux enfans, & des perſonnes auſſi bien faites qu'en France; entre leſquelles il n'y a pour l'ordinaire ni boſſus, boiteux, borgnes, aveugles, ni manchots.

Ils joüiſſent d'une ſanté parfaite, n'étant pas ſujets à une

infinité de maladies comme nous: ils ne ſont ni trop gras, ni trop maigres; & l'on ne voit pas chez les Gaſpeſiens, de ces gros ventres pleins d'humeurs & de graiſſe: auſſi les noms de gouttes, de pierre, de gravelle, de galle, de colique, de rhumatiſme, leur ſont entierement inconnus.

Ils ont tous naturellement de l'eſprit, & le ſens commun au-delà de ce qu'on ſe perſuade en France; ils conduiſent adroitement leurs deſſeins, & prennent des moïens juſtes & neceſſaires, pour y parvenir heureuſement; ſont fort éloquens & perſuaſifs parmi ceux de leur Nation, uſant de metaphores & de circonlocutions fort agreables dans leurs harangues, qui ſont tres-éloquentes, particulierement quand

elles ſont prononcées dans les Conſeils & les Aſſemblées publiques & generales.

Si c'eſt un grand bien, que d'être délivré d'un grand mal, nos Gaſpeſiens ſe peuvent dire heureux ; parce qu'ils n'ont point d'avarice, ni d'ambition, qui ſont les deux cruels boureaux, qui donnent la gêne & la torture à une infinité de perſonnes. Comme ils n'ont ni Police, ni Charge, ni Dignité, ni Commandement qui ſoit abſolu, n'obeïſſant, comme nous avons dit, à leurs Chefs & à leurs Capitaines, qu'autant qu'il leur plaît ; ils ne ſe mettent guere en peine d'amaſſer des richeſſes, ni de ſe faire une fortune plus conſiderable, que celle qu'ils poſſedent dans leurs bois. Ils ſont aſſez contens, pourvû qu'ils

aient dequoy vivre, & qu'ils aient la reputation d'être bons guerriers & bons chaſſeurs, en quoy ils mettent toute leur gloire & leur ambition. Ils aiment naturellement leur repos, éloignant d'eux, autant qu'ils peuvent, tous les ſujets de chagrin qui les pourroient troubler : d'où vient qu'ils ne contrediſent jamais à perſonne, & qu'ils laiſſent agir chacun ſelon ſa volonté ; juſques-là même, que les peres & les meres n'oſent pas corriger leurs enfans, & les ſouffrent dans leurs deſordres, de peur de les chagriner en les châtiant.

Jamais ils ne ſe querellent & ne ſe fâchent entr'eux, non pas à cauſe de l'inclination qu'ils ont à pratiquer la vertu ; mais pour leur propre ſatis-

faction, & dans la crainte, comme nous venons de dire, de troubler leur repos, dont ils ſont tout à fait idolatres.

En effet, s'il ſe trouve quelque antipathie naturelle entre le mari & la femme, ou s'ils ne peuvent vivre enſemble en parfaite intelligence, ils ſe ſeparent tous les deux, pour chercher ailleurs la paix & l'union qu'ils ne peuvent avoir l'un avec l'autre: auſſi ne peuvent ils comprendre comment on peut s'aſſujettir à l'indiſſolubilité du mariage. Ne vois-tu pas bien, vous diront-ils, que tu n'as pas d'eſprit? ma femme ne s'accommode point de moi, & je ne m'accommode point d'elle; elle s'acordera bien avec tel, qui ne s'accorde pas avec la ſienne: pourquoy veux-tu que nous ſoïons

quatre malheureux pour le reſte de nos jours? En un mot, ils ont pour maxime, que chacun eſt libre ; que l'on peut faire ce que l'on veut ; & que ce n'eſt pas avoir d'eſprit, de contraindre les hommes. Il faut, diſent-ils, vivre ſans chagrin & ſans inquietude, ſe contenter de ce que l'on a, & ſouffrir conſtament les diſgraces de la Nature ; parce que le Soleil, ou celuy qui a tout fait & qui gouverne tout, l'ordonne ainſi. Si quelqu'un d'entr'eux pleure, s'afflige, ou ſe fâche, voici tout leur raiſonnement pour le conſoler : Dis-moi, mon frere, pleureras-tu toûjours ? ſeras-tu toûjours fâché ? ne viendras-tu plus jamais aux danſes & aux feſtins des Gaſpeſiens ? mourras-tu, enfin, en pleurant, &

dans la colere où tu es à preſent? Si celuy qui pleure & qui s'afflige, luy répond que non, & que dans quelques jours il reprendra ſa belle humeur & ſa douceur ordinaire: Hé mon frere, luy dira-t'on, tu n'as pas d'eſprit: & puiſque que tu n'es pas dans la volonté de pleurer, ni d'être toûjours fâché, pourquoy ne commences-tu pas dés à preſent à bannir toute l'amertume de ton cœur, & à te réjoüir avec ceux de ta Nation? En voila aſſez pour rendre au plus affligé de nos Gaſpeſiens, ſon repos & ſa tranquillité ordinaire. En un mot, ils ſont état de ne rien aimer, & de ne point s'attacher aux biens de la terre; afin de ne point avoir de douleur, ni de triſteſſe quand ils les perdent. Ils ſont,

pour l'ordinaire, toûjours joïeux, ſans ſe mettre en peine qui païera leurs dettes.

Ils ont de la force, & beaucoup de conſtance pour ſouffrir genereuſement les diſgraces ordinaires, & communes à tous les hommes. Cette grandeur de courage éclate merveilleuſement dans les fatigues de la guerre, de la chaſſe, & de la pêche, dont ils ſupportent les travaux les plus rudes, avec une conſtance admirable. Ils ont de la patience, à faire confuſion aux Chrêtiens, dans leurs maladies: qu'on crie, qu'on tempête, qu'on chante & qu'on danſe dans la cabanne, il eſt bien rare que le malade s'en plaigne; il ſe contente de ce qu'on luy donne, & prend ſans repugnance ce qu'on luy preſente, pour le rétablir

rétablir dans ſa premiere ſanté. Ils ſouffrent encore patiemmẽt les châtimens les plus rigoureux, lorſqu'ils ſont convaincus qu'ils les ont meritez, & qu'on a ſujet d'être fâché contr'eux : ils font même des preſens conſiderables à ceux qui les châtient ſeverement de leurs deſordres ; afin, diſent-ils, de leur ôter du cœur toute l'amertume que leur cauſe le crime dont ils ſont coupables ; alleguant toûjours pour leur excuſe ordinaire, qu'ils n'avoient point d'eſprit, quand ils ont fait telles & telles actions. Convaincus enfin de leur faute, on a beau les menacer de les roüer à coups de bâton, de leur percer le corps avec une épée, ou de leur caſſer la tête avec le fuzil ; ils ſe preſentent eux-mêmes, pour

ſubir ces châtimens : Frapes-moi, diſent-ils, & tuës-moi ſi tu le veux : tu as raiſon d'être fâché ; & moi, j'ai tort de t'avoir offenſé.

Il n'en eſt pas de même cependant, quand on les maltraite ſans ſujet ; car pour lors tout eſt à apprehender : & comme ils ſont extrémement vindicatifs envers les Etrangers, ils en conſervent le reſſentiment dans le cœur, juſqu'à ce qu'ils ſe ſoient entierement vangez de l'injure ou de l'affront qu'on leur aura fait mal à propos. Ils s'enyvreront même tout exprés, ou ils feront ſemblant d'être ſaouls d'eau-de-vie, pour éxecuter leur pernicieux deſſein ; ſe perſuadant qu'ils ſeront toûjours ſuffiſamment juſtifiez du crime qu'ils auront commis,

quand ils diront aux Anciens & aux Chefs de la Nation, qu'ils étoient ſaouls ; & qu'ils n'avoient ni raiſon, ni jugement durant leur yvreſſe.

Ils ne ſçavent, pour l'ordinaire, ce que c'eſt que de relâcher d'une entrepriſe qu'ils auront formée, principalement ſi elle eſt publiquë, & connnuë de leurs compatriots ; à cauſe qu'ils apprehendent d'encourir le reproche qu'on leur feroit, de n'avoir pas eu aſſez de cœur pour l'effectuer.

Ils ſont tellement genereux & liberaux, les uns avec les autres, qu'ils ſemblent n'avoir aucune attache au peu qu'ils poſſedent ; s'en privant tres-volontiers & d'un grand cœur, dés le moment qu'ils connoiſſent que leurs amis en ont

beſoin. Il eſt vrai que cette inclination genereuſe ſouffre à preſent quelque alteration, depuis que les François, par le commerce qu'ils ont avec eux, les ont inſenſiblement accoûtumez à troquer, & à ne donner rien pour rien : car avant que la traite fût en uſage parmi ces Peuples, c'étoit comme le ſiecle d'or, & tout étoit commun entr'eux.

L'hoſpitalité eſt en ſi grande eſtime chez nos Gaſpeſiens, qu'ils ne font preſque point de diſtinction entre le Domeſtique & l'Etranger : ils logent également les François, & les Sauvages qui viennent de loin; & ils diſtribuent de grand cœur, aux uns & aux autres, ce qu'ils ont pris à la chaſſe, ou à la pêche ; ſe mettant peu en peine qu'on demeure chez

eux des ſemaines, des mois, & même des années toutes entieres. Ils montrent toûjours bon viſage à leurs hôtes, qu'ils conſiderent pour lors comme s'ils étoient de la cabanne, principalement ſi on entend tant ſoit peu la langue Gaſpeſienne. Vous leur verrez nourrir leurs parens, les enfans de leurs amis, des femmes veuves, des orphelins, & des vieillards; ſans jamais leur faire aucun reproche de la nourriture, ou des autres ſecours qu'ils leur donnent. Il faut aſſûrément avoüer que c'eſt-là une veritable marque d'un bon cœur, & d'une ame genereuſe: auſſi eſt-il vrai de dire, que l'injure la plus ſenſible parmi eux, c'eſt de reprocher à un Sauvage, qu'il eſt Medouſaoüek, c'eſt à dire qu'il

eſt avare. Voila pourquoy, quand on leur refuſe quelque choſe, ils diſent fierement, Tu es un avare: ou bien, Tu aimes cela, aimes-le donc tant que tu voudras; mais tu ſeras toûjours un avare, & un homme ſans cœur.

Ils ſont cependant ingrats envers les François, & ils ne leur donnent ordinairement rien pour rien. Leur ingratitude va même juſqu'à ce point, qu'aprés les avoir nourris & entretenus des choſes neceſſaires à la vie, dans leurs beſoins & leurs neceſſitez, ils vous demanderont le ſalaire du moindre ſervice qu'ils vous rendront.

Ils aiment l'honneur, & ils ſont bien-aiſes d'en recevoir, lorſqu'ils viennent en traite aux Habitations Françoiſes;

& c'eſt auſſi pour les contenter, qu'on tire quelquefois les fuzils, & même du canon à leur arrivée. Le Chef luy-même aſſemble tous les canots auprés du ſien, & les range dans un bel ordre, avant que de deſcendre à terre, pour attendre le ſalut qu'on luy fait, & que tous les Sauvages rendent aux François, par la décharge de leurs fuzils. On admet quelquefois à table les Chefs & les Capitaines, pour montrer à tous les Sauvages de la Nation, qu'on les aime & qu'on les honore. On leur donne même aſſez ſouvent, quelque bel habit, pour les diſtinguer du commun, & dont ils font une eſtime particuliere, principalement s'il a été à l'uſage du Commandant des François.

Ce fut peut-être pour cette raiſon, qu'un bon vieillard qui m'aimoit tendrement, ne vouloit jamais paroître en aucune ceremonie, ſoit publique, ſoit particuliere, qu'avec une calotte, une paire de gands brochez, & un chapelet que je luy avois donnez: il faiſoit tant d'état de mon preſent, qu'il ſe croïoit quelque choſe de plus grand qu'il n'étoit, quoiqu'il fût alors tout ce qu'il pouvoit être parmi ſon Peuple, dont il étoit encore le Chef & le Capitaine, à l'âge de plus de cent quinze ans. Ce bon homme ſe glorifioit, & ſe vantoit par tout, d'être mon frere, & diſoit que nous étions tellement liez d'amitié l'un avec l'autre, que ſon cœur & le mien n'étoit plus qu'une même choſe; juſques-là même,

me, qu'il vouloit me faire compagnie par tout où j'allois, peut-être autant pour profiter de ce que l'on me donnoit parmi les François, que pour contenter ſon amitié.

Les Gaſpeſiens, cependant, ſont ſi ſenſibles aux affronts qu'on leur fait, qu'ils s'abandonnent quelquefois au deſeſpoir, & attentent même ſur leur vie ; ſe perſuadant que l'inſulte qu'on leur a faite, ternit l'honneur & la reputation qu'ils ſe ſont acquis, ſoit à la guerre, ſoit à la chaſſe.

Tels furent les ſentimens d'un jeune Sauvage, qui pour avoir reçû un coup de balet par mégarde, de la ſervante qui balaïoit la maiſon ; ſe perſuada qu'il ne devoit plus ſurvivre à cet affront imaginaire,

qui groſſiſſoit dans ſon idée, à meſure qu'il y faiſoit reflexion. Quoy, diſoit-il en ſoi-même, avoir été chaſſé d'une maniere ſi honteuſe, & en preſence d'un ſi grand nombre de Sauvages mes compatriotes, & aprés cela paroître encore devant leurs yeux ? Ah, j'aime mieux mourir ! Quelle apparence de me trouver doreſnavant dans les Aſſemblées publiques de ma Nation ? Et quelle eſtime aura-t'on de mon courage & de ma valeur, quand il ſera queſtion d'aller en guerre, aprés avoir été batu & chaſſé confuſément par une Servante, de l'Habitation du Capitaine des François ? Il vaut mieux, encore un coup, que je meure. En effet il entra dans le bois, en chantant quelques chanſons

lugubres, qui exprimoient l'amertume de ſon cœur: il prit & attacha à un arbre, la courroie qui luy ſervoit de ceinture, & commença tout de bon à ſe pendre, & à s'étrangler. Il perdit bien-tôt le jugement, & même il eût perdu infailliblement la vie, ſi ſa propre ſœur ne ſe fût rencontrée par hazard, mais par un bonheur particulier, dans l'endroit même où ſon miſerable frere s'étoit pendu. Elle coupa la corde promtement; & aprés avoir pleuré comme mort, celuy en qui elle ne voïoit plus aucune marque de vie, elle vint annoncer cette funeſte nouvelle aux Sauvages qui étoient chez Monſieur Denys. Ils allerent dans le bois, & apporterent à l'Habitation ce malheureux Gaſpeſien, qui reſpiroit en-

core tant ſoit peu. Je luy deſſerrai les dents ; & luy aïant fait avaller quelques cueillerée d'eau-de-vie, il revint à luy : & peu de tems aprés, il recouvra ſa premiere ſanté.

Son frere s'étoit autrefois pendu & étranglé tout-à fait, dans la Baye de Gaſpé, à cauſe du refus qu'on luy fit, d'une fille qu'il aimoit tendrement, & qu'il recherchoit en mariage : car enfin, quoique nos Gaſpeſiens, comme nous avons dit, vivent joïeux & contens, & qu'ils éloignent avec application, autant qu'ils peuvent, tout ce qui peut les affliger ; cependant, pluſieurs d'entr'eux tombent quelquefois dans une melancolie ſi noire & ſi profonde, qu'ils entrent tout d'un coup dans un cruel deſeſpoir, & attentent

même ſur leur vie.

Les femmes & les filles ne ſont pas éxemtes, non plus que les hommes, de cette phrenesie, s'abandonnant entierement à la douleur & à la triſteſſe, cauſée par un déplaiſir qu'elles auront reçû, ou par le ſouvenir de la mort de leurs parens, & de leurs amis : elles ſe pendent & s'étranglent, comme autrefois les femmes & les filles Milleſiennes, que la ſeule apprehenſion d'être expoſées toutes nuës dans les places publiques, ſelon la Loi que l'on fit exprés, empêcha de commettre de ſemblables cruautez. Rien cependant n'a encore été capable juſques-ici, d'arrêter la manie de nos Gaſpeſiennes, dont pluſieurs finiroient miſerablement leur vie, ſi dans le tems qu'on a connoiſſance

de leurs chagrins & de leur deſeſpoir, par les chanſons triſtes & lugubres qu'elles chantent, & qu'elles font retentir dans les bois, d'une maniere tout-à-fait douloureuſe, on ne les ſuivoit par tout, pour empêcher & prévenir les effets funeſtes de leur rage & de leur fureur. Il eſt cependant ſurprenant, de voir que ce chagrin & ce deſeſpoir ſe diſſipent preſque dans un moment, & que ces Peuples, quelque affligez qu'ils paroiſſent, eſſuient tout à coup leurs larmes, arrêtent leurs ſoupirs, & reprennent leur premiere tranquillité; proteſtant à tous ceux qui les accompagnent, qu'ils n'ont plus d'amertume dans le cœur: *Ndegouche*, diſent-ils, *apche mou, adadaſeou, apche mou oüahga-*

bi, apche mou kedoukichtonebilchi. Voila mon chagrin paſſé; je t'aſſûre que je ne pleurerai plus, & que j'ai perdu le deſſein de me pendre & de m'étrangler.

Ils ſont doux, paiſibles, traitables; aïant beaucoup de charité, d'amour & de tendreſſe les uns pour les autres : bons à leurs amis, cruels & impitoïables à leurs ennemis : errans & vagabons, induſtrieux cependant, & fort adroits à tout ce qu'ils entreprennent; juſqu'à faire des fûts de fuzils, auſſi bien qu'on en peut faire en France. J'en ai vû quelques-uns qui avoient fait des ferrures de bois, & les clefs de même, ſur le modele de celle qui ſervoit à fermer nôtre caſſette, dans laquelle étoient renfermez les orne-

mens de la la Chapelle qui étoit à mon uſage.

On peut dire, à la loüange & à la gloire de nos Gaſpeſiennes, qu'elles ſont fort modeſtes, chaſtes & retenuës, au delà de ce qu'on peut s'imaginer; & je peux dire, avec verité, que je me ſuis particulierement dévoüé à la Miſſion de la Gaſpeſie, à cauſe de l'inclination naturelle que les Gaſpeſiens ont pour l'honnêteté. On n'entend pas dans leurs cabannes, aucunes paroles deſhonnêtes, ni même de ces diſcours qu'on appelle à double entente. Jamais ils ne prennent devant le monde, aucune liberté, je ne dirai pas criminelle, mais même les plus indifferentes; point de baiſers, point de badinerie parmi les jeunes gens de diffe-

rent ſexe : en un mot, tout ſe dit, & ſe fait dans leur cabanne, avec beaucoup de modeſtie & de reſerve.

Il n'en eſt pas de nos Sauvageſſes, comme de ces filles de quelques Nations de ce nouveau Monde, qui font gloire de ſe proſtituer au premier venu, & que les peres & les meres preſentent eux-mêmes aux Chaſſeurs & aux Guerriers les plus fameux & les plus conſiderables : toutes ces proſtitutions honteuſes ſont en horreur & en abomination parmi nos Gaſpeſiens ; & on voit ſans admiration des jeunes Sauvageſſes aſſez chaſtes & pudiques, pour ſervir d'exemple, & apprendre à celles de leur ſexe, l'amour & l'eſtime qu'elles doivent avoir pour la pudeur & la chaſteté.

J'en ai vû une, qui ſollitée puiſſamment de ſe rendre aux pourſuites & aux prieres d'un jeune Guerrier, qu'elle ne pouvoit aimer ſans la perte de ſon honneur, qui luy étoit auſſi cher que ſa vie; & voulant en éviter les pourſuites inſolentes, ſe déroba de la cabanne de ſon pere, & s'en éloigna de plus de cinquante lieuës, avec une de ſes compagnes, marchant ſur les glaces & dans la neige, où elle aima mieux paſſer les nuits en plein Hiver, ſur quelques branches de ſapin, que de s'expoſer à commettre un crime qu'elle deteſtoit infiniment dans ſon cœur. Le jeune Sauvage la chercha inutilement dans la compagnie des autres Sauvageſſes, qui ne pouvant s'imaginer ce qu'étoit deve-

nuë leur compagne, apprehenderent qu'elle ne fût tombée dans quelque precipice, ou qu'elle n'eût attenté ſur ſa vie, dans le déplaiſir & le chagrin qu'elle avoit, de ſe voir perſecutée par la brutalité de ſon amant : tous les Sauvages cependant, furent agreablement ſurpris, quand cette fille parut quelque-tems aprés, à la cabanne de ſon pere, auquel elle fit le recit du ſujet & de la cauſe de ſon abſence.

Je ne pretens pas cependant conclure, par tout ce que je viens de dire, que la chaſteté ait un empire abſolu ſur tous les cœurs de nos Gaſpeſiennes ; puiſqu'on voit chez elles quelques filles & des femmes libertines, qui vivent ſans honneur : mais enfin, il eſt vrai que la boiſſon d'eau-de-

vie & l'yvrognerie, cauſent ces déreglemens, ſelon le proverbe, *In vino Venus*; puiſque celles qui n'en boivent pas ſont ſi jalouſes de leur honneur, que non-ſeulement elles ne s'abandonnent pas au mal; mais au contraire, elles vont même juſques à défaire & rendre tout confus, par leur forte & genereuſe reſiſtance, ceux qui ont l'inſolence & la temerité de les ſolliciter à la moindre action criminelle, qui peut les écarter de leur devoir.

Ils ſont naturellement volages, moqueurs, médiſans, & diſſimulez: ils ne ſont fideles à leurs paroles, qu'autant qu'ils ſont retenus ou par la crainte, ou par l'eſperance; & ils croiroient qu'on n'auroit pas d'eſprit, d'être fi-

dele contre ſon interêt.

Leurs juremens ſe font comme ceux des Romains; ils jurent par le Soleil, qu'ils ont adoré comme leur Divinité; par leurs enfans, par leurs peres, & par tout ce qu'ils eſtiment de plus cher & de plus conſiderable: comme les Romains, qui juroient autrefois par Jupiter, par Ceſar, & par les Dieux immortels. Il eſt vrai que nos Gaſpeſiens mettent quelquefois les doigts en croix, en invoquant le ſaint Nom de JESUS, quand ils jurent pour quelque choſe de la derniere conſequence: il y en a même quelques-uns qui jurent & blaſphement le ſaint Nom de Dieu comme les François, qui ſervent, par leurs mauvais éxemples, de pierres de ſcandale à ces Peuples,

par les blaſphémes éxecrables qu'ils vomiſſent contre celuy que les Anges adorent dans le Ciel, & que les Demons reverent dans les abîmes de l'Enfer.

Jamais on n'a pû mieux appliquer qu'à nos Gaſpeſiens, les paroles du Diſtique, *Ruſtica progenies neſcit habere modum*; parce qu'en effet ils ne ſçavent ce que c'eſt de civilité, ni de bien-ſeance. Comme ils s'eſtiment tous égaux, auſſi grands, auſſi riches, auſſi puiſſans les uns que les autres, ils ſe moquent ouvertement de nos reverences, de nos complimens, & de nos accolades: ils n'ôtent jamais leur bonnet, quand ils entrent dans nos Habitations, cette ceremonie leur paroît trop embarraſſante, ils jettent leurs preſens par

terre, au pied de celuy auquel ils les veulent donner, & fument une pipe de tabac, auparavant que de parler: Tiens, diſent-ils, prens le preſent que je te donne de tout mon cœur. Voila l'unique compliment qu'ils font en ce rencontre: & cependant tout eſt civil chez eux; car tout ce qui donne du contentement aux ſens, paſſe pour honnête.

Ils ſont ſales & vilains dans leurs cabannes, dont les avenuës ſont remplies d'ordures, de plumes, de copeaux, de raclures de peaux, & aſſez ſouvent des entrailles des animaux ou des poiſſons qu'ils prennent, à la chaſſe, ou à la pêche: dans leur manger, ils ne lavent que ſuperficiellement la viande avant que de la mettre au feu, & n'écurent

jamais la chaudiere, que la premiere fois qu'ils s'en ſervent : leurs habits ſont tous craſſeux par le dehors & par le dedans, & remplis d'huile & de graiſſe, dont la puanteur fait ſouvent mal au cœur. Ils cherchent la vermine devant tout le monde, ſans ſe détourner tant ſoit peu : ils la font marcher par divertiſſement ſur leurs mains, & ils la mangent, comme ſi c'étoit quelque choſe de bon. Ils trouvent l'uſage de nos mouchoirs ridicule ; ils ſe moquent de nous, & diſent que c'eſt mettre des ordures dans ſa poche. Enfin, quelque calme qu'il faſſe au dehors de la cabanne, il y regne toûjours un vent du ponant tres-incommode, que ces Sauvages lâchent fort librement, ſur tout lorſqu'ils

qu'ils ont mangé beaucoup d'orignac, duquel on peut dire, *Corruptio optimi peſſima.*

L'oppoſition eſt grande au Chriſtianiſme, du côté de leur indifference, de leur inſenſibilité, & des autres défauts que nous avons remarquez : mais elle ne l'eſt pas moins auſſi du côté de l'yvrognerie, qui eſt le vice prédominant de nos Gaſpeſiens ; & je peux dire même, avec verité, que c'eſt un des plus puiſſans obſtacles à la converſion de ces Peuples.

Ces Barbares, qui prenoient autrefois le vin pour du ſang, l'eau de vie pour du poiſon, & qui fuïoient avec horreur les François qui leur preſentoient ces liqueurs, ſont aujourd'hui ſi paſſionnez pour ces ſortes de boiſſons, qu'ils

ſe font un principe d'honneur, de ſe ſaouler comme des bêtes, & ne boivent, à proprement parler, que pour s'enyvrer : ce qui oblige les Miſſionnaires de regarder avec douleur la traite immoderée de l'eau-de-vie dans le Canada, comme l'un des obſtacles le plus pernicieux que le Demon pouvoit ſuſciter, au ſalut des François, & à l'établiſſement de la Foi parmi ces Nations infideles & barbares ; attendu que tous les vices & les crimes qui ſe trouvent ordinairement ſeparez les uns des autres, ſe reüniſſent dans la ſeule traite d'eau-de-vie, lorſqu'elle ſe fait ſans regle & ſans moderation.

L'avarice, l'interêt, & la cupidité déreglée d'amaſſer des richeſſes que le Fils de Dieu a

condamnées par le choix qu'il a fait de la pauvreté Evangelique, eſt la ſource malheureuſemẽt feconde, des deſordres ſurprenans que commettent ceux qui commercent & qui traitent de l'eau-de-vie aux Sauvages: car vous remarquerez, s'il vous plaît, qu'ils les enyvrent tout exprés; afin que ces pauvres Barbares étant privez de l'uſage de raiſon, ils les puiſſent tromper plus facilement, & avoir preſque pour rien leurs pelleteries, qu'ils ne leur donneroient que pour un prix juſte & raiſonnable, s'ils étoient dans leur bon ſens. Ce commerce eſt frauduleux, & oblige à reſtitution, au *prorata* de ce que la choſe peut valoir, ſelon les formalitez de la traite; ces Barbares n'aïant pas dans leur yvreſſe la liberté,

ni le jugement qu'il faut pour conclure un marché de vente ou d'achat, qui demande un conſentement libre & mutuel de part & d'autre.

Comme il n'eſt pas permis de vendre de l'eau pour du vin, ou pour de l'eau-de-vie, ſelon qu'il arrive aſſez ſouvent, par le mélange de ces liqueurs dans la vente & la diſtribution de ces ſortes de boiſſons : c'eſt auſſi le ſecond déreglement dont ſont coupables nos Traiteurs d'eau de-vie, qui colorent cette injuſtice du titre de charité ; alleguant pour raiſons, qu'ils font cette mixtion afin de ne pas enyvrer les Sauvages. Il eſt vrai qu'ils ſeroient en quelque maniere excuſables, s'ils les récompenſoient par d'autres marchandiſes: mais on ſçait bien qu'ils n'en font

rien du tout ; qu'ils retirent le même profit, que s'ils vendoient loïalement, & qu'ils les enyvrent encore par ces liqueurs mixtionnées ; ſe rendant ainſi, par ce malheureux commerce, les maîtres non-ſeulement des pelleteries des Sauvages, mais même des couvertures, fuzils, haches, chaudieres, &c. qu'ils leur auront vendu bien cherement : en ſorte que ces pauvres Barbares ſe voïent tout nuds, & dépoüillez des pelleteries & des marchandiſes qu'ils avoient apportées, & traitées pour leur uſage, & pour l'entretiẽn de leur famille.

L'impureté, les adulteres, les inceſtes, & pluſieurs autres crimes que la pudeur m'empêche de nommer, ſont les déreglemens ordinaires qui ſe

commettent par la traite d'eau-de-vie, de laquelle plusieurs Traiteurs se servent pour abuser des Sauvageſſes, qui s'abandonnent facilement durant leur yvreſſe, à toute ſorte d'impudicité ; quoique d'ailleurs, comme nous avons dit, elles donneroient plûtôt un ſoufflet, qu'un baiſer, à quiconque les voudroit porter au mal, ſi elles étoient preſentes à elles-mêmes.

Les injures, les querelles, les homicides, les meurtres & les parricides, ſont encore aujourd'hui les ſuites funeſtes de la traite d'eau de-vie : & on voit avec douleur, des Sauvages mourir dans leur yvreſſe, s'étrangler eux-mêmes ; le frere, couper la gorge à ſa ſœur ; le mari, caſſer la tête à ſa femme ; une mere,

jetter ſon enfant dans le feu, ou dans la riviere ; & le pere, étoufer cruellement des petits innocens, qu'ils cheriſſent & qu'ils aiment autant, ou plus qu'eux-mêmes, quand ils ne ſont pas privez de raiſon. C'eſt un jeu pour eux, d'aller tout rompre & briſer dans les cabannes ; de crier à pleine tête, des heures toutes entieres, en repetant toûjours le même mot : ils ſe batent & ſe déchirent à belles-dents ; ce qui ne leur arrive jamais, ou du moins tres rarement, hors de la boiſſon. Les François mêmes ne ſont pas éxemts de la fureur bachique de ces Barbares, qui par un effet de la colere de Dieu juſtement irrité contre une conduite ſi peu Chrêtienne, pillent, ravagent & brûlent quelquefois leurs maiſons,

leur magazin, & en viennent assez souvent à des extrémitez plus fâcheuses.

J'abrege une infinité d'autres desordres de la traite immoderée qui se fait à nos Sauvages, du vin, de l'eau-de-vie, & de toute autre boisson enyvrante, pour justifier le zele de Monseigr l'Evêque de Quebec, des Recollets, & des autres Missionnaires, qui se sont hautement déclarez contre ces desordres ; avec d'autant plus de justice, qu'ils ont reconnu par une longue experience, qu'elle étoit la cause funeste de la perte des biens spirituels & temporels des François & des Sauvages de la Nouvelle France ; & que parmi un grand nombre d'obstacles, de superstition, d'insensibilité, d'aveuglement,

glement, d'indifference, d'impureté, qui s'oppoſent à la converſion de ces Nations Infideles, il y auroit toûjours bien moins d'apparence d'établir ſolidement un veritable Chriſtianiſme chez ces Peuples, auſſi long-tems qu'on les ſaouleroit, & qu'on ne garderoit aucune regle, ni aucune moderation dans la diſtribution & le commerce de l'eau-de-vie. C'étoit auſſi, peut-être, ce que vouloit me dire ce jeune libertin, qui ne ſe mettant aucunement en peine du ſalut des Sauvages, pourvû qu'il en eût les pelleteries, pour ſatisfaire à ſon ambition & à ſes interêts, ſe vantoit qu'il feroit plus de mal avec une bouteille d'eau-de-vie, que les Miſſionnaires ne leur ſçauroient faire de bien avec une

bouteille d'eau-benîte ; c'eſt à dire qu'il damneroit plus de Sauvages en les ſaoulant, que les Miſſionnaires n'en ſauveroient en les inſtruiſant des veritez du Chriſtianiſme.

Je ne veux pas m'arrêter ici, aux raiſons que nos Traiteurs alleguent pour juſtifier l'injuſtice de leur procedé ; diſant qu'il faudroit fermer les Cabarets en France : que ce n'eſt pas un peché de ſaouler un François, encore moins un Sauvage, en l'excitant même à boire ; quoique l'on ſçache qu'ils ne prennent de l'eau-de-vie expreſſément que pour s'enyvrer, ces Barbares ne trouvant pas de plaiſir dans cette boiſſon, qu'autant qu'elle leur fait perdre entierement le jugement & la raiſon : que ce ſeroit ruiner abſolument le

commerce & le trafic de la Colonie, ſi on ne donnoit pas d'eau-de-vie aux Sauvages ; à cauſe que ces Barbares ſe retireroient chez les Anglois & les Hollandois, de la Nouvelle Angleterre, & de la Nouvelle Hollande : qu'enfin, il faudroit un Reglement de Police, & ſur tout, point d'acceptation de perſonnes, ni de parens, ni d'amis ; mais que la traite fût accordée à tout le monde, pour en uſer avec moderation : afin que le profit du commerce ne fût pas, comme il avoit été autrefois, du côté de ceux auſquels on avoit accordé la traite, privativement à tout autre ; ſous pretexte, diſoit-on, qu'ils n'enyvroient pas les Sauvages, parmi leſquels cependant on voïoit beaucoup de deſordres

& de déreglemens.

Il ſeroit fort aiſé de répondre à toutes ces raiſons ; mais comme la pluſpart ſe détruiſent d'elles-mêmes, je dirai ſeulement, qu'il ſeroit à ſouhaiter qu'on fît un Reglement de police, ſous des peines rigoureuſes, pour arrêter les deſordres de cette malheureuſe boiſſon : que la traite fût commune, ſans acceptation de perſonne, afin d'éviter toute jalouſie : & qu'enfin, chacun voulût bien relâcher quelque choſe de ſes interêts ; afin de faciliter la converſion de ces Peuples, & l'établiſſement du Chriſtianiſme parmi ces Barbares, en les habituant & humaniſant avec nous, ſelon l'ancien projet des RR. PP. Recollets de la Province de Paris, qui ont l'honneur d'avoir

été les premiers Apôtres de ce nouveau Monde, comme je l'ai fait voir dans le premier établiſſement de la Foi dans la Nouvelle France.

CHAPITRE XVI.

Du Mariage des Gaſpeſiens.

LEs garçons, ſelon la coûtume ordinaire du Païs, ne ſortent jamais de la cabanne de leur pere, que pour aller demeurer chez quelques-uns de leurs amis, où ils eſperent de trouver une fille, pour ſe marier avec elle : ils n'ont pas plûtôt formé le deſſein de l'épouſer, qu'ils en font eux mêmes la propoſition au pere de la Sauvageſſe ; parce qu'ils ſçavent bien que la fille

n'approuvera jamais leur recherche, à moins qu'elle ne ſoit agreable à ſon pere, auquel il demande s'il juge à propos qu'il entre dans ſa cabanne, c'eſt à dire dans ſon alliance, en épouſant ſa fille, pour laquelle il luy proteſte avoir beaucoup d'inclination. Si le pere n'agrée pas la recherche du jeune Sauvage, il luy dit, ſans autre compliment, que cela ne ſe peut faire: & cet amant, tout paſſionné qu'il puiſſe être, reçoit paiſiblement cette réponſe, comme l'arrêt deciſif de ſon ſort & de ſes amours, & cherche ailleurs quelqu'autre maîtreſſe. Il n'en eſt pas de-même, ſi le pere trouve que le parti qui ſe preſente ſoit avantageux pour ſa fille: car pour lors, aprés avoir donné ſon agrément à

cet amant, il luy dit de parler à ſa maîtreſſe, pour ſçavoir ſa volonté ſur une affaire qui la regarde uniquement ; ne voulant pas, diſent ces Barbares, violenter les inclinations de leurs enfans en fait de mariage, & les obliger d'épouſer un homme qu'elles ne ſçauroient ſe réſoudre d'aimer, ni par force, ni par complaiſance, ni par inclination. C'eſt ainſi que les peres & les meres de nos Gaſpeſiens, laiſſent une entiere liberté à leurs enfans, de ſe choiſir le parti qu'ils jugent le plus convenable à leur humeur, & plus conforme à leurs amitiez ; quoique cependant les parens ſe reſervent toûjours le droit de leur indiquer celuy qu'ils croient raiſonnablement leur être plus avantageux : mais

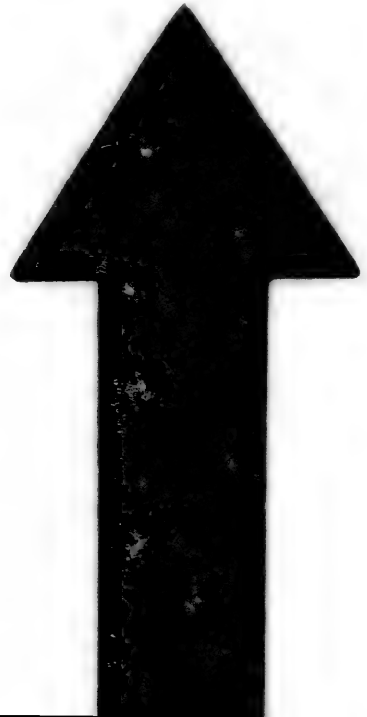

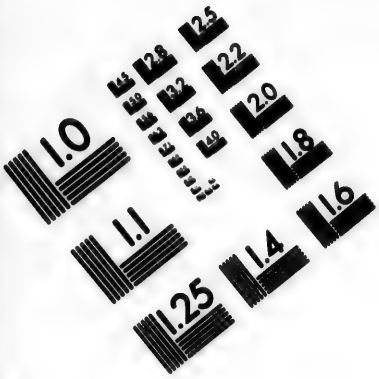

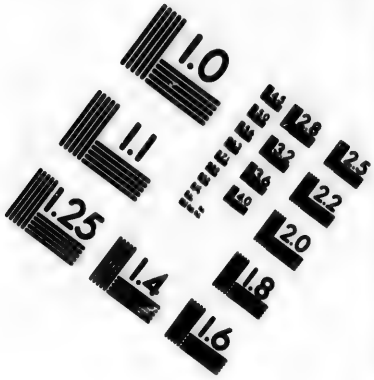

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

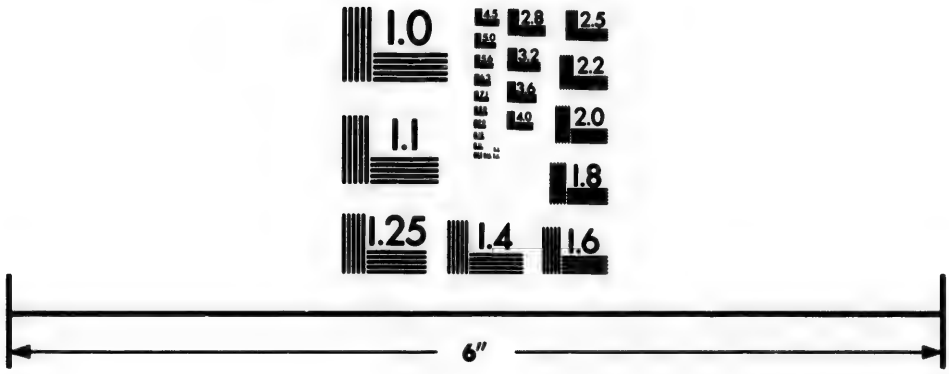

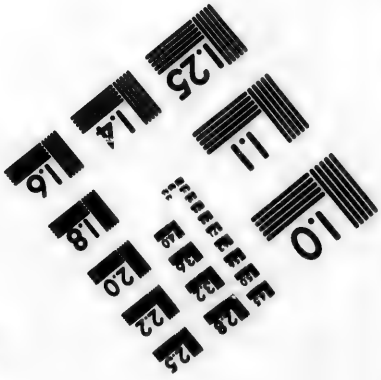

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

enfin, il n'en eſt que ce que veulent ceux qui ſe doivent marier; & ils ſçavent fort bien dire, qu'ils ne ſe marient pas pour les autres, mais pour eux-mêmes.

Le garçon donc, aprés le conſentement du pere, s'adreſſe à la fille, pour ſonder ſes inclinations: il luy fait un preſent, de tout ce qu'il peut avoir de conſiderable; en ſorte que ſi elle agrée ſa recherche, elle le reçoit, l'accepte avec plaiſir, & luy offre reciproquement de ſes plus beaux ouvrages; n'aïant garde, diſent-elles, de recevoir la moindre choſe de ceux qui les recherchent en mariage, pour ne pas contracter aucun engagement avec un jeune homme qu'elles n'ont pas deſſein d'épouſer.

Les preſens reçûs & acceptez de part & d'autre, le Sauvage retourne chez luy, prend congé de ſes parens, & vient demeurer une année toute entiere dans la cabanne du pere de ſa maîtreſſe, auquel, ſelon les Loix du Païs, il doit ſervir, & donner toutes les pelleteries qu'il fait à la chaſſe; à peu prés comme fit autrefois Jacob, qui ſervit ſon beau-pere Laban, avant que d'épouſer Rachel. Il faut enſuite, qu'il ſe montre bon chaſſeur, & capable de nourrir une groſſe famille; qu'il ſe rende agreable, obeïſſant, promt à faire tout ce qui regarde le bien & l'utilité de la cabanne, & adroit aux éxercices ordinaires de la Nation: afin de meriter l'eſtime de ſa maîtreſſe, & luy faire connoître

qu'elle ſera parfaitement bienheureuſe avec luy. La fille, de ſon côté, fait auſſi de ſon mieux ce qui eſt du ménage, & s'applique entierement durant cette année, ſi la recherche du garçon luy plaît, à faire des raquettes, coudre les canots, accommoder des écorces, paſſer les peaux d'orignaux & de caſtors, aller à la traîne, en un mot, faire tout ce qui luy peut donner la réputation d'être une bonne ménagere.

Comme ils ſont tous également pauvres & riches, l'interêt ne preſide jamais à leurs mariages; auſſi n'eſt-il pas queſtion de doüaire, de poſſeſſion, ni d'heritage, de contract, ni de Notaire, qui reglent les biens des deux parties en cas de divorce: c'eſt aſſez qu'ils

aïent une couverture, ou quelque robe de caſtor pour ſe mettre en ménage ; & tout ce que les plus riches peuvent eſperer, c'eſt une chaudiere, un fuzil, un bate-feu, un coûteau, une hache, un canot, & quelques autres bagatelles, qui ſont toutes les richeſſes de ces nouveaux mariez, leſquels ne laiſſent pas cependant de vivre contens, lorſque ce peu leur manque ; parce qu'ils eſperent de trouver en chaſſant, dequoy avoir abondamment leur beſoin & leur neceſſité.

Pluſieurs ſe ſont perſuadez trop facilement, que le jeune homme abuſoit de ſon épouſe future, durant cette année qu'il eſt obligé de demeurer dans la cabanne de ſa maîtreſſe ; car outre que c'eſt une

coûtume & une Loi inviolable chez nos Gaſpeſiens, qu'il n'eſt pas permis de tranſgreſſer, ſans expoſer toute la Nation à quelque malheur conſiderable, il eſt veritable de dire que ces deux amans vivent l'un avec l'autre comme frere & ſœur, avec beaucoup de reſerve; n'aïant jamais appris, tout le tems que j'ai demeuré dans la Gaſpeſie, qu'il ſe ſoit paſſé quelque deſordre entre eux: attendu même que les femmes & les filles, comme nous avons dit, ſont aſſez modeſtes d'elles-mêmes, pour n'accorder en ce rencontre aucune liberté qui ſoit contraire à leur devoir.

Lors donc que deux parties ſymboliſent d'humeurs & d'inclinations, on convoque ſur la fin de l'année, les plus an-

ciens de la Nation, les parens & les amis des époux futurs, au feſtin qui ſe doit faire, pour celebrer publiquement leur mariage. Le jeune homme eſt obligé d'aller à la proviſion; & le regale eſt plus ou moins magnifique, qu'il fait une chaſſe, ou une pêche, plus ou moins avantageuſe: on fait les harangues ordinaires, on chante, on danſe, on ſe divertit; & on donne, en preſence de toute l'aſſemblée, la fille au garçon, pour ſa femme, ſans aucune autre ceremonie. S'il arrive pour lors, que l'humeur de l'un, ſoit incompatible avec le genie de l'autre, le garçon ou la fille ſe retire ſans bruit; & tout le monde eſt auſſi content & ſatisfait, que ſi le mariage avoit reüſſi: parce, diſent-ils, qu'il ne faut pas ſe marier

pour être malheureux le reſte de ſes jours.

Il y a cependant beaucoup d'inſtabilité dans ces ſortes d'alliances ; & les jeunes mariez changent aſſez facilement d'inclination, lorſqu'ils paſſent quelques années ſans avoir d'enfans : car enfin, diſent-ils, à leur femme, je ne me ſuis marié avec toi, que dans l'eſperance de voir dans ma cabanne une famille nombreuſe ; & puiſque je ne peux avoir d'enfans avec toi, ſeparons-nous, & cherchons ailleurs chacun nôtre avantage. En ſorte que s'il ſe trouve quelque ſolidité dans les mariages de nos Gaſpeſiens, c'eſt ſeulement lorſque la femme donne à ſon mari des marques de ſa fecondité ; & on peut dire avec verité, que les enfans ſont pour

lors comme les liens indiſſolubles, & la confirmation du mariage de leurs pere & mere, qui ſe tiennent fidele compagnie, ſans jamais ſe ſeparer, & qui vivent en ſi grande union l'un avec l'autre, qu'ils ſemblent n'avoir plus qu'un même cœur, & qu'une même volonté. Ils s'aiment cordialement, & s'accordent admirablement bien; vous ne voïez point de querelles, d'inimitiez, ni de reproches parmi eux: les hommes laiſſent la diſpoſition du ménage aux femmes, ſans les inquiéter: elles coupent, elles tranchent, elles donnent comme il leur plaît, ſans que le mari s'en fâche; & je peux dire, que je n'ai jamais vû le Chef de la cabanne où je demeurois, demander à ſa femme, ce que

devenoit la viande d'orignac & de caſtor, quoique tout ce qu'il en avoit amaſſé diminuât aſſez vîte. Je n'ai non plus jamais oüi les femmes ſe plaindre, de ce qu'on ne les invitoit pas aux feſtins, ni aux conſeils ; que les hommes ſe divertiſſoient, & mangeoient les bons morceaux ; qu'elles travailloient inceſſament, allant querir le bois pour le chaufage, faiſant les cabannes, paſſant les peaux, & s'occupant en d'autres travaux aſſez penibles, qui ne ſe font que par les femmes. Chacun fait ſon petit devoir doucement, paiſiblement, & ſans diſpute : la multiplication des enfans ne les embarraſſe pas ; tant plus ils en ont, tant plus ſont-ils contens & ſatisfaits.

On ne peut exprimer la douleur

leur d'un Gaſpeſien, quand il perd ſa femme. Il eſt vrai qu'au dehors il diſſimule autant qu'il peut, l'amertume qu'il en a dans le cœur; parce que ces Peuples eſtiment que c'eſt une marque de foibleſſe, indigne d'un homme qui eſt tant ſoit peu brave & genereux, de pleurer en public. Si donc le mari verſe quelquefois des larmes, c'eſt ſeulement pour montrer qu'il n'eſt pas inſenſible à la mort de ſa femme, qu'il aimoit tendrement; quoique dans ſon particulier il eſt vrai de dire, qu'il s'abandonne entierement à la melancolie, qui le fait mourir aſſez ſouvent, ou qui le porte juſques aux Nations les plus éloignées, pour y faire la guerre, & noïer dans le ſang de ſes ennemis, la triſteſſe & la douleur qui l'accable.

CHAPITRE XVII.

De la maniere dont les Gaſpeſiens font la guerre.

SI nous recherchons les motifs & les ſujets particuliers qui ont animé ces Peuples à la guerre, nous n'en trouverons pas d'autres, que le deſir de vanger une injure qu'ils ont reçûë, ou plûtôt l'ambition de ſe faire craindre & redouter des Nations étrangeres : d'où vient qu'on a vû des Sauvages traverſer de grands Païs, avec quelques poignées de bled d'Inde pour toute proviſion ; coucher ſur la neige, ſouffrir la faim & la ſoif, & s'expoſer aux injures du tems, dans les

faiſons les plus rigoureuſes; attendre des dix à quinze jours derriere un arbre, pour trouver l'occaſion de ſurprendre, combatre, vaincre leurs ennemis, leur enlever la chevelure, & retourner au Païs chargez de ces cruelles dépoüilles: afin de marquer à toute la Nation, qu'ils ont aſſez de courage pour ſe vanger eux-ſeuls des inſultes qu'on leur aura faites, lorſqu'elle ne ſe met pas en état d'entrer elle-même dans leur reſſentiment.

L'interêt, ni le deſir d'étendre les limites de leur Province, ne preſident jamais dans le Conſeil de guerre; & ils n'attaquent pas leurs ennemis dans le deſſein de s'emparer de leur Païs, ou de les aſſujettir aux Loix & aux Coûtumes de la

Gaſpeſie : ils ſont trop contents, pourvû qu'ils puiſſent avoir l'avantage de dire, Nous avons vaincu telles & telles Nations ; nous nous ſommes vangez de nos ennemis ; & nous en avons enlevé une infinité de chevelures, aprés en avoir fait un grand carnage dans la chaleur du combat.

Quoique nos Gaſpeſiens joüiſſent des douceurs de la paix, & que je parle ici plûtôt de la guerre des anciens de cette Nation, que de ceux d'á preſent, qui ſemblent avoir entierement perdu cette humeur belliqueuſe avec laquelle leurs ancêtres ont dompté autrefois, & triomphé glorieuſement des Nations les plus nombreuſes de la Nouvelle France; ils conſervent cepen-

dant encore un reſte de cruauté, & un deſir d'aller en guerre contre les anciens ennemis de la Nation, & particulierement contre les Sauvages ſituez au Nord de l'embouchûre du fleuve de Saint Laurent, qui redoutent nos Gaſpeſiens, comme les plus terribles & les plus cruels de leurs ennemis.

Nous appellons ces Barbares les pettis Eſkimaux, pour les diſtinguer des grands, qui demeurent à la Baye des Eſpagnols, où les Baſques vont faire la pêche de Moruë, avec beaucoup de perils & de dangers, à cauſe de la guerre implacable qu'ils ont avec ces Sauvages.

La ſource & l'origine de cette guerre vient, de ce qu'un Matelot Baſque ou Eſpagnol

s'étant égaré dans les bois, ſans pouvoir ſe ranger à bord avant le départ des navires, qui le chercherent & l'attendirent inutilement, ſe vit obligé de reſter dans les cabannes des Sauvages, qu'il rencontra heureuſement, aprés beaucoup de peines & de fatigues. Ces Barbares firent tout ce qu'ils pûrent, pour le conſoler de ſes diſgraces: ils luy donnerent même la fille du plus conſiderable de leurs Capitaines, laquelle il épouſa, & vêcut paiſiblement avec elle. Cette Sauvageſſe avoit pour luy toute la complaiſance imaginable, principalement depuis qu'elle ſe vid en état d'être bien-tôt la mere d'un enfant, qu'elle ſouhaitoit avec paſſion, pour engager ſon mari à l'aimer cordialement.

L'Hiver ſe paſſa fort agreablement ; les navires arriverent à l'ordinaire ; le Capitaine fut réjoüi de trouver ſon Matelot en parfaite ſanté, & d'apprendre la maniere obligeante dont les Sauvages en avoient agi à ſon égard : il fit à tous les Eſquimaux un feſtin ſolemnel de reconnoiſſance ; & il n'y eut que ce miſerable, qui fut non ſeulement inſenſible aux amitiez qu'il avoit reçûës de ces Peuples, mais qui prit même la reſolution funeſte de couper la gorge à ſa femme, avant que de retourner en France. Animé de rage & de fureur, & diſſimulant cependant le cruel deſſein qu'il avoit conçû contre celle qui luy avoit ſauvé la vie, il fit ſemblant de vouloir aller à la chaſſe, pour regaler

les François : à cet effet, il s'éloigne des navires, il s'écarte des cabannes, s'embarque en canot avec ſa femme ; & étant arrivé dans un endroit où couloit un agreable ruiſſeau entre deux rochers, il y débarque avec elle, la querelle, la jette par terre, la tuë, l'aſſomme, & pour comble de ſa cruauté, il luy ouvre le ventre avec ſon coûteau, pour voir ſi les enfans étoient conçûs & formez dans le ſein des Sauvageſſes, comme dans le ſein des femmes de l'Europe. Il ſemble que la Nature luy reprocha tout auſſi-tôt l'horreur de ſa cruauté, & l'énormité de ſon attentat, en luy faiſant voir le corps d'un petit enfant qui ſe plaignoit tacitement, de ce qu'il le faiſoit mourir ſi cruellement,

aprés

aprés luy avoir donné la vie.

Je ne ſçai pas ſi ce Matelot dénaturé, qui s'embarqua aprés une action ſi noire & ſi méchante, conçut tout le regret qu'il en devoit avoir dans le cœur ; mais je ſçai bien que les Sauvages en furent ſi ſenſiblement outrez de douleur, qu'ils ont fait paſſer ſur les Eſpagnols & ſur les Baſques, la vengeance qu'ils jurerent tous contre l'auteur d'un meurtre ſi déteſtable : ils en ont en effet tué & mangé un grand nombre depuis ce tems-là, ſans diſtinction de l'innocent, ou du coupable. Les armes de ces Antropophages ſont ordinairement l'arc & la fléche, avec leſquelles ils ſont tellement adroits, qu'ils tuent au vol toute ſorte d'oiſeaux, &

qu'ils tranſpercent aſſez ſouvent leurs ennemis de part en part : les coups en ſont tres-dangereux ; par ce qu'il y a toûjours au bout de ces fléches une eſpece de dard, qui reſte dans la plaie, quand on les veut retirer. Quelques-uns cependant ont l'uſage des fuzils, auſſi-bien que nos Gaſpeſiens, qui ont déſolé deux ou trois fois la Nation des petits Eſkimaux.

On ne voit pas de bagage, ni de femmes dans leur armée, comme dans celle de Darius, à qui un trop grand attirail fit perdre la vie, avec le Roïaume. Nos Guerriers n'ont rien de ſuperflu : ils ſe contentent, comme les Soldats d'Alexandre, d'avoir de bonnes armes, & fort peu de proviſions, quoiqu'ils portent

la guerre dans les Païs les plus éloignez, où ils trouvent abondamment ce qui leur eſt neceſſaire; parce qu'il y a tous les jours une bande de Sauvages qui chaſſent, pour nourrir le corps de l'armée, qui gagne toûjours païs.

Jamais ils n'implorent le ſecours de leurs alliez, que dans la derniere neceſſité; trouvant dans leur ambition aſſez de courage, pour combatre & vaincre leurs ennemis, lorſqu'ils ne ſont pas invincibles: ils demandent cependant des troupes auxiliaires à leurs alliez, s'ils ne peuvent terminer eux-mêmes leurs differens; & ils députent des Ambaſſadeurs, avec de coliers de pourcelaine, pour les inviter à lever la hache contre les ennemis de la Nation.

Jamais encore on ne déclare la guerre, que par le conſeil des Anciens, qui ſeuls decident en dernier reſſort des affaires du Païs, & preſcrivent l'ordre qu'il faut tenir dans l'éxecution de leurs entrepriſes militaires : ils fixent le jour du départ, & convoquent au feſtin de guerre les jeunes Guerriers, qui s'y trouvent avec leurs armes ordinaires, bien reſolus de combatre genereuſement pour les interêts de la Nation. Ils ſe matachient la face de rouge, avant que de partir ; afin, diſent-ils, de cacher à leurs camarades & à leurs ennemis, les differens changemens de couleur, que la crainte naturelle du combat fait paroître quelquefois ſur le viſage, & dans le cœur des plus bra-

ves & des plus intrepides.

Les harangues, les feſtins, les chanſons & les danſes ne ſont pas plûtôt achevez, qu'ils s'embarquent dans des chaloupes, & traverſent aux Iſles de Maingan, païs des petits Eſkimaux : il n'eſt pas de femmes, ni de filles qui n'excitent leurs maris & les jeunes gens à bien faire leur devoir.

Etant arrivez chez les ennemis, ils reconnoiſſent le terrein, obſervent les endroits où ſont cabannez les Eſkimaux ; ils les attaquent vigoureuſement, & levent la chevelure à tous ceux qui ſuccombent ſous la force de leurs armes, s'ils ſont aſſez heureux pour demeurer les maîtres du champ de bataille.

C'eſt pour ſatisfaire à leur

cruauté, que tous ces Barbares portent toûjours un coûteau pendu à leur col, avec lequel ils font des incisions à la tête de leurs ennemis, & enlevent la peau à laquelle sont attachez les cheveux, qu'ils emportent, comme les monumens glorieux de leur valeur, & de leur generosité : semblables en cela à nos anciens Gaulois, qui ne faisoient pas moins de trophée que nos Gaspesiens, de la tête de leurs ennemis, qu'ils laissoient pendre au poitrail de leurs chevaux, au retour de la guerre. Ils les attachoient même à leurs portes, à peu prés comme on fait encore aujourd'hui les hures des ours & des sangliers.

Le combat fini, tous nos Guerriers s'embarquent pour

retourner au païs, où tous ceux de la Nation les reçoivent, avec des réjoüiſſances extraordinaires. Les filles & les femmes paroiſſent toutes matachiées, & parées de leurs coliers de raſſade & de pourcelaine, ſur le bord de l'eau, auſſi tôt qu'on apperçoit les chaloupes victorieuſes des Gaſpeſiens ; afin de recevoir les trophées & les chevelures que leurs maris apportent du combat : elles ſe jettent même à l'eau avec precipitation, pour les aller querir, & plongent dans la riviere ou dans la mer, à chaque fois que les Guerriers font des huées & cris de joie, qui marquent le nombre des ennemis qu'ils ont tué ſur la place, & des priſonniers qu'ils amenent, pour leur faire ſouffrir les tourmens & les

les ſuplices ordinaires.

Si quelqu'un d'entr'eux eſt reſté dans le combat, ils en font un deüil particulier, & donnent quelques jours à la douleur & à la triſteſſe. On fait enſuite les feſtins des morts, où le Chef expoſe dans ſa harangue les belles actions de ceux qui ſe ſont diſtinguez, & qui ſont morts dans le combat. Un profond ſilence ſuit immediatement ; mais il eſt tout à coup interrompu par les parens des défunts, qui s'écrient de toutes leurs forces, & diſent : Qu'il ne s'agit pas de pleurer davantage un malheur auquel il n'y a plus de remede ; mais bien de vanger la mort de leurs compatriots, par une entiere deſolation de leurs ennemis. C'eſt ainſi que nos Sauvages vivent preſque

toûjours en guerre avec les Eſximaux ; car comme il eſt impoſſible qu'il n'en demeure toûjours quelqu'un ſur la place, lorſqu'ils ſe batent contre ces Barbares, ils conçoivent auſſi toûjours de nouveaux deſſeins de s'en vanger, à quelque prix que ce ſoit.

Les priſonniers cependant, ſont ceux qui ſouffrent le plus : en effet, ſi les Diomedes, le Buziris, les Diocletiens, les Nerons, & leurs ſemblables, vivoient encore, je crois qu'ils auroient en horreur la vengeance, les ſuplices, & la cruauté des Sauvages de la Nouvelle France, & ſur tout des Iroquois, envers leurs priſonniers ; car enfin, couper les doigts à leurs ennemis, ou les brûler avec des tiſons ardens par tout le corps ; leur arra-

cher les ongles ; leur faire manger leur propre chair, aprés qu'elle eſt toute grillée & rôtie par la violence du feu ; verſer du ſable brûlant & tout rouge, ſur les plaies du patient ; paſſer des bâtons dans les nerf des bras & des jambes, & les tourner juſques à ce que le corps devienne en double, par la retraction de ces nerfs ; faire rougir des haches, & les mettre en forme de colier embraſées ſur le corps : ce ne ſont là que les ſuplices ordinaires, que les Iroquois & les autres Nations font ſouffrir à leurs priſonniers.

Il m'a paru même, que nos anciens Gaſpeſiens n'ont pas été moins cruels que les autres ; puiſque de nos Sauvages d'aujourd'hui ont fait

voir depuis quelques années, un reſte de leur cruauté, dans la guerre qu'ils eurent avec les Anglois de la Nouvelle Angleterre : en effet, aïant pris dans la chaleur du combat, un Officier Anglois qui s'étoit fait diſtinguer, par le grand nombre des Sauvages qu'il avoit couchez ſur le carreau ; ces Barbares animez de rage & de vangeance, le dépoüillerent tout nud, & firent deſſus ſon corps pluſieurs inciſions, dans leſquelles ils paſſerent & lierent tous les rubans qu'il avoit deſſus ſon habit ; mais avec tant d'inhumanité, que ce pauvre Anglois expira dans ce cruel ſuplice. Ils ne ſont pas cependant ſi cruels à l'égard des femmes & des enfans : bien au contraire, ils les nouriſſent & les élevent

parmi ceux de leur Nation ; ou bien ils les renvoïent ordinairement chez eux, ſans leur faire aucun mal. On leur caſſe cependant quelquefois la tête, à coups de hache, ou de maſſuë.

On auroit peine à croire la conſtance avec laquelle les priſonniers ſouffrent toutes les cruautez de leurs ennemis, qu'ils bravent même au milieu des ſuplices ; juſqu'à leur reprocher qu'ils n'entendent rien à les faire ſouffrir, & les menacer de les traiter bien plus cruellement, s'ils les tenoient dans leur Païs. Vous diriez, à les voir chanter au milieu des braſiers qui les environnent de toutes parts, qu'ils ſont inſenſibles à ces ardeurs : Hé bien, vous me tuërez, diſent-ils à leurs boureaux ; vous

me brûlerez : mais auſſi il faut que vous ſçachiez que j'en ai tué & brûlé pluſieurs des vôtres : Si vous me mangez, je me conſole d'avoir auſſi mangé quelques-uns de vôtre Nation. Faites donc tout ce que vous voudrez ; j'ai des oncles, j'ai des neveux, des freres & des couſins, qui vangeront bien ma mort, & qui vous feront ſouffrir plus de tourmens, que vous n'en ſçauriez inventer contre moi. Mourir de cette ſorte chez les Sauvages, c'eſt mourir en grand Capitaine, & en homme de cœur : auſſi ces Barbares font-ils boire à leurs enfans le ſang de ceux qui meurent ſans ſe plaindre dans les tourmens ; afin de leur en inſpirer le courage & la generoſité. C'eſt une réjoüiſſance publique, lorſque le pa-

tient pleure, se plaint, ou soûpire dans l'excez de ses douleurs: c'est pourquoy ces Bârbares luy font souffrir tous les maux imaginables, afin d'obliger celuy qu'ils tourmentent à se plaindre, & confesser qu'ils sont adroits & ingenieux à tourmenter les prisonniers.

CHAPITRE XVIII.

De la Chasse des Gaspesiens.

NOs Sauvages n'ont pas d'employ plus honorable que la chasse, aprés la guerre; & ils ne s'acquierent pas moins de gloire & de reputation, par le nombre des orignaux & des castors qu'ils surprennent & qu'ils tüent à

la chaſſe, que par le nombre des chevelures qu'ils enlevent de deſſus la tête de leurs ennemis.

La chaſſe à l'élan ou orignac, ſe fait en toutes les ſaiſons de l'année: celle de l'Hiver eſt la plus commode & la plus favorable, principalement lorſque la neige eſt haute, ferme, dure & gelée, à cauſe que les Sauvages aïant des raquettes aux pieds, approchent facilement de l'élan, qui enfonce, & ne peut ſe dérober à la pourſuite des Chaſſeurs. Il n'en eſt pas de même en Eté, parce que ces animaux courent avec tant de vîteſſe, qu'il eſt preſque impoſſible de les joindre, quelquefois même aprés dix jours de courſe.

L'orignac eſt haut comme un cheval; il a le poil griſon,

la tête à peu prés comme celle d'un mulet, & porte son bois double comme le cerf, excepté qu'il est large comme une planche, & long de deux à trois pieds, garni aux deux côtez de cornichons, qui tombent l'Automne, & se multiplient au Printems, par autant de nouvelles branches qu'il a d'années. Il broute l'herbe, & paît dans les prairies sur le bord des rivieres, & dans les forêts durant l'Eté: il mange en Hiver, les pointes des arbres les plus tendres. Il a le pied fourchu: le gauche de derriere guerit du haut-mal; mais il faut le prendre, disent les Sauvages, dans le tems qu'il tombe luy même de ce mal, duquel il se guerit en portant ce pied gauche à son oreille. On trouve dans son

ſon cœur un petit os, que les Gaſpeſiens appellent *Oagando hi guidanne*, qui eſt un remede ſouverain pour faciliter les couches des femmes, & les délivrer des tranchées & des douleurs de l'enfantement, en le prenant dans du boüillon, aprés l'avoir réduit premierement en poudre. Il pleure comme les cerfs & les biches, lorſqu'il eſt pris & qu'il ne peut échaper la mort : les larmes luy tombent des yeux, groſſes comme des pois. Il ne laiſſe pas cependant de ſe défendre de ſon mieux : les approches même en ſont aſſez dangereuſes, parce qu'à la faveur d'un chemin qu'il a l'adreſſe de batre avec ſes pieds, il s'élance quelquefois avec tant de furie ſur les Chaſſeurs & ſur les chiens, qu'il enſevelit & les

uns & les autres dans la neige, enſorte que pluſieurs Sauvages en ſont ſouvent eſtropiez, leurs chiens reſtant morts ſur la place. Les Chaſſeurs connoiſſent les endroits où les orignaux ſe retirent, par certaines pointes d'arbres rongées ou rompuës, qu'ils appellent Pactagane, c'eſt à dire le ravage de l'élan : ils mâchent ce bois, & ils reconnoiſſent au goût de ces branches, le tems que ces animaux ont paſſé par ces endroits. Ils les ſurprennent quelquefois à l'affût, & par de certains colets faits de groſſes courroies de cuir, & tendus à la paſſe ordinaire de cet animal.

La maniere la plus induſtrieuſe de nos Gaſpeſiens pour ſurprendre l'orignac, eſt celle-ci. Les Chaſſeurs connoiſſant

l'endroit de la riviere où il ſe retire ordinairement quand il entre en chaleur, s'embarquent la nuit dans leur canot ; & approchant de la prairie où il ſe retire, broute l'herbe, & ſe couche ordinairement, l'un contrefait le cri de la femelle, & l'autre prend en même tems de l'eau dans ſon plat d'écorce, & la laiſſe tomber goute à goute, comme ſi c'étoit la femelle même qui quittât ſon eau. Le mâle approche, & les Sauvages qui ſont aux aguets le tuent à coups de fuzil : adreſſe & ſubtilité dont ils uſent auſſi à l'égard de la femelle, en contrefaiſant le mâle.

La chaſſe du caſtor eſt auſſi facile en Eté, qu'elle eſt penible en Hiver ; quoiqu'elle ſoit également agreable & di-

vertiſſante dans l'une & dans l'autre de ces deux ſaiſons, pour le plaiſir qu'on a de voir l'induſtrie naturelle de cet animal, laquelle ſurpaſſe l'imagination de ceux qui n'en ont pas vû les effets ſurprenans : auſſi les Sauvages diſent-ils que les caſtors ont de l'eſprit ; qu'ils ſont une Nation à part ; & qu'ils ceſſeroient de leur faire la guerre, s'ils parloient tant ſoit peu, pour leur apprendre s'ils ſont de leurs amis, ou de leurs ennemis.

Le caſtor eſt de la groſſeur d'un chien barbet : ſon poil eſt châtain, noir, & rarement blanc, mais toûjours fort doux, & propre à faire des chapeaux : c'eſt le grand commerce de la Nouvelle France. Les Gaſpeſiens diſent que le caſtor eſt le bien-aimé des François &

des autres Europeans, qui les recherchent avec avidité ; & je n'ai pû m'empêcher de rire, entendant un Sauvage qui me diſoit en ſe gauſſant : *Tahoé meſſet kogoüar pajo ne daoüi dogoüil mkobit.* En verité, mon frere, le caſtor fait parfaitement bien toutes choſes ; il nous fait des chaudieres, des haches, des épées, des coûteaux ; & nous donne à boire & à manger, ſans avoir la peine de labourer la terre.

Cet animal a les pieds courts : ceux de devant ſont faits en ongles, ceux de derriere en nageoires ; à peu prés comme les loups marins. Il marche fort lentement. On l'a crû pour un tems amphibie, moitié chair, moitié poiſſon ; parce qu'il a ſa queuë à peu prés de la figure d'une ſole, garnie

d'écailles qui ne ſe levent pas : mais à preſent, on le mange comme poiſſon en Carême, ſoit qu'il le ſoit en effet, ſoit pour ôter les abus qui ſe commettoient, pluſieurs reduiſant en queuë plus de la moitié du corps de cet animal. Il a la tête groſſe & courte : ſes machoires ſont armées de quatre groſſes dents tranchantes, ſçavoir deux en haut, & deux en bas, qui ſont propres à polir l'or & l'argent, étant dures & douces tout enſemble. C'eſt avec ces quatre dents, que le caſtor coupe des petites perches pour faire ſa cabanne, & des arbres gros comme la cuiſſe, qu'il fait tomber juſtement dans l'endroit même où il prévoit qu'ils luy ſeront plus utiles & plus neceſſaires : il découpe

ces arbres par morceaux de longueurs differentes, ſelon l'uſage qu'il en veut faire; il les roule ſur la terre, ou les pouſſe à l'eau avec ſes pates de devant, pour bâtir ſa cabanne, & fortifier une digue qui arrête le courant d'un ruiſſeau, & forme un étang conſiderable, ſur le bord duquel il ſe loge ordinairement. Il y a toûjours un maître caſtor, qui preſide à ce travail, & qui frape même ceux qui ne font pas bien leur devoir. Ils charient tous la terre ſur leur queuë, marchant ſur les pates de derriere, & portant dans celles de devant, le bois qui leur eſt neceſſaire pour achever leur ouvrage: ils mêlent la terre avec le bois, & font une eſpece de maçonnerie avec leur queuë,

à peu prés comme les Maçons avec leur truelle. Ils élevent des chauſſées & des digues larges de deux ou trois pieds, hautes de douze ou quinze pieds, & longues de vingt ou trente ; mais ſi difficiles & ſi mal-aiſées à rompre, que c'eſt veritablement le plus rude travail de la chaſſe au caſtor, qui par ces digues font d'un petit ruiſſeau, un étang ſi conſiderable, qu'ils inondent aſſez ſouvent une grande étenduë de païs. Ils embarraſſent même tellement les rivieres, qu'il faut ſe mettre ſouvent à l'eau, pour monter les canots par deſſus les digues ; comme il m'eſt arrivé pluſieurs fois, en allant de Nipiſiguit à la Riviere de Sainte-Croix, & autres endroits de la Gaſpeſie.

La

La cabanne du caſtor eſt haute de ſept à huit pieds, ſi bien maçonnée & maſtiquée avec la terre & le bois, que la pluie, ni le vent n'y peuvent entrer : elle eſt diviſée en trois étages, où logent ſeparément les grands, les moïens, & les petits, qui couchent ſur de la paille, avec cette circonſtance digne de remarque, que le nombre de ces animaux, qui multiplient beaucoup, venant à augmenter, les plus vieux cedent la cabanne aux plus jeunes, qui ne manquent jamais de les aſſiſter à bâtir une maiſon, comme ſi ces animaux vouloient donner une leçon naturelle aux peres & aux enfans, de ſe ſoulager reciproquement les uns & les autres.

Le caſtor ne ſe nourrit pas

dans l'eau, comme quelques-uns ſe ſont imaginez : il prend ſa nourriture à terre, & mange certaines écorces d'arbre, qu'il découpe par morceaux & tranſporte dans ſa cabanne, pour en faire ſa proviſion durant l'Hiver. La chair en eſt delicate, à peu prés comme celle de mouton. Les roignons ſont recherchez par les Apoticaires ; & on s'en ſert avec ſuccez, pour ſoulager les femmes en couche, & appaiſer les vapeurs.

Quelque chaſſe qu'on faſſe du caſtor, ſoit en Hiver, ou en Eté, il faut toûjours rompre & briſer la cabanne, dont nos Sauvages obſervent éxactement toutes les avenuës ; afin d'aſſieger & d'attaquer plus ſeurement ce tanimal, qui eſt retranché dans ſon petit fort.

Au Printems & l'Eté, ils ſe prennent à la trape, laquelle venant à ſe détendre, une groſſe piece de bois leur tombe deſſus le corps, & les aſſomme : mais il n'eſt rien de ſi divertiſſant, que la chaſſe de l'Hiver, qui eſt cependant tres-penible & laborieuſe ; & en effet il faut, & on eſt obligé de troüer la glace à plus de quarante ou cinquante endroits, rompre les digues, briſer les cabannes, & faire écouler les eaux, pour obſerver & découvrir plus aiſément les caſtors, qui ſe joüent, ſe moquent & ſe dérobent bien ſouvent à la pourſuite du Chaſſeur, en s'échapant de leur étang, par une ſortie ſecrete que ces animaux ont l'inſtinct de laiſſer à leur chauſſée, qui a communication avec un

autre étang voisin.

Je passe ici sous silence, les differentes chasses des loutres, des ours, des cerfs, & de quantité d'autres animaux de la Gaspesie; parce qu'elles n'ont rien de considerable, & qu'il est plus à propos de donner ici au Lecteur, la connoissance des especes differentes des bêtes-fauves, d'oiseaux, & des poissons qui se trouvent dans la Gaspesie: où l'on voit premiérement trois sortes de perdrix, dont les unes ont l'œil faizané, & sont d'un plumage mêlé de blanc, de noir, de gris, & d'orange: les autres sont grises, & j'en ai vû plusieurs durant l'Hiver, qui étoient toutes blanches. Les perdrix du Canada se perchent & se juchent sur les arbres, & mangent le bouleau

ou le ſapin, qui leur communique un peu de ſon amertume : l'eſtomac en eſt blanc & delicat, comme celuy d'un chapon ; & celles qui ne mangent que du bouleau ſont fort excellentes, en quelque maniere qu'on les accommode. La chaſſe en eſt facile, principalement au Printems, lorſqu'elle veut faire ſa ponce ; parce qu'elle fait un bruit avec le batement de ſes aîles, qui la découvre au Chaſſeur : & elle eſt ſi peu farouche, qu'on la chaſſe comme les poules devant ſoi, & ſe laiſſe approcher, juſqu'à ſouffrir qu'on luy preſente un colet attaché au bout d'une perche, dans lequel elle paſſe la tête, & facilite ainſi le moïen de la prendre.

Les canards Canadiens ſont

ſemblables à ceux que nous avons en France ; on en voit cependant une eſpece differente, que nous appellons canards branchus, qui ſe juchent ſur les arbres, & dont le plumage eſt tres-beau, pour la diverſité agreable des couleurs qui le compoſent.

L'oiſeau mouche, que quelques-uns appellent l'oiſeau du Ciel, eſt de la groſſeur d'une noix : il a le bec mince & pointu comme une éguille : il ne vit que du ſuc des fleurs, comme les mouches à miel : ſon plumage eſt d'une beauté raviſſante, principalement celuy de la gorge, qui eſt embelli d'un azur & d'un rouge éclatant, qu'on ne peut aſſez admirer, ſur tout quand il eſt expoſé au Soleil. Nos Gaſpeſiens l'appellent Nirido, &

on n'en fait la chaſſe ſeulement que par curioſité : on charge même les fuzils de ſable ; parce que le plomb le plus menu ſeroit aſſez gros pour écraſer ce petit oiſeau, que l'on fait ſecher au four & au Soleil, de crainte que la corruption ne ſe mette dans un corps qui paroît tout de plume.

Les pic-bois, que nous appellons de ce nom, parce qu'ils prennent leur nourriture en picotant les troncs des arbres qui ſont pourris, ſe diſtinguent par deux ſortes de plumage ; les uns ſont mouchetez de noir & blanc ; les autres ſont tout noirs, & portent ſur la tête une huppe d'un rouge admirablement beau : ils ont la langue extrémement dure, & aiguë comme des éguilles, avec laquelle ils font dans les

arbres, des trous à y mettre le poing.

Les aigles, les titiais, les roſſignols, dont le chant n'eſt pas ſi charmant, à beaucoup prés, que ceux de l'Europe; l'outarde, l'oie, les canards, les cignes, cormorans, ſiffleurs, le goiſlan, la margot, les beccaſſes, beccaſſines, ortolans, grives, merles, pies, corbeaux, marionnets, des oiſeaux même tout blancs, tout rouges, bleus, jaunes, & une infinité d'autres, ſont fort communs dans la Gaſpeſie, mais qu'on ne connoît pas en France, & dont le recit ſeroit inutile, pour n'avoir rien de plus curieux que les noms qu'on leur donne.

On voit encore chez nos Gaſpeſiens trois ſortes de loups: le loup ſervier eſt d'un

poil argenté ; il a deux cornichons à la tête, qui ſont de poil tout noir : la viande en eſt aſſez bonne, quoiqu'elle ſent un peu trop le ſauvagin. Cet animal eſt plus affreux à voir, que cruel : la peau eſt tres-bonne, pour en faire des fourrures.

Le loup marin eſt une eſpece de poiſſon, dont la peau eſt mouchetée d'un poil noir & blanc : il fait ſes petits à terre, ou ſur quelques rochers ; la mere a l'inſtinct de les porter ſur ſon dos, pour les apprendre à nager, lorſqu'ils ſont trop fatiguez dans l'eau. Leurs pieds ſont fort courts ; ceux de devant faits en ongles, & ceux de derriere en nageoires. Ils ne marchent pas, mais ils rampent ſur le ſable ; où ils dorment & ſe divertiſſent au

Soleil, principalement quand la marée eſt baſſe, qui eſt le tems le plus propre & le plus commode pour en faire la chaſſe, qui eſt d'un tres grand profit, tant à cauſe de l'huile, que pour le debit conſiderable qu'on fait de la peau de ces poiſſons, dont quelques-uns ſont auſſi grands & auſſi gros que des chevaux & des bœufs. Ces loups marins s'appellent Metauh, pour les diſtinguer d'avec les communs, qui s'appellent Oüaſpous : la chair en eſt paſſablement bonne, & la freſſûre paroît d'auſſi bon goût, que celle du porc. Les autres loups ſont à peu prés comme ceux de nôtre Europe, excepté qu'ils ne ſont pas ſi mechans, ni ſi cruels.

Les liévres de Canada ſont

fort differens de ceux de France, & ils reſſemblent aux lapins : la chair cependant en eſt aſſez delicate, ſur tout quand on la met en pâte, ou en civet. Pluſieurs ont un goût d'amertume, à cauſe du ſapin qu'ils mangent durant l'Hiver, étant aſſez probable qu'ils paiſſent l'herbe en Eté. Ce qu'on remarque de curieux dans ces animaux, c'eſt que leur poil change de couleur, ſelon le cours des ſaiſons de l'année : il commence à blanchir, aux approches de l'Hiver ; & il eſt tout-à-fait blanc, quand la terre eſt couverte de neige : mais il perd cette blancheur & devient tout gris, au Printemps, & durant l'Eté.

Les ours, le quinquajou, les cerfs, les renards, caribous,

martes, porcs-épis, rats-musquez, écurevils, &c. ſont autant d'animaux qu'on trouve communément dans la Gaſpeſie ; où l'on voit encore une prodigieuſe quantité de toute ſorte de poiſſon, moruë, ſaumon, harans, truites, bar, maquereau, barbuë, aloze, eſturgeon, carpes, brochets, brémes, anguilles, ancornets, poiſſon doré, huîtres, eſplan, raie, poiſſon blanc ; en un mot, on peut dire que la chaſſe & la pêche y ſont abondantes, & qu'on y trouve, ſans beaucoup de peines, toutes les choſes neceſſaires à la vie.

C'eſt un plaiſir d'y voir encore ce nombre prodigieux de baleines, mais ſur tout, le combat terrible de ce poiſſon monſtrueux avec l'eſpadon, lequel porte deſſus ſon dos une

eſpece d'épée ou de dard, qui luy ſert d'armes offenſives & défenſives, pour attaquer & ſe défendre des aîlerons & de la queuë de la baleine. Il eſt ſurprenant de voir les approches & les attaques mutuelles de ces deux puiſſans ennemis, qui mugiſſent comme des taureaux animez de rage & de fureur; l'eſpadon s'élance hors de l'eau, & tombe de toute ſa force à la renverſe deſſus la baleine, afin de la percer de ſon dard. La baleine ſe plonge l'eau, & ſe dérobe aux coups de l'eſpadon, qu'elle tâche de batre & de vaincre avec ſa queuë & ſes aîlerons, dont le bruit ſe fait entendre de plus d'une lieuë. La mer paroît toute agitée, par les mouvemens & les efforts violens de ces poiſ-

ſons formidables ; & elle devient toute rouge de leur ſang, qui ſort en abondance de leurs plaies, qui les font mourir quelquefois : telle étoit la baleine que nous trouvâmes échoüée à la côte, à quinze lieuës de la riviere de Saint Joſeph, dite Riſtigouche ; le ſable qui la couvroit nous empêcha de voir les coups furieux qu'elle avoit reçûs de l'eſpadon, nous n'en vîmes que deux ou trois, qui paroiſſoient fort larges & profonds. Quoique la baleine ſoit un poiſſon d'une groſſeur & d'une force prodigieuſe, elle ne peut cependant renverſer, ni briſer avec ſa queuë les navires, comme pluſieurs ſe le perſuadent un peu trop facilement.

Le requin, que quelques-uns appellent requiem, eſt un

poiſſon fort dangereux, armé de deux à trois rangées de dents, long de quatre à cinq pieds, & gros à proportion. Il eſt très-dangereux de ſe baigner dans les endroits où ce poiſſon ſe retire ordinairement; parce qu'il court aprés ceux qu'il apperçoit dans l'eau, & leur coupe un bras ou une cuiſſe, qu'il mange & qu'il devore en même-tems. Je me ſouviens qu'un pauvre paſſager s'étant jetté à la mer par divertiſſement, pour ſe baigner dans un tems de calme, beau & ſerain, fut aſſez malheureux de rencontrer un de ces requiem, qui ne luy fit aucun mal, auſſi long-tems qu'il fut à l'eau; mais dés-lors que ceux du navire ſe mirent en état d'enlever ce pauvre miſerable, le requin s'élança

ſur luy, & luy coupa la cuiſſe avant qu'il fût dans le vaiſſeau, où il mourut deux heures aprés.

CHAPITRE XIX.

Les feſtins, les danſes, & les divertiſſemens des Gaſpeſiens.

ON ne trouve guere de Nation qui ait les feſtins plus en uſage que les Sauvages de la Nouvelle France, mais principalement nos Gaſpeſiens, qui regardent plûtôt l'affection & la ſincerité d'une amitié veritablement cordiale, dans le peu qu'ils donnent, ou qu'ils reçoivent de leurs amis, que la quantité & la qualité des viandes; puiſqu'avec un morceau

morceau de tabac, ou quelqu'autre choſe de peu de conſequence, ils ſe regalent les uns les autres, comme s'ils ſe faiſoient des feſtins les plus grands du monde: d'où vient que les plus miſerables, ſi on peut dire qu'il y en ait quelques-uns dans cette Nation de Barbares, qui ne met aucune, ou fort peu de diſtinction entre le riche & le pauvre, trouvent toûjours, dans le peu qu'ils poſſedent, dequoy rendre la pareille à leurs amis, & faire des feſtins auſſi conſiderables, que ceux auſquels on les a invitez.

Je me ſuis ſervi heureuſement de cette grande facilité que l'on a de contenter ces Peuples, & de s'inſinuer dans leur amitié, par des feſtins qui ne coûtent pas grand' choſe,

lorſqu'un Sauvage m'étant venu prier d'aller baptiſer un petit enfant, qui mourut deux jours aprés ſon baptême, dans la Baye de Gachpé, je demeurai le reſte de l'Hiver avec ces Infideles, pour tâcher de les gagner à JESUS-CHRIST. Monſieur Denys avoit donné à nôtre Gaſpeſien, des pois & de la farine, pour en regaler les cabannes, par deux feſtins que j'avois deſſein de leur faire, & qui en effet me gagnerent pour toûjours l'amitié de ces Barbares. Je formai avec toute ma farine, autant de cœurs que nous étions de perſonnes; & les aïant fait cuire dans une chaudiere, avec de la moëlle d'orignac, je les arrangeai tous dans un plat d'écorce, en ſorte que le plus grand de ces cœurs, qui re-

preſentoit le mien, cachoit & couvroit les plus petits, qui figuroient ceux des Sauvages: je leur fis la harangue ordinaire, qui doit preceder toûjours les feſtins, en leur diſant; Que la nature ne m'aïant donné qu'un cœur, la charité & le zele que j'avois pour leur ſalut, me faiſoient ſouhaiter avec paſſion, qu'ils ſe multipliât en autant de Gaſpeſiens, qu'ils étoient preſens à mes yeux; voulant bien même y comprendre les abſens, pour leur témoigner à tous également, mon eſtime & mon affection: Que par le plus grand de tous ces cœurs qui cachoit les autres, je voulois leur faire connoître qu'ils logeroient doreſnavant par inclination dans le mien; que je les prenois tous ſous ma protection, pour

leur procurer tous les avantages qu'ils en pouvoient raisonnablement eſperer, ſoit pour le ſpirituel, ſoit pour le temporel : & qu'enfin, je ne les avois arrangez tous enſemble dans un même plat d'écorce, qu'afin de leur faire connoître que les nôtres ne devoient plus jamais ſe ſeparer d'inclination, mais bien s'unir étroitement par les liens indiſſolubles de la charité Chrêtienne. Cette petite harangue ſe termina par le preſent & la diſtribution que je fis de tous ces cœurs, à chaque Sauvage, en luy diſant ces paroles : *Tahoé nkameramon ignemoulo ; nkameramon achkau oüigu dex* : Mon frere, je te donne mon cœur ; tu demeureras & tu cabanneras doreſnavant dans mon cœur. Il n'eſt

pas croïable combien ces Barbares furent ſatisfaits de mon regale, qu'ils reçûrent avec toute la joie poſſible : les Chefs me firent des feſtins publics & particuliers, pour me témoigner qu'ils m'enfantoient, c'eſt à dire qu'ils m'adoptoient & me recevoient au nombre des Sauvages Gaſpeſiens : ils me conjurerent tous de reſter avec eux, afin de me perfectionner dans la langue ; ce que je leur accordai d'autant plus volontiers, que la demande & la priere qu'ils m'en faiſoient, étoit conforme à mes inclinations.

Cependant, quoique ces Barbares ſe paſſent de peu dans leurs feſtins, ils ne laiſſent pas quelquefois d'y faire paroître une grande profuſion de viandes, particulierement dans

ceux qu'ils font le Printems, pour ſe réjoüir enſemble de l'heureux ſuccez de la chaſſe qu'ils ont faite durant l'Hiver. Ils n'obſervent aucune regle d'œconomie dans ces ſortes de feſtins, afin de témoigner à leurs amis, la joie qu'ils ont de les poſſeder. Les femmes, les enfans, ni les jeunes garçons qui n'ont pas encore tué d'orignac, & tous ceux qui ne ſont pas en état d'aller en guerre contre la Nation, n'entrent pas ordinairement dans les cabannes de feſtin : il faut attendre le ſignal que donne un Sauvage, par deux ou trois huées differentes, qui font connoître aux femmes qu'il eſt tems de venir prendre les reſtes de la portion de leurs maris, dont elles ſe regalent avec leur famille, & leurs amis.

La façon d'inviter au feſtin, eſt ſans compliment & ſans ceremonie ; & on n'invite perſonne, que tout ce qu'on leur veut donner ne ſoit cuit auparavant : celuy qui traite fait à la porte de ſa cabanne, le cri du feſtin, en diſant ces paroles : *Chigoüidah*, *ouikbarino* : Venez ici dans ma cabanne, car je veux vous regaler. Ceux auſquels ces paroles s'adreſſent, y répondent par trois ou quatre huées de ho, ho, ho, ho, ſortent promtement de chez eux avec leur ouragan, entrent dans la cabanne du feſtin, prennent la premiere place qui ſe preſente, fument du tabac dans le calumet du Chef, & reçoivent ſans compliment la portion que celuy qui partage & diſtribuë la viande, leur jette, ou leur donne

au bout d'un bâton.

Jamais les Gaſpeſiens ne font feſtin de deux ſortes de viandes à la fois : ils ne mélangent pas, par éxemple, le caſtor avec l'orignac, ni celuy-ci avec l'ours, ou quelque autre animal ; ils font même des regales où l'on y boit la graiſſe & l'huile toute pure. Il y a des feſtins de ſanté, d'adieu, de chaſſe, de paix, de guerre de remercîment, des feſtins à tout manger, qui ſe font expreſſément pour avoir bonne chaſſe ; c'eſt à dire qu'il faut tout avaler, avant que de ſortir de la cabanne ; & il eſt défendu d'en donner tant ſoit peu aux chiens, ſous peine d'être expoſé à de grands malheurs : il eſt cependant permis à ceux qui ne peuvent achever leur portion,

de-

de les preſenter à leurs compagnons, qui en prennent chacun ce qu'il en ſouhaite ; le reſte eſt jetté au feu, en faiſant les éloges de celuy qui dans ce rencontre s'eſt acquis la reputation & la gloire d'avoir mangé plus que les autres.

Tous les feſtins ſe commencent par les harangues que le Chef fait aux conviez, afin de leur déclarer le ſujet pour lequel il a voulu regaler la compagnie ; & on les finit par les danſes & les chanſons, qui ſont les complimens ordinaires de nos Sauvages. Le Maître du feſtin ne mange pas ordinairement avec les autres ; parce, dit-il, qu'il ne les a pas appellez pour diminuer la portion de ce qu'il leur preſente, le tout etant uni-

quement pour eux.

Leurs chanſons & leurs danſes ſont également deſagreables, puiſqu'ils n'y obſervent aucune regle, ni meſure, que celle que leur caprice leur inſpire: ils ont neanmoins communément aſſez bonne voix, & ſur tout les femmes, qui chantent fort agreablement les Cantiques ſpirituels qu'on leur enſeigne, & dans leſquels elles font conſiſter une bonne partie de leur devotion. Elles n'ont pas le même agrément à chanter à la mode des Sauvages, qui pouſſent du fond de leur eſtomac, certains tons d'ho ho ho, ha ha ha, hé hé hé, ho ho, ha he he, qui paſſent pour des airs également charmans & melodieux, chez nos Gaſpeſiens.

Ils danſent ordinairement en

rond, à la cadance & au bruit qu'on fait en frapant avec un bâton ſur un plat d'écorce, ou deſſus une chaudiere. Ils ne ſe tiennent pas par la main, mais ils ont tous les poings fermez : les filles les croiſent l'une ſur l'autre, un peu éloignées de leur eſtomac : les hommes les élevent en l'air, & font pluſieurs mouvemens & poſtures differentes, comme s'ils étoient à la guerre pour combatre, vaincre, & enlever les chevelures de leurs ennemis. Ils ne ſautent pas, mais en récompenſe ils frapent la terre, tantôt avec un pied, tantôt avec tous les deux enſemble.

Les danſes particulieres des femmes & des filles ſont beaucoup differentes de celles des hommes ; car elles font des

contorſions horribles en danſant: elles retirent & avancent les bras, les mains & tout le corps d'une maniere tout-à-fait hideuſe, regardant fixement la terre, comme ſi elles en vouloient arracher quelque choſe, par la force & la violence de leurs contorſions, juſqu'à ſe mettre tout en eau. Elles ne pouſſent pas du fond de leur eſtomac, comme les hommes, ces huées & ces cris d'ho ho, d'ha ha, d'hé hé; mais elles font ſeulement avec les levres, un certain ſifflement de ſerpent, qui eſt l'harmonie ordinaire de leur danſe, qu'on peut appeller proprement un ſabat innocent de Sauvages.

Outre ces danſes & ces feſtins, ils ont pour leur divertiſſement ordinaire, les jeux de Leldeſtaganne & du Chagat,

qui ſe joüent avec des petits os noirs & blancs : celuy-là gagne la partie, qui fait venir tout blanc, ou tout noir, autant de fois qu'ils en ſont convenus. Ils ſont tres-fideles à payer ce qu'ils ont perdu au jeu, ſans qu'ils ſe querellent, ou qu'ils avancent la moindre parole d'impatience ; parce, diſent-ils, qu'ils ne joüent que pour ſe divertir, & ſe conſoler avec leurs amis. Il y a encore quelques autres ſortes de jeux & de divertiſſemens parmi nos Sauvages, mais qui ſont de ſi peu de conſequence, qu'ils ne meritent pas qu'on en faſſe ici aucune mention.

CHAPITRE XX.

Des remedes, maladies & mort des Gaſpeſiens.

ILs ſont tous naturellement Chirurgiens, Apoticaires & Medecins, par la connoiſſance & par l'experience qu'ils ont de certains ſimples, dont ils ſe ſervent heureuſement, pour guerir des maux qui nous paroiſſent incurables.

Il eſt vrai que nos Gaſpeſiens joüiſſent ſouvent d'une ſanté parfaite, juſqu'à une heureuſe vieilleſſe, n'étant pas ſujets à pluſieurs maladies qui nous affligent en France; comme gouttes, gravelle, écroüelles, galle, &c. ſoit parce qu'ils ſont engendrez par des parens

qui ſont ſains & diſpos, d'une humeur & d'un ſang bien temperez ; ſoit à cauſe que, comme nous avons dit, ils vivent en parfaite union & concorde, ſans procez & ſans chicane pour les biens du monde, qui ne leur font jamais perdre le repos, & leur tranquillité ordinaire.

Ils previennent les incommoditez & les maladies, par certains vomitifs, compoſez d'une racine faite à peu prés comme celle de la chicorée, ou par certaine graine qu'ils pennent aux arbres, & qu'ils font infuſer dix ou douze heures dans un plat d'écorce plein d'eau, ou de boüillon. La ſuërie, cependant, eſt le grand remede des Gaſpeſiens ; & on peut dire veritablement, que pluſieurs François y ont auſſi

trouvé la gueriſon des fluxions & douleurs inveterées, qui paroiſſent incurables en France. La ſuërie eſt une eſpece d'étuve, faite en forme d'une petite cabanne couverte d'écorce, de peau de caſtor & d'orignac, en ſorte qu'il n'y a aucune ouverture. Les Sauvages mettent au milieu, des roches ardentes, qui échauffent tellement ceux qui ſont dedans, que l'eau coule bientôt de toutes les parties du corps. Ils jettent de l'eau deſſus ces pierres embraſées, dont la fumée montant juſques au haut de la cabanne, retombe ſur leur dos, à peu prés comme une pluie chaude & brûlante; juſques-là même, que quelques-uns ne pouvant en ſouffrir la chaleur, ſe trouvent obligez d'en ſortir au plus vîte.

Ce qui ſert de tourment aux uns, eſt neanmoins un ſujet de divertiſſement pour les autres, qui prennent un plaiſir ſingulier de jetter de l'eau de tems en tems ſur ces roches, pour voir celuy qui aura plus de conſtance à ſouffrir : ils chantent même, & ſe divertiſſent, faiſant des huées à leur ordinaire ; & ſortant bruſquement de cette cabanne, ils ſe jettent dans la riviere pour ſe rafraîchir ; ce qui cauſeroit ſans doute de groſſes maladies, & la mort même, à des gens qui feroient moins robuſtes que nos Gaſpeſiens, qui mangent avec une avidité nonpareille, immediatement aprés qu'ils ſont ſortis de la ſuërie & de la riviere.

Ils ſont fort amateurs de la ſaigné, & s'ouvrent même la

veine eux-mêmes, avec des pierres à feu, ou la pointe de leur coûteau. S'il paroît quelque tumeur, ſoit au bras, ſoit à la jambe, ils ſcarifient les endroits où eſt le mal; & ils font pluſieurs inciſions avec les mêmes inſtrumens, afin d'en ſucer plus commodément le ſang gâté, & en retirer toute la corruption.

La gomme de ſapin, que quelques-uns appellent therebentine, & qui eſt comme une eſpece de baume ſouverain pour toute ſorte de plaies, & de coups de hache, de coûteau & de fuzil, eſt le premier & le plus ordinaire remede dont nos Gaſpeſiens ſe ſervent avec ſuccez, pour faire de tres-belles cures. Comme cette gomme eſt quelquefois un peu trop ſenſible aux

malades, ils ont l'induſtrie, pour en moderer l'activité, de prendre & de mâcher la pellicule qui eſt attachée au ſapin, aprés qu'ils en ont enlevé la premiere écorce : ils crachent l'eau qui en ſort ſur la partie malade, & forment du reſte une eſpece de cataplaſme, qui adoucit le mal, & guerit le bleſſé en tres-peu de tems.

Ils ont encore quantité de racines & de ſimples qui nous ſont inconnus dans l'Europe, mais dont les Sauvages connoiſſent admirablement bien la vertu & les proprietez, pour s'en ſervir dans le beſoin.

Les Gaſpeſiens & les Gaſpeſiennes, hommes, femmes, filles, garçons, prennent du tabac : ils le conſiderent, l'eſtiment & le regardent comme une manne qui leur eſt venuë

du Ciel, depuis que le Papkootparout en donna le premier uſage à la Nation Gaſpeſienne, comme nous avons remarqué au Chapitre de leur croïance touchant l'Immortalité de l'Ame. En effet le tabac, qu'ils appellent *Tamahoé*, leur paroît abſolument neceſſaire pour les aider à ſouffrir les diſgraces de la vie humaine: il les délaſſe dans leurs voïages, leur donne de l'eſprit dans les Conſeils, decide de la paix & la guerre: il leur amortit la faim, leur ſert de boire & de manger; & fuſſent-ils dans la derniere foibleſſe, ils eſperent toûjours de revoir le malade en ſa premiere ſanté, pourvû qu'il puiſſe encore fumer du tabac: le contraire eſt un préjugé aſſûré de ſa mort.

Si les ſimples, les décoctions & les remedes ordinaires, ne ſont pas aſſez efficaces pour guerir les Gaſpeſiens, les amis de ceux qui ſont malades ne manquent pas d'appeller au ſecours le Bouhine, c'eſt à dire le Jongleur, qui les ſouffle par tout, & principalement ſur la partie affligée; afin de chaſſer le ver, ou le Demon qui le tourmente : il fait ſes invocations, ſes contorſions & ſes huées ordinaires, comme nous l'avons déja remarqué, en parlant des ſuperſtitions de ces Sauvages.

Il n'y en a point cependant plus à plaindre, que les malades qui ſouffrent ſans ſe plaindre, le tintamarre, le bruit & le fracas du Jongleur, & de ceux de ſa cabanne : il ſemble même que nos Gaſpeſiens,

qui d'ailleurs paroiſſent aſſez humains & dociles, manquent en ce point de charité & de complaiſance pour leurs malades ; & on peut dire veritablement, qu'ils ne ſçavent ce que c'eſt d'en prendre ſoin, ni de leur preparer les viandes qui les peuvent ſoulager, leur donnant indifferemment à boire & à manger de tout ce qu'ils deſirent, & quand ils le demandent. Ils les traînent, portent, ou les embarquent avec eux dans leurs voïages, quand il y a apparence de gueriſon : mais ſi la ſanté du malade eſt tout-à-fait deſeſperée, en ſorte qu'il ne puiſſe plus ni manger, ni boire, ni fumer, ils leur caſſent la tête quelquefois, tant pour le délivrer du mal qu'il endure, que pour ſe ſoulager eux-

mêmes, de la peine qu'ils ont de le traîner par tout.

Ils ne ſçavent non plus ce que c'eſt, que de conſoler un pauvre malade ; & dés le moment qu'il ne mange plus, ou ne fume plus du tabac, ou bien qu'il perd la parole, ils l'abandonnent entierement, & ne luy diſent pas une ſeule parole de tendreſſe, ni de conſolation : parce que ces Barbares eſtiment que c'eſt une choſe tout-à-fait inutile, de parler à une perſonne qui ne peut pas répondre, & qui ſe met en état de voïageur, pour aller avec ſes compatriots & & ſes ancêtres, dans le Païs des Ames ; d'où vient qu'ils expirent aſſez ſouvent, ſans qu'aucun de ceux qui ſont dans la cabanne s'en apperçoive : gardant cependant,

durant tout le tems de l'agonie, un profond ſilence ; & faiſant paroître dans un viſage conſterné, l'affliction & la douleur qu'ils reçoivent de cette fâcheuſe ſeparation.

Lorſque le moribond a rendu les derniers ſoûpirs, les parens & les amis du défunt couvrent le corps, d'une belle peau d'élan, ou robe de caſtor, dans laquelle on l'enſevelit & on le garrote avec des courroies de cuir ou d'écorce, d'une telle maniere, que le menton touche aux genoux, & les pieds à leur dos ; d'où vient que leurs foſſes ſont toutes rondes, de la figure d'un puits, & profondes de quatre à cinq pieds : cependant, le Chef & les Capitaines ordonnent de fraper ſur les écorces de la cabanne du défunt, en diſant

ſant ces paroles, *Oué, oué, oué*, afin d'en faire ſortir l'eſprit. On députe enſuite de jeunes Sauvages, pour aller annoncer par toute la Nation, & même aux Habitations Françoiſes, la mort de leurs parens & amis. Ces Députez approchant des cabannes auſquelles ils ſont envoïez, montent deſſus un arbre, & crient par trois fois de toute leur force, qu'un tel Sauvage eſt mort; aprés quoy ils s'approchent, & font à ceux qu'ils trouvent, le recit des circonſtances de la maladie & de la mort de leur ami, les invitant d'aſſiſter à ſes funerailles, qui ſe celebrent en cette maniere.

Tout le monde étant aſſemblé dans la cabanne du défunt, on tranſporte le corps au Cimetiere commun de la

Nation ; on le met dans la foſſe, & on le couvre d'écorce, & des peaux les plus belles : on l'embellit même avec des branches de ſapin & des rameaux de cedre, & ils y mettent enſuite tout ce qui eſt à l'uſage du défunt ; ſi c'eſt un homme, ſon arc, ſes fléches, ſon épée, ſon caſſe-tête, ſon fuzil, poudre, plomb, écuelle, chaudiere, raquettes, &c. ſi c'eſt une femme, ſon colier pour aller à la traîne ou porter le bois, ſa hache, ſon coûteau, ſa couverture, ſes coliers de pourcelaine & de raſſade, & ſes utenſiles, tant à matachier & peindre leur robe, que les éguilles à coudre les canots & à laſſer les raquettes. On comble la foſſe de terre, & on y met pardeſſus quantité de bûches en

forme de mauſolée, élevé de trois ou quatre pieds, ſur lequel paroît une belle Croix, ſi le défunt eſt un de nos Gaſpeſiens Porte-Croix. L'enterrement ſe fait dans le ſilence; pendant que le Chef & les Anciens forment un cercle auprés de la foſſe, les femmes pleurent & font des cris lugubres, qui finiſſent par le commandement du Chef, lequel invite tous les Gaſpeſiens au feſtin de mort, où il expoſe dans ſa harangue les belles qualitez & les actions les plus memorables du défunt: il repreſente même à toute l'aſſemblée, par des paroles auſſi touchantes qu'elles ſont energiques, l'inſtabilité de la vie humaine, & la neceſſité qu'ils ont de mourir, pour aller rejoindre dans le Païs des Ames,

leurs amis & leurs parens, dont ils renouvellent la memoire. Il s'arrête un moment, & paroît tout à coup avec un visage plus gai & moins triste, & ordonne la distribution de ce qui est apprêté pour le festin, qui est suivi de danses & des chansons ordinaires. Les parens cependant & les amis du défunt prennent le deüil, c'est à dire qu'ils se barboüillent le visage de noir, & coupent le bout de leurs cheveux, qu'il ne leur est plus permis de porter en cadenettes, ni de les orner de colier de rassade & de pourcelaine, autant de tems qu'ils sont en deüil, qui dure une année toute entiere.

Si quelque Sauvage vient à mourir durant l'Hiver, en quelque lieu éloigné du Cimetiere commun de ses ancê-

tres, ceux de la cabanne l'enveloppent avec beaucoup de foin, dans des écorces matachiées de rouge & de noir, le mettent deſſus les branches de quelque arbre ſur le bord de la riviere, & luy font avec des bûches une eſpece de petit fort, de crainte qu'il ne ſoit endommagé par les bêtes-fauves, ou par les oiſeaux de rapine : le Chef députe au Printems la jeuneſſe, pour aller querir le cadavre, qui eſt reçû avec les mêmes ceremonies que nous venons de dire.

Nos Gaſpeſiens n'ont jamais brûlé les corps de leurs défunts, comme nos anciens Gaulois, qui brûloient avec leurs morts, tout ce qu'ils avoient aimé, juſqu'à leurs papiers & leurs obligations ; peut être dans le

deſſein de proceder, de païer, ou demander leurs dettes en l'autre monde. J'ai appris ſeulement de nos Sauvages, que les Chefs de leur Nation confioient autrefois les corps des défunts à certains vieillards, qui les emportoient religieuſement dans une cabanne faite exprés au milieu des bois, dans laquelle ils demeuroient un mois ou ſix ſemaines. Ils ouvroient la tête & le ventre du défunt, & en ôtoient la cervelle & les entrailles, enlevoient la peau de deſſus le corps, coupoient la chair par morceaux; & l'aïant fait ſecher à la fumée, ou au Soleil, ils la mettoient au pied du mort, auquel ils rendoient ſa peau, qu'ils accommodoient à peu prés comme ſi la chair n'en avoit pas été ôtée.

Il y a fort peu de tems, que dans l'Iſle de Tiſniguet, lieu fameux & ancien Cimetiere des Gaſpeſiens de Riſtigouche, nous trouvâmes dans les bois une foſſe faite en forme de coffre, & quantité de peaux de caſtors & d'orignaux, des fléches, des arcs, de la pourcelaine, de la raſſade, & d'autres bagatelles que les Sauvages avoient enterrées avec le défunt, dans la penſée qu'ils avoient, que les eſprits de toutes ces choſes luy feroient compagnie & ſervice dans le Païs des Ames.

CHAPITRE XXI.

Premier retour de l'Auteur en France, & la harangue que le Chef des Gaſpeſiens luy a faite à ſon départ.

IL y avoit déja ſix années conſecutives que je cultivois la Miſſion Gaſpeſienne, que l'obeïſſance avoit commiſe à mes ſoins, lorſque le Reverend Pere Valentin le Roux nôtre Commiſſaire Provincial & Superieur, qui donnoit toutes ſes applications, & emploïoit avec ſuccez les ardeurs de ſon zele pour la gloire de Dieu, le ſervice de la Colonie, & le progrez de nos Miſſions; aïant parfaitement bien reconnu la neceſſité abſoluë

ſoluë où nous étions, d'avoir un Hoſpice à Quebec, pour le ſoulagement de nos Miſſionnaires ; ſollicité puiſſamment par les principaux Habitans de Mont-Roïal, d'établir dans cette belle Iſle, ſous le bon plaiſir & avec l'agrément de Meſſieurs du Seminaire de Saint Sulpice, qui en ſont les Seigneurs proprietaires, une Maiſon de Recollets ; & d'ailleurs voulant rechercher les moïens poſſibles de rendre fixes & ſedentaires les Miſſions que nous avions chez les François & les Sauvages, afin d'humaniſer ces Peuples, les habituer avec nous, les appliquer à la culture des terres, les ſoûmettre à nos Loix & nos Coûtumes, & d'en faire de veritables Chrêtiens, aprés les avoir rendu hommes civils,

policez & ſociables ; jugea à propos de nous envoïer en France le R. P. Exuper de Thunes, & moi, avec des lettres au Reverendiſſime Pere Germain Allart, depuis Evêque de Vences, afin d'obtenir du Roi & de Meſſieurs de Saint Sulpice, le contenu de l'expoſé, & des inſtructions qu'il nous remit entre les mains.

Nous nous embarquâmes à cet effet, dans le vaiſſeau nommé la Sainte-Anne, & nous arrivâmes heureuſement à l'Iſle Percée, aprés ſept ſemaines d'une fâcheuſe & penible navigation, cauſée par trois horribles tempêtes, dont la derniere penſa nous abîmer au milieu de ſept Iſles.

Comme j'étois entierement convaincu de l'affection ſin-

cere que les Gaſpeſiens avoient pour moi, & qu'ils ſe perſuadoient que je devois encore hiverner avec eux dans les bois, je crûs que j'étois obligé de faire la confidence & l'ouverture du deſſein que j'avois de repaſſer en France, à celuy des Sauvages qui ſe diſoit mon pere, & dont je me diſois le fils, depuis le moment qu'il m'eût enfanté au milieu des feſtins ordinaires à la Nation Gaſpeſienne en ſemblable ceremonie. Il me ſeroit bien difficile de vous exprimer la conſternation que cette nouvelle cauſa dans l'ame de ce Barbare, lequel, par le changement de couleur, le chagrin & la triſteſſe qui parut tout à coup ſur ſon viſage, me fit bien-tôt connoître qu'il étoit ſenſiblement touché de

la reſolution où je luy paroiſſois, de m'embarquer dans les premiers navires de nos Pêcheurs. Il me quitta bruſquement, contre ſa coûtume ; il entra dans les bois, peut-être pour eſſuïer les larmes qui commençoient à couler de ſes yeux : il en ſortit quelque-tems aprés, & trouva bon d'envoïer un de ſes enfans avec deux ou trois jeunes Sauvages, porter la nouvelle de mon départ aux Gaſpeſiens qui étoient à la pêche de ſaumons, & les convier de ſe rendre tous inceſſament auprés de luy, afin de me dire adieu. Il ordonna à ces Députez de ne pas approcher de leurs cabannes, qu'avec les mêmes ceremonies qu'ils obſervoient inviolablement lorſqu'ils vont annoncer la mort

de quelqu'un de leurs conſiderables ; parce qu'ils eſtimoient que j'allois mourir à leur égard, & qu'ils ne me verroient plus jamais davantage.

La promtitude avec laquelle tous ces Sauvages, baptiſez & non baptiſez, ſe rendirent à l'Iſle Percée, jointe à la tendreſſe que ces Barbares me témoignerent, en me conjurant tous enſemble de ne les pas abandonner, me fit balancer quelque-tems ſur la reſolution que j'avois priſe de partir ; & je vous avouë ingenûment, qu'en aïant moi-même le cœur ſenſiblement touché de compaſſion, il n'y eut preciſément que le merite de l'obeïſſance, qui m'ordonnoit de m'embarquer dans les premiers navires Pêcheurs, pour le bien de nos Miſſions, qui

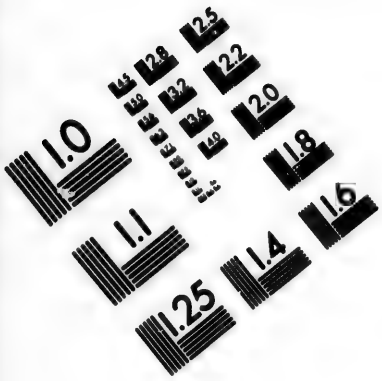

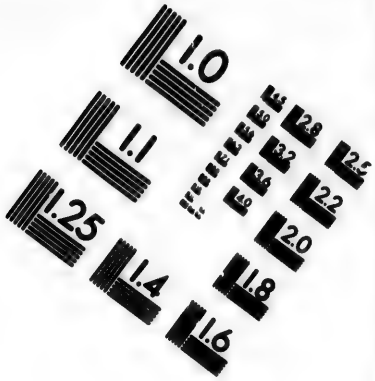

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

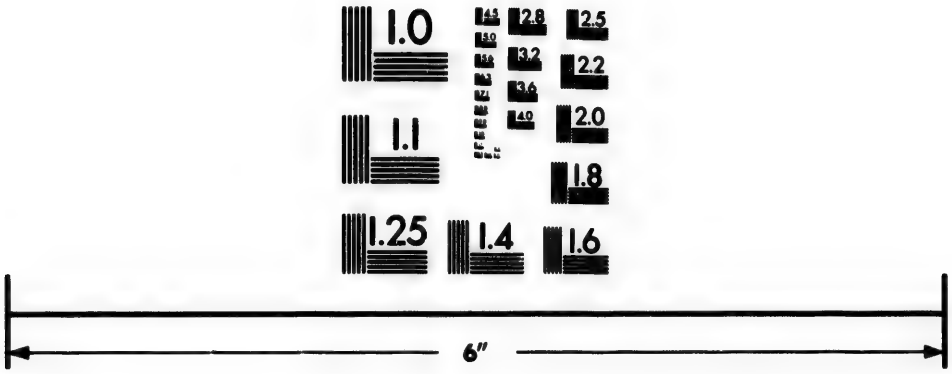

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

acheva de me déterminer à repasser en France.

Le petit nombre de nos Gaſpeſiens que j'avois baptiſez, vint de grand matin à la Chapelle, quelques-uns pour ſe confeſſer, les autres pour ſe faire inſtruire; pluſieurs pour me demander des *Oukasteguennes Kignamatinoër*, des Papiers inſtructifs à prier Dieu, & tous pour entendre la ſainte Meſſe & la harangue; c'eſt ainſi qu'ils appellerent l'exhortation que je leur fis, afin de les encourager à pratiquer fidelement ce que je leur avois enſeigné. Les paroles dont Samüel ſe ſeryit autrefois, quand il ſe déchargea de la conduite du Peuple d'Iſraël, en luy donnant un Roi; & celles de l'Apôtre, lorſqu'à ſon départ pour Jeruſalem, il

appella le Ciel & la Terre à témoin du zele qu'il avoit pris, d'annoncer aux Epheſiens l'Evangile du Seigneur, furent à peu prés les mêmes dont je me ſervis heureuſement en prenant congé de mes Sauvages, qui propoſerent tous d'être fideles à Dieu. Je les embraſſai tendrement aprés mes actions de graces, pendant leſquelles les hommes & les femmes entonnerent & chanterent à l'alternative, des Cantiques ſpirituels que je leur avois enſeignez, avec une harmonie de voix ſi douce & ſi agreable, que nos François en furent ſenſiblement édifiez.

Comme l'on m'avoit donné quelques braſſes de tabac de breſil, & qu'il me reſtoit uncore une douzaine

de petits miroirs, coûteaux, éguilles, & d'autres bagatelles, qu'ils eſtiment autant que nous faiſons l'or & l'argent; je les leur diſtribuai tres-volontiers, les conjurant affectueuſement de les recevoir, comme les gages fideles & ſinceres de mes amitiez. Trois Matelots qui vinrent à nôtre Chapelle de la part de leur Capitaine, pour emporter dans leur navire nôtre petit équipage, alloient finir nos entretiens, lorſque le Chef de nos Gaſpeſiens me ſupplia avec beaucoup d'inſtance, de ne pas permettre que ces hommes me rendiſſent ce ſervice; parce que les Sauvages en vouloient avoir l'honneur & la gloire, afin, me diſoit-il, de faire paroître à tous les François, combien ils avoient

d'eſtime & d'affection pour moi. Il nomma ſur le champ ſix jeunes Chaſſeurs, qu'ils appellent *Iarbaſon*; & quoique tout ce qui étoit à mon uſage ne conſiſtât ſeulement qu'en un petit matelas, une couverture, & une caſſette qui renfermoit les ornemens de nôtre Chapelle portative, ils le partagerent cependant, par oſtentation, en trois canots differens, dans leſquels ils s'embarquerent promtement, pour le porter au vaiſſeau qui étoit prêt de mettre à la voile.

Nous ſortîmes de la Chapelle avec differens ſentimens de douleur, parce qu'enfin je n'avois pas moins de peine à les quitter, qu'ils en témoignerent de me perdre: il fallut cependant nous ſeparer,

pour joindre nos François qui m'attendoient pour aller à bord ; & je fus extrémement surpris, lorsque prenant congé de Messieurs les Capitaines qui restoient à l'Isle Percée, le Chef de nos Gaspesiens fendit la presse, s'approcha de moi, parut au milieu de l'assemblée avec un visage tout consterné de douleur & de tristesse, haussa vers le Ciel, & baissa plusieurs fois les yeux dessus la terre, & prononça en soûpirant ces paroles, *Akaia, akaia*, qui marquent ordinairement l'amertume & le déplaisir qu'ils ont dans le cœur; il me prit la main, & me regardant fixement avec des yeux prêts à verser des larmes, il me dit en ces propres termes.

Hé bien donc, mon fils, la

reſolution en eſt priſe, tu veux nous abandonner & repaſſer en France ; car voila le grand canot de bois (en me montrant le navire dans lequel je devois m'embarquer) qui va te dérober aux Gaſpeſiens, pour te rendre à ton Païs, à tes parens, & à tes amis. Ah ! mon fils, ſi tu voïois mon cœur à preſent, tu verrois qu'il pleure des larmes de ſang, dans le tems même que mes yeux pleurent des larmes d'eau, tant il eſt ſenſible à cette cruelle ſeparation. Il s'arrêta tout court, & ne dit plus mot, ſelon la coûtume & la maniere des Sauvages, qui en agiſſent de-même ; ſoit pour reflechir à ce qu'ils ont à dire, ou pour donner le loiſir & le tems à ceux qui les écoutent, d'éxaminer, d'approuver ou de

rejetter ce qu'ils ont avancé. Hé quoy donc, mon fils, ajoûta-t'il, seroit-il bien possible que tu aïes perdu si-tôt le souvenir du festin que tu nous fis autrefois à Gaspé, la premiere fois que tu vins demeurer dans nos cabannes, où aïant formé avec de la farine pêtrie dans la graisse & la moëlle d'orignac, autant de cœurs de pâte, que nous étions de Gaspesiens, tu les arrangeas dans un même plat d'écorce, voulant nous persuader que le plus grand de tous ces cœurs, qui cachoit & couvroit tous les autres, étoit la figure du tien, dont le zele & la charité renfermoit au-dedans de soi-même tous les cœurs des Sauvages, ni plus, ni moins que les meres renferment les enfans dans leur sein? Tu étois

fâché, diſois-tu, que la Nature ne t'en avoit donné qu'un ſeul en partage, lequel tu ſouhaitois de multiplier autant qu'il étoit en ton pouvoir, par la diſtribution que tu nous faiſois de ces cœurs de pâte, en diſant à chacun de nous en particulier ces aimables paroles : *Taboé nkamera mon ignemoulo* : Mon frere, je te donne mon cœur ; *nkameramon achkon oüiguidepcheup* ; vous cabannerez, vous logerez & demeurerez doreſnavant dans mon cœur, qui veut devenir comme les vôtres, par l'union d'une amitié mutuelle & réciproque, tout Sauvage & tout Gaſpeſien. A peine eûs-tu fini ta harangue, qui acheva de te gagner les cœurs de la Gaſpeſie, qu'on ne parla plus que de danſes & de feſ-

tins, pour te marquer la joie ſenſible que nous avions du preſent que tu nous avois fait; & parmi les acclamations univerſelles de toutes nos cabannes, un chacun s'efforçoit d'exprimer par les chanſons que l'on chanta à ta loüange, le bonheur qu'il avoit de poſſeder le cœur du Patriarche: Dis-moi donc à preſent, ce cœur n'eſt il plus aujourd'hui le même qu'il étoit autrefois? eſt-il donc tout-à-fait devenu François, & n'a-t'il plus rien de Gaſpeſien? ou bien, veut-il vomir pour jamais les Sauvages, aprés les avoir reçûs & aimez tendrement? Il s'arrêta pour la ſeconde fois: Si quelqu'un de nous, me dit-il enſuite, d'un ton de voix plus élevé & plus imperieux, t'a cauſé quelque

déplaiſir, qui peut être t'oblige de nous abandonner, ne ſçais-tu pas, mon fils, que je ſuis ton pere, & le Chef de la Nation Gaſpeſienne? comme ton pere, tu ne peux ignorer juſqu'à preſent, la ſincerité de mon amitié; je t'aſſûre même que je t'aimerai toûjours auſſi tendrement que l'un de mes propres enfans: comme Chef des Sauvages, tu ſçais bien que j'ai la puiſſance & le pouvoir en main, pour faire punir le coupable, ſi tu veux me le dénoncer; ou ſi tu es dans le deſſein de le cacher, ſuivant les maximes & les regles de la charité que tu nous as enſeignées, tiens, mon fils, voila des robes de caſtor, de loutre & de marte que nous t'offrons volontiers, pour eſſuïer & effacer le chagrin que l'on

t'a donné, & l'indignation que tu peux avoir conçûë contre nous.

Il fit jetter en effet à mes pieds, par deux jeunes Sauvages, quelques-unes de ces pelleteries; mais voïant que je refusois ces presens: Il est vrai, dit-il, que tu les as toûjours mépriſez; le peu d'état que tu en as fait, pendant que les François les recherchent avec tant d'empreſſement, nous a bien fait connoître il y a long-tems, que tu ne deſirois rien au monde, que le ſalut de nos ames, & que nous étions trop pauvres & jamais aſſez riches, pour récompenſer dignement les peines & les travaux que tu prenois, afin de nous faire vivre en bons Chrêtiens: mais ſi le peu que nous poſſedons n'a pas aſſez d'attrait pour t'engager

ger à reſter avec nous, il faut, mon fils, que je t'ouvre mon cœur, & que je te demande aujourd'hui, en preſence du Soleil qui nous éclaire, s'il faut croire ce que tu nous as enſeigné, ou s'il ne le faut pas croire ? Répons, & parles à preſent.

Vous remarquerez, s'il vous plaît, que les Sauvages n'interrompent jamais celuy qui harangue; & ils blâment avec raiſon, ces entretiens, ces converſations indiſcretes & peu reglées, où chacun de la compagnie veut dire ſon ſentiment, ſans ſe donner la patience d'écouter celuy des autres : c'eſt auſſi pour ce ſujet, qu'ils nous comparent à des cannes & aux oyes, qui crient, diſent-ils, & qui parlent tous enſemble, comme les François. Il faut

attendre qu'ils aïent achevé tout ce qu'ils ont à dire, & qu'ils vous obligent à répondre, comme celuy-ci, qui m'engagea de luy témoigner en peu de mots, que je ne leur avois enseigné que ce que le Fils de Dieu avoit enseigné à tous les Chrêtiens; & que par consequent ce n'étoit pas seulement assez de le croire, par la soûmission respectueuse qu'il devoit avoir à ses Commandemens; mais encore, qu'il les falloit observer religieusement, & mourir même, s'il en étoit necessaire, pour la verité & la défense de son saint Evangile.

S'il est ainsi, repliqua le Sauvage, de deux choses l'une; ou tu es un menteur, ou tu n'es pas un bon Chrêtien: *Once choüen tahoé:* Tu es un men-

teur, mon frere, ſi tout ce que tu nous as enſeigné n'eſt pas veritable; ou tu n'es pas bon Chrêtien, puiſque tu n'obſerves pas comme il faut les Commandemens de JESUS. Car enfin, je veux bien que tout le monde m'entende: tu as dit à nos enfans, qu'ils étoient obligez, ſous peine d'être brûlez dans les Enfers, d'honorer leurs pere & mere; que c'étoit un crime énorme de les abandonner, & de leur refuſer le ſecours qu'ils en pouvoient eſperer dans leurs beſoins: Tes Inſtructions, & le Commandement de Dieu, qui dit; *Koutche, kitche chibar, chaktou, baguiſto skiginouidex*; Honore & crains ton pere & ta mere, tu vivras longuement, ont retenu mon fils aîné dans ma cabanne, qui cependant

vouloit m'abandonner au milieu de l'Hiver, dans nos plus grands besoins : il a tué un grand nombre d'orignaux, il t'a fait bonne chere, & donné abondamment de la graisse à manger & de l'huile d'ours à boire dans nos festins, autant que tu en as pû souhaiter. François, encore un coup, mon fils aîné a demeuré avec son pere & sa mere, pour le respect qu'il portoit au Commandement de JESUS, & l'amitié qu'il avoit pour le Patriarche : Fais donc à present, à son exemple, pour moi, pour ma femme & pour luy, ce qu'il a fait si genereusement pour toi. Tu m'appellois ton pere, ma femme, disois-tu à tous les Sauvages, étoit ta mere, depuis que nous t'avions tous les deux enfanté dans nos

cabannes ; mes enfans étoient tes freres & tes enfans : Hé bien, maintenant, eſt-ce donc bien fait à un enfant, de quitter ſon pere, ſa mere, ſes freres & ſes ſœurs ? Eſt-ce ainſi que tu mépriſes le Commandement de Dieu, qui dit, *Koutche, kitche chibar, chakſou, baguiſto skinouidex* ? S'il eſt vrai que les enfans qui honorent leurs parens vivent long-tems, n'apprehendes-tu pas de perir dans le grand lac, & de faire naufrage dans ces eaux ſalées, aprés nous avoir abandonné dans le beſoin que nous avons de ton ſecours ? Helas, mon fils ! ajoûta ce Sauvage, aïant les larmes aux yeux, ſi quelqu'un de nous vient à mourir dans les bois, qui eſt ce qui aura le ſoin de nous montrer le chemin du Ciel, & de nous

assiſter à bien mourir ? Faloit-il donc prendre tant de peine pour nous inſtruire, comme tu as fait juſqu'à preſent, pour nous laiſſer dans un peril évident de mourir ſans les Sacremens, que tu as a miniſtrez à mon frere, à mon oncle, & à pluſieurs de nos vieillards moribons ? Si ton cœur demeure encore inſenſible à tout ce que je viens de dire, ſçaches, mon fils, que le mien verſe & pleure des larmes de ſang en ſi grande abondance, qu'il m'étouffe la parole. C'eſt ainſi qu'il finit ſa harangue, & me donna le tems de luy déclarer mes ſentimens.

Comme toute la compagnie, autant ſurpriſe que je l'étois moi-même d'un ſemblable diſcours, auquel je ne m'attendois pas, étoit en peine de ce

que je répondrois à ce pauvre Sauvage, qui ſe diſoit mon pere ; je luy fis connoître & luy dis, que mon cœur verſoit plus de larmes de ſang que le ſien, à cauſe qu'il étoit luy ſeul plus ſenſible à nôtre commune ſeparation, que tous les cœurs des Sauvages enſemble : Que je n'avois reçû aucun déplaiſir de la Nation Gaſpeſienne, qui m'avoit toûjours puiſſamment engagé, par les amitiez & le bien qu'elle m'avoit fait, de reſter avec elle, & d'en preferer la Miſſion, comme je la prefererois toûjours, ſi l'occaſion ſe preſentoit, à toutes celles qu'on voudroit me donner dans la Nouvelle France : Que je le reconnoiſſois encore pour mon pere, autant & plus que jamais ; & que je le priois auſſi de tout

mon cœur, de me conſiderer toûjours comme ſon fils : Qu'il faloit obſerver religieuſement tout ce que je leur avois enſeigné du devoir des enfans envers leurs pere & mere, exprimez dans le quatriéme Commandement de Dieu ; *Koutche, kitche chibar, chaktou, &c.* Que bien loin de pratiquer le contraire à leur égard, je ne repaſſois en France que pour le mettre plus efficacement en pratique, puiſque c'étoit pour obeïr à Dieu dans la perſonne de mon Superieur, qui me tenoit lieu de Pere, & dans le deſſein de perſuader à quelques-uns de mes Freres, de les venir inſtruire. Que je ne les abandonnois pas dans leur beſoin ſans ſecours, d'autant que je leur laiſſois un autre moi-même, dans la perſonne.

ſonne du R. P. Claude Moreau, extrémement zelé pour leur ſalut. Que j'avois écoûté paiſiblement tout ce qu'il m'avoit dit, plûtôt comme l'effet de ſon amitié, que d'un reproche outrageant qu'il eût voulu me faire, aprés les avoir aimé ſi tendrement: Mais qu'enfin, je ne pouvois m'empêcher de luy témoigner que mon cœur avoit été touché juſqu'au vif, en me demandant s'il n'étoit plus Gaſpeſien, & s'il vouloit vomir les Sauvages pour jamais. Tu te trompes, mon pere, luy dis-je d'un ton de voix aſſez ſevere, mon cœur eſt plus Gaſpeſien que jamais; & dans le tems même que tu te perſuades qu'il ſe retreſſit, il devient plus grand de jour en jour en jour, pour y loger &

recevoir tous ceux de ta Nation ; Il voudroit, ce cœur, se multiplier, afin de se trouver dans tous les endroits où sont les Gaspesiens, pour les instruire ; & je t'assûre que je ne repasse en France, que dans le dessein où je suis, de faire à mon retour, par le ministere de nos Missionnaires, ce qu'il m'étoit impossible de faire moi seul. Ce sera pour lors, que tu confesseras que mon cœur est bien plus grand que tu ne penses ; & que bien loin de vomir & de rejetter les Sauvages, il cesseroit de vivre, s'il étoit un moment sans inclination pour les Gaspesiens.

S'il est ainsi, répondit au même instant un certain *Nemidoüades*, il faut que je passe en France avec le Patriarche ; il a raison, il a de l'esprit, &

nous n'en avons pas autant que luy ; il ne recherche que nôtre nôtre ſalut : mais je veux que nous nous embarquions dans des navires differens ; afin que ſi l'un de nous vient à perir, l'autre ſe puiſſe ſauver, pour en apporter la nouvelle, ce qui ſeroit impoſſible, ſi nous faiſions tous deux naufrage dans un même vaiſſeau. Il alloit nous dire quelqu'autre choſe, lorſque le Capitaine nous avertit qu'il étoit tems de partir.

Nos Sauvages demeurerent au bord de la mer, durant nôtre embarquement ; & je vous avouë que j'eus un déplaiſir ſenſible, conſiderant avec une lunette d'approche nos pauvres Gaſpeſiens, qui reſterent toûjours dans la même place où je les avois laiſſé, juſqu'à

ce que nôtre navire aïant doublé la Pointe au Loup-marin, l'Iſle de Bonaventure, que nous laiſſâmes entre nous & la terre ferme, me priva de la ſatisfaction de les voir, & d'en être vûs.

La navigation fut également prompte, & heureuſe; en ſorte que nous arrivâmes à Honfleur trente jours aprés nôtre départ de l'Iſle Percée. Nous prîmes enſuite la route de Paris, où le Reverendiſſime Pere Germain Allart, & le tres-Reverend Pere Potentien Ozon Provincial actuel des Recollets d'Artois, ménagerent avec tant de ſuccez les interêts de nos Miſſions, que le premier obtint du Roi, l'établiſſement de l'Hoſpice que nous avons preſentement à Quebec; & le ſecond, des Lettres de fa-

veur de Monſieur Tronçon Superieur des Meſſieurs du Seminaire de Saint Sulpice, à Monſieur d'Ollier Superieur des Meſſieurs du Seminaire de Mont-Roïal en Canada, en vertu deſquelles mondit Sieur d'Ollier eut la bonté de nous accorder genereuſement une eſpace de terrein ſur le bord du fleuve, avec pouvoir d'y bâtir une Maiſon de Miſſion, avec l'agrément de Monſeigneur l'Evêque, pour la conſolation ſpirituelle des Habitans de Mont-Roïal.

Pendant que ces Reverends Peres agiſſoient de concert pour obtenir ces nouveaux établiſſemens, l'obeïſſance me permit de retourner dans nôtre chere Province d'Artois, où tout le monde, pour ainſi dire, parens, amis, Reli-

ligieux & Seculiers, firent leurs efforts afin d'empêcher & de me faire perdre le deſſein que j'avois formé de retourner en Canada. Peut-être aurois je ſuccombé aux inſtances de ces perſonnes, qui ne cherchoient dans mon ſejour en France, que leur propre & ſeule ſatisfaction, ſi le tres-R. P. Potentien Ozon, qui avoit paſſé deux fois en ce nouveau Monde, en qualité de Commiſſaire & Superieur de nos Miſſions Canadiennes, n'eût diſſipé tous ces obſtacles par une de ſes Lettres, en me faiſant connoître que toutes les difficultez que je luy propoſois n'étoient plus de ſaiſon, & qu'il ne s'agiſſoit pas de penetrer la volonté de Dieu ſur une affaire, où elle paroiſſoit trop évidemment dans celle des Supérieurs des

deux Provinces de Saint Denis & de Saint Antoine ; mais bien de l'éxecuter au plûtôt : attendu même que Monſeigneur l'Evêque de Quebec & le R. P. Valentin le Roux Superieur de nos Miſſions, demandoient avec inſtance mon retour en Canada.

Il n'en falut pas davantage pour me déterminer à faire un ſacrifice de toutes les repugnances que je pouvois avoir, de quitter une ſeconde fois nôtre chere Province : convaincu parfaitement que l'eſprit du Seigneur reſidoit dans ce grand Serviteur de Dieu, je reçûs ſa Lettre & ſes avis comme la déciſion de mon ſort ; & pour ne plus être expoſé davantage aux attaques que l'amitié naturelle des parens & des amis me livroit tous les

jours, afin de m'engager à reſter au Païs, je ſortis de Bapaume pour aller à Arras, y faire ma retraite annuelle, & me diſpoſer au ſecond voïage que je devois faire dans la Nouvelle France. Il ſemble que Dieu agrea mon ſacrifice, puiſque celuy de nos Religieux qui s'étoit oppoſé le plus juſqu'alors à mon retour, ſe trouva luy-même tellement changé, huit jours aprés mon départ, qu'il demanda avec tant d'empreſſement de venir avec moi en Canada, que les Superieurs ſe rendirent à ſes inſtantes prieres : cette nouvelle me fut d'autant plus agreable, que j'étois perſuadé de la capacité, & de la vertu de ce Religieux, & du grand bien qu'il feroit, comme il a fait dans les Miſſions Françoi-

ſes & Iroquoiſes, qu'il a cultivées durant ſix années, avec une ſinguliere édification.

J'en écrivis auſſi-tot à nos Superieurs, pour les informer de la reſolution du R. P. François Waſſon, qui vouloit paſſer avec moi en Canada : en effet, nous partîmes inceſſamment de Bapaume pour Paris, où j'eus l'honneur de recevoir la viſite de Monſieur Macé tres-digne Eccleſiaſtique de Saint Sulpice, homme d'une vertu conſommée, & d'un zele veritablement Apoſtolique pour la Miſſion de la Nouvelle France, qui me pria inſtamment de m'embarquer avec deux Religieuſes Hoſpitalieres de Beaufort en Vallée, que Monſeigneur d'Angers vouloit bien confier à mes ſoins juſques à Quebec. Quelque indi-

gne que je me crûs de la conduite & de la direction de ces ſaintes Filles, il m'obligea cependant de condeſcendre à ſa demande, & ne ſortit pas de chez nous, qu'il n'eût tiré parole que nous irions au Convent de ces bonnes Religieuſes, & leur donnerions avis du tems auquel elles devoient ſe rendre à la Rochelle, pour s'embarquer dans les premiers navires : en ſorte que toutes choſes étant diſpoſées, nous partîmes de Paris, & nous arrivâmes heureuſement, vers les Fêtes de la Pentecôte, aux Hoſpitalieres de Beaufort en Vallée. La Reverende Mere des Roſeaux, que Mademoiſelle de Melun, ſi celebre par la pratique des vertus les plus éminentes du Chriſtianiſme, avoit miſe en ce ſaint Monaſ-

tere, en étoit devenuë la Superieure : animée par les éxemples de pieté de ſa ſainte Maîtreſſe, & brûlant de ce même feu de la charité du prochain qui conſuma le cœur de cette grande Princeſſe, elle fit un ſacrifice aux pauvres malades de Mont-Roïal, de ſes deux cheres & bien-aimées Filles, les Sœurs Gallard & Monmuſſeau ; la premiere, fille d'un Conſeiller d'Angers ; la ſeconde, d'un fameux Marchand. Comme ces deux bonnes Religieuſes étoient d'une vertu ſolide, & fortifiées de l'Eſprit de Dieu qui les conduiſoit en Canada, il ſemble auſſi qu'elles ne ſortirent du Cloître, que pour en donner des marques éclatantes ; ſoit durant le ſejour qu'elles firent à la Rochelle, où Monſeigneur l'E-

vêque les reçut comme des veritables épouſes de JESUS-CHRIST; ſoit durant la navigation, que Nôtre-Seigneur rendit tres-heureuſe, par les prieres & la ſainteté de ces ames Religieuſes, qui faiſoient leurs Oraiſons mentales, Lectures ſpirituelles, recitoient leur Office en commun, comme ſi le navire fût devenu pour elles un autre Convent de Beaufort en Vallée. Elles parurent inſenſibles à toutes les incommoditez qui ſont ordinaires ſur la mer; mais elles ne pûrent s'empêcher de fremir & de trembler comme des ames chaſtes, apprenant que nous étions en danger d'être bien-tôt attaquez par un navire Turc, qui venoit à toutes voiles deſſus nous, ou pour s'emparer de nôtre vaiſſeau,

ou pour le couler à fond. Le canon que l'on diſpoſoit, les mouſquets, les piques, la poudre & le plomb que l'on diſtribuoit à tous les Paſſagers avec aſſez de precipitation, ne les effraïoit pas : incertaines de ce qu'elles deviendroient, ſi les Turcs, qui s'approchoient à vûë d'œil de nous, ſe rendoient les maîtres du navire, elles apprehendoient tout pour leur pureté; & preferant genereuſement la mort à la perte de ce precieux treſor, qui couroit riſque d'être expoſé aux inſultes & aux violences de ces ennemis du nom Chrêtien, elles ſe jetterent à genoux, pour implorer le ſecours du Ciel, & me prierent, avec une une ferveur d'eſprit extraordinaire, d'approuver la reſolution qu'elles

avoient formée, de ſe jetter à la mer auſſi tôt que les Turcs monteroient dans le vaiſſeau ; aimant mieux, diſoient-elles, s'abandonner aux ſoins amoureux de la Providence, & mourir mille fois, que de tomber entre les mains & d'être ſoüillées par la brutalité de ces Infideles. Le Ciel cependant ſe contenta de leur bonne volonté : on ſe mit en état de reſiſter au navire Turc, qui approchoit à la portée du canon de nôtre vaiſſeau ; & comme il étoit beaucoup meilleur voilier que nous, on ſe reſolut de l'attendre, & de ſe mettre en état d'attaquer & de ſe défendre. Cette fermeté & la reſolution que nous fîmes paroître, de vouloir combattre l'ennemi, jetta la terreur parmi ces Barbares,

leſquels ſe perſuadant que nous étions beaucoup plus de monde que nous ne paroiſſions ſur le tillac, apprehenderent eux-mêmes le ſuccez d'un combat où ils commençoient à perdre l'eſperance de vaincre & de triompher; ils jugerent à propos de ne rien riſquer, changerent de bord, paſſerent en arriere de nôtre navire, & ſe contenterent de nous faire des menaces, auſquelles on répondit avec une fierté qui ne cedoit rien du tout à leurs inſultes: en ſorte que ces Infideles s'étant éloignez de nous, juſqu'à nous faire perdre leur vaiſſeau de vûë, on chanta le *Te Deum*, en action de graces; & l'on attribua cet heureux ſuccez aux merites & aux prieres ferventes de ces bonnes Reli-

gieuſes, que le Ciel conſola dans la continuation du voïage, par une navigation autant heureuſe qu'elles le pouvoient ſouhaiter, & qui nous fit voir l'embouchûre du fleuve de Saint Laurent, trente jours aprés nôtre départ de la Rochelle.

Le vent s'étant rendu de jour en jour plus favorable, on moüilla bien-tôt l'anchre devant Quebec, où je m'étois rendu en canot, pour informer Monſeigneur de Laval premier Evêque de Quebec, & Meſſieurs ſes Grands Vicaires, de l'heureuſe arrivée de nos deux Religieuſes Hoſpitalieres, qui avoient genereuſement expoſé leur vie aux perils de la mer, pour ſe conſacrer entierement au ſervice des malades de Mont-Roïal, dans

dans le Convent & l'Hôpital fondez par la charité & les liberalitez de Madame de Bullion. On les reçut avec tout le bon accueil & le reſpect poſſible ; elles furent conduites aux Urſulines de Quebec, & quelques jours aprés à Mont-Roïal, par Monſieur Soüart leur Directeur, grand ſerviteur de Dieu, dont la memoire ſera toûjours en benediction dans la Nouvelle France, par l'odeur de ſes vertus, qu'il y a répanduë durant quarante années de Miſſion, juſqu'à une heureuſe vieilleſſe.

Le Reverend Pere Valentin le Roux, qui ne perdoit aucune occaſion de procurer les établiſſement de nos Miſſions, deſtina le Pere François

Waſſon pour continuer celle que nous avions aux Iroquois, où ce bon Religieux a demeuré l'eſpace de ſix ans, ſoit durant la paix, ſoit durant la guerre que nous eûmes avec ces Barbares, aux inſultes deſquels ce zelé Miſſionnaire étoit continuellement expoſé. Le Reverend Pere Superieur m'ordonna auſſi de monter avec luy, & de ſervir d'Aumônier à Monſeigneur le Comte de Frontenac Gouverneur General de la Nouvelle France, juſqu'au Mont-Roïal ; afin de ménager auprés de Monſieur d'Ollier Superieur du Seminaire, & Seigneur de l'Iſle du Mont-Roïal, un eſpace de terrein quil nous accorda genereuſement, aprés avoir

fait lecture de la Lettre que je luy preſentai de la part de Monſieur Tronçon, nous donnant en ſa conſideration quatre arpens de terre ſituez ſur le bord du fleuve, proche la Chapelle de la Sainte Vierge, vis à vis d'une petite élevation ſur laquelle on a bâti un moulin, commodes & tres-propres pour l'abord des canots & des chaloupes, & dont il envoïa le Contract de conceſſion au Reverend Pere Valentin le Roux, auſſi tôt que je fus de retour à Quebec. Deux jours avant mon départ pour ma Miſſion, de nos Gaſpeſiens, ou celuy qui ſe diſoit mon pere, & ſa famille, me reçûrent avec tout le bon accueil qu'il leur fut poſſible. J'obmets ici les circon-

ſtances de cette ſeconde Miſſion, que je reſerve pour le *Premier établiſſement de la Foi dans la Nouvelle France.*

FIN.

De l'Imprimerie de LAURENT RONDET.

de Miſ-
r le *Pre-*
Foi dans

LAURENT